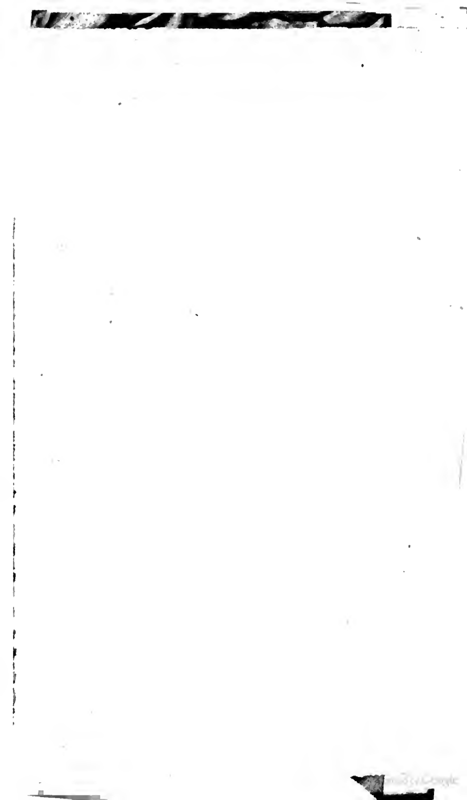


PALLI



LA VÉRITÉ

LES LETTRES

M. J. PROUDHON

[illegible]



LA VÉRITÉ

SUR

LES LETTRES DE M. J. PROUDHON

LA VÉRITÉ

SUR LES

LETTRES DE M. J. PROUDHON

PAR

HENRY GRIMALA LUBANSKI

Citoyen de Barcelonne en Sicile

Dites-donc : le soleil est-il rond
ou quadrangulaire ?



TURIN

IMPRIMERIE DE COMPOSITEURS-TIPOGRAPHES

rue du Théâtre d'Angennes, 16

1862

A Monsieur Chavée
hommage de l'auteur
Henry [illegible]

AUX HONNÊTES!

LISEZ! JUGEZ!! APPROUVEZ!!!

L'Auteur.

AU LIEU DE LA PRÉFACE

La publication de cette brochure devait être faite au mois de septembre, époque de la publication des lettres de M. J. Proudhon; mais quelques circonstances l'ont retardée jusqu'aujourd'hui.... Profitant de cela, j'ai trouvé raisonnable mettre en sorte de préface à mon travail quatre extraits des journaux, qui traitent des faits qui ont eu lieu en Pologne, et justifient mes opinions sur les affaires de ce pays malheureux et sur ses bourreaux. En livrant au jugement de l'opinion publique ce travail, dicté par la conscience et le devoir, je suppose que, après des événements avenus cette année-ci dans toutes les provinces de la vieille Pologne et dans les provinces du Grand-Duché de Lithuanie, il était plus que nécessaire agir avec patience, et puiser la force morale dans la presse liberale et dans les faits accomplis; cela démontre mon impartialité dans la réfutation des lettres de M. J. Proudhon.

Mais auparavant je trouve juste de citer quelques

idées du même auteur de son œuvre : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église.* Il dit (page 6) : « De même encore, pour former un État, pour con- « férer au Pouvoir l'adhésion et la stabilité, il faut « *une foi politique*, sans laquelle les citoyens, livrés « aux pures attractions de l'individualisme, ne sau- « raient, quoi qu'ils fassent, être autre chose qu'un « agrégat d'existences incohérentes et répulsives, que « dispersera comme poussière le premier souffle.... » Quelles graves paroles ! Elles ont été proférées aux Français, mais pourquoi ne pas les appliquer aussi aux Polonais ? — Plus loin ce même auteur se demande : « N'est-ce pas déchéance que ce manque de « foi à la vertu du prochain et à la nôtre, qui, nous « retenant à l'état de guerre latente, nous rend, bon « gré mal gré, indifférents à la cité, à la patrie, insou- « cieux des intérêts généraux et de la postérité ?... La « certitude du droit et du devoir abolie dans le cœur « des hommes, la société expire donc... »

Je pourrais citer encore plusieurs sentences de M. J. Proudhon contre lui-même, quand il demande aux Polonais *une foi politique* pour leurs gouvernements, — foi, laquelle ils ne peuvent avoir jamais — jamais !!! .

M. Proudhon n'a pas de foi a la vertu patriotique; il refuse donc cette même foi aux Polonais ; et pourtant ils ne méritent pas un tel reproche, parce qu'ils ne sont point indifférents à la patrie et à ses malheurs, ils ne sont insoucieux des intérêts

généraux ; les Français-amis de la Pologne ont dit déjà cela à M. J. Proudhon avant moi. Voici leurs paroles: mais, avant de les donner, j'observe que les Polonais, ayant dans leurs cœurs encore non abolie la certitude du droit et du devoir, agissent de la manière qu'ils ont mérité les vertes et mêmes injurieuses réprimandes et les conseils de la part de M. Proudhon : le temps démontrera qui a raison.

La situation actuelle de la Pologne ne présente aucune analogie avec ce qui s'est vu dans les temps antérieurs. L'oppression, il est vrai, n'a rien diminué de ses rigueurs; mais la résistance a changé de caractère, s'est fortifiée en se modérant ; s'est développée dans son champ d'action, comme dans son énergie morale; et la nation s'est révélée avec toutes le garanties de la sagesse politique, ajoutées à la puissance du droit.

Autrefois, le mouvement national se concentrait dans les circonscriptions, auxqnelles les traités de 1815 avaient garanti l'autonomie. Les agitations passaient de Varsovie en Gallicie, de Gallicie en Posnanie. En 1830 et 1831 le petit royaume de Varsovie (la Pologne du Congrès) soutint seul l'effort d'un lutte sanglante. Aujourd'hui, c'est jusqu'aux dernières limites des provinces incorporées (envahies) que se propage le cri général de délivrance.

Il ne s'agit plus de la Pologne de 1815, mais de la Pologne de 1772. Tout ce qui est en deça du Dnieper répète les écos de la Vistule, et le mouvement patriotique jadis localisé, est devenu général, non seulement par une communauté de traditions, mais aussi par un communauté de souffrances. Car il ne faut pas se dissimuler: c'est l'oppresseur lui-même qui a créé cette situation,

en confondant dans une même tyrannie et ceux auxquels il reconnaissait le titre de Polonais et ceux auxquels il le refusait. Aussi, le Lithuanien voyant exercer sur lui le même droit à la violence, a réclamé le même droit à l'omnipotence. Il est vrai que QUELQUES UNS s'efforçaient de proclamer que la Lithuanie ne faisait pas partie de la Pologne; mais sans invoquer le souvenirs de Horodlo et de Lublin, qui ne sont que des arguments polonais, nous opposerons à CES QUELQUES UNS une autorité impériale, que sans doute personne ne désavouera pas. En 1812 Napoléon I, ordonnant l'établissement d'un gouvernement provisoire pour la Pologne, en fixa le siége à Wilna. Il y a apparence qu'il n'était pas assez doué des connaissances historiques, pour créer le pouvoir central en dehors de la nation qu'il rappelait à l'existence....

Certains Russes reconnaissent eux-mêmes que la Lithuanie et le Royaume ne sont qu'un, surtout depuis que l'unité dans l'arbitraire est devenue une nouvelle consécration de l'union de Lublin. Voici ce que nous lisons dans le journal russe le *Kolokol* (qui s'imprime à Londres) du 15 septembre dernier: « Avec qui est la Lithuanie?... Ce pouvait être une question jusqu'au 15 août dernier. Elle est résolue par la volonté suprême: *La Lithuanie est avec la Pologne.* Cela est reconnu par le comité des ministres des Pétersbourg; approuvé par l'empereur; annoncé par les mesures de rigueur (*). Si cela n'était pas évident pour les gouverneurs généraux, les gendarmes et autres fonctionnaires (pourfendeurs, batonistes, boxeurs et guetteurs de paroles), est-ce qu'ils pousseraient la peur jusqu'à provoquer des décrets qui livrent le pays au fouet sanglant des Cosaques et des Tcherkes?... »

L'unité donc est faite et du consentement des Russes éclairés, et par les aveugles confusions de l'arbitraire, et par l'ensemble des résistances nationales, le tout confirmé par les enseignements historiques.

Voilà la situation créée par les folles colères du despotisme; en voici les conséquences. Il y a un an, le gouvernement de Pétersbourg pouvait calmer les agitations en rendant au royaume de

(*) Voir l'appendice N° 1.

Varsovie (la Pologne de 1815) le garanties nationales stipulées dans les traités de Vienne ; tenant ses engagements, il était eu règle au moins avec les cabinets de l'Europe. La Lithuanie, alors, ne s'était pas prononcée, et si elle eût élevé la voix, les diplomates pouvaient lui opposer des spécieux prétextes. Aujourd'hui son sort est lié à celui du royaume : la solidarité dans le droit et la conscience d'un droit commun appelle désormais une destinée commune. Ce qui pouvait être acceptable, il y a un an, ne l'est pas aujourd'hui : c'est ainsi que le despotisme, en agrandissant son domaine, agrandit en même temps le champs du droit et la surface de la résistance.

Signalons une autre nouveauté importante dans le mouvement actuel. Jusqu'ici les résistances étaient dirigées et accomplies principalement par les nobles et les classes supérieures des populations urbaines. Les paysans, pour la plupart restaient étrangers à des luttes dont ils ne semblaient attendre aucune amélioration personnelle. Aujourd'hui, tous ont le sentiment de la dignité nationale, tous sont associés aux vœux et aux efforts des patriotes. C'est la nation entière qui se lève ; et comme il arrive toujours dans les grandes émotions, les ardeurs sont plus imprudentes chez les derniers venus que chez les ouvriers de la première heure. Ainsi l'on peut se rappeler que le 27 février, la Société Agricole, composée de grands propriétaires et de noms illustres, se prononçait énergiquement contre toute manifestation. Le comte André Zamoyski y sacrifiait même sa popularité. Ce furent les paysans et les ouvriers qui, malgré les défenses et les prières, marchèrent au-devant des soldats russes, offrant à genoux leurs poitrines aux meurtriers, et se disputant les premiers rangs pour avoir l'honneur des premières balles...

Aux funerailles de l'archevêque Fijalkoski un des traits caractéristiques de la procession était le grand nombre des paysans accourus, la plupart, des distances très éloignées.....

L'accord unanime de toutes les classes et de tous les états est le symptôme le plus menaçant pour l'oppression, le signe le plus éclatant de résurrection. Toutes ces modifications dans la marche du mouvement déroutent les plans des anciennes tactiques......

Un autre symptôme non moins grave pour la Russie, non moins encourageant pour la nation ravivée est l'accord fraternel qui règne entre les différents cultes religieux. On sait avec quelle perfide habileté les trois *ligueurs couronnés* préparèrent leur acte de spoliation en semant et entretenant les divisions religieuses. Aujourd'hui l'oppression a fait l'accord.

Ce peuple, auquel *certains esprits exclusifs* reprochent son catholicisme outré, maître des élections par une majorité irrésistible, vient partout d'appeler des protestants (autrefois *dissidenti*) et des juifs dans les conseils municipaux et dans les conseils des districts. A cette sage harmonie dans la tolérance, les dissidents répondent par un loyal concours dans toutes les manifestations patriotiques. Ainsi aux funérailles de l'archevêque les juifs et les protestants, qui s'étaient jusqu'ici abstenus de toute association dans le cérémonies de l'église, suivaient la procession au milieu de la foule catholique. Les banquiers israélites prennent des larges parts dans les souscriptions nationales, et ne sont pas les moins ardents dans les luttes contre l'étranger. On ne saurait trop rendre hommage à cette communauté de tous les cultes dans la religion de la patrie.

Et c'est encore là une des conséquences, bien involontaires, sans doute, d'un despotisme à outrance, la tolérance universelle et l'esprit de liberté dans l'église. On en a vu récemment un mémorable exemple. Les évêques du royaume ont collectivement rédigé et présenté au lieutenant de l'empereur, en Pologne, le comte Lambert, — *un mémoire* sur la liberté des cultes. Et ce n'était pas seulment dans l'intérêt de leur propre église qu'ils agissaient. Ils demandaient encore spécialement l'annulation des dispositions rigoureuses, prises contre les juifs. Ainsi l'art. 193 du Code pénal du royaume, promulgué en 1817 et encore aujourd'hui en vigueur, porte que les juifs qui garderaient des chrétiens chez eux pour le service domestique, sauf les cas admis par la loi, même indépendamment de toute idée de conversion, seront punis d'une amende de 20 francs pour chaque journée d'infraction. En cas de récidive, outre l'amende, une peine d'emprisonnement de cinq semaines à trois mois. L'art. 194 ajoute: « Si même dans le cas où ils seraient autorisés à garder des chrétiens pour leurs

services, les juifs gardaient des personnes de sexe feminin appartenant à la religion chrétienne dans la même maison qu'ils habitent, ils seront punis d'une amende de 400 à 800 francs, l'amende devant augmenter de moitié à chaque récidive. »

Enfin, pour la conversion d'un chrétien, de quelque rite que ce soit, l'art. 195 prononce la perte des droits civils, la déportation en Siberie, avec coups de verges et envoi dans les compagnies disciplinaires.

C'est contre cette odieuse législation, maintenant les juifs à l'état de parias, que protestent les évêques catholiques. Le lieutenant de l'empereur ou le gouvernement n'a pas voulu recevoir leur mémoire; mais la démarche même des prélats est un témoignage solennel d'union et de fraternité. Lorsque les idées de liberté sont dans touts les cœurs, les idées de liberté marchent conjointement.

Enfin, n'oublions pas, comme dernier signe de sagesse et de force, la lutte légale substituée aux tentatives violentes, les manifestations en plein soleil au lieu des conjurations secrètes, et le défi fait aux canons non plus avec des bras armés, mais avec des poitrines nues.

Sans doute, avec ces calmes préméditations dans le sacrifice, trop de victimes succombent; mais, ainsi que l'a dit un savant universitaire: « Les sabres s'ébrèchent à frapper des femmes et des enfants... » Les nobles causes par une inexplicable loi, veulent des martyrs innocents..... Que reste maintenant à faire au peuple polonais?... Nous lui recomandons, non la résignation stupide qui s'endort et pardonne, *comme cela conseillent beaucoup*, mais la patience vigilante qui attend l'occasion!!

ELIAS REGNAULT.
(*La Presse*, 30 octobre 1861 —, Paris).

Voici comment les mêmes Russes s'expriment à l'égard de la Pologne. Il a paru dans le 2e numéro du journal russe, qui se publia à St-Pétersbourg sans l'autorisation de la censure, sous le nom de *Welikorousse*, un article très remarquable, dont sa traduction textuelle, je la prends dans l'*Opinion Nationale* (de Paris) du 1er novembre 1861:

Les Russes partisans du régime constitutionnel doivent exiger l'affranchissement de la Pologne sans condition. L'expérience nous a prouvé encore récemment, que notre pouvoir dans ce pays ne peut être maintenu que par la force des armes. Aussi longtemps que, dans une partie de l'empire, règne sur une nation civilisée le système de despotisme militaire, le gouvernement ne peut l'abandonner dans d'autres parties de la Russie.

Nous rappellerons à cette occasion les paroles de Chatam, prononcées au moment de l'insurrection des colonies américaines: « Si le gouvernement anglais, disait-il, soumet l'Amérique au des- « potisme, par cela même l'Angleterre sera obligée de s'y sou- « mettre. » C' est ainsi que l'intérêt de la liberté russe exige la liberté de la Pologne; d'ailleurs le sentiment de notre patrie et l'intérêt de nos finances l'exigent aussi.

Le pouvoir que nous exerçons en Pologne a pour base unique la violation des conditions sous lesquelles le royaume de Pologne a été uni à la Russie dans le Congrès de Vienne. À cette époque, nous prîmes l'engagement d'assurer l'indépendance parfaite de l'administration polonaise, de lui donner une constitution et une armée nationale; cependant nous avons manqué à notre parole, et aux yeux de l'Europe nous sommes des trompeurs.

Pour gouverner la Pologne, nous sommes forcés d'y maintenir une armée supplémentaire de 200,000 hommes, de dépenser annuellement cent soixante millions de francs de notre propre argent, outre celui que nous tirons de la Pologne. Nos finances ne s'amélioreront pas, aussi longtemps que nous gaspillerons ainsi nos ressources.

Des centaines de milliers de femmes. de vieillards et d'enfants se trouvent sans moyens d'existence, puisque nous menons vers l'Occident des pères de famille gagnant leur vie par le travail, dans le but de maintenir la Pologne dans un esclavage ruineux pour nous. Les Polonais ne se laisseront calmer que par leur complète indépendance. Il nous faut quitter la Pologne, pour nous sauver nous-mêmes de la destruction.

Si nous le faisons volontairement, les Polonais nous estimeront comme des hommes sensés et il nous respecteront comme des honnêtes gens ; si, au contraire, nous ne le faisons pas, les Polonais s'émanciperont bientôt eux-mêmes, car ils n'attendent que la première occasion favorable pour se lever jusqu'au dernier homme. Nous ne pourrons plus aujourd'hui les vaincre comme du temps de Paskiewitz, car aujourd'hui, en Pologne, il n'y a plus cette discorde qui nous a valu nos anciens triomphes malheureux.

Les patriotes polonais ont consenti à se dépouiller d'une partie de leurs terres pour en doter ses paysans, malgré les efforts de notre gouvernement pour semer la discorde entre ces deux classes de la société.

Les paysans de ce pays le savent bien et ils deviennent de plus en plus patriotes ; cela nous empêchera de dompter l'insurrection. Pour nous Russes, il s'agit de savoir si nous devons attendre jusqu'à ce que nous soyons ignominieusement expulsés de la Pologne, qui s'étant elle même émancipée, sera notre ennemie; ou si nous devons être assez sages pour renoncer volontairement à un pouvoir ruineux et faire des Polonais des fidèles amis de la Russie?..... (1)

(1) Dans les derniers jours des nouvelles, arrivées de S. Pétersbourg, disent que M. Mikailoff, professour de l'Universit dans cette ville, a été condamné aux travaux forcés dans les minières de Sybérie, comme l'un des principaux rédacteurs du journal *Welikorousse*. De cela se voit quelles sont les tendances du gouvernement russe... (L'Auteur.)

DES VÉRITABLES MOTIFS DE L'ÉTAT DE SIÉGE EN POLOGNE.

Depuis plus d'un mois, le royaume de Pologne est en état de siége. Une pareille mesure a toujours un grand retentissement. Cette fois, la déclaration d'état de siége a été presqu'immédiatement suivie de scènes qui ont excité au plus haut degré l'attention de l'Europe.

Nous avons fait preuve d'impartialité en publiant, à côté des récits dus à nos correspondances, la relation officielle de ce qui s'est passé à Varsovie dans la journée du 15 et dans la nuit du 15 au 16 octobre. Nos lecteurs ont pu comparer et juger. Nous ne voulons pas revenir en ce moment sur ce sujet; qu'il nous suffise de faire remarquer que les journaux les plus dévoués à la Russie n'out pas cru pouvoir accepter la version officielle (parceque tout ce qui est émané du pouvoir en Russie dans les circonstances semblables, est mensonge), comme l'expression complète et sincère de la vérité. Tous ont fait leurs réserves. Les nôtres n'ont pas besoin d'être renouvelées. Oublions donc, pour un moment, ces conséquences immédiates de l'état de siége ponr rechercher les causes, jusqu'ici trop négligées, qui ont déterminé le gouvernement russe à recourir à cette mesure.

On a dit, que cette résolution extrême avait été motivée par les manifestations qui, depuis quelques temps, se sont produites presque simultanément dans toutes les parties de l'ancienne Pologne. Il est nécessaire de faire remarquer d'abord, que ces démonstrations out toujours eu lieu sans armes, qu'elles n'ont jamais été accompagnées de violences ni de menaces, et qu'à part une ou deux circonstances, une partie du peuple s'est laissé entraîner par les provocations et l'exemple de quelques hommes sortis on ne sait d'où, elles ont

toujours été sans danger pour la sécurité des biens et des personnes. Mais les faits prouvent surabondamment que là n'est pas le véritable motif de la mise en état de siége.

Depuis six mois, c'est-à-dire, depuis la dissolution, au mois d'avril dernier, de la Société Agronomique, l'autorité russe a-t-elle eu besoin de l'état de siége pour couvrir le pays de troupes; pour pénétrer à toute heure dans le domicile des citoyens; pour arrêter, emprisonner, déporter qui on *a voulu;* pour établir partout le régime de la loi martiale?... En avait-on eu besoin, au mois d'août, pour commettre à Mlawa les profanations qui se sont renouvelées, le 15 octobre, à Varsovie?...

Il était d'autant moins nécessaire de recourir, *pour le royaume,* à une pareille mesure, que les *ukases de* 1833, toujours en vigueur, ne sont autre chose, peut-être seulement sous un autre nom, que l'état de siége permanent. Ils autorisent la concentration de tous les pouvoirs dans les mains de l'autorité militaire; ils permettent au lieutenant de l'empereur de suspendre l'ordre des juridictions et de substituer, par sa seule décision, aux tribunaux ordinaires, des commissions militaires qu'il compose à son gré. Une nouvelle mise en état de siége était donc parfaitement inutile; elle n'a rien ajouté aux pouvoirs dont l'administration n'a pas cessé d'être armée depuis bientôt trente ans.

Mais alors pourquoi la déclaration de l'état de siége au mois d'octobre? Quels en peuvent être le but et la portée?... A quoi bon, dans un pays déjà placé depuis trente ans hors la loi, ce nouveau deploiement d'arbitraire, ces nouvelles menaces? Tout cela n'a eu qu'un but: neutraliser violemment, et d'une manière générale, l'effet des concessions promises au mois de mars, et tardivement octroyées par les ukases du mois de juin; empêcher enfin la réunion des conseils nationaux élus en vertu d'un acte de la souveraineté impériale.

Les promesses du mois de mars étaient à peine échappées à la générosité de l'empereur, que déjà on cherchait autour de lui les rendre vaines et à en paralyser les effets. On avait, en dernier ressort, compté que les élections serviraient ces projets; on espérait qu'elles seraient accompagnées de desordres, que les choix s'arrêteraient sur des hommes violents, ou exaltés, peut-être même sur

des exilés. Or, les elections se sont accomplies, au contraire, dans le plus grand ordre; les choix se sont portés sur des hommes modérés, qui n'ont cessé de recommander le calme, la soumission, et d'en donner l'exemple. Ce n'est pas tout: les listes des nouveaux élus sont devenues le gage éclatant de l'union qui existe aujourd'hui entre toutes classes de la population et de l'oubli d'anciennes divisions. On a vu figurer ensemble sur les listes des prêtres catholiques et des israélites, des ouvriers, des commerçants, des propriétaires.

En même temps cette union, qui seule suffira (1), s'il le faut, au salut de la Pologne, se révélait par d'autres signes non moins évidens. Le conseil d'État, où quelques-uns des meilleurs citoyens étaient entrés par dévoûment, malgré son origine et son organisation toute impériale, recevait, dès ses premières séances une pétition revêtue d'innombrables signatures et demandant pour les juifs l'admission à la juissance des tous les droits civils. Aux funérailles de l'archevêque, on voyait plus de 2000 paysans (juifs, protestants — en multitude), venus à Varsovie pour rendre hommage à la mémoire d'un prélat vénéré, se mêler aux propriétaires, répondre à leur accueil par des témoignages de confiance et de sympathie, et proclamer bien haut leur résolution de rester fidèles à ce que, dans leur langage pittoresque, ils appellent l'union du frère cadet et du frère aîné.

Les anciennes divisions, les entrainements d'un peuple essentiellement brave et belliqueux pouvaient seuls permettre à la Russie de perpetuer son *œuvre d'oppression et de réaliser cette pensée que son ambition poursuit: l'absorption complète et la transformation en province russe de tout ce qui porte encore le nom de Pologne.* Fidèles à leur programme d'union, de modération persistente et d'ordre, les Polonais ne peuvent que ruiner les espérances et les prétentions de la Russie. Comprend-t-on maintenant pourquoi une nouvelle

(1) L'union de toutes les classes de la société à Varsovie doit servir d'un grand exemple aux dissensions qui jusqu'aujourd'hui existent dans l'émigration polonaise; la fraction démocratique, et le parti conservateur des traditions aristocratiques doivent s'unir; autrement leurs chefs, ne sachant s'entre-concilier, doivent être répudiés par la nation. (AUTEUR).

déclaration d'état de siége est venue s'ajouter surabondemment aux ukases qui régissent le royaume? Il fallait empêcher cette union de se manifester dans les nouveaux conseils; il fallait rompre le lien qui la consacrait officiellement et la faisait entrer d'une manière régulière dans le domaine de l'action commune. Peut-être encore a-t-on pensé que par un dernier effort, par une véritable déclaration de guerre, *on réussirait à faire sortir* le peuple polonais des voies pacifiques, dans lesquelles il se maintient, depuis bientôt un an, avec tant d'héroïsme.

Voilà, nous n'en saurions douter, les vraies causes de la dernière mise en état de siége de la Pologne. Les nouveaux conseils étaient élus; les choix étaient inattaquables; il allait devenir indispensable d'accepter la libre discussion des vœux et des intérêts du pays. On a mieux aimé se rejeter en arrière par un acte qui, sous le vain prétexte d'une mesure défensive, n'est qu'un défi jeté tout à la fois à la nation polonaise et à l'opinion de l'Europe.

Les Polonais ont su résister à cette provocation nouvelle, à ce suprême abus de force; nous les en félicitons. Leur courage ne saurait grandir dans de nouvelles luttes. Qui pourrait mettre en doute la bravoure d'un peuple associé depuis soixante ans à tant de pages glorieuses de notre propre histoire, et qui ne se souvient des batailles sanglantes de Grochow et d'Ostrolenka? C'est par la modération, par la persévérance, par la force même de leur droit et l'héroïsme de sacrifice que les Polonais gagneront leur dernière victoire et assureront plus sûrement le triomphe de leur cause.

C'est à l'honneur de cette cause qu'il importait que fût connue la vérité sur les dernières mesures, prises par le Cabinet de St-Pétersbourg. Elles ne sauraient trouver l'Europe indifférente, puisqu'elles perpétuent et aggravent la violation des traités qui garantissaient à la Pologne, sous l'empire des czars, la vie et les institutions nationales que, depuis plus de trente années, elle s'efforce de reconquérir.

(*La Patrie* de Paris, 24 novembre 1861).

L'événement auquel on s'attendait depuis quelque temps déjà à Varsovie est annoncé aujourd'hui par une dépêche de St-Pétersbourg. M. Wielopolski a donné sa démission, qui a été acceptée par l'empereur. Le fait peut n'être pas éxact. En tout cas, il est vraisemblable et qu'il soit arrivé il y a quinze jours, ou qu'il doive s'accomplir le mois prochain. Le marquis Wielopolski n'en saura pas moins désormais à quoi s'en tenir sur la possibilité de ces transactions, sur le sérieux de cette politique de fusion. dont il désirait être l'expression vivante auprès de ses compatriotes, et qu'il a espéré de faire adopter par le Czar ou par ses conseillers. L'insuccès de ses efforts, le mépris qu'on a fait de ses idées, le discrédit où lui-même n'a pas tardé à tomber dès qu'il a été à même de présenter à St-Pétersbourg ses plans d'administration et de gouvernement politique, tout doit lui prouver que le cabinet russe n'a pas changé en ce qui concerne la Pologne, et qu'il (M. le Marquis!) s'est fait à cet égard la plus singulière illusion.

L. Esparbié.

(*La Patrie*, 30 novembre 1861.)

Moi, l'auteur du travail, que je présente au lecteur, j'ai travaillé sur le champ moral presque vingt années pour le bien de la Russie. J'ai rencontré de la part du gouvernement la plus noire ingratitude, de la part du peuple beaucoup de sympathie... Cela me donne le droit de parler avec une telle autorité, avec laquelle je présente ma conviction en ce qui

regarde la Pologne, la Russie et l'Allemagne: point de transactions entre les parties litigantes!!! M. Wielopolski s'est convaincu très-tard... et pourtant, prêtant la main à la dissolution de la *Société Agricole* en Pologne, il a commis un crime... Que la nation puisse le lui pardonner...

Ces quatre extraits prouvent que j'ai eu raison d'entreprendre la réfutation des sentences de M. Proudhon: ils me donnent indirectement un appui bien précieux; ils seront mes meilleurs avocats devant l'opinion publique.

H. G. L.

LA VÉRITÉ

SUR

LES LETTRES DE M. J. PROUDHON

LA VÉRITÉ

SUR

LES LETTRES DE M. J. PROUDHON

Dites-donc : le soleil est-il roud
ou quadrangulaire ?

...... V.

Je commence mon travail par les paroles qu'un patriote publia en 1859 dans une des Revues parisiennes. Il disait : « La nation polonaise ne peut et ne doit renoncer à ses droits de l'indépendance, à son autonomie politique, et, quoique elle est demembrée, quoique ses révolutions principales, ses insurrections partielles, ses manifestations populaires ou dyplomatiques, en commençant depuis 1772 jusqu'aujourd'hui, n'étaient couronnées de succès, néanmoins cette nation doit se preparer à reparaître de nouveau sur l'horizon politique de l'Europe.

« Il ne faut pas que les Polonais se découragent

parce qu'autrefois leurs efforts de recouvrer l'indépendance de leur patrie furent réprimés. Des soulevements non-réussis ne signifient la perte de la partie pour toute la nation ; au contraire : autant que les revers se succèdent en Pologne, detruisant les actions patriotiques ou les sociétés politiques partielles, au dépens des victimes individuelles, lésées en biens materiels et moraux, ou même au prix de sang et de la vie, autant toute la nation gagne renouvelant, refondant pour ainsi dire sa vie politique dans le même sang, et s'avoisinant de plus en plus à l'indépendance desirée et revendiquée, l'obtiendra à la fin. Personne ne peut nier la vitalité d'une telle nation, qui prouve par les faits qu'elle existe ; or elle existera comme groupe politique, quoiqu'elle était anéantie comme telle...

Après chaque défaite les Polonais doivent se dire : soulevons-nous! en en exécutant par les faits. Soulevons-nous toujours, et ne nous effrayons point par les vaines raisons d'user les forces de la nation ! Ces forces, à l'instar de celles d'un être organique qui passe sa vie dans une inamovibilité, se paraliseraient, et par cela même seraient pour jamais perdues... Si la nation polonaise, avant de se réveiller de son sommeil létargique, dans lequel elle est tombée par la perfidie, par les intrigues et par l'influence de la force brutale de ses trois voisines — elle attendait du dehors quelque secours matériel — oh !. elle s'avilira jusqu'à tel point, qu'à la fin elle s'habituera à porter docilement son collier de misère politique... Malheur à la Pologne, si ses enfants ne démontreront ouvertement leur aversion pour ce collier, et ne tâcheront jour et nuit

de travailler pour rompre les liens par lesquels leurs vainqueurs veulent les attirer dans les nouveaux guets-apens politiques ! Malheur à la Pologne si ses fils, sentant que leurs gouvernants — envahisseurs de leur patrie — ont un peu relâché ce collier de rigueurs qui régissent leur pays, se croiront satisfaits par une *fata morgana* des institutions politiques, dressée par les imposteurs couronnés, et se laisseront duper par des nouvelles astuces ! Malheur ! trois fois malheur ! si les Polonais attendront les années infinies sans rien entreprendre pour réhabiliter les droits de leur patrie !!!.. Alors, mais seulement alors, la Pologne tombera dans le doute de ses propres forces, dans l'indifférence apathique, dans ce marasme politique, qui s'appelle *la mort de la nation*, et alors s'accomplirait *son suicide politique*... »

Grâce à la persévérance du patriotisme des Polonais — toujours combattants contre l'absolutisme, personnifié dans les monarques de Russie, d'Autriche et de Prusse, spoliateurs de la nation polonaise, de son indépendance, de son autonomie et de ses lois constitutionnelles — auxquelles aujourd'hui retourne presque toute l'Europe civilisée, — cette même Europe commence prendre de l'intérêt dans la situation malheureuse du peuple qui était si utile pour elle aux temps des Jagellon, des Sobieski...

Les efforts des Polonais dans leurs manifestations politiques sont secondés par tous les publicistes, hommes de cœur ; mais il se trouva un *savant*, qui ferme ses yeux pour ne pas voir les haillons de misère dans la vie politique des Polonais ; qui bouche ses oreilles pour n'entendre les voix d'une nation qui invoque la raison et la justice, qui pro-

teste et demontre qu'elle peut, qu'elle veut vivre indépendamment et constitutionnellement organisé; et ce *savant*, — toujours un grand savant — c'est M. J. Proudhon. D'où lui viennent de telles idées?... Si je n'avais pas lu et relu ses lettres du 6 et 16 septembre imprimées dans *La Presse* de Paris, du 12 et du 23 du même mois, je ne pouvais croire qu'il ait pu arriver à tel point d'injustice dans son raisonnement; je croyais ces lettres pleines de rhétorique et de sophisme, apocryphes, pour nuire à l'autorité gagnée par cet écrivain ; mais trouvant ces lettres jugées sévèrement par le *même* journal qui les a publiées, je suis chagriné que M. Proudhon a choisi le rôle que le lecteur de mon travail lui désignera spontanément : je me présente — comme avocat-partie — de cet appel à la raison de l'opinion publique, à la justice des peuples civilisés qui savent défendre les faibles (1854, 1855, 1859) : qu'elles prononcent leur jugement!

I.

Et tu, Brute, contra me?....
Paroles de J. César.

Fort de son autorité et de son talent, M. Proudhon veut être l'avocat des trois scélérats qui ont écartelé la Pologne. Cependant, il a reconnu que ce partage était *un crime.* Or, point de crime sans scélérat, et leur véritable nom ne doit choquer personne. M. Proudhon, si conséquent avec ses principes en ce qui regarde la religion, comédie inventée, dit-il, pour tromper le genre humain et pour mieux l'avilir; lui, si véridique, si invincible en tout ce qui concerne l'économie politique, les droits de l'homme; lui, qui se pose en champion de la paix, du *statu quo* européen, à quel prix veut-il atteindre son but? Au prix de la vie de toute une nation qui revendique énergiquement et avec ténacité ses droits politiques, sociaux, son indépendance, son autonomie, sa liberté, trésors ravis par trois envahisseurs. Grande est l'autorité de M. Proudhon; pourtant moi, admirateur de ces vérités dont sa plume a doté l'humanité, je suis, touchant son jugement sur les affaires de Pologne, son adversaire amical, qui, réfutant ses idées, veut aider leur auteur à quitter la fausse route dans laquelle il est entré.

Beaucoup de personnes, avant la lecture de la lettre savante du 6 septembre, n'ont pu admettre que la vie de la nation polonaise soit éteinte; pourtant lui-même, plein de verve, se charge de démontrer cette mort politique par les paroles sentencieuses, par lesquelles il commence sa lettre. Voici ces paroles : « S'il est vrai que le partage de la Pologne fût, de la part de Cathérine, de Fréderic et de Marie-Thérèse *un crime*, il ne l'est pas moins qu'il fût ainsi, de la part des Polonais, le résultat d'un suicide. » Il est regrettable de voir un publiciste de la force de M. Proudhon tomber, en ce qui regarde la Pologne, dans la même erreur que M. Lamartine, disant que « l'Italie est la terre des morts »... Il me sera facile de prouver à M. Proudhon que la Pologne n'a pu se suicider, mais qu'elle a été suffoquée par les efforts inouïs de ses bourreaux. Les fers, les cachots, les chaînes traînées jusqu'en Sibérie ne leur ont pas suffi. Les potences et les échafauds, rouges du plus illustre sang polonais, les champs de bataille jonchés de cadavres de la nation polonaise, n'ont pu cependant jusqu'aujourd'hui l'anéantir, et si terrible que soit la main de fer sous laquelle sont courbés les Polonais, la lutte n'est pas encore terminée...

Non ! la nation polonaise ne s'est pas suicidée! Devant le monde entier, elle vit, mais terrassée par trois oppresseurs representés par plusieurs millions de baïonnettes, quelques cent-mille chevaux et quelques milliers de bouches à feu; mais qu'est ce que tout cela devant le patriote polonais?... Il protestera par les faits, par les paroles, contre toutes les assertions qui prétendent que le partage de sa patrie a été le résultat du suicide politique de ses aïeux; et moi je

proteste solennellement contre l'avis de M. Proudhon, si précieux pour les diplomates russes et allemands, et je demande la parole devant la tribune loyale de l'opinion publique pour démontrer l'erreur du célèbre SAVANT.

Avant de démontrer cette vérité, que le peuple polonais vit encore et qu'il ne cessera de donner des signes de vie politique, je rappellerai les paroles de M. Elias Regnault, dans *la Presse* du 12 septembre: « Nous ne voulons pas, dit-il, plus que M. Proudhon, « du sentimentalisme et nous ne prétendons nous at- « tacher qu'aux faits. Or les faits historiques démen- « tent l'accusation (par M. Proudhon) des Polonais, « de suicide. En effet, même après 1772, les Polonais « reconnaissant déjà les vices d'une Constitution qui « donnait carrière aux désordres, travaillèrent de « tous leurs efforts à en corriger les abus, et malgré « les intrigues de Repnin, l'agent moscovite, ils y « réussirent en votant la Constitution du 3 mai 1791, « pleine de sages réformes, et apportant toutes les « promesses d'une régénération; mais les Russes qui « trouvaient que le peuple mort se portait trop bien, « firent entrer leurs troupes sur le territoire encore « mal affermi, et la Prusse, qui s'était rendue garante « de la Constitution, joignit ses troupes à celles des « Russes. Ce second crime était si patent, que l'Au- « triche refusa d'en être complice, et il faut assuré- « ment qu'une cause soit bien mauvaise pour effrayer « la conscience de l'Autriche » (la conscience de l'Autriche, elle était involontaire!) « Et en effet », (à en croire les récits des historiens russes, autrichiens et prussiens), « le premier partage s'était fait sous « le prétexte de mettre fin aux désordres en Pologne,

« le second se fit effrontement pour empêcher l'éta-
« blissement de l'ordre, le troisième s'accomplit à
« la sourdine au milieu des immenses commotions
« de la République française. »

Dans sa lettre du 6 septembre, 1re partie, M. Proudhon avoue qu'il n'est pas assez au courant des mystères de la diplomatie à l'époque de ce partage, qui fit beaucoup crier, etc. etc. Je lui dirai que la Pologne a voulu suivre l'exemple de la France en se donnant la Constitution de 1791, elle a fait en 1794 un suprême effort pour se débarasser d'entraves avec lesquelles ses perfides voisines voulaient la suffoquer. La Pologne en 1794 et en 1831 a succombé dans une lutte inégale; mais elle avait arrêté deux fois les hordes moscovites, promptes à se joindre aux phalanges prussiennes et autrichiennes pour se ruer sur la France... En 1830, l'organisation politique de la France a pû être changée, et son sol n'a pas été foulé par les étrangers comme en 1814.... Napoléon I n'a pas été prévoyant: s'il avait, profitant de ses victoires, rétabli la Pologne des Jagellons, il aurait évité 1812 et ce qui suivit... Il aurait eu à son côté une nation alliée, reconnaissante, et un fort point d'appui dans l'Orient de l'Europe... Voilà ce que M. Proudhon devait savoir, lui défenseur des grands principes de la Révolution française, défenseur de la Démocratie et de la Justice. Oh! il sait bien cependant que dans le siècle passé, le principe de la non-intervention n'était pas appliqué si strictement comme actuellement, il était même inconnu... Aussi aujourd'hui voyons-nous l'Italie, *après la modeste, mais incompréhensible pour le plus grand nombre, et jusqu'à présent incomprise paix de Villafranca*,

ratifiée par le traite de Zurich, s'organiser et se reconstruire sous tous les rapports, grâce à l'influence de ce principe de non-intervention et de l'alliance anglo-française...

II.

Pour mieux combattre les arguments de M. Proudhon, je compare hardiment la Pologne du siècle passé à un homme déjà bien affaibli par des maladies intérieures, qui, sur le point de se guérir de tous ses maux, est assailli par trois voisins, se disant parents et amis qui le mettent dans un état pire. La nature a donné deux bras à l'homme, qui à la rigueur peut se défendre de deux ennemis; mais au milieu de la lutte arrive un troisième adversaire portant au malheureux des coups mortels. Cet homme, fût-il géant, doit être vaincu... Telle est la Pologne, telles sont ses luttes, avant et depuis 1772. M. Proudhon daignera-t-il le comprendre?... On dit, et je le vois bien, qu'il n'y a rien de si facile à donner que les conseils, mais il y a conseils et conseils. Dans sa lettre du 6 septembre, M. Proudhon en offre aux Polonais des paniers pleins. Pour le remercier je lui offre une telle hypothèse. Si les Français, ou pour mieux dire, leur gouvernement, voulaient réformer la Constitution qui les régit, et doter le pays de nouvelles lois, ou de dispositions, qui contrarieraient les vues des ambitieux voisins, et si la guerre venait, pour ce motif, à éclater entre la France d'une

part, et une coalition belge-allemande-espagnole de l'autre, que dirait M. Proudhon, si la fortune n'était pas favorable aux Français; si leur sol était partagé entre les envahisseurs; et si les coutumes des Français, leurs lois, leur Constitution, leurs propriétés, etc. étaient détruits par les vainqueurs?... Selon M. Proudhon, les Français n'auraient pas le droit de revendiquer même moralement et par la voie de la presse et des tribunes libérales, ni faire matériellement des efforts pour recouvrer le sol qu'occupaient leurs ancêtres, comme, selon lui, les Polonais ne peuvent déjà pretendre au même droit pour recouvrer leur indépendance incontestée et incontestable, leur Constitution de 1791, ni leurs biens ravagés, parce que notre *savant* dit que ce sont des *riens* en comparaison de cet état, de ce bien-être qu'il promet à toute l'humanité dans sa République Universelle....

Que dirait M. Proudhon si un publiciste polonais, après le démembrement supposé de la France, conseillait aux Français de se tenir tranquilles, et de travailler seulement pour rapprocher le jour de l'avènement d'une telle République, les harangant par un beau discours:... « Le rétablissement de votre « *nationalité* dans le sens actuellement attaché à ce « mot, en dehors du cours naturel des choses, du droit « mieux compris de la guerre et de la teneur des « traités, est une *impossibilité* à la fois matérielle et « morale (!!!), parce que l'Europe rétrograde en laissant se consommer le partage de la France, et plus « tard, en le ratifiant, a contracté, *ipso facto*, l'obligation envers les Français, de leur obtenir et d'assurer toutes les garanties qui résultent pour les

« vaincus en général, du droit de conquête. »

En vain le même publiciste crierait à tue-tête, que les Français spoliés de tous leurs droits et propriétés, loin d'être recevables dans leurs prétentions nationalistes (parce qu'autrefois les Bourguignons, les Bretons, les Provençaux, les Normands, les Lorrains, etc. composèrent les états autonomes), sont à tous les points répréhensibles. Qu'ils agissent contre les intérêts européens et contre eux-mêmes (*sic!*), lorsqu'ils affichent avec éclat leur antipathie pour le peuple allemand (composé de Teutons, Saxons, Bavarois, Styriens, Tyroliens, Slaves, Tsêques, Hongrois, Polonais, Croats, Serbes, Italiens, Roumains, etc.), tandis qu'il leur serait si facile de s'entendre avec le parti liberal allemand (1)... Peut-être, ce publiciste engagerait-il les braves Français à poursuivre, de concert avec les Allemands, les réformes dont ils ont tous respectivement besoin?

Et puis, c'est toujours le publiciste polonais qui parlerait, lorsque les Français entraveraient dans les Chambres belges le développement des libertés, affectant de dire, que ce qui se passe en Belgique ne les regarde pas, attendu qu'ils ne sont pas Belges, mais Français; et lorsqu'enfin, dans la querelle hypothétique entre l'Espagne et le Portugal, ils (Français) prendraient parti pour les Portugais, et chercheraient, dans la dissolution d'un autre Etat, la restauration du leur... osera-t-on dire qu'ils agis-

(1) Voir la 2e appendice. A mon avis ce parti est d'un libéralisme très-suspect, qui n'existe que dans les chansons des bourches (étudiants), mais nulle autre part, de même que l'unité allemande, chantée déjà, par Schiller, premier unitaire.

saient contre les intérêts européens et contre eux-mêmes; ou assimilera-t-on un tel publiciste à l'archevêque de Tolède, dont parle Gil-Blas; mais dans ce cas à qui serait dévolu le rôle de son trop naïf secrétaire?... Maintenant il me reste à demander aux Français, si mon hypothèse est rationnelle ou non?...

En attendant, je continue la réfutation des sophismes politiques de M. Proudhon, qui dans la IIe partie de sa lettre s'exprime ainsi:

« A l'inflexible loi d'absorption des États, les uns « par les autres, on oppose le principe de *nationalité*. « On soutient qu'une nation ne saurait jamais périr, « que, si déchue qu'elle soit, elle peut toujours se « relever, et que tout démembrement viole le droit « naturel et le droit des gens. »

Après un tel axiome, M. Proudhon s'écrie, et à juste titre: « Expliquons-nous! En ce qui concerne « les races, les personnes, les institutions, les cultes, « les langues, le travail, la propriété, les nations « sont inviolables. Le droit est absolu. Toute extermination est un crime, que je n'ai prétendu nulle « part justifier. Le droit de la force que j'affirme et « j'entreprends de justifier, ne va jusque là. Devant « ces choses, la guerre est incompétente, et l'homme « d'Etat, même dans le cas de l'incorporation la « mieux justifiée, doit s'abstenir d'y porter la main. « Mais en tant que la nationalité est prise pour le « groupe politique, c'est autre chose. Le principe de « nationalité ne peut pas, en toute circonstance et « quand même, être respecté. Il est subordonné à un « principe supérieur, au principe de l'humanité, « c'est-à-dire, à la civilisation, lequel recommande

« tantôt, que deux ou plusieurs états se fondent en un « seul, tantôt, que d'un seul on en fasse deux ou plu« sieurs, le tout en vue de satisfaire à des conditions « d'équilibre et de sûreté générale. »

Tout homme qui connaît l'histoire de la Pologne, mais l'histoire impartiale et non celle, écrite par ordre des tzars ou autres usurpateurs, est convaincu que les conditions, posées par M. Proudhon, pour maintenir l'équilibre européen et la sûreté générale en Europe, existaient parfaitement avant le démembrement de la Pologne. Peu d'immixtion de la Russie dans les affaires d'Europe et les actes généreux de Ladislas IV et de Sobieski, démontrent que ni l'équilibre, ni la sûreté générale de l'Europe n'ont jamais été troublés par les Polonais.

M. Proudhon emploie les grands mots : *Le principe supérieur, principe de l'humanité*, c'est-à-dire de la civilisation. Or, ou il ne connaît pas l'histoire de Pologne, ou il ne la connait qu'écrite par une plume ennemie des Polonais. Peut-être voit-il le passé du peuple polonais, comme une nation, à travers le prisme de Voltaire, ce grand penseur qui, disons-le franchement, fut choqué des défauts de l'aristocratie polonaise, mais sur le jugement duquel eurent une grande influence les amitiés de Frédéric, les présents de Catherine et les prévenances de Joseph, fils de Marie-Thérèse. L'amour-propre du philosophe gagna quelque chose, sa fortune aussi (le château de Ferney), aux critiques et aux satires du François Arouet contre les Polonais du XVIIIme siècle. Le défenseur de Calas ne trouva pas une ode pour les Polonais, dont la poitrine servait de rempart à l'Europe contre la barbarie, toujours prête à l'en-

vahir. Qui oserait dire le contraire? Qui oserait dire qu'ils s'immisçaient dans les affaires de l'Europe occidentale, méridionale ou centrale ? Ils étaient parfois invoqués comme des arbitres de paix, mais jamais le clairon polonais n'a sonné en Europe le pillage, la désolation, la dévastation. Pour mieux dire, l'Europe, sous l'égide de la Pologne forte, s'est civilisée, débattant ses intérêts domestiques selon ses propres volontés ; par conséquent il ne semble pas que les Polonais aient été tellement insupportables, que même leur nom doive être rayé de la carte d'Europe.

En ce qui regarde le principe suprême de haute civilisation qui doit conduire à la République universelle, M. Proudhon, pour arriver à ce but compte pour quelque chose les Polonais, mais seulement ceux qui voudraient se confondre avec les Russes. Il ne veut plus des Polonais de Gallicie et de Posen. Dans sa République Universelle, il dresse une table près de laquelle il range quelques grandes nationalités civilisées, sans mentionner leur nom, mais il n'est pas difficile de reconnaître parmi elles la nationalité russe.

Depuis quand M. Proudhon connait-il cette nationalité, sa civilisation, son histoire, sa littérature? Je la connais depuis longtemps, et c'est pour cela que je n'y trouve pas de mérites assez grands pour la rendre supérieure à la nationalité polonaise. Pour lui, l'amalgame des peuples qui constituent l'empire russe (1), dont la population arrive à 71 millions d'habitants, représente une grande nationalité. Un

(1) Voir la 3e appendice.

pareil raisonnement serait tout au plus pardonnable dans la bouche d'un bureaucrate moscovite, mais jamais dans celle de M. Proudhon. Pour moi, après beaucoup de recherches sur le lieu, cet amalgame ne constitue ni une grande, ni une remarquable nationalité. Je sais, que dans cette agglomération de peuples, un quart à peine parle la même langue ; sa littérature, son histoire datent d'hier ; sa civilisation n'a pas fait de grands progres, comme cela se voit par les procédés du gouvernement dirigeant cette nationalité : les belles-lettres et la poësie, voilà ce qui fleurit en Russie. Les autres trois quarts de la prétendue nationalité russe sont héterogènes, trompés ou conquis ; quelle est leur littérature, leurs traditions écrites, leur avenir ? Ils pleurent leur passé et maudissent le présent... Tels sont les Cosaques de l'Ukraïne, de Tchernomorié et en partie du Don ; tels sont les peuplades finnoises ; tels sont les Tatars de Kasan, d'Astrakan, et tels furent enfin les Tatars de Crimée, avant leur émigration en masse et spontanée accomplie l'an passé ; tels sont toutes les peuplades du Caucase et de la Sybérie...

A une semblable *nationalité russe*, M. Prondhon réserve tous les honneurs et prodigue tout son encens, bien qu'elle s'affuble des vêtements d'autrui, et parce qu'elle est fortement organisée, et parce que de loin, elle brille d'un éclat fictif improvisé de larmes des oppressés ; parce qu'elle a des diplomates, des églises multipliées, un souverain prodiguant ses libéralités à ceux dont le talent voile les baïonnettes et les knouts sur lesquels s'appùie le tzar moscovite. Je ne veux certes pas ranger M. Proudhon parmi les défenseurs de la nationalité russe, mais s'il ne re-

vient pas sur ses pas pour reconnaître les droits des Polonais à l'autonomie, à l'indépendance et à la liberté, je me verrai forcé avec chagrin de le mettre au nombre de ces avocats du vieux principe de légitimité russe; des églises orthodoxes et de toutes ces belles choses, que lui-même a autrefois condamné. Il oublie que la nationalité polonaise se base sur la civilisation, qui ne dit pas, comme les écrivains russes, en prose et en vers, que l'Occident pourri n'a rien à offrir à la jeune et fraîche Russie... La littérature polonaise a elle aussi quelque mérite depuis le seizième siècle ; ses parchemins historiques ne renferment ni des parjures, ni des avilissements semblables à ceux qui ont eu lieu dans l'histoire du tzarat moscovite, plus tard baptisé du nom d'empire russe...

Il est vrai que les Polonais ont été grandement coupables de ne pas suivre le conseil de Sigismond Auguste à son lit de mort, et qu'ils ont tenu avec trop de soumission le rosaire catholique romain, au lieu de saisir le sabre; mais M. Proudhon fera bien de se désillusionner, de bien comprendre le libéralisme des tzars, qui jètent la poudre d'or aux yeux du peuple, pour l'empêcher de voir le knout et la baïonnette, cachées sous la Bible. Je me prononce autant contre le rosaire, que contre tous les accessoires du trône et de la sacristie orthodoxes russes, et je dis : Vive la royauté constitutionnelle ! vive la fraternité des nations ! vive la liberté et l'égalité des droits!!! Je fais remarquer à M. Proudhon : 1° l'humanité avance, donnant de plus en plus, à chacun, le droit à la justice ; 2° les Polonais infortunés ne sont pas privés de ce droit, et enfin, 3° l'opinion publique honnête pourrait bien se prononcer contre M. Prou-

dhon, en disant que les beaux jours de sa gloire et de sa valeur de logique s'en vont, si les tzars sont défendus par lui.

Mais, objectera-t-on, les Polonais persécutèrent les Cosaques, leurs braves gardiens du Sud-Est, les Polonais traitaient mal les Israélites !...

La réponse à cette double accusation est facile, et je la donne en peu de mots, en ce qui concerne les derniers.

Déjà en 1791 les Polonais ont compris ces fautes, et ils les auraient corrigées, si la force brutale n'était pas venue détruire leur Constitution, alors proclamée par la Grande Diète, et non par quelque chancellerie impériale, eut-elle été aulique ou de la IIde Section... Et s'il y a eu au XVII siècle quelques affaires de famille entre les Polonais et les Russiens (Cosaques), elles n'entravaient ni la civilisation, ni la politique, ni le commerce d'Europe. Ces querelles se seraient vidées tranquillement, si le haut clergé catholique et russe et les Allemands n'étaient venus jeter de l'huile sur le feu. Secondés par ces derniers les Moscovites; après s'être parés autrefois du nom de Grands-Russes (1), ont dupé les Russiens en les nommant les Petits-Russes; dupent tout le monde, et s'acheminent constamment au but de la politique apprise des héritiers de Constantin, des lieutenants de Tamerlan, au but plus clairement dessiné dans le testament de leur premier empereur Pierre, surnommé le Grand, — oui, le grand scélérat — qui, pour la réussite de sa politique, n'a pas hésité a faire étrangler son fils premier-né... (2).

(1) Voir la 3e appendice.

(2) En 1858 a paru en Russie un article dans une des Revues

Mais ce qui est fait, est fait!... Ce n'est pas le moment de relever le voile qui couvre le passé de Russie : c'est accidentellement que, poussé par M. Proudhon, j'y avais touché, et c'est pourquoi je ne me lamente, ni je ne désespère du sort de la Pologne, ni de celui de la Russie...

Pour que la Pologne soit fortement rétablie de manière à repousser les agressions des Mongolo-Moscovites, il faut deux choses : 1° *que le peuple polonais sache être libre, et n'appartenir qu'à lui-même*, et 2° *que l'Europe libérale seconde indirectement la résurrection des Polonais*... L'une de ces conditions n'est rien sans l'autre : et si l'opinion publique se prononce pour M. Proudhon et contre les publicistes, champions de la cause polonaise, espérons alors que la génération à venir sera gouvernée par la bonne volonté des tzars promulguée dans les benins ukases, émanés de ce gouvernement, qu'aujourd'hui déjà M. Proudhon nomme paternel, à l'instar des écrivains semi-officiels russes, gouvernement, qui se distingue par ses actes tant à Varsovie, qu'ailleurs (1).

périodiques mensuelles, où l'auteur, les documents en main, a prouvé cette vertu d'Etat dans le fondateur de l'empire russe.

(1) Qui ne connaît les dispositions barbaro-grotesques de ces satrapes qui ont gouverné a Varsovie, ou qui gouvernent dans toutes les provinces polonaises? Il faut s'étonner qu'il y ait des gens assez obstinées, qui se croyent aptes à régir la malheureuse Pologne: l'exemple de Gortschakoff, de Wielopolski, de Gerstenzweig n'a pas pu les persuader que toutes les mésures seront inutiles, à l'exception de la séparation, dans toute la force de ce mot.

III.

Maintenant, que M. Proudhon me permette de lui adresser quelques questions. Qu'est ce que ce principe supérieur, principe de l'humanité qui laisse non-seulement absorber, mais même écarteler la plus précieuse propriété d'une honnête et paisible nation, c'est à dire, son indépendance, qui seule peut lui garantir, comme groupe politique, l'inviolabilité des personnes, d'institutions, de propriétés, et la liberté des cultes, de la langue et du travail ? Sur tous ces points, les nations, selon M. Proudhon, doivent être inviolables, pourquoi donc en excluer la Pologne ?

Qu'il visite une fois, une seule fois, les provinces qui jadis formaient la République de Pologne, et connaissant l'idiome de ses habitants, mêlé avec eux, qu'il entende et comprenne bien les doléances du bas peuple, sur le sort qui lui est fait, tandis qu'on dénationalise sa patrie par tous les moyens possibles. Voyez, par exemple, ce qui se passe dans le Grand-Duché de Posen. L'art. 1er de l'acte final du traité de Vienne (1) dit que la nationalité polonaise

(1) Tous parlent de ces traités mesquins, — il faut donc les mentionner; mais à la fin quand arrivera cette heure de félicité des peuples que ces traités seront tout à fait annulés ? !

sera maintenue dans tous ses droits, etc. etc. Or, quels furent les actes du gouvernement prussien? En moins d'un demi-siècle, presque la moitié de la population est devenue allemande pur-sang, avec toutes les institutions libérales, sans lesquelles l'autre moitié vegète; mais dites en face du monde où sont disparus les aborigènes qui ont occupé les terrains qu'engraissent les nouveaux venus, terrains qui ont été le berceau de la Pologne?

On objectera: les Polonais ne savent pas défendre leur langue maternelle, ils se laissent facilement germaniser.... Qu'on visite donc les provinces qui composent la monarchie prussienne, on rencontrera en beaucoup de contrées quelques chaumières, bien pauvres, dont les hôtes parlent une langue étrangère à l'allemande, l'idiôme polonais. On dira, ce sont des colons nouveaux venus, mais d'où? Peut-être de la Posnanie allemande, dont les habitants jurent qu'ils sont aborigènes! Voici un des griefs des députés polonais, qui aux parlements de Francfort et de Berlin, protestaient et demandaient que l'équité et la justice fussent égales, tant sur les rives de l'Eyder, que sur celles de la Vistule ou de l'Oder. Si M. Proudhon, avant d'anathématiser les Polonais (courbés par la force brutale, la perfidie et la trahison sous le scêptre du monarque prussien), apprenait la langue des paysans polonais, et s'il voyageait depuis l'Oder jusqu'au Dnieper, depuis la Baltique jusqu'aux Karpathes, il recueillerait quelques notions, utiles aux Polonais, aux Européens et à lui-même.

Après cette visite à la Posnanie allemande et polonaise, qu'il aille en Gallicie, si bien travaillée en 1846 par les agents de Metternich. Là, il se convaincra

que les Antrichiens sont plus équitables que les Prussiens, et qu'ils traitent les Galliciens avec la même baguette que les Vénitiens, les Hongrois, les Croates, les Transylvaniens, etc.

Pour remercier les Hapsbourg qui en 1846 ont fait écraser par leurs agents les patriotes polonais, les complices de Berlin et de Pétersbourg ont donné à celui de Vienne en pâture la république de Cracovie... *La providence* a béni cet acte de haute convenance entre les trois protecteurs de cette république: l'incendie éclaté en février 1847 dans le château autrefois royal, en signe de cette bénédiction, a détruit bien des souvenirs chers aux Polonais. Oh! cette bonne *providence!* Elle a oublié que, ce qui meurt pour la nation en réalité revivra dans le chant..... Cela prouve que la providence allemande-russe, *providence des bureaucrates*, peut se tromper elle aussi...

En Gallicie, M. Proudhon pourrait voir l'influence jésuitique sur l'instruction et la morale du peuple de toutes les classes: les pauvres sont abrutis, les riches démoralisés, afin de les ramener et les conduire plus facilement au niveau de nullité et d'obéissance passive.... Mais M. Proudhon se contente de peu. L'Autriche, à ses yeux, est déjà purifiée, régénérée, par cette ombre de constitutionnalisme qu'elle affiche pour allécher les races hétérogènes.... Ces races sont liées par les baïonnettes en un faisceau qui s'appelle empire autrichien, qui a feint de changer la caserne en Parlement, et qui, loup vorace, qu'il est, endossa une peau de mouton pour mieux réussir dans ses machinations.... La *fata morgana politique*, qui se présente à Vienne, pour moi ne signifie rien autre chose, qu'une supercherie pour

tromper l'Europe libérale, en octroyant des soi-disants libertés; tromper les capitalistes crédules, afin d'obtenir d'eux quelque nouvel emprunt, voté par la majorité des membres du Reichsrath; enfin éviter par ce moyen une banquêroute financière et pouvoir alors renouveler la lutte en Italie contre la France....

De Gallicie, peut-être, M. Proudhon daignera-t-il faire une promenade non à Varsovie, ni aux grands centres de population polonaise, mais dans les provinces, parmi les simples campagnards. Là, s'il veut observer l'état des choses, comprendre les paroles entrecoupées, les chants à mi-voix, et gagner la confiance de ces pauvres villageois, il apprendra que — pour guérir la douleur de ces braves gens, de la perte de leur patrie — il existe deux remèdes, dont l'un est — de les seconder à recouvrer l'indépendance de leur patrie, qui vit dans leur cœur par l'influence des mots sacrés, que garde tout polonais: « *La Pologne n'est pas encore perdue, tant que nous vivons...* » L'autre remède est plus simple et plus expéditif: passer outre, décapiter, pendre — enfants, vieillards, hommes et femmes. Oui, les femmes aussi! parce que la femme polonaise, sauf de rares exceptions, est une bonne patriote: il semble que le tzar applique rigoreusement ce remède-là...

M. Proudhon a proposé à l'opinion publique de se prononcer pour les vues de M. Regnault ou pour les siennes, qu'il étale devant la Pologne dans sa lettre du 6 septembre. Je l'imite en demandant à cette même opinion de se prononcer pour l'un des remèdes ci-dessus mentionnés, pour finir, une fois pour toutes, cette question polonaise!

Là où le simple campagnard vous dit avec assurance, que

« Jak swiat stoi swiatem
Nigdy Mazurowi Moskal nie byl bratem...»

(depuis que le monde existe, jamais un moscovite n'a pu être le frère d'un mazovien)

là, point de demi-mesure!... Mais, observera M. Proudhon, d'autres sentiments vivifient les Russiens (Cosaques, dont la tactique moscovite appelle Petits-Russes); peut-être dira-t-il, qu'en Lithuanie, les Russes-Moscovites sont vus d'un bon œil...

A cela je reponds brièvement: dans ces provinces, le nom de *Moscal*... est synonime de l'expression de reproche, dont je ne retrouve l'équivalant en français: le peuple des goubernies habitées par les Cosaques, les Polonais et les Russes-Blancs emploit ce nom comme une parole finale pour exprimer un mépris, un dédain du plus haut degré....

Engagez après cela les Polonais à se donner au gouvernement russe, mais ce sera perdre inutilement son temps et prêcher dans le désert. Le peuple n'a pas de velléités de domination, ni d'idées sociales, quand il pense et parle ainsi: c'est qu'il veut s'appartenir, être gouverné par ses lois et parler sa langue.

Je ne veux pas enregistrer ici tous les griefs des Polonais contre les gouvernements russe et allemands, qui, par les actes arbitraires de leurs sbires, ont violé les propriétés particulières, les institutions, le culte, la langue, la Constitution, en un mot, ont renversé l'existence de la nation. Et pourtant, il serait bon d'imprimer tout cela en lettres de feu devant

M. Proudhon, pour qu'il comprenne toute l'injustice qu'il a commise envers les Polonais, en disant que la séparation entre les oppresseurs et opprimés est impossible. Il s'oublie lui-même, se faisant le parjure de la liberté, qui partout est la plus grande félicité de l'homme ! La séparation entre la Pologne et la Russie est impossible, mais pour qui? Peut-être pour les Russes-Moscovites, parce qu'ils seraient refoulés en Asie... Or, ils se cramponnent énergiquement à la Pologne, oubliant qu'aujourd'hui les chemins de fer, les télégraphes, relient les nations les plus éloignées, et les unissant économiquement, permettent de les diviser politiquement pour le bien-être de ces nations et de l'humanité, dont la devise consiste en ce trois paroles sacrées et simples: « Liberté, Egalité, Fraternité », paroles, qui ne sont pas étrangères à la doctrine de M. Proudhon.

Peut-être cette séparation est aussi impossible pour les gouvernements prussien et autrichien?... Cela se conçoit; mais dans ce cas je ne trouve pas de différence entre ces deux gouvernements et ces malfaiteurs, qui, profitant de la faiblesse du pouvoir des juges d'autrefois, ne veulent pas même entendre parler de la restitution des propriétés spoliées à leur victime... Pourtant aujourd'hui *d'autres principes*, *d'autres droits* commencent à avoir la force obligatoire; espérons donc que même *les juges d'aujourd'hui se montreront à la hauteur de leur mission...*

IV.

Dans sa première lettre M. Proudhon est incomparable quand il dit: le rétablissement de la Pologne serait la même affaire que le rétablissement de l'autonomie de la Lorraine, du Comtat Venaissen et d'autres provinces, qui composent la France actuelle; mais l'auteur oublie, ou il ne veut pas dire, que ces provinces ont été intégralement absorbées par la France, et que l'absorption n'est pas le démembrement. Peut-être, les Polonais cesseraient-ils de se plaindre, si toutes les portions de leur patrie, aujourd'hui partagées entre les trois potentats voisins, appartenaient à un seul d'entr'eux — quel qu'il soit; alors, mais seulement alors, la comparaison de M. Proudhon serait juste, autrement, ni les Polonais, ni les honnêtes gens ne donneront guère d'importance aux assertions du SAVANT définissant l'existence ou la mort d'une nation...

Mais il y a un passage dans la lettre de 6 septembre, où l'auteur fait une chûte malheureuse lorsqu'il dit que si les rivalités des puissances, et le fracas de toutes les révolutions qui ont eu lieu depuis 1772, n'avaient réchauffé les cendres de la Pologne, elles seraient déjà tout-à-fait refrodies. Ainsi, pour lui, la vitalité de la force patriotique n'existe pas dans le sein

de la nation polonaise!... Ce que j'avais dit jusqu'à présent prouve le contraire, et je rappelle à tout le monde, que même après 400 ans d'esclavage la nation grecque est ressuscitée... Cet exemple prouve que la nation, qui a eu son passé glorieux et des traditions pleines de civilisation, ne meurt pas, à moins qu'elle ne soit pas démembrée... Mais l'auteur de cette lettre ne permet pas aux Polonais le droit à l'indépendance, aux publicistes le droit d'émettre leur avis au sujet des possessions volontairement unies autrefois à la Pologne des Piast et des Jagellon.... et, sans vouloir aller au fond des choses, il soutient que les échos de toutes les révolutions retentissant sur le sol Polonais, ont produit des démonstrations plutôt fictives que réelles...

Je réponds, que M. Proudhon a tort; car, s'il a compté toutes les victimes du patriotisme polonais depuis 1772 jusqu'à nos jours, et si le nouveau droit social, le suffrage universel était appliqué en Pologne, ils édifieraient sur ce sujet l'auteur de ladite lettre. Voilà ma réponse à un tel jugement émis par l'auteur du *Speculateur*....

Je ne veux pas réfuter ces parties de sa lettre, où il se présente comme un vrai Savant.... Je n'ai pas l'habitude de m'occuper des discussions presqu'inutiles.... M. E. Régnault, dans ses rapides observations dans *La Presse* du 12 septembre, dit très-justement: « la discussion, des mots: modification et abrogation (du traité de Vienne) ne doit pas être aujourd'hui renouvelée: les traités de 1815 sont déchirés et tombent en lambeaux, mais la valeur de ce mot — modification — comprend d'une autre manière le roi de Hollande en ce qui regarde la Belgi-

que, que M. Proudhon... » Puis, notre SAVANT, incorrigible, n'admet d'autre principe pour l'équilibre européen, que ce qui dérive des traités de 1815...

Il ne veut rien savoir de ce nouveau principe équitable qui a donné de si beaux résultats en France et en Italie, *le principe de la volonté du peuple, basé sur le droit humain.* Qu'un légitimiste et un sanfédiste adorent un autre droit, nommé divin, qui perd de plus en plus sa valeur, c'est compréhensible; mais que M. Proudhon rompe une lance pour ce droit divin, c'est à dire, pour les traités de 1815, proclamant que c'est le pacte qui a consacré l'équilibre, qui conserve la paix européenne, et que hors ce traité, il n'y a pas d'autres lois en Europe, c'est trop fort!...

Où peut après cela s'arrêter M. Proudhon?... Je le laisse courir sa bannière de rhétorique à la main, et je passe à la Vme partie de sa lettre. Dans cette partie il traite ironiquement les moyens de restauration de la Pologne et demande plus qu'ironiquement: « quelles seront les frontières des Polonais indépendants et unis? »

A mon avis, il y a bien des moyens de rebâtir la Pologne partagée. Cet acte de justice est non-seulement possible, mais plus que nécessaire pour l'équilibre européen, pour la sûreté générale; pourtant la discussion de ces moyens est inopportune... Mais ces moyens ne sont pas aussi impraticables que le pense M. Proudhon, et atteindre ce but, ce serait même régénérer la Russie semi-barbare, ce serait la civiliser. Je suis tellement persuadé de l'efficacité de ces moyens que même j'ajoute, qu'en vertu de *cette politique panacée,* l'Autriche cessera de peser sur les

races slave, magyare, polonaise, roumaine, italienne, etc.; la Confédération Germanique pourra devenir bientôt transformée en un grand empire des Germains, ou, si on préfère, des Allemands (1).

Pour obtenir ces résultats, il y a évidemment des conditions dont la première serait de *seconder l'Italie dans son unification définitive et dans son organisation intérieure...*

Toutes les combinaisons jusqu'aujourd'hui proposées quelque fois, pour restaurer la Pologne aux dépens des autres, sont déraisonnables... En ce qui regarde les frontières de la Pologne reconstituée, elles doivent être telles que l'equilibre européen n'en soit pas affecté, et que la sûreté générale des peuples puisse être créée et garantie... *Ces frontières doivent, non-seulement être celles que la nature du sol polonais et son histoire ont tracées sur la Carte d'Europe, mais encore celles que la raison et la justice de la politique d'aujourd'hui doivent faire prévaloir sur les subterfuges et la partialité, sur l'imprévoyance et l'indolence de la politique d'autrefois...*

Dans la VIe partie de sa lettre M. Proudhon reproche à M. Régnault d'avoir compromis la cause dont il s'était fait le champion, conseillant aux Polonais: Patience, Persévérance, Espérance... Le reproche ne m'arrête pas: pour moi la cause des opprimés est au-dessus de tout, et je ferai mon devoir jusqu'au bout, défendant cette cause bonne et juste, la soutenant contre tous, même contre M. Prou-

(1) Voir la 2e et 3e Appendices.

dhon, qui de reste facilite parfois ma tâche. Par exemple, il demande aujourd'hui seulement... si le gouvernement russe est à la hauteur de sa mission en Pologne ? (1) C'est par trop naïf... Il n'a, s'il veut connaître le gouvernement russe, qu'à lire les ouvrages russes publiées a Londres, ou celui de M. de Custine, ou qu'il prenne « *La Vérité sur la Russie,* » édité à Paris en 1860, par un russe, et qui plus est, par le *Prince russe* Pierre Dolgoroukoff, descendant de Rurick. Dans ce recueil de documents réels et non apocryphes, il trouvera un saisissant tableau des actes ignominieux du gouvernement moscovite de St-Pétersbourg, non seulement en Pologne, mais en Russie même... Je ne suppose point que M. Proudhon, avant d'écrire ses deux lettres sur les affaires de Pologne, ait lu « *La Vérité sur la Russie* »; s'il l'a lu, il doit comprendre que ce gouvernement inepte à gérer les affaires du domaine héréditaire ou du domaine acquis depuis longtemps, ne peut changer et devenir moins barbare pour gouverner les provinces dernièrement ravies; et qu'il est hors de saison d'engager les Polonais à rester tranquilles sous cette administration *paternelle*; et de leur conseiller de joindre leurs efforts à ceux du parti libéral en Russie, pour être trop facilement trahis et traînés en Siberie, à Kamtchatka, etc., lieux où le gouvernement russe, le tzar en tête, cache les perturbateurs politiques qui ressemblent beaucoup à M. Proudhon, non à celui de 1861, mais à celui de 1848, 1849 et d'autres dates...

(1) Voir la 1e et 3e Appendice.

M. Proudhon me surprend vraiment, quand il propose, seulement aujourd'hui, de faire une *enquête* pour savoir si les tzars ont observé le respect des personnes et des propriétés, l'égalité devant la loi et devant l'impôt, la participation aux emplois, la liberté des cultes, la conservation de la langue et des coutumes, etc., et qu'ensuite viendra la *réclamation*.... Si par cela il entend une enquête pareille à celle qui a eu lieu en Turquie par l'entremise de la Russie (1860), à la bonne heure! Que l'Europe libérale formule sa proposition; mais depuis 1772, d'autres enquêtes et réclamations ont été faites à plusieurs reprises, et il est grandement temps d'ouvrir les *Assises Européennes*, car ces enquêtes ont démontré d'une manière surabondante que les vainqueurs de la Pologne, méconnaissant le droit de la guerre, ont confondu la tyrannie avec la conquête. Après une enquête sérieuse et définitive, tout le monde se convaincra que le régime turc est préférable au systéme des potentats qui composent la Sainte-Alliance, parce que tuant le corps d'un peuple, le Turc laisse vivre l'âme de ceux qu'il a conquis, c'est-à-dire leur nationalité...

Par exemple, qui ne connaît les tristes episodes de l'histoire de Pologne, aprés 1831, et jusqu'aujourd'hui? Ils sont résumés en peu de lignes dans une brochure récemment publiée à Turin (*Les Israélites devant la loi*, ou Situation politique et sociale des Israélites d'autrefois et d'aujourd'hui en Europe, et particulièrement en Pologne et en Russie). On y lit (pag. 31):

« Mais venu 1831, le cataclysme politique ruina « tout de nouveau dans ce pays... Ce que n'osérent

« pas faire les Jésuites en deux cents ans, osèrent
« l'accomplir les Moscovites en quelques mois.

« Instituts, Académies, Facultés, Colléges, Gym-
« nases, Licées, Écoles, Pensions, tout fut supprimé
« pour Catholiques, pour Protestants et pour Israé-
« lites: les professeurs emprisonnés ou exilés; les
« musées, bibliothèques, galéries et archives trans-
« portés à Pétersbourg et mutilés en route.:.. La
« civilisation et l'instruction furent proscrites offi-
« ciellement en Pologne, et le règne des vices, de
« la débauche, de la corruption, de la barbarie, in-
« auguré et propagé solennellement pour tout le
« monde!!!..»

Et cela est incontestable. A l'œuvre donc, M. Proudhon! Demandons sincèrement *l'enquête* sur les affaires de la Pologne et même de la Russie: ce serait plus humain que conseiller aux Polonais de cesser d'exposer les malheurs de leur pays...

Tout publiciste, homme de cœur sait depuis longtemps quelles garanties, quels droits furent promis aux Polonais par cette *mesquine charte*, qu'on nomme traité de Vienne, et comment elle a été observée. Mais M. Proudhon, la tête plongée dans les idées véritablement humaines, mais encore inappliquables, que même en Pologne on ne les repousse pas absolument, quand elles peuvent y pénétrer, il démontre par ses raisonnements, qu'il ne peut ou même ne veut pas comprendre *l'alpha* des affaires intérieurs de la Pologne. Il croit à la lettre les journaux voués aux absolutistes et les documents qu'ils fabriquent; il porte des jugements à l'instar de Philippe de Macédoine, et imite ce diplomat qui a dit,

et ces écrivains qui ont répété que « *l'Italie n'était qu'une expression géographique...* »

M. Proudhon d'un ton doctoral prononce carrément que la séparation des portions de la Pologne ravies par Cathérine, Frédéric et Marie Thérèse est aujourd'hui impossible pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, bien plus encore, impossible pour l'Europe, et il promet, mais seulement aux Polonais *transubstanciés* en Russie, la conquête de toute la Russie et de la Sibérie même, à la condition qu'ils se tiendront dans la voie légale. Mais en Russie quelle est cette voie légale?... Avilissement moral — abjurer sa nationalité, servir ses dominateurs, lécher les mains qui, en caressant, chargent de chaînes dorées, etc.; voilà l'avenir des Polonais renégats de leur nationalité, voilà *la voie légale* en Russie; mais quel avenir est réservé aux Polonais des deux autres fractions, et quelle recompense mettra-t-on à leur *transubstantiation* politique: peut être pour les uns, la conquête de Spandau, pour les autres de Spielberg, ou quelques autres minières de ce genre?... La Prusse et l'Autriche en fourmillent...

Non! M. Proudhon, les Polonais ne peuvent être de votre avis, et je souhaite que les malheureux orphelins politiques considèrent vos dernières lettres comme nulles et non-avenues... La magnanimité est une des vertus des Polonais: l'oubli des outrages les a distingué toujours...

V.

A différentes reprises, dans le cours de ma vie tant militaire que civile, j'avais énoncé quelques réflexions ayant rapport au sujet que je traite aujourd'hui. D'abord en 1837 (en manuscrit) je me suis occupé de l'idée d'amélioration de l'état des paysans internés sur les domaines de la Banque de Pologne... Ensuite, en 1847 (aussi en manuscrit), j'avais traité de la situation du soldat, de l'officier et de l'habitant de Caucase, cette riche contrée, appartenant en une grande partie à l'Asie et à l'Europe... Les forces productives de la Russie sont de nature à épouvanter le statistique le plus assidu, qui voudrait compulser et évaluer en chiffres cette immense richesse (1)... Et bien! Là, où au milieu de l'abondance des produits du sol, des milliers d'hommes mouraient quelque fois de faim; là, la situation du soldat, de l'officier et de l'habitant laisse bien à désirer... Enfin, une troisième fois (1857-8), je me

(1) Qui connaît les œuvres d'économie politique de Tengoborski, de Hakslhausen, de Biélomorski, de Wiernadski, et des autres économistes qui traitaient de cette matière, celui-là appréciera mon expression à propos de la richesse des forces productives en Russie.

suis servi de la presse pour exposer les moyens d'améliorer le sort des millions d'habitants de la même puissance par la construction des chemins de fer de Varsovie à Tiflis. Ces trois tentatives ont été nommés *Pia desideria*. Aujourd'hui je me vois consolé : M. Proudhon s'asseoit à mon côté, et en vrai humanitaire, déroule ainsi son programme :

« L'équilibre européen ébauché, le régime par-
« lementaire partout en vigueur, le problème éco-
« nomique se pose à son tour, ayant pour corollaire
« dans tous les grands Etats (et que sont devenus les
« petits?) le licenciement des armées, la décentrali-
« sation administrative, ce qui équivaut à peu de
« chose près à la Confédération des nationalités, à
« la République Universelle. Dans cet état de choses,
« la Pologne reparaît, autant du moins qu'une
« réapparition de cette nature est possible. Son
« peuple jouit des mêmes avantages que les peuples
« les plus libres, ses citoyens sont sur le même
« pied, vis-à-vis du tzar, devenu roi constitutionnel,
« que les Anglais... » De grâce! assez! C'est trop : et trop nuit!... Peut être l'humanité jouira-t-elle de ce bonheur, mais pour la Pologne il ne peut être réalisé: l'expérience acquise depuis 1815 jusqu'à 1830 a convaincu les Polonais de ce que pourrait être le tzar constitutionnel; un tel avenir est impossible pour la Pologne. Vouloir donner une seconde représentation d'une comédie sifflée à la première, n'est pas adroit: on mécontentera le public et on n'enrichira pas la direction...

Dans l'enivrement de son improvisation, M. Proudhon oublie de dire quelles seront ces bienheureuses nationalités qui *existeront* pour prendre

place au banquet social. Il est vrai qu'il mentionne la réapparition de la Pologne, mais avec une restriction... — Néanmoins cela ne regarde que seulement la Pologne sous la domination russe, et il ne parle point des deux autres fractions que possèdent les Autrichiens et les Prussiens: si elles eussent tellement perdu leur nationalité que M. Proudhon ne les retrouve plus, il est à craindre que la Pologne russe puisse sauver la sienne aussi, au milieu de l'élément moscovite, très-hardi dans tous ses empiétements (1). Les preuves abondent dans toute la Lithuanie, dans l'Ukraïne et partout... Les faits accomplis justifient mon assertion d'autant mieux, que l'auteur ne désignant aucune époque pour l'inauguration de la République Universelle, laisse à mon pessimisme, pleine et entière liberté pour prétendre que les générations futures seraient seules appellées à en jouir, mais dans une époque très-éloignée de la notre.

A mon avis, avis de positiviste, nos yeux ne verront ni cette vie constitutionnelle à la Proudhon dans la Pologne, ni cette République Universelle, parceque le knout et le bâton, ou, pour parler plus clairement, les scèptres absolus ne peuvent souffrir les républiques, bien que, selon les traités, elles avaient le droit d'exister... Or, comme ces beaux insignes de l'absolutisme — le knout patriarcal en Russie, et en Autriche et en Prusse le bâton féodal, en roulés du simulacre de constitutionnalisme, régiront quelque temps encore tous les actes de ces gouvernements-caméléons, j'ai donc raison de dire à mon

(1) Voir la 3e appendice.

tour à M. Proudhon : Tous vos raisonnements sont *Pia desideria...*

Mais supposons un moment que les générations à venir jouiront de cette vie parlementaire, si séduisante, que décrit M. Proudhon, est-ce que, à cette époque, les traces de la nationalité polonaise existeront encore ? Non ! Les ennemis de cette nationalité travaillent de toutes parts et réunissent leurs forces pour appauvrir et démoraliser les Polonais par tous les moyens; pour les germaniser ou les russianiser plus facilement; donc, et dans ce cas un tel raisonnement est faux et tombe par soi-même.

Selon M. Proudhon, les Polonais gagneront immensément en se liant fraternellement avec les Russes Panslavistes-libres-penseurs. Sur ce premier point, je suis de son avis; mais pour y arriver il eut fallu que M. Proudhon prêchât le renversement du tzarisme, la division du tzarat, ainsi que le conseillent les écrivains russes, c'est-à-dire, la formation de quelques Etats autonomes, faisant la Confédération Slave. Si M. Proudhon imitait les patriotes russes, il eut évité le chagrin qui le ronge à l'avance, car ses péroraisons ne produisent et ne produiront aucun changement dans les sentiments des Polonais contre leurs dominateurs.

Selon moi, les Polonais agissent honnêtement et raisonnablement en continuant leur antagonisme contre les Allemands et les Russes, adulateurs du despotisme. Cet antagonisme doit être une lutte à mort, tant que la domination étrangère pèsera sur la terre polonaise; mais une fois cette domination repoussée, — n'importe comment, — et l'autonomie du pays des Polonais sera rétablie avec les fron-

tières, que les circonstances rendent indispensables, ils deviendront excellents voisins, parce que l'expérience acquise dans une école de malheurs et de privations fera de tous ces orphelins de bons citoyens. A cette école du malheur les Polonais ont appris à faire aux autres ce qu'ils vaudraient qu'on leur fit aussi; — à savoir s'aider sans demander le secours du ciel; et enfin, à faire ce qui doit être, en attendant qu'advienne que pourra....

De plus, dépouillant les vieux préjugés de leurs ancêtres, ils ont pu en apprécier les vertus, en reconnaissant leurs propres défauts. Aujourd'hui, tout le monde en Pologne comprend *qu'une Constitution sage et libérale ravivera leur patrie et sera le véritable* palladium *de leur indépendance politique. Liberté de conscience, de culte, d'enseignement* (1), *commerce libre et libre accès aux emplois à tout véritable talent, uni à la probité et au patriotisme* — telle serait le fond de cetteConstitution, basée sur le droit humain, emanée de la saine raison et sanctionnée par le trône héréditaire.

Quand en général on commence à s'intéresser aux affaires de Pologne, quand les Anglais même, nation honnête, mais froide et concentrée, — ont fait des discussions au Parlement, dans les clubs et dans la presse sur la question qui nous agite;

(1) L'enseignement doit être obligatoire pour tout le monde. Les précepteurs se trouvent en nombre suffisant en Pologne. Le programme pour un tel enseignement doit comprendre: lecture, écriture, éléments de calcul, un court abrégé des derniers siècles de l'histoire de Pologne et des droits fondamentaux, obligatoires pour tous. Les cours d'enseignement trois ans.

quand l'Angleterre peut-être entrevoit, que par le rétablissement de la Pologne, le libre commerce *pourra être mis* partout en pratique, et que son influence en Orient n'y perdrait pas un iota, mais au contraire y gagnerait beaucoup; le même moment M. Proudhon a choisi pour dissuader les Polonais d'avoir foi dans l'avenir! Eh bien! je dis, moi inconnu, que se laisser convaincre par ce Savant et par ceux qui prononcent *requiescat* à la Pologne, ce serait le jour du véritable suicide politique de la part des Polonais. Or, au nom du génie de la politique qui a dicté l'alliance anglo-française, il n'en doit être ainsi, pour la plus grande gloire de cette alliance bienfaisante!!!....

Pour mieux prouver mon désintéressement, moi je ne demande, quoique j'aurais le droit pour moi, aucune concession ou faveur pour les Polonais: je ne demande que justice. Mes vœux se bornent à souhaiter: 1° *que l'Italie devienne libre et indépendante des Alpes à l'Adriatique* (1); 2° *que la Confédération Germanique devienne l'empire des Allemands* (2); et 3° *que les habitans de l'empire russe se decident à devenir des citoyens libres* (3). Cela désigne suffisamment un honnête et impartial programme... Quand seulement le premier point de ce programme sera réalisé, les suivants et leurs corollaires satisferont les légitimes désirs des honnêtes gens...

Maintenant, quelques paroles encore à l'adresse de M. Proudhon. La fin de sa lettre du 6 septembre

(1) Voir la 4e Appendice.
(2) Voir la 2e Appendice.
(3) Voir la 3e Appendice.

est au-dessus de tout éloge par la sincérité des reproches, qu'il adresse à la démocratie française, qui, dit-il, se trompait, lorsqu'en 1830 elle applaudissait à l'insurrection de Varsovie, et harcelait le gouvernement de Louis-Philippe qui ne savait que répondre; et « *lorsqu'en mai 1848, elle fit cette déplorable manifestation qui décida de la perte du parti républicain.* »

Si ma mémoire ne me trompe pas, M. Proudhon fut un des importants personnages d'un parti et dans les Assemblées de ce temps-là, vaincus par la politique de Napoléon III. Oui, ce fut l'âge d'or pour M. Proudhon. Se rappelant ces beaux jours, les regrets lui font chercher des coupables qui directement ou indirectement l'en ont privé; il les a trouvés, et traduits à la barre de l'opinion publique; mais il oublie qu'il est homme, et que comme tel il peut se tromper...

Errare humanum est. En blâmant la sympathie de la démocratie française pour la cause polonaise, il blâme par cela même cette cause, mais comme il s'étend longuement, dans sa lettre, sur cet objet, que faire? Après lui avoir répondu tant bien que mal, je lui pardonne ce tort qu'il a fait à moi, son admirateur, à moi, soldat de la cause juste... oui! il faut lui pardonner, car les hommes, abstraitement pris, ne sont malheureusement pas irréprochables. Par exemple: les Polonais trop dociles instruments du papisme dans les exécrables mains des Jésuites, d'où dérivaient toutes les plaies, tous les malheurs de leur patrie. Par exemple: les Allemands-Prussiens défendant le principe de nationalité dans les Duchés Holstein, Lauenbourg ou Scleswig, et dénationalisant

5

le Grand-Duché de Posnanie. Par exemple: les Allemands-Autrichiens voulant dominer et germaniser toutes les races qui composent l'empire — amalgame, aujourd'hui constitutionnel... et demain ? une caserne militaire, comme hier, parce que, qui connaît l'Autriche, même avec sa Reichsrat d'aujourd'hui, sait que cette monarchie peut exister encore quelque temps dans le camp, mais point dans une Assemblée parlementaire. Par exemple: les Allemands-Russes cherchant à s'immiscer dans les affaires de l'Europe, au lieu de propager la civilisation dans l'extrême Orient, la civilisation européenne et non moscovite, qui a le lustre, les belles manières, en un mot l'extérieur de la vraie civilisation, mais qui n'en a pas le fond. Par exemple... par exemple... M. Proudhon lui-même n'est pas irréprochable, parce qu'en défendant la cause de la légalité instituée par la force brutale, base du droit divin, il accuse les Polonais d'inconséquence, quand ils combattent une telle legalité; parce qu'en les dissuadant de sortir de la voie légale, il admet seulement ce principe de l'équilibre européen, comme bonheur de l'Europe, qui est émané des traités de 1815; parcequ'à la fin il divinise par cela même la légitimité, battue en brèche sur plusieurs points du territoire européen par *les faits accomplis*, qui, présentant des lambeaux de ces mêmes traités, ne doivent pas mériter l'inimitié d'un SAVANT, véritable ami de l'humanité.

Il oublie qu'il existe une autre légalité, consacrée par le nouveau droit humain, issue du principe du suffrage universel, droit du peuple, qui depuis 1852 gouverne la France, lui donne de nouvelles forces matérielles, et lui a rendu sa force morale

et l'influence du prestige d'une nouvelle politique en augmentant sa gloire militaire. Il oublie que le nouveau principe aide l'Italie à se constituer en une nation forte, indépendante et libérale, sous l'égide de la non-intervention, un des corollaires de ce principe. Il oublie que le nouveau droit du peuple, comme un autre Hércule adolescent, commence ses exploits et chaque journée prouve qu'il devient plus robuste, plus résolu... Attendons donc la fin de la lutte, qu'il a entamée avec l'hydre de Lerne : l'heure des autres monstres viendra à son tour; or, n'anticipons pas sur notre jugement...

Je m'arrête, en demandant un peu de bienveillance de la part de M. Proudhon, pour les braves Polonais et pour le nouveau principe, sur le quel ils fondent toute leur espérance, parcequ'ils ne veulent être ni germanisés ni russianisés, mais dont l'unique désir est de *devenir citoyens dans leur pays natal; de voir rétablie l'autonomie de leur patrie indépendante et constitutionnelle, et avec ces frontières qui doivent être, non-seulement celles que la nature du sol polonais et son histoire ont tracées sur la carte d'Europe, mais encore celles que la raison et la justice de la politique d'aujourd'hui doivent faire prévaloir sur les subterfuges et la partialité, sur l'imprévoyance et l'indolence de la politique d'autrefois, savoir les frontières, nécessaires pour garantir l'equilibre et la sûreté générale en Europe.*

QUELQUES MOTS
à propos de la seconde lettre du 16 septembre de M. PROUDHON

La logique nous ordonne de ne pas tomber dans les mêmes errements où se sont fourvoyés nos prochains... Dans la seconde lettre M. Proudhon n'apprécie justement ni l'esprit des Polonais modernes, ni leurs gouvernements. Il dit que les Polonais du Grand-Duché de Posen jouissent des mêmes libertés politiques et sociales que les Allemands-Prussiens, et il se fait partisan de la majorité du Parlement de Berlin, qui tant des fois étouffait par *ses huées* toutes les motions et toutes les interpellances des députés polonais contre les empiétements et les injustices du gouvernement prussien envers les Polonais de toutes ses provinces....

Il voulait prouver à tout le monde qu'il faut louer toutes les dispositions du constitutionnalisme autrichien, parceque les Polonais sujets au scèptre des Hapsbourgs profitent de la même liberté et des mêmes droits que les naturels de l'Archiduché d'Autriche... (Les faits accomplis pendant les derniers mois de l'année passée, nous donnent raison sur les objections dirigées aux Polonais par M. Proudhon.

Enfin, en ce qui concerne les malheureuses provinces polonaises et lithuaniennes, qui sont si cruellement maltraitées par les sbires du tzar — dans ce

cas M. Proudhon parlait: pour le *duché du royaume de Varsovie* (?!?), il suffit d'invoquer les promesses des tzars depuis 1814 et l'appui moral de l'Europe...

Et en vertu de quoi les Polonais doivent se contenter de tout cela?... En vertu que lui, M. Proudhon, a eu le bon plaisir d'établir, que telles étaient les obligations de la conquête et les prescriptions du droit public européen !!!

Plus loin il suppose que les Polonais d'aujourd'hui demandent à l'Europe de faire la guerre à tout le monde pour rétablir la Pologne. Dans cette brochure, confutant point par point la première lettre de M. Proudhon, j'ai demontré que personne, parmi les Polonais rationnalistes, ne désire qu'on fasse pour cette raison la guerre européenne: les Polonais ont demandé et ils demandent de nouveau, pour qu'il soit rendu justice aussi à leur malheureuse patrie, et qu'on ne l'outrage pas, ni par les railleries, ni par des certains conseils... Qu'on continue faire son devoir *là, où l'on a commencé*, et la Pologne fera de son côté tout ce qui se demande d'une nation civilisée et expérimentée; qu'on persévère à suivre la voie tracée par les principes de 1789, et le rétablissement de la Pologne sera pour couronner les efforts des libéraux, plus qu'indispensable, non par les raisons qui semblent bonnes aux ultramontains, mais pour prévenir que l'Europe ne devienne *communiste à la cosaque...*

Si je ne connaissais M. Proudhon par ses chefs d'œuvre, mais seulement j'avais lu ses deux lettres sur la Pologne (des 6 et 16 septembre), je le prendrais pour un absolu, égal à quelques *Romanoff*, tant il s'efforce à défendre leurs intérêts, qu'à la fin il ose soutenir — *qu'une fois la force établie, son règne doit*

être perpétuel, et il ne faut pas entreprendre d'efforts pour l'abattre!..

Et comment les libéraux trouveront ce paradoxe de M. Proudhon, quand il met à la même ligne *le Sesostris et le Victor-Emmanuel, disant qu'il faudrait faire le procès à tous les conquérants, si on voulait la réhabilitation de la Pologne*, dont les limites naturelles, selon les connaissances ethnographico-géographiques de M. Proudhon *sont les deux rives de la Vistule.* » Comprenne qui pourra ce logogriphe; je me refuse d'entrer dans la discussion posée de telle manière; parce que destinant aux Polonais le droit sur le cours de toute la Vistule, M. Proudhon par cela même détruit tous les droits que lui même a dévolu aux Prussiens, Autrichiens et Moscovites sur le territoire polonais.

Fulminant contre la noblesse polonaise en général, M. Proudhon soutient qu'elle veut être caressée par les envahisseurs de sa patrie, et par cette raison il jette l'anathème contre toute la Pologne. Sur cela je dis que s'il se trouve quelques nobles polonais qui se décident aujourd'hui servir volontairement la Russie, la Prusse et l'Autriche, ce sont *des lâches traîtres:* ce sont des exceptions, qui existent dans tous les pays, mais qui dans les Polonais sont des crimes impardonnables, pour lesquels ils seront punis, s'ils persévereront dans leur aveuglement politique; pourtant la lâcheté de quelques individus corrompus, de la classe privilégiée, ne donne le droit, *à qui que ce soit*, à condamner toute la nation.

Nous vivons dans une époque où chaque jour on peut se convaincre de plus en plus que la justice doit établir l'égalité devant la loi pour tous. Aujourd'hui

même des nobles Polonais se convainquent qu'ils ne peuvent prétendre à jouir de ces prérogatives qu'ils avaient autrefois. Si récalcitrante, qu'elle était jadis, cette noblesse polonaise, en se retranchant derrière du rempart de tradition, elle est aujourd'hui en grande majorité persuadée de trois vérités: 1° *mieux vaut perdre ses prérogatives en les mettant toutes sur l'autel de la concorde nationale pour reconquérir l'indépendance de la patrie et d'être par elle bien récompensée,* que continuer à végéter dans les préjugés du passé; 2° *mieux vaut finir la dissension, la division avec le peuple pour augmenter les forces de toute la nation, qui veut vivre indépendante et rationnellement régie par sa propre Constitution,* que porter le joug de l'étranger; 3° *mieux vaut perdre des fatals priviléges regagnant la liberté, perdue par l'influence de ces mêmes priviléges,* que perdre *tout, jusqu'à son nom national,* sous la domination étrangère!!!

Mais demandera-t-on, quels sont les moyens pour que *le peuple polonais* puisse être sûr, que la noblesse *se dessaisira* de ses prérogatives *et voudra* LE *gagner* pour avoir les forces suffisantes à livrer *un combat à mort* aux ennemis de la patrie commune? Il existe beaucoup de moyens pour y arriver; mais le plus efficace et le plus simple, qui conduirait à ce but suprême, consiste dans la suivante proposition à la classe des propriétaires des biens immeubles en terres.

Rendre à la disposition du gouvernement issu de futur suffrage universel dans la Pologne rétablie, toutes les terres cultivables, pour les répartir en parties égales entre tous les citoyens du nouvel État, qui personnellement voudront s'occuper de l'agricul-

ture. Rendre aussi à la disposition de ce gouvernement toutes les forêts et toutes les prairies, les minières et les fabriques de tabacs, destinant les revenus nets provenants de toutes ces richesses nationales, à couvrir, d'ensemble avec les impôts, les nouvelles dépenses de l'État, causées par cette nouvelle mesure économique...

Pour que personne ne puisse être lesée dans ce nouvel arrangement, tous les actuels propriétaires-fonciers, d'après toute l'impartialité, en compensation de leurs biens qui auraient une valeur au-dessus de valeur de cette partie, par laquelle ils seraient dotés dans la répartition générale, obtiendraient *des bons* (des obligations) du Trésor national, hypothéqués sur tous les biens nationaux. Ces bons apporteraient 5 0/0 d'intérêt au porteur, et primitivement ils seraient inscrits dans *le Grand Livre des Dettes de l'État* aux noms des propriétaires, dont les biens immeubles seraient médiatisés, au prix moyen, correspondant aux revenus nets, perçus en proportion moyenne de trente dernières années.

Par une telle mesure tous les propriétaires actuels fonciers (en campagnes) seraient suffisamment récompensés, et pour un temps finirait le prolétariat forcé qui existe en Pologne. L'établissement de *la Commune rurale* sur les novelles bases, ne permettra pas que cette plaie sociale aurait lieu bientôt à se renouveler.

Tous les établissements d'industrie qui se trouvent actuellement sur le territoire en dehors des villes, resteraient intactes dans les mains de leurs propriétaires, arrangeant que les territoires occupés par ces établissements seraient compensés par ces lots

qui, en vertu de la répartition générale du territoire, écherraient aux propriétaires actuels. Dans le cas que ces territoires pourraient se présenter plus grands que les lots de terre nouvellement délimités, alors l'intérêt de l'excédant du prix de tels territoires serait par leurs propriétaires payé annuellement dans la proportion de 5 0/0 au profit du Trésor national jusqu'à l'amortisation de la dette foncière, destinée pour récompenser les propriétaires actuels.

Les maisons des propriétaires fonciers villageois, resteraient à eux avec ûn enclos des terrains, sur lesquels sont plantés des jardins (potager et fruitier) et sont établis les batiments économiques, appliquant seulement dans ce cas les mêmes conditions, qui sont mentionnées ci-dessus à propos des établissements d'industrie.

Tous les terrains, forêts, prairies, à l'exception des maisons et des jardins appartenants au clergé catholique ou schismatique, n'importe de quelle que ce soit nuance, c'est-à-dire claustrale ou non, seraient aussi médiatisés, et tout le personnel clérical, aurait une rente viagère modique, selon les grades ecclésiastiques actuellement occupés, à l'exception de ceux qui prévaudraient se séculariser: ceux-ci recevraient du gouvernement un emploi dans la branche de l'Instruction Publique, ou dans quelques autres branches du service public, auxquels ils voudraient se vouer, et en cas que quelques-uns d'eux voudraient même se marier, alors ils obtiendraient même une dotation à part....

Toute propriété en ville resterait intacte sûr les mêmes bases qui la regissent jusqu'aujourd'hui, en diminuant seulement l'impôt foncier payé par les

propriétaires indigents, et augmentant celui-ci que payent les riches propriétaires en proportion de leur fortune.

Le droit d'exploiter les eaux, c'est-à-dire le droit de pêcher dans les fleuves et lacs ou dans la mer, appartiendrait à tous ceux qui payeraient au Trésor national ou une somme conventionnelle chaque année, ou 1 0/0 de chaque pêche. Le droit de pêcher dans les eaux artificiellement contenues, c'est-à-dire dans les bassins ou étangs, appartiendrait aux propriétaires de ces eaux, qui payeraient aux Communes et au Trésor 1/2 0/0 du revenu net, apporté par cette industrie.

L'exploitation des mines serait accessible à tout le monde aux conditions préalablement conclues entre le Trésor et les exploiteurs.

L'exploitation des prairies et des forêts serait libre à ceux qui concluéraient des contrats avec le Trésor, selon les réciproques conditions, en vertu desquelles les premières doivent être même améliorées par l'exploitation rationnelle, et les seconds ne doivent être détruits, ni la contrée déboisée.

Voici les données générales d'un système qui ne léserait les intérêts de personne, et, une fois pour toujours, trancherait la question pendante entre les propriétaires des biens fonciers et les paysans corvéables ou censés. Avec ce système, sans aucun cataclysme social, finira toute l'animosité des seconds contre les premiers, toute l'arrogance et d'autrefois l'inhumanité des premiers envers les seconds.

Reste à observer, que si parmi les cultivateurs actuels des terres, quelqu'un ne voulût profiter de la partie qui lui écherrait de la répartition des terri-

toires cultivables, celui-ci serait en plein droit de vendre son lot à la Commune sans demander au Trésor aucune récompense ailleurs. Un tel individu serait obligé, avant de la vente, donner avis quel genre de vie il choisit, et où il a l'intention d'établir son domicile. La Commune serait libre de vendre à qui que ce soit les lots de terrains inoccupés, aux conditions à l'amiable.

Je retourne à présent à la continuation de ma réponse à la seconde lettre de M. Proudhon, pour dire seulement, que son langage est si grossier envers cette pauvre Pologne, qu'on peut dire même qu'il se fâche contre les fils de la terre de Kosciuszko, de Dombrowski... Mais, s'il se fâche, pour quelque raison que ce soit, il a tort, et se montre injuste envers l'actualité, par les défauts du passé des Polonais.

Attaquer la nation inoffensive dans les souvenirs et dans les droits les plus sacrés ne recommande personne, et encore moins un homme comme M. Proudhon; pour cela il faut être un prince allemand ou un bureaucrate mongolo-moscovite, ou à la fin un journaliste qui a vendu sa plume aux absolutistes.

Pour juger la démocratie allemande, française, italienne, polonaise, etc., il faut les connaître toutes à fond et sur le lieu. Je les ai vu, j'étais en rélation même avec la démocratie russe, et je peux sincèrement soutenir que toutes ces démocraties ont la même couleur partout. Elles fréquentent les églises à la manière de la noblesse polonaise; elles aiment aussi tout ce qui brille, qui fait de bruit et qui peut les agacer, de même que la noblesse polonaise; mais peut-être elles n'ont pas des marques de sa civilisation extérieure, ni de son instruction. Ici

je ne parle de la démocratie de Paris ou de quelqu'autre fraction démocratique d'autres grandes villes de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, etc., non; ici par la démocratie je suppose la classe moyenne et le bas peuple de ces pays-là: ceux-ci ont ses vertus et ses défauts de même que la noblesse polonaise.

Oh! si M. Proudhon connaissait les sentiments de la nouvelle Pologne, c'est-à-dire de la plupart de la jeunesse polonaise lettrée, qui nourrit même tant de vénération pour lui, il combattrait à outrance les préjugés de la vieille Pologne, mais il aiderait la contemporaine par toute l'autorité de son talent.

Sur cela je veux finir ma reponse envers M. Proudhon. Ne cessant d'apprécier dans ses Œuvres tout ce qui est beau, juste et utile, comme je prouverai cela dans ce même livre, je dis franchement que ce serait plus juste, si M. Proudhon apprenait aux Polonais les moyens de réconquérir leur indépendance. Il devrait leur dire: « quand un peuple est décidé à rompre les chaînes de tyrannie des despotes et combattre contre leurs troupes, devrait agir avec la ferme conviction de sa propre force, tenant toujours dans la vive mémoire les tentatives semblables des autres peuples, autrefois faites et couronnées de réussite. Même si les tentatives du peuple courageux n'obtenaient des résultats satisfaisants, les défaites ne devraient décourager les braves, mais ils doivent être prises comme des leçons pour éviter les erreurs passées, causes de ces défaites...

« Quand un peuple se souléve, cela doit être entrepris, non par une seule ville ou contrée, mais par tout le pays, et d'un coup à la fois, autrement

la répression partielle énervera les efforts des patriotes...

« Quand un peuple veut être libre, la classe élévée, éclairée et riche d'un tel peuple ne doit reculer devant aucun sacrifice en personnes et en biens; la classe moyenne doit y concourir par la parole et par les faits personnels; alors le bas peuple les imitera, et la victoire sera sûre.... L'UNION FAIT LA FORCE! Sans concorde entre les patriotes tous les efforts serviront seulement la cause des leurs adversaires: les partis aristocratique et démocratique en Pologne et à l'étranger doivent s'allier entr'eux pour démontrer à tout le monde en général, au peuple polonais de campagne en particulier, qu'il c'est approché le temps pour agir franchement; que s'est le moment d'entreprendre une décisive lutte, dont l'heure ne tardera pas à sonner; que tout le monde doit être prêt à prendre part dans cette lutte suprême... »

Telles pensées, tels conseils exprimés par la plume de M. Proudhon sauraient apporter beaucoup d'utilité aux Polonais: espérons, qu'à la fin il se dira leur ami, et comme tel agira selon les bésoins des temps, c'est-à-dire les aidant par son talent d'écrivain à rétablir l'indépendance de leur patrie; le reste, c'est-à-dire organisation sociale, que demande la raison de l'époque, viendra de soi-même:

Je termine mon travail par quelques mots, qu'autrefois le *Constitutionnel* (14 juin passé) publia. Là, il disait entre autre :

Nous appartenons à la grande nation qui prend au sérieux tous ses engagements, et qui ne promet pas en vain. Devant des diffi-

cultés transitoires, elle s'arrête parfois, elle ne recule jamais. Que lui demandait-on pour la Pologne? A defaut de son concours actif, son concours moral. Mais l'un entrainait l'autre; car enfin, quand on est un peuple fort comme nous le sommes, il n'est pas permis d'baandonner le lendemain ceux qu'on encourageait la veille.

Nous ne vivons plus, grâce à Dieu, sons un gouvernement qui, chaque année, à l'ouverture des Chambres, déclarait solennellement que « la nationalité polonaise ne périrait pas, » et qui toutefois permettait sans souffler mot *l'incorporation de Cracovie* (1).

Le gonvernement de l'Empereur entend autrement ses droits et ses devoirs, et il désire la dignité de la France. *Son intérêt est partout où il y a une cause juste à defendre*; *mais son prestige veut qu'il ne defende que des causes possibles.* »

Eh bien! lui conseillerait-on, par hasard, d'écraser tour à tour la Prusse, la Saxe et l'Autriche pour aller de nouveau se poser face à face avec la Russie sur les bords de la Vistule?

Les Polonais eux mêmes, nous le disons à leur honneur, ne nous ont demandé cette folie insigne. Ils avouent que nous ne pouvons pas les secourir...

Oui ! c'est juste : les honnêtes Polonais ne demandent plus seulement que la France appuie la cause de l'Italie; qu'elle l'aide à la définitive reconquête de son territoire; que la France ne refuse sa sympathie à la Hongrie, pendant que celle-ci facilitera par sa révolution la défaite de l'Autriche; et qu'à la fin, la France, prouvant à la Pologne son amitié, l'aidera à établir la liberté de conscience, des cultes, d'instruction et le libre commerce pour le bien de

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes* de 1847, M. de Haussonville a publié un article très-raisonable sur cette affaire : sa plume a tracé presque des prophétiqnes paroles, dont la réalisation se fait peu à peu. (L'Auteur.)

ses habitants. Voici quels sont les désirs, quels sont les vœux de tous les honnêtes Italiens, Slaves, Hongrois, Polonais et même Russes.

Les vieux comptes entre la France et l'Autriche ne sont pas encore tout à fait réglés : les peuples qui se trouvent actuellement gouvernés par le sceptre des Habsbourg, peuvent gagner quelques réels profits pendant que se balancera le dernier compte... A chacun donc la récompense selon la vertu de son action...

Au lieu de demander à la France son intervention matérielle, hors de son amitié, les Polonais honnêtes désirent que son gouvernement autant s'avance dans la voie du libéralisme autant que les Hapsbourg rétrogradent de concert avec ses amis.

Heureux ceux-ci qui remportent le profit de l'expérience d'autrui; les Polonais ont souffert beaucoup: ILS DOIVENT SAVOIR VOULOIR, POUR POUVOIR ÊTRE!

APPENDICES

6



1re APPENDICE

Les paroles *du Kolokol* appliquées à la Lithuanie se confirment par la citation de la suivante disposition, emanée de la chancellerie de gouverneur général de Kieff. Voici le texte :

« Les derniers événements survenus dans le royaume de Pologne ont eu un retentissement dans quelques gouvernements (goubernies) de l'ouest de l'empire, qui s'est manifesté par une série de faits qui portent le caractère de sympathie pour l'époque où cette contrée, *qui constitue depuis fort longtemps un apanage de la Russie* (?) *s'est trouvée temporairement incorporée au ci-devant royaume de Pologne.*

« Pour mettre fin aux désordres qui s'étaient manifestés à cette occasion, parmis les mesures sanctionnées par S. M. l'empereur et publiées par des ukases du sénat dirigeant, on a procédé entre autres, dans les governements administrés par le gouverneur général de Vilno et dans celui de Minsk, au désarmement des habitants.

« S. M. l'empereur a daigné réserver au gouverneur militaire de Kieff et gouverneur général de la Podolie et de la Volhynie la faculté de mettre cette mesure à exécution également dans les gouvernements qui lui sont confiés, dès qu'il la jugerait nécessaire.

« Ayant en vue la tranquillité qui paraissait alors régner dans la contrée, le gouverneur général n'a pas cru nécessaire de recourir à cette mesure, dans *la supposition que la population polonaise des gouvernements à lui confiés*, *comptant à peine* 485,000 *catholiques*, sans distinction d'origine, sur une masse de population de plus de 5,250,000 âmes, appréciant sa position et ses véritables intérêts,

ne se permettrait aucune espèce de manifestation, de désirs et de tendances contraires à l'ordre existant ; et il s'est borné à une constatation des armes qui se trouvaient en la possession des habitants.

« Malheureusement à la suite d'instigations malintentionnées qui *agitent les esprits et nourrissent les tendances chimériques* de la partie oisive et irréfléchie de la population polonaise dans quelques localités de la contrée, cette dernière s'est livrée à des manifestations fort déplacées, qui consistent à chanter dans les églises des hymnes patriotiques polonais, qui quelquefois empêchent même la célébration du service divin et violent la sainteté du temple de Dieu et le respect dû à la religion ; à célébrer des services funèbres pour quelques patriotes polonais, à ériger sur des places des croix en manière de démonstrations politiques, qui dernièrement enfin ont conduit à Jitomir (1) à des désordres qui ont obligé le gouverneur général à déclarer cette ville en état de siége.

« Malgré tous les avertissements que S. E. a fait à la noblesse par l'intermédiaire de ses maréchaux, ces manifestations continuent. Afin de retenir la population polonaise dans les bornes de la légalité et de la convenance, le gouverneur général se voit réduit à recourir à des mesures indispensables de rigueur et de précaution et à ordonner *le désarmement de tous les habitants d'origine polonaise, sur les bases suivantes :*

« 1° Les autorités de police feront savoir aux habitants qu'ils aient à livrer toutes les armes qui se trouvent en leur possession, dans les villes aux chefs de police dans l'espace de quinze jours, et dans le districts aux officiers de police territoriale dans l'espace d'un mois au plus tard ; et que ceux chez qui l'on en trouverait après le terme prescrit, seraient considérés comme recéleurs et encoureraient toute la rigueur des lois.

« 2° Quant à l'ordre qui doit être suivi pour la réception des particuliers et la délivrance aux compagnies d'invalides, pour la transmission aux arsenaux, des armes tant ordinaires que de luxe ou anciennes, les autorités de police se conformeront aux prescrip-

(1) On a érigé pendant la nuit une croix sur la place devant la maison du gouverneur civil, et comme la police a abattu cette croix, la population a demandé sa restauration et la punition de la police....

(L'Auteur.)

tions de S. E. énoncées dans ses instructions au chef du gouvernement...»

« 3° Les armes qui se trouvent dans les magasins, pour la vente, et qui sont consignées sur les registres de la police, pourront y rester en dépôt, à condition de n'en vendre que sur la permission donnée par écrit par le chef de gouvernement ; les propriétaires des magasins en prendront l'obligation par écrit, et seront avertis que, pour la vente d'armes contrairement à cette règle, ils seront mis on jugement d'après toute la rigueur des lois, et sous l'inculpation de recel d'armes prémédité. Pour surveiller l'observation de cette règle par les marchands, la police procedera de temps en temps, dans le magasins et boutiques, à la vérification des armes, et prendra des renseignements sur les ventes qui en auraient été faites.

« 4° Les armes seront laissées: 1° *à tous les nobles russes, employés, marchands et bourgeois de la religion orthodoxe* et du culte protestant; 2° parmi les individus du culte catholique romain un fusil de chasse aux maréchaux de noblesse et aux employés au service, pour lesquels leur supérieur administratif se rendra caution; 3° aux paysans temporairement obligés et de la couronne, pour la destruction des bêtes fauves qui occasionnent souvent de dégâts considérables dans les campagnes, lorsque le chef de gouvernement le jugera nécessaire à cette effet, sous la la direction et la caution des autorités, des volostes et des communes; 4° à quelques propriétaires catholiques et selon la volonté du chef de gouvernement, un fusil de chasse, sous le cautionnement de deux personnes qui méritent confiance, et sous leur responsabilité qu'il ne sera pas fait abus de la confiance témoignée; 5° aux marchands israélites qui méritent confiance, seulement un fusil de chasse (par individu ou pour tous un fusil?)

« Par rapport aux armes qui seront laissées aux personnes cidessus désignées, il faudra se conformer exactement aux règles prescrites pour la consignation des armes dans les livres spéciaux institués dans les administrations de police. »

Et que dire après la lecture d'une disposition semblable dans le pays, qui depuis trois quarts de siècle se trouve sous la domination paternelle (selon M. Proudhon !) du gouvernement de Pétersbourg?.... Les mêmes paroles que M. Hertzen a publié à propos de la disposition en Lithuanie rendue par un autre gouverneur

général de Vilno, c'est-à-dire que le même gouvernement trouve que les goubernies (provinces) de Volhynie, de Podolie et de Kieff ne sont jusqu'aujourd'hui dénationalisées et qu'il ne peuvent dormir tranquillement tant que les armes resteront dans les mains des quelques milliers de patriotes. Mais vains efforts! Le mouvement moral qui se propage de l'Ouest, marche lentement à l'Est et gagne chaque jour les mêmes orthodoxes russes, qui sur la rive gauche de Duna et sur la rive droite du Dnieper représentent une majorité de la population.

Le mouvement moral ne s'arrête pas devant les baïonnettes: l'exemple de Nicolas Ier nous prouve que pendant son règne les idées libérales se sont répandues dans tout l'empire, parceque les libéraux condamnés à l'exil ou aux fers dans les mines, à Kamtchatka, à Sibérie, à Orembourg, au Caucase, à Aland, étaient les meilleurs apôtres de la liberté pour les populations de ces contrées-là, et que ce sont eux qui ont ensemencé les idées, dont ses fruits commencent aujourd'hui à mûrir.....

De nouveau, des milliers d'infortunés sont ravis à la famille, au pays polonais, mais non à l'humanité : ils sont condamnés à traîner leur vie dans le Caucase, dans les déserts d'Orembourg, de Sibérie et de Kamtschatka; beaucoup d'entre eux sont condamnés aux compagnies de discipline ou aux fers dans les minières... Ce sont de nouveaux apôtres d'instruction et de liberté pour les pauvres Russes ignorants, par la volonté suprême du tzarisme... Ce sont de nouvelles victimes de l'absolutisme: leurs noms doivent être gravés dans la mémoire de tout honnête homme ; peut-être ces victimes seront les dernières....

Mon travail était déjà sous presse, quand je trouvai dans le *Siècle* du 9 janvier une lettre adressée à ce journal de Saint-Pétersbourg. Cette lettre complète à merveille le tableau de l'empire russe.

ébauché ici; je profite donc de cette missive, l'insérant littéralement à la suite de cette appendice, dont elle fait un précieux pendant. Elle prépare le lecteur à comprendre toute la gravité qui est contenue dans la 3e appendice de ce livre.

« Saint-Pétersbourg, $\frac{\text{21 décembre 1861}}{\text{2 janvier 1862}}$ (1).

« Vous me demandez de vous dire ce qu'il en est des forces et des moyens de l'empire russe. Les ouvrages russes qu'on a depuis quelque temps imprimés en si grand nombre fourniront eux-mêmes la réponse. Je vais pourtant jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette question. Et d'abord je sépare la nation du gouvernement; le gouvernement, en Russie, ne s'appuie pas sur elle, et souvent suit une route tout à fait personnelle. Le gouvernement de Nicolas se basait, comme on le sait, sur l'armée et la police; la bureaucratie ne formait qu'une section de l'une ou de l'autre. Quel a été, sous ce règne, la force de l'élément militaire? C'est ce dont nous avons pu juger pendant la campagne d'Orient. Cet élément, d'ailleurs, depuis l'avénement d'Alexandre II, faiblit tous les jours.

« On a réduit de plus de moitié les cadres des corps d'armée; les principes abandonnés de la discipline militaire n'ont pas été remplacés par des principes nouveaux, aucun du moins ne s'est encore acclimaté dans ce pays: le vol n'est pas extirpé des rangs de l'armée russe; l'ancienne organisation militaire de la Russie, bien que fort défectueuse, comme on sait, qui valait mieux que rien pourtant, n'a pas été remplacée. Aussi l'empire des tzars serait-il hors d'état aujourd'hui de soutenir une guerre offensive: il ne pourrait envoyer à l'étranger plus de 100,000 hommes, et cela même à condition de n'avoir pas à craindre un soulèvement armé dans les provinces polonaises. Quant à une guerre défensive,

(1) La manière de composer le calendrier en Russie est tout à fait diverse qu'en Occident; les Russes sont 12 jours en arrière de toute l'Europe; pourtant ils prétendent que les Européens ont tort en n'acceptant pas leur calendrier. Cette controverse devrait être à la fin résolue, comme celle de l'unité des mesures et des poids; l'humanité est une, et commet une grave erreur celui qui veut qu'elle reste sans progrès et sans changements des institutions et des lois qui régissent cette humanité. (AUTEUR.)

la Russie serait obligée de la limiter en deçà de la Dwina et du Dniéper, car une armée quelconque, se trouvant en guerre avec elle, pourrait toujours donner l'impulsion à un soulèvement général dans ces provinces, si fortement aliénées.

« Pour ce qui est de l'ancien service de police, sa dissolution est complète. La police est impuissante à prévenir ici l'affichage des placards révolutionnaires, et la lecture qu'en font des milliers de curieux sous les yeux mêmes de cette police. Cette dissolution semble provenir de deux causes : de l'abandon de l'ancien système gouvernemental sans qu'un nouveau lui ait été substitué, et de l'attitude de la presse russe à l'étranger. Alexandre II, à son avénement, voulut renoncer au gouvernement violent de son père, adoucir les rigueurs de la police et régner sans recourir au gibet de la Sibérie. Mais il oublia que sans une police sévère on ne peut gouverner qu'une nation pourvûe d'institutions sérieuses et solides, munie d'une organisation intérieure saine et honnête, et pénétrée d'un sentiment mûri de la légalité, c'est-à-dire de soumission à la loi. Or, tout cela manque en Russie ; voilà pourquoi l'essai n'a pas tourné à bien, et lorsqu'on s'en est aperçu, lorsqu'on a voulu revenir à la sévérité originelle, il était trop tard, et on a pu voir combien peu il était possible de faire sous ce rapport un seul pas en arrière, la police, la Sibérie, la prison ayant perdu tout leur terrifiant prestige.

« La presse russe, conduite à l'étranger par Hertzen et consorts, contribue singulièrement de son côté à ce dissolvant résultat, en attaquant énergiquement et en brisant moralement l'ancien système impérial, sans en présenter ni en édifier aucun nouveau capable d'obtenir du peuple obéissance et respect. Cette presse, à la fois exotique et nationale, compte deux camps qui tous les deux ont produit à peu près les mêmes ravages. Les socialistes comme Hertzen, imitant les socialistes français de 1848, ont surexcité les passions et flatté le peuple qui, en Russie, est ignorant et impréparé, non-seulement à la vie politique, mais à la vie civile même.

« Les doctrinaires comme Dolgoroukoff se rattachent au seul point d'un rêve constitutionnel, pour la réalisation duquel la Russie n'est nullement mûre. Ils élèvent donc là un édifice sans fondement, faute de tenir compte du manque absolu en Russie de bonnes institutions, de bonnes lois, ainsi que d'une magistrature suffisamment courageuse et éprouvée. En supposant donc que l'empereur Alexandre II accorde une Constitution à ses États, où en trouver la base ? qui la respectera et saura s'y conformer ? Une

Constitution n'est possible que dans une monarchie pleinement, solidement organisée, et les premiers rudimens de cette nécessaire organisation sont à naître en Russie.

« Néanmoins leurs idées, propagées en Russie avec une grande rapidité, y ont enflammé jusqu'aux fonctionnaires et aux militaires contre tout ce qui existe, sans toutefois montrer une réforme en perspective. Les Russes connaissent mal l'histoire des autres peuples; ils n'aperçoivent pas que dans aucun pays une Constitution n'a pu précéder les réformes économiques et légales. C'est dans la déplorable facilité avec laquelle le peuple reçoit sans examen les impressions les plus étranges, que gît surtout son impuissance. De son côté, le gouvernement ne peut rencontrer un seul homme d'État capable de lancer d'un bras vigoureux le pays dans la voie de l'organisation économique et législative. Les ministres se succèdent à Saint-Pétersbourg sans changer de programme, ou plutôt aucun d'eux n'en a jamais conçu. Ils ne sont, à vrai dire, que des expéditeurs des numéros de bulletins; et c'est encore là une des grandes causes de la faiblesse du gouvernement. A défaut de l'ancienne police, tombée en désuétude et à laquelle personne n'a assez d'initiative ni de force pour substituer quoi que ce soit, une garde nationale ou des constables pourraient peut-être relever puissamment l'autorité et assurer l'ordre public. Mais il n'y a pas à Saint-Pétersbourg un seul homme qui osât certes proposer une organisation semblable.

« Ces quelques observations suffiront à faire comprendre combien l'organisation intérieure de la Russie est défectueuse, et combien même sous ce rapport l'anarchie de ce malheureux pays est complète. Elle n'a pas de bonnes lois, et celles qui existent ne sont pas respectées. Pour ce qui est d'une magistrature telle qu'il en existe en Occident, personne dans l'empire n'en a même l'idée. Tous se récrient contre la bureaucratie actuelle, et ce n'est pas sans raison; elle est vénale et sème la démoralisation; elle s'use d'ailleurs et s'efface de plus en plus. Mais à sa place on ne met rien, absolument rien. Tout ouvrage russe publié soit à l'étranger, soit dans l'empire même, fournit de ces vérités d'innombrables preuves; et certes le contenu de ces livres ne semblera entaché d'exagération à quiconque a vu la Russie et la connaît tant soit peu.

« Sous le rapport religieux, la Russie est rongée par un cancer qui la menace d'une révolution et d'un cataclysme. Le danger provient surtout des sectes de dissidens dont on a dernièrement écrit

tant de choses vraies. Le clergé orthodoxe n'a ni considération, ni instruction, et par conséquent n'a point d'influence sur les masses. Une pareille corporation peut-elle être regardée comme un des soutiens du pays?

« Sous le point de vue social, la Russie est menacée de deux côtés à la fois, d'abord par le socialisme, qui est le *credo* de la jeunesse, et en général de tous ceux qui savent lire, sauf un petit nombre de dignitaires et de riches, ensuite par la question des paysans, trop carrément et trop précipitamment posée. On a voulu transformer d'un seul coup des esclaves en citoyens libres et en propriétaires, au lieu de commencer par leur donner la liberté personnelle, en laissant le soin de régler tous autres points relatifs à la main d'œuvre, aux terres à bail et à la transmission de la propriété, au progrès régulier et harmonique résultant de la liberté. Il s'ensuit que les baux de propriété ne sont aujourd'hui qu'une simple promesse, et après la passation des actes, ils seront dans la plus grande partie de l'empire une fiction. Les paysans, en effet, ne pourront pas effectuer leurs payemens, et tous les propriétaires se considéreront comme lésés. En outre, les paysans appelés forcément à la vie civile trouveront rien qui leur assure l'exercice de leurs droits nouveaux. Ils seront donc livrés en proie à la bureaucratie, et regretteront leurs anciennes relations avec les propriétaires, lesquels, dans leur propre intérêt, étaient tenus de les protéger. C'est là aujourd'hui une question des plus dangereuses peut-être pour la Russie.

« Enfin, sous le rapport financier, la prochaine banqueroute de l'empire, et cela d'après le dernier budget rendu public, est évidente pour tout le monde. Aucun emprunt ne réussira désormais en Russie, car la confiance est ébranlée, et les ministres, par prédilection sympathique pour les entreprises des chemins de fer, ont chassé du pays tous les capitaux. Croyant que, par suite de la baisse du taux de l'intérêt des sommes placées à la Banque, ces capitaux se tourneraient vers les actions des chemins de fer, dont les intérêts sont plus forts, le ministre des finances a produit, en déterminant cette baisse, une véritable panique parmi les capitalistes, qui à l'envi se sont mis à placer leurs fonds à l'étranger. Ainsi la Russie aujourd'hui manque de capitaux, et la ressource de l'emprunt lui est refusée. L'absence complète de l'or et de l'argent, ainsi que le manque d'équilibre commercial entre l'importation et l'exportation, ont fait que les assignats russes sont aujourd'hui de 16 0/0 à 20 0/0 au dessous du cours des monnaies

étrangères. Cet état de choses réagit même sur le royaume de Pologne, où les assignats russes ont cours forcé. Le trésor est vide et ne cherche son salut que dans la fabrication d'assignats nouveaux émis sans contrôle ni mesure.

C'est à cet état d'impuissance radicale du gouvernement et de la nation qu'on doit attribuer le succès remarquable d'opposition qui a éclaté dans les provinces polonaises; mais dans cette impuissance se trouve aussi un obstacle à la rénovation de ces mêmes provinces. Une entente directe entre le souverain régnant en Russie et le peuple polonais semblerait donc, d'après cet état, nécessaire. Mais cette entente, pour se réaliser, aurait besoin d'une initiative vigoureuse du gouvernement russe, et c'est justement là la qualité qui manque le plus à Saint-Pétersbourg. La mésintelligence prend donc tous les jours des proportions plus alarmantes. Et comme il est de l'essence des gouvernemens faibles de tendre à recourir aux mesures violentes, nous avons dans ce fait la triste explication du régime brutal et des scènes de mort qui assombrissent et ensanglantent chaque jour un peu plus ce malheureux pays.

« Pour extrait: A. Husson. »

2me APPENDICE

Je suis convaincu d'avoir raison en refutant M. Proudhon, sous le rapport concernant les Polonais, quand il désire dans ses lettres, que les Posnaniens et les autres habitants des provinces jadis polonaises, aujourd'hui prussiennes, aidassent le gouvernement de Berlin, de même que les habitants de Gallicie, de Lodomirie, de Boukovine, de Cracovie, d'Osvietzime, de Spiz, de Zator, ecc., ne refusassent leurs concours au Gouvernement de Vienne dans les réformes politiques et administratives de ces denx puissances, dont la première, celle de Prusse, appartient à la Confédération Germanique par deux tiers du nombre de ses habitants; et la seconde seulement par un ciuquième de ses sujets, allemands pur sang.

Selon moi, tous les efforts des Allemands patriotes, et des honnêtes gens d'autres pays, doivent être dirigés à réfondre, pour ainsi dire, la Confédération Germanique; c'est pour cela que je dis: les Polonais, habitants des provinces ci-dessus mentionnées, sont obliges de concourir à l'aide des Allemands pour constituer l'unité politique, qui serait composée de tous les États de l'actuelle Confédération; mais que la raison et la justice gardent ces mêmes Polonais de se fondre avec les Allemands, et de les aider à germaniser les pays, qui furent les berçeaux des ancêtres de Posnanien, de Gallicien et d'autres.

Le peuple allemand, par les perfides suggestions de ses gouvernements était toujours animé de très hostiles sentiments et velléités envers la France et contre les Slaves, Hongrois, Roumains, Italiens, Polonais, qu'il veut germaniser par tous les moyens.

A ne considérer toutefois que la justice et le bon droit, il faut que les Allemands-patriotes choisissent un nouveau point de vue plus élevé, plus rationnel, plus humanitaire, d'où, régardant leur passé, seront convaincus qu'ils étaient dans l'erreur, qu'ils servirent les intérêts de la politique des clochers, des intrigants et de quelques maîtres-couronnés. Si M. Proudhon voulait se placer sur le même point de vue, il se convaincrait de même de mon impartialité, avec laquelle je choisis pour thème de cette appendice — faire démontrer, prouver aux Allemands, que toutes les contrées, enclavées entre le Rhin et l'Oder, entre la mer d'Allemagne et les Alpes centrales, dont les habitants parlent des différents dialectes, de la même langue-mère, doivent former un seul Etat, puissant sous tous les rapports, pour leur propre utilité, prospérité et félicité.

La race allemande jusqu'à nos jours est au comble de la démence, permettant qu'on la déchire en tant de morceaux; qu'on la parque comme un misérable troupeau, autour de tant de roitelets, qui, riant dans leur barbe de cette division, continuent à tirer profit chacun de son troupeau pour leur propre compte. A l'instar des maîtres, des favoris, des courtisans, des parasites de toutes couleurs, hauteurs et dénominations, leurs familles, et à son tour, leurs favoris, courtisans, etc., en un mot une chaine de parasites, traient ces dociles vaches, auxquelles leurs superbes maîtres donnent *le nom* de fidèles sujets, bons sujets, par exemple — de S. M. Bavaroise, ou Hanovrienne, ou Saxonne, etc. Et comme ils sont magnanimes ces maîtres, laissant *ses plus que dociles* sujets supporter toutes les charges par lesquelles ils sont grévés!...

Cet objet a déjà été plusieurs fois traité et jugé doctement, dans les gros volumes et dans les minces brochures; répéter donc de nouveau ce qui a été dit une fois n'entre pas dans mon dessein: je veux encadrer dans une petite dimension un tableau tout à fait autrement executé. Peut-être, dira quelqu'un, après avoir lu cette appendice, l'auteur s'est placé sur le point très-excentrique, très hardi, même déraisonnable, pour traiter la Confédération Germanique; peut-être observera un autre — l'auteur est un révolutionnaire d'un genre tout à fait nouveau... Tout cela m'est égal: chacun juge les choses et les moyens d'en acquérir, selon ses forces;

intelligent patriote, dans la véritable signification de ce nom, me rendra justice, voyant me placer sur un nouveau poste d'observation, d'où je regarde les descendants des *vieux Teutons*, commè une nation grande, qui, selon toute ma conviction, s'arrangeant de manière que je propose ici, se rendrait utile efficacement à toute l'Europe, à toute l'humanité.

Nous vivons dans une époque un peu différente de celle de nos pères. Ils n'ont pas eu dans leurs mains ni l'életricité, ni le gaz, ni la vapeur, si applicables comme nous les tenons... L'humanité sous beaucoup de rapports à fait un pas en avant et, même en matière de haute politique, nous n'avons rétrogradé; au contraire, nous avons le droit de dire: nos pères furent bien des myopes-politiques! Voulez-vous des preuves?... En voici une qui vous satisfera, *c'est l'alliance anglo-française:* en compreuez-vous le sens?..

Autrefois la politique de la France servait a merveille les intérêts des maitres-couronnés et mitrés, gouverneurs du peuple allemand; favorisait les délimitations des terrains occupés par la race allemande, en un échiquier politique, et il semblait pour la France un intérêt le plus évident, pour que ce bon peuple, voisin de ses frontières du Nord et de l'Est, était continuellement divisé en une quantité des petits Etats, rivaux, adversaires, même ennemis entre eux, jusqu'à tel point, jusqu'où peuvent arriver les choses humaines... Parmi les gouvernements d'Allemagne ont éclaté tant de fois des guerres acharnées: partout et toujours s'est vue la main de la politique française qui versait l'huile sur le feu, au lieu de l'éteindre; et une pareille politique a été tenue, quelque quatorze années auparavant aussi à l'égard de l'Italie...

Aujourd'hui, la politique de *l'héritier du grand nom* est tout à fait opposée à celle qui prédominait jadis: aujourd'hui, à l'instar des Italiens, *toutes les souches* du peuple allemand, doivent chez soi retrouver *leur Victor-Emmanuel, leur Garibaldi, leur Mazzini, leur Cavour*; doivent *toutes* s'unir pour constituer un grand Etat, dont les limites assignées par la nature-même se présentent les plus normales: au *Nord-Ouest* le littoral de la mer d'Allemagne; à *l'Ouest* la rive droite du Rhin; au *Sud* les revers septentrionaux des Alpes centrales; au *Sud-Est* la rive gauche de la rivière de

l'Enns; à l'*Est* les monts de la Forêt de Bohème, la rive gauche du Bober et de l'Oder après la jonction du premier avec le second; et enfin au *Nord* les côtés de la Baltique, le chenal Eyder et de nouveau la mer d'Allemagne. Voilà les frontières véritablement naturelles et invulnérables de l'Allemagne.

A une combinaison pareille, toute l'Europe libérale et l'alliance anglo-française devraient prêter de bonne grâce leur concours efficace pour y cooperer activement, et alors personne n'aura des inquiétudes pour un tel ordre de choses dans le centre d'Europe, parceque cette combinaison évoquera des autres tant sur les rives du Rhin, que sur celles de l'Oder, qui équivaudraient une semblable agglomeration de la race allemande autour de l'unique trône constitutionnel, du nouvel empereur des Allemands, des Germains ou des Teutons. C'est une allusion à la cession de la rive gauche du Rhin à l'empire français et à l'idée d'établir un autre Etat composé des pays limités par l'Oder, le Bober, les monts Carpats, le Dniester, le Dnieper, la Duna, le golfe de Riga et le littoral de la Baltique. Cet Etat servirait de balance à l'Est pour le nouvel empire *Constitutionnel* des Germains, qui se priveraient de leur suprématie sur les pays Slaves.

Pour démontrer aux Allemands qu'une telle réorganisation politique sociale aurait toute la raison de son côté, et avançant une telle idée d'unification, non-seulement des Etats qui aujourd'hui composent la Confédération, mais aussi de fusionner avec eux l'Etat des Pays-Bas, je donne quelques chiffres puisés dans les Manuels de l'Economie politique, qui regardent tous ces pays.

Pour ne pas ennuyer le lecteur par la description particulière de chaque Etat appartenant à la Confédération Germanique; sous son rapport économique, je présente seulement en général les recettes et les depenses des six principaux membres de cette Confédération (trois pour l'Allemagne du Nord, et trois pour celle du Sud), et les chiffres de leurs budgets de guerre, tels que je les ai trouvé dans l'Annuaire politique pour 1861.

Là nous voyons qu'en général les recettes de l'Autriche représentaient 736,028,795 fr., 80 c., et les dépenses 1,451,330,946 fr. Les frais de l'administration du département de la Guerre arrive

jusqu'à 782,991,895 francs, 40 cent., dont pour la marine (1) 23,225,235 fr., 80 c. Quoique toute cette somme n'ait rien de commun avec la la Confederation, toutefois il y a quelqu'utilité de mettre sous les yeux du public libéral ces énormes dépenses au détriment de l'humanité! Encore un autre chiffre de dépenses ***productives***: le département de la police ouvertement coûte aux peuples fustigés par le bâton du caporal autrichien — 25,528,713 fr., 60 c.!!!... et clandéstinement, combien?...

En Bavière les recettes ordinaires arrivent à une somme de 83,154,571 fr., 50 c., et le total des dépenses à 86,935,410 fr., 20 c. Pour l'armée 19,059,390 fr.

En Würtemberg les recettes représentent une somme de 28,862,267 fr., 70 c., et les depenses de 29,453,896 fr., 80 c., dont pour le département de la guerre 6,291,177 fr., 90 c.

En Prusse les recettes et les dépenses jusqu'à la coronation à Konigsberg de Guillaume I se balançaient, représentant deux sommes de 487,879,365 fr. La prochaine réunion des Chambres démontrera quel déficit qu'il faudra payer par les sujets du partisan du droit divin, pour cette comédie des siècles de barbarie... L'entretien de l'armée prussienne coûte à la nation 119,521,744 fr., et la marine 7,525,245 fr. (77 des différents bâtiments de guerre avec 324 bouches à feu; future marine de guerre de l'Allemagne en Baltique...)

En Hanovre les recettes arrivent à 73,466,617 fr., 50 c., les dépenses à 74,667,535 fr., dont 9,849,375 fr. pour l'armée. (La marine de guerre à créer, pour raser les eaux de la mer du Nord;

(1) La marine autrichienne est déjà assez considérable; mais elle ne sera de longue durée, et comme celle des Deux Siciles, elle se fondra à l'approche du soleil du printemps. Quoique la diète de Francfort destine dernièrement à former de la marine autrichienne une des trois divisions de la future flotte allemande, qui agira sur les eaux de l'Adriatique et ailleurs, je ne prends pas au sérieux une telle disposition: ce sont *pia desideria;* mais je trouve nécessaire de mentionner que les desseins de la politique des Hapsbourg sont connus à tout le monde; or que les Allemands ouvrent les yeux! ils gagneront aidant la politique qui veut que: ***Austria Erit In Orbe Ultima.*** (L'Autriche sera la dernière dans le monde.)

la participation au commandement de cette division est un cauchemar pour les diplomates et politiques hanovriens de vieille roche...)

En Saxe Royale les recettes et les dépenses étaient égales à 41,453,098 fr. L'entretien de l'armée au-dessus de 7,400,000 fr.

A ces données adjoignons quelques autres chiffres qui concernent les Pays-Bas. Cet Etat par une de ses provinces (Grand Duché de Luxembourg) est en relation avec la Confédération Germanique; or profitant de cela je me pose en hardi spéculateur, qui entreprend de prêcher la fusion des Hollandais et des Allemands, et les reciproques avantages, pour toutes les deux parties, d'un tel arrangement.

La population des Pays-Bas en Europe est de 3,494,161 habitants, et en Colonies — Indes Orientales 17,528,876; Indes Occidentales 85,450, — en somme 21,108,487 âmes de toutes les couleurs et conditions. Les recettes de cet Etat representent un excédant dans son budget pour les possessions en Europe; elles arrivent à une somme de 190,430,559 fr., 90 c. Les dépenses représentent 167,612,042 fr., 30 c. Le budget colonial sans deficit: les dépenses égalent les recettes. Le département de la Guerre coute à la nation 24,906,298 fr., 20 c. La flotte, dont l'entretien coute 18,542,911 fr., 80 c., se compose de 152 divers bâtiments à vapeur et à voiles avec plus de mille six cents bouches à feu.

La situation actuelle de la population des Etats qui entrent dans la Confédération Germanique n'est pas de couleur de rose: leurs dépenses annuelles représentent des sommes, qui en général sont au-dessus de 880 millions de francs, tandis que les recettes n'arrivent même à 828 millions, c'est à dire qu'annuellement les dettes s'augmentent par les déficits plus ou moins grands que celui qui excède de la comparaison de ces deux chiffres, et que chaque habitant paye en moyenne 26 francs pour couvrir les dépenses.

Les budgets des États appartenants à la Confédération Germanique (à part l'Autriche et la Prusse) représentent ces particularités: les frais d'administration: des ministères de Guerre sont au dessus de 290 millions de francs; des ministères des maisons royales et princières régnantes, au-dessus de 103 millions, des mini-

stères d'Etat plus que 18 millions; des ministères des Affaires étrangères, au-dessus de 10 millions de francs, etc... Ce sont des chiffres bien importants, et néanmoins là n'entrent pour rien les dépenses que fait l'Autriche, la Prusse et la Hollande; or, supposons que l'unification s'est effectuée sous les auspices d'Hapsbourg, les résultats dans ce cas seraient tout-à-fait autres que satisfaisants, tant pour les peuples, que pour les régnants actuels, qui seraient plutôt payés à la manière de la politique des Autrichiens, qu'indemnisés avec l'honnêteté hollandaise...

A l'unification de l'Allemagne sous les anspices des Hohenzollern il ne faut pas même penser: la politique de cette maison est si titubante, si indolente, qu'il ne vaut pas la peine de s'en intéresser. Le Dnc de Saxe Cobourg-Gotha, drapeau du parti libéral, a révoqué toutes ses idées et tendances libérales; donc reste à examiner quels résultats pouvait obtenir le parti libéral allemand par l'unification des Allemands avec les Hollandais, en un empire-république sous les auspices de la maison d'Orange.

Un tel empire constitutionnel aurait de la population seulement en Europe plus de 38 millions de citoyens, auxquels adjoignant les habitants des colonies, on arriverait au chiffre de 56 millions d'habitants. Quelles innombrables débouchés et nouveaux marchés se présenteraient aux produits de l'industrie et du commerce des Allemauds, dont la flotte mercantile dépasserait celle de France; dont la flotte de guerre conterait tout d'un coup plus que 500 bâtiments des différentes dimensions et qualités, armés de quelque (quatre ou cinq) mille de bouches à feu. L'entretien de cette armée flottante, ensemble avec l'armée de terre, forte plus que d'un million et demi en cas de guerre, ne pourrait coûter plus qu'à peu près une somme de 250,000,000 (1) de francs.

Les dépenses en général pour les autres branches d'administration civile seraient suffisamment couvertes par 216,000,000 fr.

(1) Cette somme serait au-dessus des besoins du nouvel empire, parce qu'instituant la garde nationale et la garde mobile (*Landwehr*) on pourrait réduire le nombre de l'armée pendant la paix à 100,000 hommes et meme moins, s'il s'effectuera le désarmement obtenu par les moyens proposés dans la 3e appèndice.

Les intérêts de médiation des maisons actuellement régnantes, les intérêts des dettes publiques et l'amortisation de quelques-unes de ces dettes — 500,000,000, et pour la liste civile de la maison de l'empereur-citoyen 24,000,000. En total 990,000,000 de francs ou un milliard.

Quoique cette somme soit énorme, pourtant elle ne représente que les deux tiers des dépenses de l'Autriche (1,451,330,946 fr.), et une telle somme pourrait être recueillie par le gouvernement du nouvel empire-république, en demandant en moyenne de chaque citoyen 17 fr. 08 c., c'est-à-dire, une quote; qui, en parallèle avec ces impôts directs et indirects que payaient les habitants des Etats composants la Confédération Germanique, représente à peu près aussi les deux tiers (de 26 fr.). Aujourd'hui presque en tous les Etats de la Confédération Germanique, chaque habitant paye annuellement pour l'entretien de l'armée seule, à peu près *six* francs, tandis que dans le nouvel empire des Allemands l'entretien de l'armée et de la flotte coûterait à chaque citoyen seulement 4 fr., 32 c. La diminution des impôts dans cet État nouveau s'effectuerait de l'année à l'année, parceque ces millions qui sont engloutis aujourd'hui inutilement et improductivement par l'entretien des armées ne seront plus demandés à la nation des Germains, gouvernée rationnellement.

De cette courte exposition le lecteur se convaincra que le *statu quo* en Allemagne ne doit et ne peut pas durer. Dans ce tableau c'est l'Autriche, proprement dite, qui représente l'arbre aux fruits les plus mauvais, qui doit être coupé et brulé.... Oui, le nom de cette puissance doit être rayé de la carte de l'Europe! Toutes les provinces qu'elle a volées et qu'elle s'est adjointes par la force, doivent recevoir leur autonomie. Le gouvernement autrichien, qui a fait fouetter et pendre en public, des femmes coupables de patriotisme, qui a fait fusiller ou massacrer des milliers de patriotes Hongrois, Polonais, Italiens; ce gouvernement qui en ce moment aiguise de nouveau les haches de ses bourreaux pour égorger des nouvelles victimes; ce gouvernement, pour ainsi dire, *excommunié* par la voix de la raison, de la justice et de la révolution, ouvertement et partout prononcée, ce gouvernement doit avoir sa fin,

comme le plus grand obstacle à l'unification et au bien-être de la race germanique. De même il n'y a pas de raison de conserver les noms des Prussiens, des Bavarois, des Saxes, etc.; le glorieux nom DES GERMAINS sonne le mieux.

Cette unification effectuée, ce sera l'âge d'or pour l'Europe, parce qu'après la disparition pour toujours de l'Autriche, les champs de batailles et les gibets de ce gouvernement ne boiront plus le sang des victimes humaines. De mon côté je soutiens, de même que M. Proudhon, qu'un temps viendra où les nations, éclairées sur le but de leur destinée par une instruction repandue parmi toutes les classes de la société, qu'en ce même temps les nations réunies par la concorde, libres — par la raison et par l'influence de la concorde, fortes — en vertu de la liberté, de la concorde, et par l'obéissance aux justes lois, et enfin enrichies par la possession incontestée des produits de leur travail, que telles nations travailleront en commun au grand œuvre du bien-être général; mais pour y arriver il faut en finir une fois avec l'Autriche, car ce sera le premier pas vers l'unification, premier degré de l'échelle récemment dessinée pour monter au temple du bien-être général.

Qui sait, si l'idéal de Schiller ne se verifiéra pas bientôt?... La réalisation de mes idées ne nuira ni à l'humanité entière, ni anx peuples Allemands et Hollandais, ni aux autres peuples qui auront des rélations avec le nouvel empire constitutionnel des Germains.

Pour faciliter cette grave tâche il faudrait procéder à la décentralisation de quelques-unes des branches de l'administration intérieure, savoir: de l'instruction publique, de la justice, de l'intérieur, des travaux publics, etc., à la réorganisation des ministères de la Guerre, de la Marine, des Colonies et des Affaires étrangères, et créant trois nouveaux ministères: de la Sécurité publique, du Progrès et des Finances, organisé selon le nouveau programme.

La pleine liberté de commerce remplacerait par son utilité et par le bon marché toutes les restrictions douanières et les priviléges de port-franc.

Toutes ces données m'induisent encore dans une tentation de faire l'hypothèse suivante. Si les impôts diminuiront de plus en

plus, le bien-être général grandira et les prix des matières brutes et des produits des fabriques seront reduits... *Alors, oh!* GERMAINS! — *alors la bière et le tabac se vendront à moitié du prix d'aujourd'hui et leur qualité ne présentera rien à souhaiter!!!...*

Alerte donc tous, descendants des vieux Teutons! Demontrez que vous êtez rationnalistes et que vous comprenez les chiffres.

Réjetez les codes de la vieille école de vos conseillers d'Etat, conseillers de cour, chambellans, etc., et fondez une nouvelle école humanitaire, c'est-à-dire fondez le nouvel empire-république (ou empire constitutionnel, c'est égal) ci-dessus représenté!

Chassez les nuées de la vieille politique qui devait *dividere ut imperare...* Oubliez pour le moment votre ténébreuse philosophie et l'enivrement causés par les chants de vos poètes et de vos étudiants!

Degrisez-vous de cette haine contre les autres races et de cette présomptuosité, dont récemment un de vos professeurs (M. H... de Berlin) donna un échantillon dans son Ode, écrite à l'occasion du couronnement de Kœnigsberg! Sortez enfin des caves enfumées où l'émanation de la mauvaise bière et du mauvais tabac vous privent de la fraîcheur des idées et de la force du raisonnement!

Regardez le soleil resplendissant de la vérité qui brillera au-dessus du trône républicain-impérial! De toute la poitrine libre respirez la fraîcheur de la brise de cette mer que vous souhaitez si ardemment et qui se présente si facile à devenir votre propriété depuis les bouches du Rhin (Escaut) et sans interruptions (chenal de l'Eyder) jusqu'aux embouchures de l'Oder; une telle grande idée de l'unité, de la force et de la liberté, n'a pas rêvé même votre immortel Schiller!!!

Et pourtant cette idée est réalisable: que les patriotes allemands créent une rubrique à part, dans leurs périodiques, pour énumérer là avec toute précision combien coûte l'entretien des actuels maîtres-gouvernants avec tous leurs budgets; ils trouveront à la fin que mes chiffres et mes raisonnements étaient tout-à-fait justes et réalisables.

La route sur laquelle j'invite les Germains, conduit directement et promptement au temple de libertè, de fraternité et d'égalité ration-

nelles ! Suivons-la résolument ! Tout honnête homme qui a lu cette appendice, peut se convaincre que c'est une amicale main qui l'a tracée ; au contraire quelque faux patriote allemand criera *au scandale!* parce que le Rhin, l'Oder et l'Enns constitueraient les frontières hypothétiques du nouvel Etat, empire-république, avec le trône héréditaire constitutionnel ; mais qu'importe tel cri !?!...

Quels bénéfices pour tout le monde, évitant une fois pour toujours, cette haine qui existe aujourd'hui entre les Slaves et les Allemands, entre ces derniers et les Hongrois ; cette méfiance que nourissent les Allemands contre la France ; ce cauchemar causé par le voisinage de la Russie !?!

Une fois accomplie l'unification de toute l'Allemagne avec la Hollande toutes ces principautés, toutes les royautés et ces Hapsbourg d'Autriche disparaîtront pour toujours... Les contrées situées à l'Ouest de l'Enns et des monts de la Forêt de Bohême, habitées par les Allemands, et entrées au sein de l'Allemagne unie, toutes les autres contrées, qui aujourd'hui composent l'empire d'Autriche et qui sont habitées par les Slaves, les Croates, les Serbes, les Hongrois, etc., devenues confédérées parmi elles, pourront constituer un autre Etat, empire-république slavo-hongrois ou des Slaves du Sud, un Etat fort, grand, véritablement constitutionnel, régi par un prince digne d'être appelé par le suffrage universel des *élus d'entre les élus*, à occuper ce nouveau trône, érigé sur les débris de la monarchie des Hapsbourg.

De tout ce qui concerne la nation hongroise et les membres éminents de son émigration à l'étranger, il faut conclure que les leçons de malheur ont contribué à déraciner cette présomption de suprématie que la race hongroise voulait exercer autrefois au détriment des autres races, qui occupent le bassin du Danube. Aujourd'hui les Hongrois sont convaincus que tous les membres de leur futur empire doivent jouir des droits d'égalité sous tous les rapports, et que c'est l'unique moyen de gagner le concours des Slaves, des Transylvains et des Roumains pour combattre l'ennemi commun, qui s'appelle parasite-autrichien...

Je n'ai l'intention d'écrire aucun décalogue ou quelque programme politique pour qui que ce soit, ni dicter des lois pour une nation

quelconque ; nullement, cela n'entre pas dans ma pensée ; mon but peut paraître bien hardi pour les politiques routiniers, mais cela ne m'arrête point, parce que je présente selon toute la conscience mon avis sincère sur tout ce qui peut réellement servir l'humanité oppressée.

Mais, demandera quelque Berlinois ou Viennois, — si on propose Eisenach ou Gotha pour un centre administratif du nouvel empire-république, que deviendront ces deux grands centres administratifs, de même que les autres grandes villes, aujourd'hui capitales de principicules et de royaumes microscopiques ? Le libre commerce et la diminution de l'impôt causeront que toutes les villes d'Allemagne et de Hollande ne pourront perdre leur importance, et quoique le nombre des employés soit diminué, en revanche dans la même proportion augmentera le nombre des commerçants, des industriels et des travailleurs utiles dans toutes les classes de la société.

En ce qui regarde particulièrement Vienne, Berlin, Munich et Amsterdam, elles seraient quatre villes cardinales de l'empire projeté, où l'empereur convoquera pour deux mois, chaque année, la Diète régionale : à Vienne pour l'Est de l'Empire, à Munich pour le Sud, à Amsterdam pour l'Ouest et à Berlin pour le Nord de l'empire. Les derniers quatre mois la Diète Générale de tout l'empire siégerait à Eisenach ou à Gotha, choisie pour la capitale de l'Etat. De telle manière tomberaient toutes les difficultés que le municipalisme pourrait susciter.

L'instruction publique et les travaux publics, d'ensemble avec l'industrie et le libre commerce, satisferont tout le monde ! Au reste ces idées ne peuvent trancher la question, ni émouvoir personne : elles partent d'un particulier qui désire que ses idées puissent apporter le bonheur général.

Je ne veux rien dire ici des provinces italiennes qui se trouvent sous la domination autrichienne. Cet objet est traité dans une appendice à part, destinée aux affaires d'Italie tant politiques que religieuses : — là j'offre non des larmes de condoléance, mais des armes de la justice pour reconquérir la liberté de la Vénétie, pour unifier toute l'Italie et enfin pour la renforcer pour livrer un grand combat avec le parasitisme clérical — avec la papauté.

En conclusion de cette Appendice, il est juste de faire quelques observations qui regardent le Danemarck (à propos des duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg), la Belgique et les contrées situées à l'Est de la rive droite de l'Oder et du Bober ; parce-que tous les trois seraient limitrophes avec le nouvel empire-république des Germains.

De même il me faut mentionner à cette place, qu'il n'entre pas dans mes desseins d'exposer un tableau de la politique générale en Europe, parce que, touchant seulement ces Etats et ces contrées qui appartiennent directement à la Confédération Germanique actuelle ou seraient limitrophes avec elle, représentée en un nouvel empire ici projeté, je procède selon mon programme, tracé à l'avance pour cette appendice, observant néanmoins qu'il est à espérer que tous les autres pays et toutes les contrées d'Europe ressentiralent une influence bienfaisante d'une pareille réorganisation du centre de l'Europe, dont j'ai parlé plus haut.

On ne peut passer aussi sous silence la grave question de guerre qui allait éclater entre les Anglais et les Américains. Cette guerre n'aura pas lieu et ne causera point ces plus que funestes conséquences pour le commerce de tout le monde civilisé; mais cette même guerre aurait eu une influence plus qu'efficace pour résoudre beaucoup de questions politiques pendantes en Europe... Après un tel préambule à la conclusion projetée, je la présente au lecteur.

Pour le Danemarc, la question schleswig-holsteinoise est, pour ainsi dire, un nœud gordien... Cette question pourrait être résolue à l'amiable, sans brûler un'amorce, pour le nouvel ordre de choses proposé pour l'Allemagne. Quoiqu'il ne dépende point de moi d'établir un pareil ordre de choses, pourtant la saine raison démontre à toutes les deux parties, savoir aux citoyens de l'empire-république des Germains et aux citoyens de la Scandinavie réunie, dont le rétablissement, je ne me trompe pas, est à la veille de sa réalisation, que ces parties, en continuant leur lutte à propos des droits sur les Duchés sus-mentionnés, serviraient la cause de leurs adversaires, c'est-à-dire, des bureaucrates gouvernementaux et des féodaux des États actuels de la Confédération Germanique.

Selon la justice et l'impartialité, la condescendance réciproque entre ces deux parties doit finir la question entre les Germains et les Scandinaves. De cela dériverait que l'Eyder (devenu un chenal pour s'en servir comme d'une route de navigation directe entre la Baltique et la mer d'Allemagne, route bien préférable à la voie du Sund et du Cattegat), serait désormais une frontière naturelle, indiscutable, entre les territoires des deux nouveaux empires. En vertu de la même condescendance le duché de Schleswig, sans ultérieurs subterfuges de la part des diplomates allemands, entrerait dans la composition de la Scandinavie rétablie, laquelle, de sa part, par la cession de ses droits sur le Holstein et le Lauenburg, pourrait fort justement et très probablement avoir une récompense ailleurs. Nous vivons dans une époque de transition : l'esprit du temps par son influence réveille les tendances des nationalités, assoupies ou même suffoquées jusqu'à hier... La définition et l'éclaircissement de cette allusion, je les donne dans l'appendice suivante, où je présente *une nationalité* qui a beaucoup d'affinités historiques et ethnographiques avec la Scandinavie.

Dans la dernière appendice le lecteur se convaincra, que j'ai raison disant de moi-même, que je suis homme libre et libre penseur, dont les nœuds du système cérébral ont reçu leur organisation définitive sans l'influence de la férule professorale... Un de ces nœuds, le nœud d'association des idées, des combinaisons sociales et politiques, doit être plus développé, aux dépens des autres nœuds; pourtant je ne suis pas encore, et je suis sûr de n'arriver, ni au nombre de ces obstinés dont le caractère, coïncidant avec leur devise *sic volo, sic jubeo*, qu'ils voulaient réaliser dans leurs actions — comme Nicolas Ier ou Ferdinand II, etc., les rendait très insupportables pour les honnêtes hommes; ni à une autre catégorie *des bienheureux* qui se croient empereurs de Chine, cousins de la lune, fils du soleil, ou avec la tête ornée de cornes, ou faite de porcelaine si fine, que personne ne doit approcher pour ne pas la briser par le plus léger contact, etc... Non ! grâce à tout mon passé modeste, je suis un des très simples mortels qui connaît beaucoup de ses défauts, mais qui aussi, en homme d'expérience, en homme libre, raisonne sur les affaires humaines,

matérielles, et fauchement pose devant l'opinion publique les nouveaux problèmes, dont l'un est *l'union volontaire des Belges avec les Français.*

Les citoyens de la Belgique actuelle, appréciant toute la valeur et la signification de la fusion de la Hollande avec l'Allemagne, ne devraient retarder à se prononcer spontanément pour l'union de leur patrie avec l'Empire constitutionnel des Français. Ceux-ci, après avoir obtenu de la part du nouvel empire constititutionnel des Germains toutes les contrées de la rive gauche du Rhin, aujourd'hui appartenant aux quelques-uns parmi les États confédérés, comme *une sorte de récompense de tout* ce que peut faire la France en aidant son nouveau voisin du Nord et de l'Est dans *la difficile réorganisation* projetée, et pour le contrebalancer ; ceux-ci, c'est-à-dire les Francs, entreraient dans une nouvelle phase de leur vie politique. Une nouvelle ère se prépare pour la France, et cela s'entend clairement de l'expression de l'opinion publique, qui ne tardera pas à se réaliser dans les débats solennels des Chambres françaises, dont *la réunion est bien proche...* (1). Cela transpire des signes des temps dont je parle dans la dernière appendice, et dont les indices très significatifs se présentent dans deux journaux de Paris, dont l'un parle de retour du régime parlementaire, et deux jours après l'autre dessine sur l'horizon bien proche *l'Empire constitutionnel...* Or, dans un tel avenir les Francs offriraient aux Belges tous les avantages de la vie constitutionnelle, sans les priver de ceux dont ils jouissent actuellement. Les Belges sont Francs pur-sang : donc s'unifier volontairement et *aux conditions* avec l'Empire constitutionnel des Francs, ce serait pour les Belges retourner à une grande nation, pour constituer avec elle une nation libérale dans toute la force de ce mot!

Aujourd'hui plus que jamais il faut que les libéraux se lient tous les uns aux autres : l'heure suprême de la lutte décisive s'approche: pensez-y tous !!! Que les adversaires de la révolution nous retrouvent forts et liés: L'UNION FAIT LA FORCE!...

La politique actuelle qui régit le sort de la France suit lente-

(1) Voir la note à la fin de l'ouvrage.

ment la route jalonnée par de sublimes actes et entreprises... Faut-il espérer que les Belges comprendront toute l'inutilité *de rester isoles* entre les deux grands peuples, entre les Francs et les Germains...

Pour les Belges, *rester isolés*, pendant que pourraient et devraient s'accomplir les arrangements territoriaux projetés, ce serait perdre *beaucoup*, au lieu de gagner *encore*, par la fraternisation de toutes les branches qui composeraient une grande famille, assise sur le territoire circuit par la Méditerranée, les Pirénées, l'Océan atlantique, la Manche, la rive gauche du Rhin et par les Alpes. Les Belges sont fort rationnalistes et bien positifs; ils comprendront la propre utilité, représentée dans ces quelques paroles.

Les vertus constitutionnelles et traditionnellement exemplaires de Léopold Ier, roi des Belges, retrouveront une récompense dont la valeur morale et matérielle prévaudra sur la position politique actuellement occupée par ce patriarche des rois constitutionnels!

Reste donc encore à éclairer ma thèse en ce qui regarde les contrées situées à l'Est de la rive droite de l'Oder et du Bober.

L'histoire des envahissements de ces contrées présente les dates suivantes, dans lesquelles ces contrées furent violemment arrachées ou perfidement volées à la famille des Lekhites, polono-slave, par leurs voisins de l'Ouest.

Ainsi sur la première place je mentionne qu'à la fin du X[me] siècle les fleuves: Danube (dans son cours aujourd'hui depuis Vienne jusqu'à Presbourg), Morawa, et Bober, ne parlant ni de l'Elbe, ni de la Saale, étaient des frontières naturelles du pays des Lekhites, gouverné par le sceptre de Boleslas Ier, surnommé le Grand.

Dans le XII siècle, jusqu'en 1129, savoir pendant le règne de Boleslas III, les frontières du Nord-Ouest et Ouest de la Pologne, de cette époque-là, se trouvaient même sur la rive gauche de l'Oder, à l'Ouest de Stralsund, et, tracées du Nord au Sud, passaient en distance à peu près de *trente kilomètres* de cette localité qu'aujourd'hui occupe la ville de Berlin.

Autrefois toute la Silésie appartenait à la Pologne. Par les événements qui ont eu lieu au commencement du XIII siècle, cette province fut héritée par Ladislas II (le Cracheur), et à la fin de

1339, elle était cédée à la Bohémie par les descendants de Mieczyslas III.

Les Slaves du Nord se composaient de plusieurs branches, parmi lesquels *les Lekhites* jouirent d'une grande renommée. Des *Lutyques*, des *Wiltzys*, des *Veudys*, des *Kachoubes*, des *Boroutses*, etc. occupaient autrefois les pays aujourd'hui appelés la *Poméranie*, la *Prusse royale*, la *Warmie* et la *Prusse orientale*. La première de ces provinces, c'est-à-dire la *Pomeranie*, s'étendait sur la rive droite du fleuve Oder, du Sud au Nord, depuis les environs de la ville de Wschowa jusqu'aux embouchures de ce fleuve, et de l'Ouest à l'Est, depuis ses embouchures presque jusqu'aux environs de la ville de Putzko, aujourd'hui bâptisée par les Allemands en Putzk. Cette province était arrachée à la Pologne à la fin du XIV siècle par les ducs de Stettin, qui ont su profiter de l'état d'affaiblissement causé par les guerres civiles et les conséquences de l'excommunication jetée contre le roi polonais Boleslas II (le Hardi), par le pape Grégoire VII. La Pologne de la fin du XIV siècle devait déjà combattre *l'hydre des cent têtes*, l'ordre des chevaliers de *la Croix*, invités par Kourad, un des princes de Mazovie, pour les employer contre les Borousses (Prussiens), payens et ravageurs des domaines de ce prince. Les chevaliers, de vassaux et serviteurs, après quelques succès sur les Prussiens, se changèrent en véritables ennemis de la Pologne, dont ils voulurent en faire la conquête. La protection des papes sauva quelques fois ces vilains Landsknechts et leurs chefs du glaive exterminateur des Polonais, suspendu au-dessus de la tête de l'ordre monaco-soldatesque, et ces guerres étaient la cause radicale pourquoi la Pologne ne pouvait jamais reconquérir la Poméranie perdue pour elle par la perfidie des ducs de Stettin, qui ont traîtreusement tué le Przemyslaw, un des rois polonais (1374), et comme je l'ai mentionné, s'approprièrent toute cette province. Encore aujourd'hui çà et là, non loin de Stettin, se retrouvent des familles de campagnards dispersés parmi les Allemands, et même des bourgades, villages, où on peut entendre un dialecte bien ressemblant à celui qu'on parle dans la Grande-Pologne, savoir en Poznanie, près de Kalisch, et même près de Varsovie.

La *Prusse orientale* (dont le chef-lieu, la ville Kroleviec Kœnigsberg), créée en duché de Prusse en 1526, d'une province vassale à la Pologne, était libérée en 1657 de tous les devoirs allodiaux et de vassalité envers la République polonaise, qui commença à succomber sous les malheureuses guerres quasi-religieuses, conduites sous l'influence des jésuites, contre les tzars de Moscovie (période depuis Boris Godounoff jusqu'à l'avènement au trône du tzarat du premier Romanoff, Michel Fedorovich, commencement du XVII siècle), et contre les Cosaques, ces braves compagnons d'armes des Polonais dans les poursuites des hordes tartares ou contre leurs attaques. Les Cosaques, sous le règne d'Etienne Batory étaient de vrais amis de la Pologne; mais en 1657, en conséquence de la persécution par le fanatisme religieux, des vexations, et évitant la propagande du catholicisme, fomentée par tous les moyens qui étaient dans les mains des jésuites, alors tout-puissants dans la République polonaise, les mêmes Cosaques, sous Chmielnicki, devinrent la cause des désastres les plus grands pour cette République, dont un des plus remarquables était le détachement de la Prusse orientale.

Depuis 1772 jusqu'à 1794, la Pologne, trois fois envahie par les armées russes, autrichiennes et prussiennes, a été définitivement dépecée... C'est pendant cette période que les provinces, la Prusse royale et la principauté de Warmie furent volées à la Pologne par Frédéric II; pourtant le roi actuel affirme que c'est le bon Dieu qui a fait et donné la couronne de la monarchie de Prusse, à ses antécesseurs et à lui...

Dans la même période de l'histoire de Pologne, l'envahissement par l'Autriche du comté de Spiz et des principautés de Zator, d'Osviétzime, de Cieszyn et d'Olbrome, de la Cracovie, de la Gallicie, de la Lodomirie et de la Boukovine est une histoire trop pénible pour la nation polonaise. Raconter cette histoire n'est pas mon but; tout le monde honnête la connait bien; elle représente un dernier anneau de cette chaîne fatale, laquelle rétrécie de plus en plus autour de la Pologne, à la fin a pu, devant tout le monde, l'étouffer politiquement. Cette chaîne se trouve dans les mains *des trois ligueurs couronnés*, qui, après avoir rayé de la carte d'Eu-

rope un Etat, s'approprièrent impudemment sa pourpre républicaine...

Voici donc les données réelles, approuvées par l'histoire critique, qui regardent les contrées situées à l'Est de l'Oder et du Bober. M'appuyant sur ces données, j'ai le droit de dire : Les contrées en discussion étaient des possessions slaves, envahies par les Allemands, et devraient retourner aux Slaves pour former un Etat autonome et constitutionnel, slavo-prusso-polonais, dont l'établissement dépend de ... l'avenir.

Dans la brochure *Le Rhin et la Vistule*, publiée dans les premiers jours d'octobre passé, l'auteur a démontré toute la nécessité et l'utilité d'ériger sur les rives de la Vistule un État fort et propre à rétablir l'équilibre politique à l'Est de l'Allemagne et à arrêter les empiètements des Moscovites.

Mon idée sur la formation d'un Etat slavo-prusso-polonais, dont les frontières seraient: l'Oder, le Bober, les monts Carpathes, le Dniester, le littoral de la mer Noire depuis le golfe de ce fleuve jusqu'à celui du Dnieper, le cours du même Dnieper, de la Duna, et depuis son embouchure la côte de la Baltique jusqu'aux embouchures de l'Oder; une telle idée coincide parfaitement avec le dessein de l'auteur de ladite brochure. Cet Etat nouveau, supposons, nommé empire des Slaves d'Ouest avec Varsovie pour capitale, contiendrait tous les éléments d'un pays libre, fort et riche, dont la population dépasserait même *trente-cinq millions* de citoyens, gouvernés par un sceptre constitutionnel.

Un tel joyau voudraient bien posséder plusieurs princes; mais *celui* parmi eux, serait, sans aucun doute, plutôt et plus spontanément, que quelqu'un autre, acclamé par le suffrage universel des citoyens de ce nouvel empire, ***dont le père, se décidant à abdiquer sa couronne fabriquée par le droit divin*** et récemment obtenue des mains de Dieu, ***voudrait***, par cela même, ***faciliter à son actuel héritier présomptif*** de ***recevoir une autre couronne plus splendide, des mains du peuple, qui de son droit et par sa volonté élirait ce prince pour son empereur constitutionnel.***

3me APPENDICE

PREMIÈRE PARTIE

Pour ne pas être jugé, comme un pessimiste qui dépeint l'empire russe avec des couleurs trop sombres, et que je suis guidé par quelques motifs haineux, qui me rendent partial, je mets devant les yeux du lecteur uu extrait de la lettre d'Alexandre Ier tzar, avant son avènement au trône. Cette lettre a été adressée à son ami le prince Kotchoubeï; elle se trouve imprimée en français, dans un livre russe intitulé: « *De l'avènement au trône de l'empereur Nicolas* », par M. le baron Modeste *Korf*, secrétaire d'Etat, actuel membre du Conseil de l'empire, et directeur de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg. L'autorité et la foi politique de cet employé, fidèle serviteur du tzarisme, ne peuvent pas être suspectes à personne, non-seulement à l'etranger, mais même en Russie.

Voici les termesde la lettre d'Alexandre Ier: elle sert de préambule à cette appendice:

«. . . Oui, mon cher ami, je le répète, je ne suis nullement satisfait de ma position: elle est beaucoup trop brillante pour mon caractère qui n'aime que la tranquillité et la paix. La cour n'est pas une habitation faite pour moi: je souffre chaque fois que je dois être en représentation, et je me fais de mauvais sang en

voyant ces bassesses qu'on fait à chaque instant pour acquérir une distinction, pour laquelle je n'aurais pas donné trois sols.

« Je me sens malheureux d'être obligé d'être en société avec des gens que je ne voudrais pas avoir pour domestiques, et qui jouissent ici des premières places, tels que, etc .., qui ne méritent pas même d'etre nommés, qui, hautains avec leurs inférieurs, rampent devant celui qu'ils craignent. Enfin, mon cher ami, je ne me sens pas du tout fait pour la place que j'occupe dans ce moment, et encore moins pour celle qui m'est destinée un jour et à laquelle *je me suis juré de renoncer* (1), soit d'une manière, soit de l'autre . . .

« Nos affaires sont dans un désordre incroyable: on pille de tous côtés, tous les départements sont mal administrés; l'ordre semble être banni de partout, et *l'empire ne fait qu'accroître ses domaines;* aussi comment se peut-il qu'un seul homme puisse suffire à le gouverner, et encore plus, à corriger les abus? C'est absolument impossible, non seulement à un homme de capacités ordinaires comme moi, mais même à un génie; et j'ai toujours eu pour principe qu'il valait mieux ne pas se charger d'une besogne, que de la remplir mal; c'est d'après ce principe que j'ai pris la résolution dont je vous ai parlé ci-dessus. Mon plan est, qu'ayant une fois renoncé à cette place si scabreuse (je ne peux pas fixer l'époque d'une telle renonciation (2)), j'irai m'établir avec ma femme aux bords du Rhin, ou je vivrai tranquille en simple particulier, faisant consister mon bonheur dans la société des mes amis et l'étude de la nature... »

L'histoire nous a dit *comment il* a monté au trône; son règne a été long; mais les abus qu'il signalait, continuent comme au-

(1) Oh! libéral! et la chambre de chateau de Michel à St-Aersbourg, convertie en une chapelle publique, pourquoi a-t-elle reçu un surnom, celui *de boucherie*?... Ce surnom le lui donna un des princes du sang en 1858... L'auteur de la lettre citée a-t-il prévu quelque chose de cette boucherie?... et pour arriver là où il n'a pas voulu, n'a-t-il consenti à quelques pactes?...

(2) L'époque de la rénonciation, est le 19 novembre 1825, jour de sa mort, qui eut lieu dans la ville de Tagaurog. Après la mort du tzar, cette ville, haïe par feu le prince Vorontzoff, alors gouverneur général de toute la Russie Méridionale et Nouvelle, a-t-elle mérité une vengeance quelconque?... Avait-il ce gouverneur des raisons pour haïr cette ville? Eh! Eh! La Russie manque d'un talent aussi fort qu'Eugène Sue, pour écrire les Mystères de la Cour de Moscou et de Saint-Pétersbourg!!!....

paravant: ces abus sont de ceux, que l'on ne peut détruire qu'à coups de hache du peuple! C'est un unique rémède; tous les autres velléités, partent-elles du trône du tzar ou des ses sujets, — employés, seront toujours de pures utopies...

Je ne méprise aucune source, pour y puiser le renforcement pour mes thèses, et c'est pour cela que je m'intéresse des moyens de mes adversaires pour connaître les armes, dont le choix m'est nécessaire, afin de les combattre avec profit. Outre cela, en donnant la place dans mon livre aux paroles que je viens à citer, les prenant du *Nord* du 19 décembre de l'année passée, je prouve mon impartialité.

Ces paroles émanent des plusieurs abonnés russes à ce journal qui a été créé pour défendre les intérêts du gouvernement russe. N'importe! Même dans cet organe on peut trouver des vérités pour le compte de tous, à l'exception des Polonais, dont les droits à l'autonomie politique, à l'indépendence, à recouvrir la liberté de leur patrie, ne peuvent pas être contestés par la justice impartiale.

Tout le contenu de la lettre des MM. les abonnés du *Nord* ne peut intéresser mes lecteurs; mais les extraits suivants sont dignes de leur attention:

«... Trop longtemps sevrée du contact civilisateur des peuples de l'Occident, la société russe à enfin compris (?) ce qu'elle se devait à elle-même et à son pays; elle a courageusement secoué, du jour au lendemain pour ainsi dire (sic.!) sa létargie plusieurs fois séculaire, pour entrer resolument (?!?) dans la voie que lui indiquaient ses aînées en civilisation.

«L'ère nouvelle s'est ouverte en Russie par une réforme sociale, profonde, radicale — l'émancipation des serfs (?) C'était attaquer l'ancien édifice par sa base. Mais cette première réforme était trop foncière pour qu'il fût permis de s'arrêter-là. La pierre angulaire ébranlée, tout l'édifice menaçait ruine (1). De là l'urgente néces-

(1) Pour ne dire qu'il croule déjà, et où en sont-elles les causes?... Pour capter la classe de *Dworianié* (hommes de la Cour, mais non la noblesse: ce nom n'existe dans le dictionnaire russe; *la noblesse* répond dans la vieille hiérarchie russe aux *boyarès*). Boris

sité d'inaugurer un système des réformes larges et continues.... Les mesures successivement prises en Russie depuis la libération des serfs (?!), considerées dans leur ensemble, n'ont pas entièrement justifié l'attente générale. Le juge impartial, pour peu qu'il aille au fond des choses, deconvre aisemént une certaine dépression des ésprits, un découragement dont le moindre inconvénient sera de rendre pénible et embarassée la marche du progrès. Déjà des germes de mécontentement se trahissent par-ci par-là, et pour peu que cet état de choses dure, on verra naître la désaffection d'un côté et la méfiance de l'autre. Si les choses en viennent là, qui peut prévoir les conséquences funestes auxquelles seront entraînés gonvernants et gouvernés? Tout réclame donc un prompt remède, et le plus efficace est certainement la voie des concessions... »

Bon, d'accord! mais ces concessions doivent être bien grandes, parceque l'empire russe est un pays où l'esclavage représente la base de l'éducation, et se trouve sur tous les degrés de l'echelle sociale.

Là, il n'y a point et il ne saurait y avoir de grands seigneurs et de grands hommes moraux; là nous voyons des esclaves, ornés de broderies, de crachats, de privilèges, qui sont égaux devant l'arbitraire et le pouvoir du bureaucratisme, devant les caprices du tzar, mais non devant la loi, comme cela devrait être dans

Godounoff, après l'avènement au trône, montant sur le cadavre du dernier rejeton de Rurick, Dymitri Joannovicz, — Boris a fait à l'égard des paysans russes, jusqu'à ce temps-là libres, le premier pas à les convertir en esclaves, en les internant pour toujours sur les biens des propriétaires pour lesquels ils travaillent aux conditions à l'amiable. Pierre I en ce qui concerne la Russie, proprement dite, Catherine II en cela qui regarde la petite Russie, c'est-à-dire les Cosaques de l'Ukraîne, ont définitivement forgé les chaînes d'esclavage. Aujourd'hui l'eau d'un étang, pour ne pas ruiner le moulin, les digues et leur maître, a reçu par la propre main de ce maître une issue fausse dans les digues, mais préparée avec grande pompe: que deviendront le moulin et son maître si les digues sont ruinées?.... Alexandre II n'a autre chose meilleure à faire qu'abdiquer; une bonne renommée l'accompagnerait dans la vie privée; autrement.... ch! nous verrons ...

un pays, qui se nomme civilisé..... Là, point de liberté de conscience, d'opinion publique, d'instruction; point de garantie pour la liberté personnelle.... Pour améliorer les abus qui s'y rencontrent, il faudrait faire beaucoup des réformes radicales pour prévenir un bouleversement terrible, qui servira au détriment de beaucoup de victimes tout-à-fait innocentes, mais aussi à la régénération de ce pays.

Aujourd'hui nous sommes en 1862. Les historiographes officiels et officieux disent: la Russie a accompli son existence millénaire! A la bonne heure! Et quels sont les fruits de cette existence? Des fruits on juge l'arbre... Si cela est vrai, qu'exprime la lettre d'*Alexandre Ier* plus haut citée, ce que raconte *M. de Custine*, ce qu'a écrit *M. Hertzen*, qu'a fait imprimer M. le prince *Pierre Dolgoroukoff*, qu'ont-ils écrit des abonnés russes *du Nord*? oh! alors la vie dans ce pays est abominable! Et comment réfuter l'autorité d'Alexandre I? Les autres n'ont pas fait autre chose, seulement ils ont dépeint à leur manière, mais avec les mêmes couleurs des mêmes objets, or tous les tableaux se ressemblent parfaitement, et sont vrais...

De cela dérive qu'après l'existence millénaire, la Russie est le théâtre des faits sociaux qui abreuvent d'amertume toute l'humanité...

Je n'entre pas dans la dispute avec MM. les historiographes officieux; mais qui connaît l'histoire met en doute cette existence millénaire, pour le bien des Russes memes: arriver à un tel point de dégradation après mille ans de vie politique, ça veut dire: dissolution! putréfaction! et celle-ci ne suit qu'après la mort...

Il y a coutume et coutume pour traiter des morts... Dans le cas actuel il faudrait ériger quelque monument.. Dans la pierre angulaire de ce monument posthume que je propose, il faudrait mettre quelques médailles et descriptions... Les meilleures dans ce cas seraient: la médaille frappée en souvenir de *la repression de la Hongrie et de la Transilvanie en* 1849. La légende, sur le revers de cette médaille raconte: *S nami Bogh! Rasoumieïté iasytzyi pokoriaïtessia!* (Avec nous le Dieu! Entendez-vous, ô payens, et soumettez-vous-en!) Quoi de plus superbe qu'une telle sentence émise

avec une telle conviction?... C'est un monument de l'orgueil terrestre...

Pour ce qui regarde les descriptions, ordinairement faites sur le parchemin, je propose, au lieu de cela, mettre, — mais le lecteur ne doit pas me prendre pour un pédant qui recommande partout *son ours*, — je propose donc de mettre dans quelque boîte un exemplaire de cette appendice...

A présent je me permets de faire le dessin du monument qui doit représenter un souvenir après la Russie, qui existait il y a mille ans précis.

Au milieu d'une des rues voisines du palais de Marbre à St-Pétersbourg se trouve un énorme bloc de granit ou porphyre finlandais, je ne me rappelle bien. En rassemblant quelques blocs pareils, mais hétérogènes, il faudrait les conjoindre, autant que cela serait possible, en une masse difforme, mais richement ornée et mettre toute cette masse sur un plédestal, enchâssant, de ses deux côtés des tables de marbre, l'une blanche, l'autre noire. Sur la première mettre une inscription en lettres d'or : « *Notre pays était vaste et fertile, mais le désordre y régnait* (1), et au-dessus de ces paroles « l'an 862. » Du côté opposé, sur la table de marbre noir, faire une autre inscription suivante: « l'an 1862 » *Notre pays fut toujours vaste et fertile, mais le désordre, et après lui la vénalité y regnaient toujours...* » Les lettres de cette dernière inscription pourraient être de différents métaux, où les métaux vils auraient le dessus : ce serait bien caractéristique...

Un monument pareil ne sera élevé en blocs de granit, mais il existe déjà depuis longtemps dans le fait, — c'est l'empire russe lui-même: l'histoire impartiale nous le présente, et comme nous le voyons de nos propres yeux — yeux de la raison.

Ces énormes blocs hétérogènes, de granit, de porphyre, de quartz, de silex, etc., ce sont des peuplades hétérogènes con-

(1) Ce sont des paroles que, dix siècles auparavant, des Slaves, envoyant leurs députés pour inviter Rurick à monter sur leur trône, ont ordonné à eux de commencer leur harangue par une si recommandable description de la situation du pays...

jointes par la force des baïonnettes et du knout, couvertes par les riches ornements, dont le piédéstal est la bible avec tout son corollaire.

La table de marbre blanc, c'est la République slave riche et commerciale avec toutes les villes anséatiques, et avec les peuples de l'extrême Orient et le Sud ; la table noire, c'est l'empire russe actuel...

L'or des lettres dont se composerait l'inscription sur la première de ces tables, c'est l'or pur des vertus, autrefois cultivées dans la famille slave... Les différents métaux forgés en lettres de l'inscription sur l'autre table : ce sont les vices, les crimes, les défauts, qui dépassent bien une minime partie des bons sentiments de la société qui compose la population de cet empire-monstre qui porte le nom de *Russie*...

Mais assez de métaphores ! Je vais droitement à mon but. Je ne veux pas écrire un pamphlet ; ma tâche consiste en recherches, puisées dans l'histoire, dans la statistique et dans l'éthnographie. En voici les preuves, représentées avec toute impartialité, et tout honnête homme, qui a étudié ces trois branches de science, me rendra pleine justice pour ce tableau que je place devant l'opinion publique. Je ne demande pour mon travail ni le prix Monthyon, ni celui d'Ouvaroff ; mais je serai fier, avec toute la modestie d'un humble ouvrier, si j'obtiens une mention honorable des gens de cœur : cela ... ça me récompensera suffisamment....

A l'œuvre donc ! ! !

C'est un paradoxe que défendre les actuels représentants de la force, disant, qu'it sont par cela même, des représentants de l'ordre, si nécessaire pour propager l'amélioration de la situation actuelle, pour repandre le bien-être, pour maintenir en état florissant la spéculation industrielle, commerciale et peut-être même théologique. . . Bientôt les evénements demontreront qui a raison ; mais de mon point de vue j'observe que les fameuses béquilles politiques, savoir les mesures constitutionnelles de l'Autriche, *une* des protegées de quelques publicistes, *une* des représentants de la force, de l'ordre et de bien-être, j'observe que ces béquilles ne servent au propriétaire à rien... De cela dérive seulement que celui qui se

sert des bequilles, n'est pas fort sur ses jambes, or il ne peut pas être mis au rang parmi les forts.

Pour rassembler en un Etat constitutionnel et libéral toutes les nationalités, qui se trouvent sous la domination autrichienne, il fallait employer d'autres mesures, il fallait eviter lous les cataclysmes politiques avant et après 1849, avenus dans l'empire autriche; mais quand, après le rigorisme de dix dernières années, en 1859 se faisait la lumière, par la voie de la libre presse, non seulement sur la situation de chaque pays sous la domination autrichienne, mais en outre sur les tendances du constitutionnalisme autrichien, tout le monde a déjà vu, que les béquilles des Bach, des Rechberg, des Schmerling, ne peuvent servir lougtemps les jambes chancellantes des Habsbourg, par la raison, que leur force était une amalgame composée des races hétérogènes, qui pourrait être une monarchie militaire, mais jamais ne pourrait devenir un Etat constitutionnel, libéral... Mieux vaut donc alder une telle monarchie à crouler, qu'à continuer son existence...

La même comparaison peut nous servir à l'égard de l'empire russe, et les mêmes choses y auraient eu lieu, si par quelque inouïe velléité cet empire voulait suivre l'exemple de sa voisine — commère.

De loin il semble que le tzarat est toujours un géant, une masse compacte inébranlable; mais de près, il se voit que cette masse est une composition fictive des différentes races, dont l'unique liaison: la baïonnette, le knout et l'ukase; et que le plus-léger contact-souffle des libertés constitutionnelles, en réveillant les désirs d'autonomie politique de chaque peuple conquis ou trompé par les tzars, inévitablement sera la cause de la dissolution du tzarat.

Avant de demontrer -- que les habitants des pays, gouvernés par les descendants de Catherine II (pseudo-Romanoff) ne perdront rien d'une semblable dissolution, au contraire, profiteront d'une révolution qui produira un pareil évènement politico-social, — j'énumérerai ces différents peuples et races qui composent l'empire-tzarat, dont la population dépasse soixante onze millions, campés sur 1 septième de la surface de la terre ferme de notre globe.

L'étendue que représente l'empire de l'héritier de Pierre 1er se

compose de la Grande Russie, de la Petite Russie (ou le pays des Cosaques autrefois pays de Khazars, des Petchéniéghs, des Polovéts); de la Finlande; des provinces allemandes de Baltique, conquises sur la Suède et sur la Pologne; de la majeure partie de la Pologne et de tout le Grand Duché de Lithuanie, avec la Volhynie, la Podolie, le Pokutzé, le Polissié, l'Ukraîne; de la Bessarabie et d'une partie de la Moldavie, conquises sur les Turcs; de la Crimée, conquise sur les Tartares de ce nom, qui sont aujourd'hui presque tous émigrés en Turqnie; des deux anciens royaumes tartares de Kasan, et d'Astrakan; de l'isthme Caucasien avec une partie de l'Arménie et des provinces conquises sur les Turcs et sur les Persans; de la Sibérie; de la Mantchourie du nord, savoir la province d'Amour; de la Kamtchatka; des Archipels, qui se trouvent près de littoral de l'Asie russe, et pour finir cette longue nomenclature de l'Amérique Nord-Ouest, qui appartient à cette puissance, dont le maître, à l'instar de Charles V, pourra dire bientôt : «dans mes domaines le soleil ne se couche point»...

A présent le lecteur voudra bien me suivre dans l'énumération des peuples et des races qui composent la population de l'empire russe, et qui, de plus en plus, sont depossedés et assimilés par les Grands Russes, dont la même langue, favorisée par les circonstances, depossède graduellement non-seulement les idiômes slaves, mais même les idiômes finnois-ougriens, tartares, allemands, et en général tous ceux avec lesquels il est en contact par les rélations administratives.

Je n'entre point dans les recherches éthnographiques antérieures à notre époque; je mentionne seulement ces nuances éthnographiques qui existent aujourd'hui entre les familles des peuples, sujets actuels de l'empire russe.

Ainsi la première place occupe la famille Slave, (Slaves, Khrobates, Rhuthènes, Lakhis, Russes, etc.) qui en vertu de beaucoup des causes historiques, connues de tout le monde, a changé quelquefois son nom, selon les circonstances politiques, dont elle a encouru l'influence. A l'époque de la subdivision de cette contrée qui s'etend du Dnieper à l'Est, parmi les descendants de Rurick, se sont formés tout à fait des nouveaux noms qu'ont reçu les peuples, gouvernés

par ces descendants, et ces noms pour la plupart dérivant des noms des villes nouvellement bâtiés, par exemple : Moscva (Moscou, Moscovie) (1) Yaroslavl, Vladimir, Riazan, etc., sur le territoire à cette époque-là propriété de la famille finno-tatare, qu'on subdivise en deux grandes branches : *la branche finnoise* ou *ougrienne*, comprenant les *Finnois*, les *Ougriens* et les *Samoyedes*, et la *branche tatare* où on classe les *Turcs*, les *Mongoles* et les *Toungonses*.

La famille *ougrienne*, ou *finnoise*, porte aussi le nom de *ouralienne*, parce qu'existent beaucoup de données légendaires, historiques et ethnographiques pour être convaincu que cette famille s'était originairement développée dans l'Oural.

Cette famille occupe tous les terrains à l'Est du golfe de Bothnie, limités par une ligne hypothétiquement tracée depuis le golfe de Riga jusqu'à la mer Caspienne, au point où la Volga se jette

(1) Nestor, pierre triangulaire de l'histoire de Russie par Karamzin, nous dit que « *vers le lac Blanc* (Biélo-Ozero) *se trouvaient les Vesses... Les Meriens occupaient les bords du lac Kletchnine. Les Mouromiens, qui avaient leur langue particulière, restaient près du fleuve Oka, à l'endroit où il se joint avec la Volga. Les Tchérémisses avaient aussi leur langue comme aussi les Morduiens, etc...* » Karamzin, de sa part, dans son histoire, à la fin du quatrième chapitre, confirmant tous ces renseignements de Nestor, dit, que « *tous ces peuples se changèrent en Slaves, en adoptant leur langue et leurs usages.* » C'est André Bogolubski, de Suzdal, qui a transformé les Finnois en Slaves, mais avant lui ces pays finnois furent conquis par un autre descendant de Rurick, George Dolgorouki-*Longue-main*, qui, en 1147, selon Karamzin, fonda la ville de Moscou (Moscva) de la manière suivante : « le prince George Dolgorouki, allant voir son fils André, qui régnait à Souzdal et à Vladimir sur la Klazma, s'arrêta dans un village sur les bords de la Moscva, et, charmé de la beauté du site, il voulut y établir sa demeure. Son propriétaire, Koutchko de Sudal, n'avait point de volonté de céder son bien au prince... et celui-ci le fit saisir et noyer dans un étang. Il fit ensuite entourer de palissades une monticule sur lequel fut bâti le Kremlin (château-fort), et jeta les fondements d'une ville, qu'il appela Moscou, dans laquelle Ivan I[er] *Kalita* établit définitivement, en 1328, la capitale de ses domaines-tzarat (Karamzin, hist. de Russie, t. II, chap. XII). Des historiographes russes, et entre autres M. Schnitzler, confirment, par leurs recherches, ces données : il est facile à comprendre pourquoi elles ont trouvé place dans mon ouvrage.

dans le Caspien. Même encore plus au Sud, on retrouve les traces de cette famille (1). Les Slaves venant de l'Ouest peu à peu occupèrent ce vaste plateau. Sur ces terrains, dans cours de plusieurs siècles, se sont internés premièrement (du VIIe au XIIe et même au XIIIe siècle), spontanément attirés par les relations commerciales ou envoyés par la volonté des princes descendants de Rurick régnants sur les Slaves, et secondement (après la destruction de la domination mongolienne), par les ordres des tzars moscoviens, qui, commençant depuis Ivan III, envahisseur de la république Novgorodienne et Pskovienne, ouvertement et arbitrairement, colonisèrent l'Est et le Sud de ses domaines par les prisonniers de guerre en particulier, et par les autres Slaves sujets à ces tzars en général. A la fin du XVe siècle, Yvan IV Vassilievitch (Groznyi, le féroce, terrible) a définitivement accompli la destruction de Novgorod et de Pskow, rayant même les noms de ces républiques des actes ultérieurs qui regardaient ces deux villes conquises. C'est de ces deux époques, dont la première est assez reculée, que commence la couche slave à se mettre au-dessus de la couche d'aborigènes, pour lesquels les Slaves étaient des étrangers venus du Sud-Ouest.

Les peuplades finno-tatares actuelles sont considérées comme les restes des peuples plus nombreux, qui ont été conquis, resserrés, entraînés par d'autres peuples. Les peuplades finnoises des plaines ne furent jamais guerrières, ils étaient plutôt cultivateurs et pour la plupart chasseurs.

Les modernes recherches historico-éthnographiques démontrent que les hordes de la race ougrienne ont laissé, dans les légendes des races voisines, des souvenirs de haine et de frayeur qui attestent des luttes très longues et terribles. Refoulés par les peuples indo-germains (Visigoths, Ostrogoths, etc., arrivés par le

(1) Non loin d'un grand village *Vorontzovka*, situé sur le fleuve Kouma, dans la goubernie de Stawropol (isthme du Caucase) on voit des ruines qui, dispersées en déserts-steppes, démontrent toutefois l'existence d'une grande ville. Les ruines portent le nom de ***Madgyary***.

Cattegat et Sund en Scandiniavie), ces Ougriens occidentaux se retirèrent dans les montagnes, d'où ils inquiétèrent longtemps encore, par leurs incursions et leurs brigandages, les habitants de la Scandinavie, et les colonies slaves (1). Aujourd'hui ces fameux Titans septentrionaux décrits dans les *Sagas du Nord*, plus particulièrement que chez *Nestor*, qui racontait des légendes, se réduisent aux Finnois, dont les ancêtres, sous le nom de *Finns*, ont laissé leur nom attaché à beaucoup de localités, et composent le fond de la population en Finlande, où ils portent le nom de *Tsoumis*, de *Tschoudes*, de *Tschoukhous*, de *Ymes* (Yames), de *Finlandais*, de *Quaines* ou *Cayaniens*, au nord de la Finlande; des *Esthes* ou *Esthoniens*, dans l'Esthonie et dans la partie septentrionale de la Livonie; des *Ishores*, dans l'Ingrie; des *Kareliens* ou *Kyrales*, habitants de la partie Sud-Est de la Finlande, s'étendant à l'Est jusqu'aux Votiaks (gouvernement de Vjatka); des *Lives* et des *Koures*, dont les premiers étaient la peuplade la plus nom-

(1) Ici je me permets une très-grave remarque qui regarde ces *Ougriens*, *Ougoriens*, *Boulgariens*, *Wolgariens*, *Wareghiens*, *Wareughes*, *Wariaghes?...*

L'origine du nom *Wariago* rousse en langue slave et russe veut dire *voleur, brigand roux*, c'est-à-dire aux cheveux roux. Avec le cours des temps, cet adjectif démonstratif est devenu substantif Russes, savoir habit[illegible] de Russie, qui, dès siècles les plus reculés, étaient toujours des conquérants, ou en langue vulgaire *brigands...* Le nom poétique légendaire *Wareughes* est bon pour les historiographes russes officiels et officieux; pour moi est meilleur le rapprochement des sons et de la signification, approuvés par des recherches ethnographiques et étymologiques, et par le naturel des Russes-gouvernants, inoculé même à la plupart de leurs gouvernés, lesquels dans leur langue (langue des Grands-Russes) ont retenu le substantif: *oukhor*, (ravageur — breteur — enlève-cœur), l'adjectif: *oukhorski*, *oukhorskaia* p. e. *oukorschaia lochadi* — un cheval plein de feu, propre à faire une *razzia*, un envahissement...

Le célèbre Szaffarzik, dans ses « Antiquités Slaves », a prouvé que les Slaves de Kiow, de Smolensk, de Nowogrod, et les autres, tirent leur origine de la nationalité des Lekhites, habitants du pays situé entre l'Oder et la Vistule: dans leur langue on ne trouve point *des mots* avec la signification semblable; dont même chez Nestor, annaliste ruthène, moine de Kiow (XII siècle), on ne peut rencontrer nulle part...

breuse de la Livonie avant l'arrivée des Allemands (des chevaliers de l'épée ou de Livonie).

Les Finnois occidentaux, après avoir subi l'influence européenne, ne ressemblent point aux Ougriens d'autrefois, comme on peut le voir chez les Esthoniens, Lives et Koures.

Les *Finnois de l'Oural* forment trois branches : 1° la branche *murtienne* ou *ougro-russe*, qui comprend des peuples ougriens mêlés au sang slave, p. ex., les *Zyrianés* (bassin de la Duna du Nord, chasseurs, parlant russe) les *Permiens* ou *Biarmiens* (formant une partie de la population du gouvernement de Perm, commerçants, chasseurs); et les *Votiaks* (population en partie commerçants-voyageurs et chasseurs, mais aussi en plupart agriculteurs, du gouvernement de Viatka, et d'autres).

2° La branche *ougro-turque* ou les *Finnois bulgares* (bassin du Volga), doit contenir les restes des habitants primitifs des contrées qui appartiennent au bassin de ce fleuve depuis Kasan jusqu'à ses embouchures. Ils ont conservé leur langue et coutume.

Les restes de ce groupe sont les *Mordouines* ou *Mordva*, la plus méridionale des tribus ougriennes, sur les bords de l'Oka et et de la Sura; les *Tcheremisses* ou *Muri*, et les *Tchouvaches*, dont l'idiôme est à moitié turc. Et

3° La branche *ougrienne pure*, dans l'Oural septentrional, appelée aussi *hougroise*, du nom du peuple principal. Elle comprend : les *Vogoules* ou *Mansi*, répandus dans l'Oural septentrional de la Kama et de la Sosva; et les *Ostiaks* de l'Obi ou *As-jach*, qui habitent le bassin du fleuve Obi. A cette famille appartiennent aussi les peuplades des *Samoyèdes*, ainsi que des *Ostiaks* du Yenissei, qui se rattachent par la langue à la famille ougrienne. Les Samoyèdes se divisent en deux branches : occidentale : *Soyotes* et *Khossova*, et orientale : *Youkhagires* avec les *Tchouvanzes; Koriakh*, avec les *Tchouktchis*, *Kamtchadales* (presque disparus) et les *Ainos*, qui habitent l'extrémité de la presqu'île de Kamtschatka, les îles Kouriles, et autres, situées sur les côtes orientales de la Mandchourie, où ils s'appellent Ghiliaki, et sont les derniers rejetons de cette famille.

Une autre branche de la famille finno-tatare, sujette au tzar



russe est une branche tatare ou mongole, dont la patrie primitive est le plateau de l'Asie central. Ces peuplades ont peu d'etablissements fixes, et plusieurs parmi elles sont descendues dans les plaines du Nord et de l'Ouest.

Ce sont *les Turcs* de Tomsk, de Yenisseïsk et d'autres localités de Sibérie; *les Yakouts*, qui se nomment eux-mêmes *Socholar; les Kirghiz; les Tartares du Caucase*, savoir: *les Koumyhs* dans le Nord du Caucase à l'embouchure du Sonlakh ou Koïssou et les *Karathcaï* au Nord de la chaîne caucasienne; les *Tatares du Volga* (de Kasan et d'Astrakhan, restes d'anciens peuples puissants, les plus civilisés des Turcs qui dépendent de la Russie); les *Nogaïs* ou *Mankat*, à l'Ouest du Caspien et au Nord de la mer Noire, les *Baschkires*, dans la partie Sud de l'Oural, et les *Mechtchériakes*, dans les goubernies de Perm et d'Orenbourg. En outre, en Sibérie, il y a une infinité de petites tribus tatares, savoir: les *Alatys*, les *Téléoutes, Koïbales, Matores* et autres, qui ont perdu déjà leur langue et parlent un dialecte corrompu du turc, mêlé au russe, au samoyède, etc.

Des Mongols, une partie de la tribu *Khalka* (Mongols noirs) vit au Sud du lac Baïkal, et quelques-unes dans la province de l'Amour, et ils sont de la branche mongolienne qui s'appellent les *Mongols pur sang*. Les deux autres subdivisions de cette branche sont: les *Bouriaths* et les *Eleuths* ou *Kalmouks*. Les *Bouriates* habitent les contrées au Nord et au Sud du Baïkal, et les *Kalmouks (Durbets, Torgots* et *Kochots*) sortis de la Dsoungarie, mènent une vie nomade près du Volga moyen et inférieur.

A la fin les *Toungouses*, qu'on rencontre dans toute la Sibérie Orientale, depuis le Yennissei jusqu'à la mer d'Okhotsk; leur patrie est la Daourie, où la langue est spéciale, peu ressemblante aux idiômes des autres peuplades ci-dessus mentionnées.

Voilà donc le tableau des tribus finno-tatares. Le nombre des individus de toutes ces tribus est très difficile à évaluer; mais selon toutes les probabilités, il peut arriver jusqu'à huit millions dans tout l'empire russe, dont dans quelques années de la propagande gouvernementale-religieuse, ne restera que le nom légendaire... Selon la statistique russe, la population totale de l'empire,

avec toutes les provinces absorbées, monte au-dessus de soixante-onze millions, déduction faite de huit, reste pour les autres races soixante-trois millions, dont presque la moitié est composée de Grands-Russes, qui, à dire la vérité, comme je l'ai mentionné plus haut, ne sont autre chose que les Finnois tatares d'autrefois, conquis par les Slaves, dont les descendants ont mêlé leur sang avec eux, après avoir été convertis à la religion orthodoxe greco-russe. Cette religion, portant le nom russe, et, par-dessus le marché, étant la religion de l'Etat depuis l'époque bien éloignée (Xe siècle) est la plus grande cause que le nombre de la population des Grands-Russes s'accroît si rapidement, car même un individu majeur baptisé par le pope russe, devient *russe*, c'est-à-dire, Grand-Russe!?!

Toutes ces peuplades de la famille finno-tatare ne pourraient point être recomposées en un Etat autonome, homogène et indépendant. Les rejetons de la famille slave, se sont tellement mêlés avec ces peuplades, que, pour ainsi dire, les Grands-Russes suffoquent la race finnoise-ougrienne partout en Russie européenne, ayant, de leur part, dans tous les sens, le dessus sur elle; mais en Russie asiatique, ils sont au-dessous des aborigènes. Je fais cette remarque comme une base nécessaire à cette combinaison que j'émettrai plus loin.

A présent tournons nos regards au Sud-Est de la Russie européenne, c'est-à-dire vers le pays qui s'étend depuis la rive droite du Volga inférieur et la rive gauche du Don inférieur, occupe tout l'isthme caucasien et confine avec la Perse et la Turquie asiatique.

Là nous voyons une infinité de tribus entremêlées parmi elles, dont quelques-unes appartiennent à la famille déjà mentionnée et les autres à la famille indo-européenne, à la race blanche; elles composent la population de toutes ces contrées, immensément riches, mais aussi extrêmement barbares.

La première place parmi celles-ci occupent les *Arméniens*, agriculteurs en campagne, commerçants dans les villes, habitants de tout le pays transcaucasien, limitrophes avec la Perse et la Turquie, qui possèdent aussi pour leurs parts des portions de l'ancienne Arménie. Le nombre de tous les Arméniens, répandus dans les

villes de tout l'empire russe ou agriculteurs, dépasse *un million* d'individus sobres, économes et assez riches. Tout le commerce caucasien et transcaucasien est dans la main d'Arméniens. Depuis quelque temps, cette tribu-là se ressouvient qu'autrefois elle a été une nation libre et indépendante... Ils sont très attachés à leur religion, divisée en deux cultes, arméno-grégorien et arméno-catholique. Le nombre de tous les Arméniens sur la surface du globe arrive à dix millions.

2° Les *Caucasiens*, quoique un peu plus nombreux et plus compacts sur le territoire de l'isthme du Caucase que les Arméniens, mais pauvres, divisés entre eux par des questions territoriales, outre cela ignorants, confessant des religions qui ne sont qu'un mélange de superstitions payennes, de christianisme et d'islamisme (à l'exception des habitants de quelques villes, où le gouvernement russe entretient des évêques avec tous leurs subalternes), les *Caucasiens* se subdivisent en quatre parties, savoir : A. les *Caucasiens méridionaux*, qui se composent : des *Pchavo-Khevsoures*, des *Géorgiens* (*Kart'uhlis, Gourdjis*); des *Imérétiens*, des *Mingréliens*, des *Souanétiens*, des *Gouriens* (Gouriels), et des *Laziens* ou *Lazes*. B. Les *Caucasiens occidentaux*, qui occupent les pays très montueux du littoral de l'Est de la mer Noire et toutes les vallées comprises entre la rive gauche du Kouban et la frontière de Mingrélie et de Souanetie. Parmi toutes les tribus des *Caucasiens occidentaux* sont les plus remarquables : *Abkhazes, Abadzekhes, Chapsoughes, Temirgoïs, Natougaïs*, etc. C. Les Caucasiens centraux sont les *Cabardinètzis (Adige)*, les *Kistes* ou *Misdjeghis*, les *Ossethes*, et beaucoup d'autres petites tribus. Et D. Les *Caucasiens orientaux* ou les *Lesghis*, habitants du pays très-montueux qu'on nomme Daghestan, divisé en trois parties : Daghestan du Nord, moyen et du Sud. Les *Lesghis* se divisent en une énorme quantité de tribus, dont les *Avares* sont les plus nombreux et les plus vaillants.

Toutes les tribus des Caucasiens peuvent arriver au-dessus de deux millions d'individus. Ils sont guerriers, et la moitié d'eux reconnaît la domination de la Russie; l'autre est indépendante. Là, sur l'isthme du Caucase, se trouvent les éléments d'une république à la manière de la Suisse, ou d'une monarchie constitutionnelle-

confédérée, qui serait très-forte par sa situation géographique, si les éléments desquels elle serait composée comprendront l'utilité de l'instruction pour se constituer en dehors du joug du tzar russe, et former un pays indépendant, placé sous la protection de l'alliance anglo-française, avec un prince anglais sur son trône... La liberté rationnelle, le commerce libre, l'instruction et les chemins ferrés sont les uniques moyens qui permettraient de profiter de toutes les richesses qui abondent sur l'isthme caucasien.

En ce qui concerne la population d'origine slave dans l'empire russe, elle se compose, à l'exception des Grands-Russes, dont j'ai déjà parlé, des *Russes-Blancs* (au nombre de quatre millions) habitants des goubernies de Vitepsk, de Mohileff, de Minsk et de Grodno; des *Roussines* (près de six millions) dans les goubernies de Volhynie, de Podolie, de Khieff, de Kherson, et en partie de l'Ouest de Cathérynoslaff; et des *Petits-Russes* (à peu près dix millions), dans les goubernies : Tchernigoff, Poltava, Kharkoff, partie de l'Est de Cathérynoslaff, Tauride, et dans les parties méridionales des goubernies de Koursk, de Voronèje et de Tamboff. Ici on peut faire mention que, parmi les Cosaques du Don, il y a une quantité de Petits-Russes, autrefois *Cosaques Zaporoghes*. Aussi parmi les Cosaques du Caucase la plupart sont des Petits-Russes, et les Cosaques de Tchernomorié les descendants des Cosaques Zaporoghes. En somme, c'est une population à peu près de vingt millions d'habitans, tout à fait différents des Grands-Russes, dont les dénominations, Russes-Blancs, Roussines, Petits-Russes, etc., se retrouvent sur les pages de l'histoire; le gouvernement des tzars les appelle aujourd'hui Petits-Russes; le gouvernement polonais d'autrefois les nommait Roussines.

Il est digne de remarque que, parmi les Grands et Petits-Russes orthodoxes, il y a un grand nombre de schismatiques, savoir : les vieux-croyants de plusieurs sectes; les Molokany, les Doukhobortzis, les Sobotniks, etc., qui, avec une rage sourde, supportent le gouvernement des tzars. On évalue le nombre de tous les individus appartenant à ces sectes qui, secrètement, confessent le schisme dans le schisme, et en public sont des indifférents, à seize millions, dispersés sur la surface de tout l'empire, mais dont la

plupart habite le Nord et le Nord-Est de la Russie européenne. Tous les schismatiques se rangeront du côté de ce gouvernement qui proclamera la liberté de conscience et qui octroiera d'autres libertés rationnelles.

A cette même famille slave appartiennent les Polonais disséminés aujourd'hui dans quelques goubernies de la Russie centrale, méridionale et même orientale, en Sibérie, au Caucase et dans l'extrême Orient, à Kamtchatka, où, privés des relations avec la mère-patrie, ils augmentent peu à peu le nombre de la population des Grands Russes. Aucune statistique ne peut donner un nombre exact de ces malheureux exilés, déportés, ou par l'arbitraire colonisés loin de leur pays, pour déraciner peu à peu la population polonaise pur sang.

Dans les goubernies de Courlande, de Kovno, de Vilna, de Grodno, de Minsk, de Vitepsk, de Moghileff, de Volhynie, de Podolie, de Kiow et même de Bessarabie et de Kherson, il y a encore trois millions à peu près de *Polonais*, qui, ensemble avec *les Polonais* du royaume et les *Lithuaniens* (*Jmaiis*), arrivent au nombre qui dépasse neuf millions de Polonais pur sang soumis à la domination du tzar.

De ces chiffres résulte que les contrées comprises entre le cours du Duna d'Ouest, du Dnieper, du Dniester, les frontières de la Prusse, de la Silésie et de la Gallicie, contiennent de la population au-dessus de dix-neuf millions d'habitants, et ces contrées autrefois appartenaient à la République-royaume de Pologne, unie avec le grand duché de Lithuanie.

Parmi les sujets du tzar se trouvent aussi des Allemands pur sang, dont la plupart habitent les provinces baltiques, et les autres sont disséminés sur la surface de l'empire presque dans toutes les villes et dans plusieurs colonies. Le nombre de ces Allemands dépasse un million deux cents individus.

Outre cela, la tribu des Israélites, dont le nombre est au-dessus de deux millions, habite dans toutes les villes de Pologne, de Lithuanie, de Volhynie, de Podolie, de Bessarabie, quelques villes en Petite Russie, dans la Russie méridionale, et même dans quelques-unes des villes du Caucase.

Reste encore à dire quelques paroles des Roumains et des Bulgares qui habitent la Bessarabie, dont la frontière méridionale, confinant avec les principautés Danubiennes, ne peut pas diviser les peuples de ces contrées entre eux, et laisse à supposer que, si *les droits des nationalités* avaient pu prévaloir sur les droits des conquêtes, les Bessarabiens devraient former un Etat avec les Moldo-Valaques et les Bulgares du Danube... La population de la Bessarabie, à l'exception des Petits et Grands Russes, des Israélites et d'autres, arrive au-dessus d'un demi-million d'habitants, parmi lesquels se rencontrent des Zingares.

En conclusion je répète encore une fois que c'est par l'influence de la religion de l'Etat, du culte de l'église orthodoxe greco-russe, que le nombre des Grands Russes s'est accru si énormément, et que, si la liberté de conscience et d'enseignement pouvait s'établir dans tout l'empire russe, on pourra voir qu'il y a bien nombre d'éléments à diminuer la prépondérance des Grands Russes parmi les autres populations, dont les chiffres donnés plus haut démontrent le véritable nombre et la valeur de la population des Grands Russes en partie pur sang, en partie sang mêlé.

Qui pourra, hormis des esclaves du tzarisme, objecter que *le Scandinave, le Pétersbourgeois, le Balticien, le Russien, le Lithuanien, le Cosaque* ou *Khazar, le Polonais, le Caucasien, le Sibérien,* ne peut pas désigner le nom de l'habitant des Etats qui porteraient les mêmes noms, et que chacun de ces noms est également juste et raisonnable, même plus qu'on n'en penserait, que le nom — le Russe ? L'avenir y décidera, et cet avenir, c'est demain ! Demain, si les patriotes libres-penseurs en Russie, dont il faut chercher parmi les bourgeois et le peuple, et non parmi les hommes de Cour ou les employés, qui voyagent en Europe pour espionner, or demain les vœux des libres penseurs russes doivent être appuyés par toute l'Europe libérale qui, voulant éviter *le communisme à la cosaque,* doit se ressouvenir des paroles de Napoléon Ier. Il a dit : « ... ce tzar qui aura la barbe au menton, celui-ci *dominera* tout le monde... » Les forces du tzarat de Russie sont très-grandes ; les subdivisant on évitera la réalisation des paroles de Napoléon : l'avenir y décidera !

Les chiffres suivants servent comme une sorte d'épilogue pour cette partie de l'appendice actuelle et pour préparer le lecteur à la seconde, où je conseille les habitants gouvernés par le sceptre du tzar à devenir des citoyens régis par la Constitution.

Ainsi toute la population du tzarat, contenant au-dessus de soixante-onze millions, se compose de :

20 millions de Slaves pur-sang (Russes Blancs, Roussines, Petits Russes, Cosaques)
9 » de Polonais, Lithuaniens (*Jimaiis*)
8 » » Finnois-Tatares de différents noms.
5, 2 » » peuplades sur l'Isthme caucase.
2 » » Israélites.
1, 2 » » Allemands.
0, 6 » » Roumains, Zingares, et
27 » » Grands Russes, dont la moitié sont des schismatiques dans le schisme même.

Ces chiffres parlent beaucoup : 71 millions d'habitants qui, grâce aux manéges de la politique du tzarisme, peuvent devenir tous Grands-Russes, dont le nombre, selon la statistique gouvernementale, dépasse quarante-trois millions ! Il y a une différence entre ce chiffre et le reste des Grands Russes pur sang et orthodoxes, c'est à dire entre 16 et 43; mais en Russie BYTI PO SEMOU (*qu'il en soit ainsi*), est très fortement *enraciné*... L'Europe libérale, par tous les moyens, devrait tâcher de déraciner ce terrestre *byti po semou* et aider l'empire russe à se diviser et à se civiliser.

DEUXIÈME PARTIE

Avant d'entrer dans les observations sur la Russie, qui constitnent l'objet de cette partie, qu'il me soit permis de faire quelques réflexions.

Tous les événements, ceux mêmes qui par leur petitesse semblent ne pas tenir aux grandes lois de la nature, en sont une suite aussi nécessaire que les révolutions du soleil. Les événements actuels partout ont, avec les précédents, une liaison fondée sur le principe évident, qu'une chose ne peut pas commencer d'être, sans une cause qui la produise. Nous devons donc envisager l'état présent de tous les peuples européens, qui cherchent leur indépendance et l'autonomie politique, comme effet de leur état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre.

Autrefois, et ce temps n'est pas bien reculé, les phénomènes extraordinaires, comme p. e. les comètes, les éclipses, ou les plus simples, comme la sécheresse, ou les pluies continuelles, étaient regardés comme les signes de la colère de Dieu. On l'invoquait, et même il y a encore des croyants froqués et laïques, qui l'invoquent pour détourner les funestes influences, c'est-à-dire, conséquences. Si quelquefois venait l'idée de prier ce même Dieu, ainsi personnifié, d'arreter le cours du soleil ou de la lune, suspendra-t-il *son mouvement* pour une heure, pour dix minutes, pour une seule minute, et s'est-on demandé quelles conséquences suivraient un tel arrêt?... Une simple intelligence est persuadée de l'inutilité d'une telle prière; or il est inutile de s'effrayer et de prier que les comètes

qui se sont rendues visibles, que les éclipses qui ont eu lieu, que la sécheresse ou les grandes pluies qui ont ruiné les espérances des laboureurs, et qu'elles peuvent être la cause d'une famine, d'une mortalité outre mesure, d'une peste, etc., que tout cela n'ait pas eu lieu; si notre vie consiste en honnêteté, instructiou et travail, alors nous pouvons être heureux et sans prières.

La même chose en politique. C'est en vain qu'on s'adresse à Dieu pour qu'il aide quelque peuple opprimé! Ce peuple doit se ressouvenir d'un proverbe « aide-toi, le ciel t'aidera... » et se préparer à entrer en action tant que se présenteront les circonstances favorables... C'est vrai, que la consuétude est une autre nature, et c'est pour cela qu'on tient, et on tiendra encore longtemps le langage où les mots Dieu, ciel, etc. sont des expressions inévitables, parceque la plupart des hommes, élevée dans la routine d'autrefois, trouve bien juste d'employér ces mots. Mais si au contraire on ne demande rien du ciel, mais qu'on combine les exemples, les faits, c'est-à-dire l'expérience acquise dans le passé, avec cela ce que doit être entrepris, on gagnera plus de temps pour faire du bien, et on évitera beaucoup de fautes et de désenchantements...

Ces quelques réflexions, je les mets expressément dans cette appendice qui regarde l'empire russe, parce que là le peuple est religieux jusqu'au mysticisme, grâce à l'éducation qu'il reçoit, à l'instar du peuple polonais. C'est la véritable cause qu'il a été esclave jusqu'aujourd'hui, qu'il est ennemi de toutes autres croyances, adversaire réciproque avec le peuple polonais, et un aveugle instrument dans les mains de ceux qui les gouvernent...

Pourquoi M. Proudhon n'a pas tenu une telle exhortation aux Polonais et aux autres? Comme ils lui sauront gré!!! Mais il a choisi une autre route, et les reproches et les conseils donnés aux Polonais seuls, ne pouvaient point obtenir l'approbation des hommes libéraux et des Polonais, et n'ont pas cette valeur qu'ils pouvaient avoir. Aussi je profite de cette circonstance pour répéter encore une fois que les Polonais en Posnanie agissaient raisonnablement protestant contre les actes et les dispositions illégaux du gouvernement et même du Parlement, comme cela a eu lieu pendant les dernières séances de l'assemblée de Berlin. Les dé-

putés polonais ont démontré une sagacité politique en s'abstenant du voyage à Koenigsberg, pour y assister au couronnement de Guillaume Ier, proneur du droit divin...

Les députés polonais au Reichsrath à Vienne ont agi comme la justice et la raison ordonnaient, en défendant les droits de la nation hongroise, exposés dans le mémoire de Deak; en demandant l'application des institutions libérales dans la Gallicie, etc... Aux Polonais des provinces qui sont gouvernées par le knout et la baïonnette du gouvernement russe ne restait rien de plus que protester par les réminiscences historico-politiques, par les cérémonies et chants religieux, qu'ils demandent la justice et la vie pour leur patrie. Mais j'avais assez amplement parlé à propos des griefs des Polonais dans le même texte de mon travail, donc cette appendice je la consacre particulièrement aux affaires des Russes mêmes, pour les convaincre de mon amitié et de la sincerité de mes bonnes intentions à leur égard.

Je connais à fond les défauts et les bonnes qualités de cette nation, et je ne la confonds point avec son exécrable et rétrograde, quoique bien raffiné et rusé gouvernement, basé sur la routine de la bureaucratie tartaro-allemande; mais je trouve fort utile d'exposer quelques observations en ce qui regarde la situation actuelle, dans laquelle se trouvent les différentes classes de cette nation. Plus haut j'ai exprimé ma conviction à l'égard de son gouvernement, qui égale, si je disais même que, le gouvernement russe est le bourreau de ses propres sujets. Chaque homme qui connaît la Russie ne peut se rendre compte de cette abnégation dans laquelle la nation russe passe sa vie politique. Il semble que les Russes ne se prennent même pour des êtres réellement existants, car dans le verbe primitif *être*, ils n'ont pas *le présent* et l'empruntent du slave. Pour un Russe n'existe pas l'expression *je suis, tu ès, nous sommes, vous êtes*, il s'exprime impersonnellement dans le *passé*, et il a *le futur*... Cette observation se confirme par cette passivité dans laquelle tant de générations de ce peuple ont végété, et c'est plus qu'étonnant qu'à la fin le peuple russe n'a pu comprendre cette situation précaire dans laquelle le tzarisme l'a induit par l'avidité des conquêtes...

Cette avidité se démontre de la meilleure manière par le rapprochement des avants-postes russes en Europe, aux principales villes scandinaves et allemandes, et dans l'Asie, au centre de cette partie du monde. Ainsi nous voyons qu'à 1772 Stockholm été distancié de la frontière russe 234 kilomètres, et à 1861 seulement 133 kilom.; — Koenisberg 350, — 148: — Berlin 1494, — 318; — Breslau 1287, — 81; — Drèsde 1531, — 325; Prague 1539, — 333; — Vienne 1607, — 475; Teberau, en 1772 — plus de 1250, en 1861 seulement 410; la frontière des possessions anglaises dans les Indes Orientales plus de 4000 avant le démembrement de la Pologne, aujourd'hui 1400; et Pékin seulement 650 kilomètres!!!...

Ici sera bien de se ressouvenir d'un proverbial dicton en Russie, que le temps et l'espace sont les deux véritables alliés de la Russie; mais chaque grandeur a seulement une valeur réelle quand elle ne demande pas des efforts surnaturels pour se maintenir.

En Russie non seulement des provinces hétérogènes, mais même des provinces centrales, peuplées par les Grands-Russes, il faut actuellement contenir par la force des armes. Pour le moment je ne parle point de la Pologne, de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie, de l'Ukraine; j'ai en vue *St-Pétersbourg*, *Moscou*, *Kharkoff*, *Kasan*, *Perm*, *Riasan*, et autres points de l'empire, partout où la jeunesse universitaire et les libres esprits du peuple ont commencé à donner des signes, des faibles marques, de son réveil moral; et que voyons-nous là?... De terribles répressions à coups de knouts, de baïonnettes et de coups de fusil: arrestations, jugements, sentences, déportations, punitions corporelles, incarcération dans les forteresses, voilà le tableau de la Russie, qui se déroule de plus en plus clairement devant nos yeux... L'expiation de ce gouvernement et la libération de toutes les peuplades subjuguées par le sceptre absolu du tzar s'approchent à grands pas; mais pourtant le peuple russe n'est pas encore pourvu en valeur civile, pour s'enhardir jusqu'à se demander, ce que lui coute l'entretien d'une si grande force militaire et des gendarmes, de ces terribles licteurs des tzars moscovites. Oh! si ce bon peuple pouvait s'élever à un tel point de sa propre conviction, il verrait que c'est au prix de sa liberté, de sa sueur, de son sang, que le gouver-

nement a pu le vexer, l'opprimer et l'abrutir. Quand ce peuple arrivera à une telle persuasion, s'en sera fait du tzarisme; ses chaînes seront rompues par la force du peuple... et il est bien fort, jusqu'à se garotter par ses propres mains... Des soldats qui appuyent le tzarisme, écrasent tout selon sa volonté, vexent tout le monde, ne sont-ils pas des instruments pris parmi le peuple russe?...

Un des publicistes, après avoir démontrée la détérioration de la société européenne, s'exprime ainsi à propos de la Russie :

« Là, à l'Est, comme une grande montagne dont la cime est seulement visible, parmi les nuées de vapeurs qui couvrent ses pieds, se dessine un Etat en adversaire imposant, et il y a eu des époques, où il se ruait sur l'Europe comme une avalanche. Le peuple de cet Etat se croit l'héritier des Européens, prompt à accélérer la lente agonie de ses prédécesseurs... Cet Etat, deux siècles en arrière presqu'inconnu, entra sur la scène politique sans aucuns droits, sans aucune invitation, parlant grossièrement et à haute voix au sein des conseils des Etats européens, et demanda sa quote-part dans les butins politiques et diplomatiques... Personne n'a pu lui refuser de s'entremêler dans les affaires de l'Europe usée... »

Mais sonna, j'adjoins de ma part, 1855, et le premier combat de l'Ouest avec l'Est a démontré la force du *colosse russe*, de même que les moyens de lui apporter des améliorations et les moyens d'arriver à la fin à la liberté et à la propriété inconditionnelle qui lui manquent même encore aujourd'hui.

Oui, presque tout le monde aujourd'hui en Russie à la fin s'est convaincu que le manque de liberté politique, de conscience, d'enseignement et de commerce, est la plus principale cause de toute cette misère, dans laquelle vegète cette riche puissance; mais qui réveillera le peuple russe pour qu'il osât se constituer, se convertir en nation libre, gouvernée par les lois emanées des besoins des temps et de la volonté de toute la nation, et non par l'arbitraire et le caprice d'un individu qui s'appelle tzar?

Les faiseurs de brochures et de journaux en défense du gouvernement russe le démontrent si progressiste qu'ils chantent les odes de louange pour l'affranchissement de ses serfs-paysans. Qui con-

naît de plus près cette affaire, trouve qu'il y aura beaucoup à faire aux mêmes paysans pour arriver à cet affranchissement tant désiré. L'état des esprits dans les provinces de la Grande Russie démontre que le gouvernement n'a pas compris la portée des réformes qui devaient être introduites, ni des conséquences de ces mesures administratives qu'il a prescrites. Tant mieux pour la liberté de l'Europe, que ce colosse mongolo-allemand, masqué en costume slavo-russe, crève par sa propre réaction, et par cela permette à l'Europe d'échapper à la domination cosaque.

De savants économistes statistiques ont dit : « Quand le sens public augmentera en Russie et seront vaincues les distances énormes qui divisent les frontières de cette puissance, c'est-à-dire, quand les moyens de locomotion moderne seront appliqués dans toute la Russie, alors sa force d'aggression sera proportionnée au nombre de sa population, dans la même proportion, comme sa force défensive correspond à l'immensité de son territoire, non interrompu, mais entouré par les mers.... »

Mais avant que se réalisent les moyens de communication pour servir toute la Russie, ses habitants supportent d'énormes pertes par cette centralisation gouvernementale bureaucratique, même dans l'exécution des voies de communication. L'expérience démontre que la centralisation à St-Pétersbourg de toutes les branches administratives a réagi de la manière la plus nuisible, parce que là sont accumulées aussi toutes les directions industrielles, à l'exception de quelques-unes. De là toutes ces défaillances qu'ont subies tant d'entreprises industrielles, qui coûtaient plus d'un milliard, qui ont compromis tant de personnes, et qui ôtent le désir de s'aventurer dans de nouvelles entreprises...

Je n'énumère point les autres difficultés : les nouvelles qui soufflent de temps en temps de Russie sont à la portée de la connaissance de tout le monde, et démontrent que les Russes sont dans de graves embarras... Le gouvernement s'obstine à poursuivre la fausse route de la réaction et de la compression... Un tel gouvernement n'est pas à la hauteur de sa mission... De mon côté, je suis bien convaincu que les habitants de l'empire russe gagneraient énormément s'ils se décidaient à entrer franchement en révolution

politico-sociale, pour se diviser politiquement, restant liés entre eux socialement, commercialement, par les voies de communication perfectionnées, par les télégraphes, par l'amitié et le bon voisinage.

La révolution politico-sociale sauvera les habitants de l'empire russe de l'inertie, de la stagnation, de la léthargie politique dans lesquelles ils se trouvent; et une des premières conséquences de cette salutaire révolution serait la dissolution, c'est-à-dire, la subdivision du tzarat.

Une telle subdivision étant spontanée devrait être accomplie sur les bases suivantes, savoir :

1º La Finlande, la Carelie, une partie de l'Ingrie et tout le pays depuis le lac Ladoga jusqu'aux embouchures du Duna du Nord, doivent être érigés en Etat autonome ou joints à la Scandinavie, selon la volonté des habitants. Tout ce pays appartenait autrefois aux Scandinaves (Suèdes), et en petite partie aux Slaves (républicains de Novgorod). La majorité des habitants, étant des Finlandais pur sang, préféreront se fusionner avec la Scandinavie, avec laquelle, sous tous les rapports, ils ont une foule d'affinités d'intérêts et de coutumes, et des relations de parenté de famille, de langue et de culte.

2º La ville de St-Pétersbourg, avec un arrondissement convenable, représentant un Etat indépendant, à l'instar de Hambourg ou d'autres villes anséatiques, ne cesserait pas d'être une source d'enrichissement pour ses habitants libres de toute pression et du faux éclat du tzarisme. Le commerce libre et les chemins ferrés que demandera ce commerce, maintiendront St-Pétersbourg comme un des principaux points commerciaux de la route directe de la mer Blanche à la Baltique: cette route, une fois exécutée, sera pour les citoyens de Pétersbourg un véritable Eldorado.

3º Les provinces baltiques, c'est-à-dire, le pays situé entre le golfe finnois, le littoral de la Baltique, le Duna de l'Ouest, et le chemin de fer Pétersbourg-Dunabourg, composeraient un Etat indépendant à l'instar des principautés Danubiennes.

4º Le pays situé sur la rive gauche du Duna de l'Ouest et sur la droite du Dniéper, ensemble avec le royaume de Pologne, ou

indépendemment, ayant pour sa frontière du Sud le littoral de la mer Noire entre le golfe du Dniéper et celui du Dniester et le cours de ce dernier, constituerait à son tour un Etat autonome.

5° Les goubernies de Tchernigoff, de Moghileff (sur le Dniéper), les parties méridionales des goubernies de Smolensk, de Koursk, de Voronèje et de Tamboff, les goubernies de Poltava, de Kharkoff, la partie de la goubernie de Catherynoslaff, située sur la rive gauche du Dniéper, la Crimée, l'arrondissement de Taganrog, et tout le pays des Cosaques du Don, situé sur la rive droite de ce fleuve au-dessous de la stanitza (1) Kalatcheff, et sur toutes les deux rives de ce fleuve au-dessus de cette stanitza, constitueraient une nouvelle grande unité politique, autonome et homogène.

6° La Bessarabie doit être restituée aux principautés Danubiennes, parce qu'elle est un pays Roumain.

7° Les pays entourés par la rive gauche du Don (jusqu'à Kalatcheff), le chemin-de-fer Volga-Don, la rive droite du Volga (depuis Tsaritzin jusqu'à ses embouchures), le littoral du Caspien, les frontières de la Perse et de la Turquie d'Asie, le littoral de la mer Noire et de la mer d'Azoff, représentent une autre portion de l'actuel empire russe, qui gagnerait énormément sous tous les rapports d'une pareille subdivision territoriale; et étant érigés en un Etat, dont je parlais plus haut, ses habitants se civiliseraient en peu d'années, apportant de véritables profits tant pour l'Europe que pour l'Asie.

8° Les goubernies de la Russie européenne non-mentionnées ci-dessus constitueraient une autre, toujours bien grande portion de l'empire, comme un Etat autonome, presque homogène, dont la capitale Nijniinovgorod, est le point important sous tous les rapports.

La grande et riche ville de Moscou, érigée, à la manière de Washington, sur le terrain neutre, en ville des congrès commerciaux et industriels, des expositions universelles et des réu-

(1) Une stanitza équivaut à un grand village, et Stanitza Kalatcheff a une population de près de dix mille habitants.

nions scientifiques pour tout l'Orient d'Europe, représenterait pour ses citoyens libres un avenir digne d'envie.... et à la fin

9° la Sibérie et le Kamtchatka, d'ensemble avec la province d'Amour, une dernière portion de l'empire russe, représenteraient un Etat très-puissant, si la liberté politique, de conscience et de commerce, commencera à vivifier ces contrées situées dans l'extrême Orient. Des milliers de colons de toutes parts du monde trouveraient là des moyens de subsistance abondante, et ces contrées, aujourd'hui désertes, sans voies de communication, sans véritable vie sociale, pourront devenir un pays tout à fait riche, fort et bien peuplé.

En ce qui concerne les possessions de la Russie dans l'Amérique du Nord, elles sont si lointaines, que leur annexion aux possessions de la Grande-Bretagne, ou aux Etats Américains apporterait utilité réciproque, sans léser les intérêts des citoyens particuliers.

Le suffrage universel, composé *des Élus parmi les Élus*, dans chacun de ces nouveaux Etats, à l'exception du premier et du sixième pays, déciderait *qui* et *comment* les gouvernerait selon *les Constitutions*, assimilées aux besoins et aux mœurs des citoyens et au climat de chacun de ces nouveaux Etats.

Les frontières des Etats nos 7, 8 et 9, limitrophes avec les peuplades d'Asie, devraient être gardées par des armées permanentes, dont l'entretien regarderait tous les Etats d'Europe, qui, par un tel arrangement, éviteraient de faire les énormes dépenses actuelles pour payer leurs armées, qui dépassent cinq millions d'hommes.

Partout la garde nationale, les corps des volontaires et la milice de police territoriale, représenteraient les uniques forces publiques armées; mais l'éducation militaire de la jeunesse serait répandue parmi toutes les classes de la société. Le superflu de la population de tous les Etats européens et les volontaires pour le service militaire qui pourraient être une sorte de pionniers de la civilisation européenne dans l'Asie, seraient dirigés à l'extrême Orient, aux frais de leurs concitoyens, ou gouvernements, s'ils étaient pauvres, et à leurs propres frais, si leurs fortunes permettaient d'entreprendre un tel voyage d'expatriation.

Voilà les données générales d'un arrangement tout à fait nouveau et profitable à tous les hommes honnêtes, paisibles, à l'exception *des courtisans du tzarisme, du tzarat et du tzar même.*

Pour mieux comprendre ma pensée — à qui je vise en disant *courtisans du tzarisme*, je mets l'observation suivante.

Les tchines, les titres et les ordres, à part l'appointement que le gouvernement russe paye, et le revenu accidentel que l'employé sait tirer de la société par l'influence de son emploi (*ousiatka*), voilà des amorces pour des essaims de tchinovniks. Neuf dixiemes des employés civils, militaires et cléricaux russes, sont les serfs les plus obéissants, les plus dociles aux commandements du gouvernement, qui les oblige par la force du serment à être prompts même au rôle de délateurs; un dixième à peine, et c'est seulement après des efforts inouïs des Hertzen, des Ogareff, des Gogol, des Bieliuski, et des autres ..... qui travaillent à l'intérieur de la Russie, dans chaque université, lycée, gymnase, académies militaires de l'état major, de l'artillerie et du génie, dans tous les corps de cadets, en un mot, dans tous les établissements d'instruction publique, — un dixième, à peine, est véritablement libéral, indépendant, prompt à la révolution pour changer l'ordre social, administratif et politique dans ce pays-là. Or, les employés serviles composent la plus nombreuse classe de la race des courtisans. Après eux viennent les monopoleurs de toute sorte, qui voudraient le système prohibitif appliqué à chaque occasion, — et au moins, pour protéger leurs intérêts — le système protectioniste aux prix élevés... Ces rétrogrades représentent la seconde classe des courtisans du tzarisme, très-dévoués, même à un plus haut degré que la première classe, parce que, même sans tzarisme, les employés ne cesseront d'exister, devenant d'utiles citoyens-employés, bien rémunérés par le pays et respectés par leurs concitoyens qui, pour la plupart, les éliraient parmi les hommes véritablement bonnêtes, civilisés et aptes à fonctionner par mérite et non par favoritisme ou ancienneté; tandis que, le tzarisme disparu, les monopoleurs avec leurs systèmes seront remplacés par la concurrence du commerce libre sous tous les rapports.

Mais les plus obstinés soutiens du tzarisme, les plus assidus courtisans, qui tous briguent sans exception les faveurs du tzarisme, sont les popes et les moines orthodoxes du rite oriental. C'est la plaie de l'humanité, dont les putrides excréments démontrent le mieux l'état du chancre qui ronge l'humanité et qui s'appelle tzarisme !

Pour combattre le tzarisme, il faut des mesures plus qu'ordinaires, et malheur ! si l'on s'arrête à moitié chemin pour le détruire...

Le passé de la Russie avant la campagne de Crimée était plein d'erreurs... Cette campagne a aidé le gouvernement russe à ouvrir les yeux, non pour chercher les moyens de se civiliser réellement, mais pour renforcer les points faibles et, pour ainsi dire, vulnérables sous le rapport militaire. Par bonheur, la destruction du tzarisme est une chose possible par la même outrance avec laquelle le gouvernement a poursuivi les améliorations des choses militaires, ne voulant d'aucunes mesures réellement civilisatrices sur le champ de la vie civile. La meilleure preuve de l'impartialité et de la vérité de mon jugement se présente dans cette *Question* des paysans, laquelle en 1857 (novembre) portait *la dénomination « Amélioration du sort des paysans* ; » en 1861 (mars) changeait en « *Abolition du servage, avec obligation* » pour les paysans de rester encore *deux années, deux longues années, en état de transition*, étant obligés à payer les redevances en corvées et en espèces; mais en réalité ne changeant que de maîtres, — autrefois le propriétaire foncier, aujourd'hui lui et l'employé, et demain le seul employé, — cette *Question* doit être le fondement d'un changement, non-seulement social, mais en outre politique et administratif.

Cette grave Question, au lieu d'être résolue au contentement du bas-peuple au moins, est décidée sur le papier au détriment de ce même peuple et de la classe des propriétaires, lésés dans leurs intérêts, et démontre l'impuissance du gouvernement du tzar à faire une réforme raisonnable quelconque. Les demi-mesures ne conduisent jamais aux résultats satisfaisants. Le mode d'appliquer le nouvel ordre de choses sous le rapport économique, prouve

l'incapacité et même la malveillance des gouvernants envers les gouvernés... La dernière réponse du tzar à Poltava, aux paysans, ne permet d'espérer rien de bon, c'est-à-dire qu'eux n'ont rien de plus à obtenir de sa part, à devenir véritablement citoyens.

Tout ce qu'ils ont obtenu ne les satisfaisant point, parce qu'ils sont parfaitement convaincus qu'on les vexera jusqu'à l'heure où ils auront le droit d'égalité devant la loi; *tout* ce que dans cette grave Question le gouvernement ordonna, lésant les intérêts financiers et sociaux de tous les propriétaires fonciers, ce *tout* doit être changé par la révolution, dans laquelle les paysans et les propriétaires doivent agir unis, pour mieux combattre le despotisme de la chancellerie du tzarat. Le feu couve sous les cendres... Un bienfaisant souffle de l'Occident, et la flamme de la justice et de la liberté illuminera tous les coins de la Russie...

Actuellement il se présente en Russie deux partis, dont l'un, avec la hache à la main, se mettra bientôt à l'œuvre : le bouleversement général suivra ce mouvement social ; l'autre espère encore que le gouvernail restera dans les mains du gouvernement. Mais quel est le programme de ce dernier parti ? Il y en a tant !!!

Voici le mien depuis 1856 : ce programme se base sur les besoins réels des habitants de l'empire russe.

Les propositions modestes que je présente peuvent être efficaces à civiliser toutes les peuplades gouvernées par le sceptre-knout du tzar ; mais c'est la question de savoir s'il voudra le changer contre une raisonnable Constitution, qui comprendrait les points suivants : 1° Avant tout, point de religion d'Etat, et la plus large liberté de conscience, de culte et d'instruction ; 2° la liberté de la presse, supprimant la censure préalable et promulguant des lois sur la presse ; 3° La fixation du budget, en le déclarant d'avance et le soumettant à la discussion publique dans l'Assemblée des représentants du pays ; 4° l'appel a la nation, pour convoquer une telle assemblée ; 5° la liberté de la discussion devant tous les tribunaux réorganisés, et l'introduction de la police correctionnelle, avec l'abolition du droit que s'arroge la police exécutive et la gendarmerie ; 6° l'abolition des peines corporelles, en abrogeant tout le code actuel, où il y a tant d'articles qui portent atteinte à la

dignité de l'homme; 7° les réformes dans le code militaire, en ce qui regarde l'humanité et l'économie politique; 8° l'abolition du tchin, cette institution chino-mongolo-allemande, et 9° l'institution du mariage civil....

Si ce soleil atteindra, avec ses neuf *rayons*, le géant du Nord, la glace des préjugés de l'esclavage se fondra, et cette énorme puissance se divisera, comme par le contact d'une baguette magique, pour former les parties dont j'ai parlé plus haut, et c'est le cas de proférer aussi de ma part : *qu'il soit ainsi!*

Dès le moment que l'empire russe, spontanément, par la volonté des peuples aidés par l'Europe libérale, crèvera, l'affluence des étrangers capitalistes, industriels, colons, créera une vie sociale et économique tout à fait nouvelle dans toutes les contrées; nouvelles relations commerciales, nouvelles industries, ou le perfectionnement des industries existantes; nouvelles voies de communication; nouveaux produits, ou abaissement des prix pour ceux qui sont confectionnés dans l'empire russe actuel, ou importés de l'étranger; et bien d'autres améliorations que les habitants-sujets n'obtiendront jamais du tzar, se réaliseront par les citoyens des nouveaux Etats, car c'est seulement le régime constitutionnel bienfaisant parce que rationnel, qui aurait la force de créer toutes les institutions énumérées; mais ce régime ne pourrait jamais efficacement gouverner un pays d'une pareille étendue, laquelle est occupée aujourd'hui par cet empire-monstre.

Chacune de ces fractions ou de ces nouveaux Etats formés de la Russie actuelle, peut alimenter de nouveaux millions de citoyens, et voilà le moyen le plus efficace, non-seulement d'amoindrir, mais d'arrêter l'augmentation du paupérisme et du prolétariat en Europe, qui concourant à la propagation et à une bonne issue de la révolution sociale dans le tzarat mongolo-russe, modelé par le caporalisme allemand, aurait acquis un droit incontestable à une pareille récompense.

Une révolution politique et sociale en Russie peut garantir la sécurité générale et l'équilibre politique de toute l'Europe et même de l'Asie. Pour éviter un tel cataclysme, il faut supposer, qu'à force de tous les subterfuges, intrigues et tromperies, le tzar

consentira à faire des concessions, à l'instar des Hapsbourg; mais ce sont seulement les enfants ingénus, ou les idiotes, qui croiraient à la sincérité de ces concessions : la conduite de l'Autriche et de la Prusse en 1849, — voilà le programme du gouvernement russe; même l'exemple de l'électeur de Hesse a aussi pris quelque autorité parmi les absolutistes; et ils savent profiter des circonstances pour regagner le terrain qni a *manqué* sous leurs pieds... Non, je ne crois pas à la promesse d'un absolutiste, et tant plus à la parole d'un tzar russe : l'histoire de Russie, écrite par un Russe, par Karamzin, appuie mon opinion, dans laquelle je resterai inébranlable !

A présent quelques mots à propos de la religion de l'Etat. Je suppose que mon lectenr est un homme instruit, pour lequel deux mots suffisent, et qui comprend ce que c'est que cette religion ; or, je me limite, en disant que le rite moscovite (orthodoxie greco-russe) est propagé en Volhynie, Podolie et Ukraîne depuis le démembrement de la Pologne, et en Lithuanie, dans plusieurs communes, ce rite fut installé seulement sous le règne de Nicolas Ier, et il faut dire qu'on le propage avec rage.

L'introduction du culte orthodoxe russe dans ces provinces par Cathèrine II et Nicolas Ier un écrivain russe, M. Hertzen, la fletrit du nom « le crucifiement de la Pologne.... » C'est le rite moscovite, religion de l'État, ensemble avec toutes les dispositions du tzarisme, qui dénationalise aussi les provinces ci-dessus mentionnées, dont les habitants, bon gré malgré, sont continuellement en contact avec les popes.

Un écrivain russe a fait récemment dans son ouvrage sur « *la Ruthénie* » de précieuses confessions, en ce qui regarde le clergé orthodoxe russe : « ... L'influence du clergé moscovitien, qui, protégé par les Tatars, est devenu lenr auxiliaire pendant la triste époque de la domination mongolienne, ne sut prêcher à la patrie opprimée que la soumission à *un pouvoir établi par la violence*, oubliant complétement l'indépendance et le patriotisme. Subissant l'influence de leurs oppresseurs, les Russes perdirent les vertus généreuses de leurs ancêtres. Ils se trouvèrent assimilés à ces barbares que leurs chefs conduisaient comme des troupeaux.

Ils perdirent tout sentiment de noblesse. Devenant ainsi tatare elle-même, sans caractère et sans vigueur, notre malheureuse patrie a subi la tyrannie de Groznoï (Yvan le Terrible), ce lâche Néron, n'ayant de virilité que pour la destruction... » Le clergé moscovite d'aujourd'hui imite ses prédécesseurs : esclave lui-même d'un pouvoir établi par la violence, il enseigne aux autres un esclavage pareil ; mais le peuple le méprise au point de cracher en signe de dédain quand il rencontre un pope, supposant que par ce crachement il se libère du mauvais œil du pope ou moine.

Quelle morale tirer d'un trait si remarquable ?... Selon moi la suivante : les vils précepteurs spirituels soutiennent d'exécrables dominateurs temporels, en les équivalant ; or les sujets de tels maîtres et docteurs ne peuvent être que barbares et ignorants dans toute la force du mot.

Pour finir cette appendice je donne quelques renseignements sur l'affinité des langues polonaise, russienne (ruthène) et moscovite (russe). C'est commettre une grave erreur que donner à ses deux dernières langues le nom de russes. Pour prouver que la langue polonaise est bien plus rapprochée de la russienne, je n'ai qu'à dire qu'un Polonais, qui n'a pas étudié cette langue, la comprend parfaitement, tandis que ni lui, ni un Ruthène, un Russien, un Cosacq, un Petit-Russe, (comme l'appelle un Moscovite), ne comprendra la langue des Grands-Russes (Moscovites) sans l'étudier.

Selon M. Karamzin, historiographe et patriote, selon les philologues russes, et, à la fin, selon M. Szaffarik, philologue slave, la langue des Grands-Russes (langue officielle), contient une foule de mots et principalement des verbes, tirés des langues des peuplades conquises par les Moscovites. Par un tel mélange la langue moscovite est incompréhensible pour les Slaves méridionaux, pour les Polonais et pour les Ruthéniens, dont la langue actuelle peut s'appeler plutôt un patois polonais que moscovite.

L'influence gouvernementale est si grande en Russie sur la jeunesse, que, malheureusement, elle réagit même sur l'homme formé. Cette influence soutient que « *la nationalité russe* (moscovite) *s'étend partout où l'on parle la langue russe ;* » il ne faut donc pas s'étonner

qu'il y a une quantité de Russes, surnommés libéraux, qui suivent l'impulsion reçue dans leur enfance.

Un tel avis à propos de la langue et de la religion embrouille les relations parmi les patriotes russes et polonais, mais à mon point de vue ils font leurs comptes sans hôte. Selon moi il faut se ressouvenir que les Ruthèniens (Russiens, Russes Blancs, Cosacqs.., appelez-les comme vous voulez), peuvent aussi prétendre avoir quelque droit sur l'autonomie de la langue et de la religion dans leur patrie. En vertu de cela une ligne de démarcation, conduite du Nord-Est, commencée de Polock et passée par Minsk, Niéswiz, Brzesclitewski, Horodlo et Przemysl (en Gallicie), diviserait le pays contenu entre l'Oder et le Dnieper, et entre le Baltique et les Carpathes, presque en deux égales portions des citoyens, pour lesquelles une sage et libérale constitution servirait le trait d'union politique, les dotant de toute la liberté de conscience, d'enseignement et de commerce.

Plus de deux siècles de domination de Mongols sur les principautés de Moscovie, de Vladimir, de Twer, de Yaroslaw, de Toula, de Kalouga, etc., et les continuels combats et relations de ses habitants avec les peuplades barbares de l'Ásie, ont changés sous tous les rapports les Finnois-Slaves, gouvernés autrefois par les descendants de Rurick, aujourd'hui les *Grands-Russes, par la grâce du knout* des Romanoff-Gottorp, à tel degré, qu'à la fin leur race, de même que leur langue, se présente d'une nationalité, tout à fait opposée à la nationalité polono-rutheno-slave. Sur ce sujet la presse de Paris a doté le public de différents livres, parmi lesquels le plus remarquable est « l'Histoire de la Lithuanie et de la Ruthénie par J. Lelewel » (autorité historiographe, appréciée et citée aujourd'hui même par des Russes, gens de science). Cet ouvrage a paru à Paris l'année passée en traduction française, par M. Rykaczewski, qui l'augmenta par ses notes, fort remarquables.

Une si grande appendice demande un épilogue; en voici un, que je trace sans exagérations ni exclamations, mais que j'ai voulu faire convaincant et énergique.

La politique du gouvernement de St-Pétersbourg n'aime point la liberté d'aucunes couleurs. Cette politique est la base du tzarat et

du tzarisme russe. C'est quelque chose asiatique, mongole, qui s'appuie sur les tchinownicks — employés de bureaucratie, inoculée par des Allemands à ce terrible parasite, qui s'appelle *dworianstwo*, gens de cour; et sur les *popes* — bureaucratie d'église, apportée de Constantinople avec la religion grecque. Ces deux branches bureaucratiques constituent tout le secret de la suprématie de la race moscovite.

Par cela même elle a dans ses mains la suprématie gouvernamentale, qui pèse sur toutes les autres races, gouvernées par le sceptre des tzars, qui est la cause de la centralisation administrative, du monopolisme de toute sorte, de l'asservissement et de l'avilissement de tous les habitants-sujets du tzarat. La justice n'est pas et ne peut pas être connue sous un tel régime, dont l'existence finira avec le premier cri de liberté, que la révolution sociale et politique prononcera dans l'empire russe. A une telle révolution doivent prêter la main les Moscovites mêmes, parce qu'ils établiront sur les ruines du trône de tzarisme les droits de l'homme, dont profiteront tous les habitants de cet empire, sans distinction des races et des classes.

Ici je rappelle aux Moscovites mes contemporains que Karamzin a dit à propos des Moscovites contemporains de Groznoï (Yvan IV), ... « qu'ils étaient lâches, supportant jusqu'à sa mort une tyrannie sans nom; qu'ils étaient plus qu'infames par leurs docilités... » Oui, cela est vrai ! Chez les Moscovites du XVIe siècle il y a eu quelque chose d'incompréhensible; non-seulement ils supportaient la tyrannie furieuse et les exterminations de ce tzar; mais encore processionnellement, ayant à leur tête le clergé, portant les images de l'église orthodoxe russe, ils priaient à genoux Yvan le Terrible de faire d'eux tout ce qui lui plairait ! Prenez garde, Moscovites ! Votre clergé est imbu des mêmes principes qu'autrefois; votre tzar actuel a commencé son règne comme ce même Yvan IV, qui, dans les premières années de son tzarat, était assez libéral; votre tzar actuel a un naturel dont quelques traits coïncident avec le naturel d'Yvan Groznoï, qui aussi aimait beaucoup la chasse aux ours, luttant avec la bête féroce presque corps à corps; le nectar de vie et des Hébés n'était méprisé ni par l'un ni par l'autre... Prenez

donc garde! Démontrez à tout le monde que vous valez mieux que vos ancêtres! Donnez un bon exemple à tout sujet du tzar: l'heure de l'action s'approche!

Mais quand à la fin sonnera cette heure suprême de la révolution décisive pour la Russie?... Restera-t-il toujours si ignorant, si credule, si barbare, ce has-peuple en Russie, comme il en était jusqu'aujourd'hui?... Se permettra-t-il d'étouffer par cette armée d'employés-tchinownicks, dont se compose la pyramide de quatorze degrés? Les derniers comme les premiers sucent sang et or de toute la nation! La jeunesse, en majorité libérale en Russie, après l'avancement à la dixième classe, commence à flechir dans son libéralisme. Dans la neuvième s'incline visiblement du côté des conservateurs; arrivant à la huitième, augmente le nombre de ceux-ci; et tant que quelqu'un tchinownick touche le grade plus élevé, savoir: septième, sixième, etc., tant il recule du premier libéralisme, n'importe, était-il même le plus rationnel!... C'est penihle, mais cela est vrai!!!... Mais ces terribles tchinownicks s'appuient sur une grande armée, aveugle instrument des ordres suprêmes du tzar! N'y a-t-il d'espoir que cette armée puisse faire une fois, une seule fois, cause commune avec le peuple, quand il aura demandé ses droits?... Peuple et armée de Russie! c'est seulement vous, forts, ingénus et non encore corrompus, qui pourrez detruire cette exécrable pyramide: soyez donc inexorables! Ne laissez pas même une pierre sur l'autre! Retournez au vieux Viétch (aujourd'hui suffrage universel)!!! Que votre viétchévoï kolokol (la cloche qui sonna la réunion en assemblée publique de tous les citoyens) resonne de nouveau dans les murs de vos villes et campagnes, et les oppresseurs se dissiperont comme la fumée, et les viles mercenaires, soldés par le suprême entre eux, auront bientôt fini leur règne! La lutte sera courte, mais terrible! En avant donc, braves ouvriers! Jettez le gant à la tyrannie! Elle peut nous ôter la vie; l'honneur — jamais! Humble soldat de la révolution italienne, fils et soldat de la révolution de 1830, je vous invite à vous réveiller, car le jour de la gloire arrive: abattons les oppresseurs pour devenir hommes libres, consciencieux et frères aux autres peuples!!!

Expressément à la fin de cette appendice je me suis réservé à dire quelques paroles à propos des finances et du budget de l'empire de Russie, pour mieux faire ressortir la situation fort critique des premières et de l'insuffisance du second.

Les dépenses gouvernementales en Russie sont énormes: deux tiers des revenus sont engloutis par le département de la Guerre. L'entretien des 80,000 hommes, qui composent le corps des troupes de la garde, demande des sommes effrayantes, lesquelles seraient suffisantes à maintenir une armée de 350 mille hommes.

Toutes les forces armées de l'empire sônt actuellement amoindries, pourtant elles coûtent au Trésor, c'est-à-dire au pays, trop cher. La marine de sa part demande des dépenses importantes, d'autant plus qu'après la campagne de Crimée, *tout* dans cette branche était à refaire, à reconstruire...

On dit qu'à présent le tzarat a son budget; mais ce serait encore mieux s'il se retrouvait un Plener (1) pour les finances russes, alors tout le monde saurait sur quelle route se trouvent ces finances. Les crises: financière, monétaire, industrielle et commerciale sont si étroitement liées entre elles dans cet empire, que nuls efforts, nulles émissions de bons ou d'obligations du Trésor ne pourront le sauver de la banqueroute.

La Banque de l'Etat a publié son bilan; là est dit pour quelles sommes circulent les billets des différents noms en Russie. Ce sont des milliards! et on veut les augmenter davantage... Tant mieux pour l'Europe libérale; tant pis pour les sujets du tzar, s'ils les accepteront!!!

Pour améliorer l'état des finances, on veut augmenter les impôts: pauvres sujets du knout! N'étiez-vous pas assez grevés? Et savez-vous, où et comment est employé votre or, que vous gagnez par votre sueur? Non! vous ne pouvez donner la réponse demandée; mais vous pouvez, à votre tour, demander à vos maîtres, la hache à la main, comment ils régissent la fortune publique à eux

(1) Le compte-rendu par M. Plener, ministre des finances en Autriche, à propos de l'institution financière de cet empire, a découvert la banqueroute des Hapsbourg.

confiée? Ressouvenez-vous de ces belles promesses, extorquées à votre tzar après la campagne de Crimée, — promesses si séduisantes! Elles ont été faites au commencement de 1856; aujourd'hui finissent six longues années, en quoi consiste la réalisation de ces promesses?

En monument érigé à Nicolas Ier; en inauguration de la cathédrale de *Saint-Isaac* et en émigration en masse des Tatares de Crimée? Peu de choses!... pourtant les milliards qui étaient dépensés en ces *six* ans, mériteraient être démontré au pays avec plus de conscience...

Empire russe! Ta colonne de granit, debout sur la place devant le Château d'Hiver (résidence du tzar) à Saint-Pétersbourg, est crevassé par l'influence du climat; tes finances, o empire du tzar! sont crévées,.. croulez-donc, et sitôt que cela soit possible! Croulez tous les deux!!!

4me APPENDICE

I.

Le sort de l'Italie m'intéresse sincèrement au point de vue humanitaire, car c'est ici que se traite une grave question morale, qui est relevée depuis tant d'années, et sert a tant de disputes et de débats dans les assemblées, cabinets, brochures et journaux politiques. L'Italie m'intéresse aussi sous le rapport patriotique, parce que ce pays est devenu ma patrie d'adoption: travailler pour l'Italie et pour la Pologne est donc mon vœu; sera-t-il justement apprécié ou non, approuvé ou désapprouvé, peu m'importe; je fais mon devoir comme cela convient à un homme libre et consciencieux, à un soldat-citoyen.

Combien de fois j'ai lu et entendu parler ces politiques du jour, que c'est le gouvernement de France, qui est l'unique ennemi de l'Italie; que c'est lui l'unique coupable, qui retarde le dénoûment de la Question romaine et de toutes les affaires d'Italie tant extérieures, qu'intérieures. Je suis convaincu que le gouvernement de Napoleon III quelquefois recula.... pour mieux sauter. Les faits accomplis donnent raison à une telle opinion de ce gouvernement; mais tous ne peuvent pas se placer sur le même point d'observation.

Plusieurs, et même des hommes d'Etat disaient depuis la paix de Villafranca, plusieurs parmi eux répètent encore aujourd'hui que le

gouvernement de France ne veut pas entendre parler de l'Italie unie, car le chef de ce gouvernement, protège le pape à Rome par une garnison forte et preparée a toutes les éventualités de la guerre... car Napoleon III voulut plutôt protéger la Confédération italienne, que l'unité d'Italie, dont la force matérielle pourrait même devenir dangereuse pour la France... car l'empereur des Français entretient les meilleurs relations avec les ennemis de l'Italie, etc....

Que dire de tels propos, même s'il sont prononcés du haut de la tribune parlementaire?.... Plaindre leurs aûteurs, et en deux mots les éclairer, s'ils veulent l'être; voilà le devoir de ceux qui sont plus perspicaces, c'est-à-dire, qui apprécient mieux les actions du gouvernement impérial en France. Or je dis: si la France du second empire suivait la ligne de conduite politique, supposée par quelques politiques-routiniers; si elle voulait suivre la politique à la Lamartine, à la Mazarin: elle 1° n'entreprendrait pas la campagne d'Orient.... 2° n'adhérerait pas à l'entrevue de Plombières... 3° n'aurait pas versé le sang de cinquante mille de ses braves guerriers, tombés sur le champ de bataille, pendant la glorieuse campagne de 1859.... et 4° n'aurait pas posé parmi les conditions de la paix de Villafranca, sanctionnée par le traité de Zurich, cette inéxorable condition de *non-intervention,* qui est devenue la base de *tout ce qui s'était fait et ce qui se fera,* sur le territoire Italien sous les égards politiques et administratifs, de par la volonté du peuple italien, personnifié par son gouvernement, par son Parlement et par son Roi-héros sur les champs de guerre. De mon modeste point de vue; j'observe que la France a deux grandes raisons qui l'obligent à maintenir un corps d'occupation à Rome, et agir de manière que les myopes l'ont suspectée dans son amitié pour la cause d'Italie. Mais ce n'est pas le temps opportun pour dire mes suppositions à l'égard de cette dernière hypothèse; je veux donc seulement me limiter en disant quelles sont ces raisons, que je trouve très-positives, pour continuer l'occupation de Rome. La première est une mesure de haute stratégie.... la seconde est ordonnée par la morale, non pour contrarier les intérêts italiens, mais pour les stimuler, raffermir, eclairant en même temps devant l'opinion

publique en France et ailleurs, tous les défauts et inconvenients du pouvoir temporel des papes....

La France quelques années auparavant était plus catholique-romaine que Rome elle-même. En Italie existe un proverbe terrible pour la religion, qui dit: « chi Roma non vede, ha fede; Roma veduta, fede perduta » (qui ne voit pas Rome, conserve la foi; Rome vüe, foi perdue); or il était plus que nécessaire de travailler moralement la France, la préparer à la suppression du pouvoir temporel du pape. En France l'opinion publique, en ce qui regarde la papauté, était encore fort arriérée, et il fallait, par tous les moyens, démontrer au brave peuple français que, le temps de foi aveugle était passé. Une moitié de ce peuple, c'est-à-dire les hommes, sont plutôt libres-penseurs, quoique les prêtres les prennent pour des moutons ignorants, tandis que les femmes françaises étaient presque toutes des ultramontaines... Que sont-elles devenues aujourd'hui?... Sont-elles persuadées à la fin que le trône papal ne les regarde pas, et que leur devoir consiste à tricoter des bas, faire le ménage, élever des enfants, au lieu de se mêler dans les débats de la politique, même celle qui concerne l'Église?... Et pourtant, en 1860 encore, la plupart des Françaises se sont intéressées beaucoup du sort, qui se dessinait en perspective au trône papal; et en Italie, on n'aura jamais une juste idée, à quel point de hardiesse était arrivé l'ultramontanisme, appuyé sur les femmes, rangées en bataillons, composés des membres de la Société de Saint Vincent de Paul, et commandés par les archevêques, évêques, chanoines, curés, etc.

Il fallut la force et la perspicacité de l'inimitable politique de Napoléon III, — qui voyait clairement toutes les tendances des légitimistes, des jésuites et des orléanistes, — pour savoir arrêter à temps l'explosion d'une guerre civile, mettant, par des dispositions opportunes, faites de la part du gouvernement, un frein à l'ardeur des mitrés clérieaux, (procès de M. Dupanloup, évêque d'Orléans, et d'autres individus), et démasquant par la voie de la presse et des tribunaux toutes les menées des cléricaux contre les principes de 1789 et contre le gouvernement actuel de France... Qui voudrait apprécier toutes les phases de cette question-lutte à mort qui se

débattait entre le gouvernement français et le pape, depuis 1859, qu'il lise le *Moniteur Universel*: là, se trouvent des ébauches de ce tableau qui se déroulera bientôt aux yeux de tout le monde, — tableau qui représentera Rome libérée de la présence des papes...

Chaque homme raisonnable, positiviste, qui connaît la France, et la force des prêtres enracinée encore dans les cervelles ignorantes, cela veut dire bien catholiques, bien crédules des Françaises; chacun concevrait que le gouvernement de Napoléon III a su préparer les paratonnerres contre les foudres politiques accumulées par l'Eglise sur sa tête.

Outre la liberté de la presse progressiste et révolutionnaire, et le frein mis sur la plume de la presse cléricale et de celle qui défendait les intérêts légitimistes, la tactique gouvernementale est au-dessus de toutes les louanges par son savoir-faire en matière de la réorganisation de la Société de Saint Vincent de Paul, qui a été une société politique, légitimiste-ultramontaine, couverte des tendances charitables.

Le gouvernement impérial, *fortement organisé*, n'a pas voulu agir directement contre cette Société, et laissant parler la presse, a su tirer tout le profit que prépara l'opinion publique, parce que c'est seulement après des dénonciations par les journaux, qui ouvertement parlaient contre les trames ourdies à l'étranger et en France par le Comité général de ladite Société, — que le gouvernement a commencé à agir, feignant que jusqu'à ce jour-là il n'en avait rien su...

Quels étaient les desseins des Paulistes tout le monde le sait: préparer la contre-révolution, le retour des Bourbons, l'omnipotence de l'ultramontanisme, et les douceurs de la sainte inquisition, tout cela était couvert du masque de la charité: porter des secours aux pauvres. Fort de cet appui de l'opinion publique des patriotes, le gouvernement, n'adressant pas une parole de reproche aux Paulistes, n'a pas voulu les arrêter dans leurs travaux utiles aux pauvres; mais comme cette Société n'a pas eu l'autorisation gouvernementale pour fonctionner, or le gouvernement ordonna que tous les comités de cette Société, couvrant toute la France d'une sorte de réseau politico-religieux, se pourvoyassent d'une telle

autorisation, émanée des fonctionnaires locaux politiques. Qui pourrait voir dans une telle mesure gouvernementale quelque injustice, ou une menace contre la liberté d'action de ladite Société? Au contraire, ça était très naturel que dans un état civilisé et bien organisé, tout pouvait se faire au grand jour; mais la Société des Paulistes se croyant persécutée par cette démarche, dans beaucoup de départements de la France les Comités se sont abstenus d'accomplir les prescriptions du pouvoir politique, et refusèrent de s'occuper à l'avenir du sort des pauvres.

De cela dérivait que beaucoup de monde commença à s'inquiéter de cette situation, qui tantôt devenait plus grave, parce que les rigueurs de l'hiver étaient à la porte des pauvres gens. Mais le gouvernement de Napoléon III ne transigea et ne recula devant les difficultés les plus graves pour arriver au but arrêté. Les préfets et les maires ont fait appel, dans toutes les localités où les paulistes se sont refusés à porter secours aux pauvres; la charité des particuliers a dignement répondu à cet appel: de nouveaux comités de pure charité se sont installés et les sommes apportées à ce dessein ont surpassé l'attente générale, démontrant aux pauvres qu'ils ne sont pas oubliés par les bien-aisés, et que les fonds des nouveaux comités sont en état de secourir un plus grand nombre d'indigents, parce que ces fonds auront pour unique et spéciale destination de les secourir ouvertement, sans renvoyer secrètement de fortes sommes à Rome comme obole de St-Pierre.

De l'abstention de la Société de St-Vincent de Paul on voit que les pauvres n'en seront pas menacés, et en outre tout le monde se convaincra que c'était le budget des pauvres français qui alimenta une grande partie du budget pontifical, et par ces dispositions du gouvernement français, nous verrons entrer la question de Rome dans une nouvelle phase.

Aujourd'hui, quand le gouvernement de France, après avoir refréné tous les mitrés de froc et la Société mentionnée, a, pour ainsi dire, les mains plus libres; aujourd'hui, quand l'opinion publique en Italie va secourir son gouvernement dans toutes ses dispositions raisonnables, qui organiseront le nouveau royaume d'Italie; aujourd'hui donc s'ouvre devant les Italiens *un vaste champ*

aux réformes sociales qui leur manquent et qui peuvent être réalisées sous l'*indestructible égide de non-intervention*.

L'Italie était jadis le berceau de la civilisation... *Les barbares* et la papauté l'ont transfigurée à tel point que, sous beaucoup de rapports, elle se trouve en arrière de la France, laquelle, quoique bien encore encapuchonnée, pourtant possède des institutions purement civiles, dont le manque se ressent en Italie. Ici point de mariage civil; ici le prêtre a encore conservé presque toute son omnipotence du moyen-âge; ici, si vous êtes en nécessité de prêter un serment, on vous présente la bible ou l'évangile, ou on vous demande quelque livre d'une autre religion, si vous n'appartenez ni aux rites qui se basent sur la bible, ni à la communion catholique, et on veut que vous profériez votre serment mettant votre main sur quelque chose qu'on nomme sacré, au lieu de vous présenter le Code des lois, où se trouve celle qui prescrit une rationelle punition du parjure...

Guidé par une volonté bien décidée de faire de ma part tout le possible pour combattre les vieux préjugés et l'indifférentisme de quelque couleur que ce soit, j'adjoins à ma réponse aux lettres de M. Proudhon, qui regardaient la Pologne, une nouvelle appendice, où, non content de me ranger de sa part, je présente comme dans un miroir en miniature (1), tout à fait nouveau pour beaucoup d'Italiens, de Polonais, de Russes et d'autres, une vérité puisée dans les lettres de M. Proudhon, adressées à M. l'archevêque Matthieu. Cette vérité, enchâssée dans un cadre, composé des différentes observations, est la raison pourquoi j'ai donné le titre à mon livre : « *La Vérité sur les Lettres de M. J. Proudhon.* »

Au commencement de mon travail j'ai dit que *tout* ce qui est juste dans *les Œuvres de M. J. Proudhon, je l'apprécie de toute ma conviction*; or, c'est l'occasion de le démontrer par les citations empruntées à cet auteur. *J'ai puisé,* dans son précieux ouvrage « DE LA JUSTICE DANS LA RÉVOLUTION ET DANS L'EGLISE (Paris 1858), »

(1) Je procède selon l'avis de M. Proudhon même, quand il dit (pag. 45, l. 5, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*): .. « Philosophons d'abord avec l'ampleur que la vérité méconnue exige : après, la parole sera aux abréviateurs. » (L'AUTEUR.)

pour dire la vérité, *à pleine main.* L'affaire de Rome est une de ces questions qui peuvent être tranchées avec les armes que cet ouvrage nous présente. M. Proudhon me pardonnera qu'après l'avoir combattu, je devienne nn allié qui trop cavalièrement profite de l'arsenal de son commiliton. Que le but excuse l'action ! Je me suis servi au fur et à mesure des armes élaborées par la plume de M. Proudhon, et je commence par la citation de l'argument pour huitième étude dans l'ouvrage mentionné : c'est l'étude sur LA CONSCIENCE ET LA LIBERTÉ :

« Quels que soient le dogme et la constitution d'une église, si cette église admet la réalité et l'efficacité de la conscience, — en d'autres termes, le principe de la justice imminente, elle perd sa raison d'être et cesse d'exister; si elle reconnalt en dehors du commandement divin une différence entre le bien et le mal, elle cesse d'exister; si elle a l'intelligence et le respect de la liberté, elle cesse encore d'exister. L'Eglise donc nie la suffisance de la conscience et la réalité de la justice; elle nie la justification de l'humanité par elle-même; elle nie la distinction subjective du bien et du mal, et elle accuse la liberté, qu'elle ne comprend pas, d'être l'ennemie de Dieu. De là, en premier lieu, le pyrrhonisme moral, qui, sous prétexte de sanction divine, fait le fond de toute théologie; de là, ensuite, ce régime d'autorité et de discipline par lequel l'église entreprend de contraindre au bien des natures lâches et déchues; de là, enfin, lorsque la foi religieuse vient à s'éteindre, la corruption et l'esprit de tyrannie qui s'emparent de toute notion en qui la critique, ayant tué la religion, a laissé la morale sans fondements. Comment alors relever la société affaissée ? ... Sera-ce par la Justice, dont la notion, en dehors de la théologie, existe à peine, et qu'une si longue préoccupation du sujet divin empêche de sentir; ou par la liberté, dont le mystère est encore plns impénétrable, et que nient formellement les philosophes ? Les nations anciennes ont succombé devant le problème, et nous sommes menacés d'y succomber à notre tour. — Ici de nouveau la Révolution se lève : elle démontre contre le pyrrhonisme théologique la réalité et l'efficacité du sens moral; contre les sophismes de la raison d'Eglise et de la raison d'Etat, la certitude de la distinction du bien et du mal; contre le fatalisme des philosophes et la mythologie de la révélation, la nature et la fonction de la liberté. »

Ces graves paroles servent de base à cette appendice, qui apprécie les circonstances morales dans lesquelles l'Italie et beaucoup d'autres pays se trouvent actuellement.

Appuyé sur cet argument, j'ai le droit de soutenir qu'il est plus que rationnel d'accepter comme base du bonheur public une Constitution sage, libérale et perfectible, comme un bien préparé par la science et l'expérience de l'homme. Le principe d'un vague amour, proclamé par le christianisme, a vécu ses années; aujourd'hui, il ne vaut grand'chose... Comme preuve de cela, qu'il me soit permis de représenter de quelle manière mensongère le catholicisme a appliqué jusqu'à présent ce principe de l'amour chrétien, car les autres sectes chrétiennes ne possèdent pas encore ni cette force, ni cette importance dont Rome catholique jouissait au moyen-âge. Le christianisme catholique, conduit sous le symbole de la croix, portée par la *sainte inquisition*, a brûlé, pendu, massacré avec le plus grand sang-froid, des millions d'êtres humains qui ne savaient, ne pouvaient ou ne voulaient pas comprendre le soi-disant bonheur, préparé pour les catholiques dans l'autre monde, et les jouissances exclusivement réservées à ceux qui seraient munis de viatique, comme les catholiques, apostoliques-romains!

Mais pourquoi les prêtres de chaque culte promettent-ils à leur manière les mêmes jouissances, le même bonheur dans l'autre monde aux croyants qui y sont expédiés par eux, quand ici-bas ils ne peuvent être d'accord sur les dogmes des religions qu'ils professent, et pourtant tous soutiennent et jurent que l'origine de leur religion est divine? Pourquoi?... Parce qu'ils sont trompeurs ou trompés, qui ne veulent ou n'osent ouvrir les yeux pour voir la lumière de la vérité, et se convaincre que la religion véritablement divine, c'est la religion naturelle, la religion d'Harmonie, unique pour tous les hommes, qui consiste en peu de chose: *Fais ce que dois, advienne que pourra; aide-toi, le Ciel t'aidera; et fais aux autres, ce que tu veux qu'on fasse pour toi.*

Dans ces simples maximes se renferme le mystère de notre bonheur terrestre; si tous pouvaient comprendre ce mystère, alors, pour sûr, nous serions plus heureux pendant notre vie!

Mais les hommes très souvent rejettent la simplicité, recherchent des difficultés pour mieux subjuguer les autres, — ou même pour être plus facilement subjugués, et finissent par errer dans un labyrinthe psychologique, d'où il n'est pas facile de sortir quand on y a longtemps demeuré... Et quelles sont les causes d'un état si fatal?...

Pour y répondre positivement, je dis : l'instruction rend tout possible; le bien et le mal sont conventionnels, selon la doctrine des hommes... Chaque doctrine se changeant au fur et à mesure de son développement en croyance, loi, religion, c'est-à-dire en force obligatoire pour arrêter le cours de la libre raison, — commet par cela même une grave erreur, parce qu'elle entrave le développement de la raison consciencieuse, qui ne peut être limitée par aucune barrière, parce qu'elle reçoit sa force de la vérité. Je dis : la raison consciencieuse, c'est-à-dire, cette raison qui admet la perfectibilité, qui a toujours existé pour le genre humain, doit agir selon les besoins de l'époque, et ne finira qu'avec les hommes.. Il n'y a que la maladie ou la mort qui puissent tracer une limite à la raison d'un individu; mais des lois générales de la nature, qu'on nomme Dieu, ne se mêlent point aux affaires humaines, de manière que la raison, la conscience d'homme, devant la nature, est tout à fait libre; qu'est-ce donc qui l'oblige à observer de diverses prescriptions, et ose limiter sa perfectibilité?... Ce sont des doctrines, prescriptions d'autres hommes plus ou moins raisonnables, et en vertu de cela plus ou moins durables...

Chaque doctrine est un fruit de science d'un ou plusieurs hommes qui, étant doués de facultés mentales bien supérieures aux autres, et favorisés par toutes sortes de circonstances, tracèrent une ligne de conduite à leurs contemporains, qui, à leur tour, l'ont transmise à leurs descendants. La doctrine de Pythagore, de Confucius, de Moïse, de St. Paul, de Luther et tant d'autres, durèrent ou durent encore, avec plus ou moins grande force obligatoire, selon les circonstances qui les changèrent en religions d'État, ou les obligeaient à se cacher. Dans le premier cas, elles devenaient même tyranniques, et par cela insupportables; dans le second, elles étaient même la cause d'actions vertueuses.

Dès lors qu'une doctrine devient religion d'Etat, le gouvernement d'un tel Etat s'affuble par la force des choses dans les tendances doctrinaires, et prive les habitants de cet Etat de leur liberté de penser en matière qui regarde le dehors terrestre... Nous vivons dans une époque où la raison humaine se débarrasse de plus en plus des liens qui l'ont suffoquée autrefois dans cette matière.

Le peuple italien, polonais, russe, en général tous les peuples, aujourd'hui des frères parmi eux, doivent ouvrir les yeux pour comprendre à la fin toute la stupidité de se laisser gouverner-berner par des théocrates et par leurs doctrines. Le peuple italien principalement, qui se constitue par la voie révolutionnaire en un grand Etat, doit abjurer la férule cléricale, cause de tous les maux qni l'ont rongé tant de siècles; doit se convaincre que la source de tous ces maux est le gouvernement théocratique, dont le chef, pape-roi, soi-disant substitut, lieutenant, ou vicaire de Dieu, résidant à Rome, et qui ne veut entendre de liberté de pensée, ni de droits de l'homme...

Pour démontrer que la révolution italienne n'a pas encore accompli toute sa tâche, puisque le trône papal reste debout, je vais présenter quelques idées, qui, peut-être, faciliteront le dénoûment de cette tortueuse question de Rome; mais pour mieux préparer le lecteur à ces idées, je dis : chaque gouvernement se compose d'hommes et non de créatures irréprochables... Le gouvernement constitutionnel est le plus rationnel de tous les autres, parce que l'opinion publique a une grande influence sur tous ses actes, parce qu'il admet une opposition, une perfectibilité, et par cela, il peut éviter les fautes et les malheurs des gouvernements absolus. Le gouvernement constitutionnel n'étouffe pas la liberté de la pensée; il permet à l'opinion du pays de s'exprimer sur tous les objets; il tâche seulement d'éclairer le pays par tour les moyens qui dépendent de lui, ne craignant point la critique et la discussion. Les gouvernements absolus agissent contrairement : mais le pire parmi eux est le gouvernement des prêtres, — c'est-à-dire, le pouvoir de l'Eglise.

Dans ce cas, je cite expressément quelques extraits de la *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, posant devant le lecteur l'argument suivant :

II.

« Le pyrrhonisme, après avoir frappé les idées, s'attaque aux mœurs. Le problème de la certitude philosophique se trouve ainsi ramené au problème des droits et des devoirs, au problème moral, en sorte que la solution de celui-ci donnerait la clé de celui-là. Or, le problème moral ne peut être résolu que par la Révolution ou par l'Eglise : la première, organe de la pensée purement juridique; la seconde, organe de la pensée religieuse. Toute éthique rentre fatalement dans l'un ou dans l'autre système. Mais, grâce à l'opinion qui rattache à une considération surhumaine le principe de la justice et des mœurs, la question de droit n'a jamais été franchement dégagée de la question de foi; toujours un peu de religion s'est mêlé à la cause de la liberté, toujours un peu de liberté s'est introduit dans le système religieux; et ni la Révolution n'a pu enlever l'Eglise, ni l'Eglise triompher de la Révolution (1). Il semble donc que le moyen d'en finir, de sauver avec la Révolution la conscience et la certitude humaine, soit de changer d'hypothèse, d'abord *en renonçant* à toute pensée de conciliation entre deux puissances manifestement incompatibles; puis, et surtout, en posant la question de droit en dehors de toute théodicée. Alors de deux choses l'une : ou c'est

(1) C'est le mythe de tous les peuples et de toutes les légendes. Le Prométhée des Grecs est le plus beau type de l'opposition contre l'Eglise prédominante... Les autres religions, dans leurs légendes, représentaient la Révolution sous les noms des Arimahn, des Eblis, des Satan, etc., mais c'est toujours la même chose... Le mythe de Prométhée cache l'allusion de la résurrection, non telle que la représente l'Eglise chrétienne; mais il faut supposer la résurrection de la justice, de la raison, c'est-à-dire de la Morale. Comme c'est juste, beau et désirable!!!

l'Eglise qui possèdera la vraie science des mœurs, avec elle la raison de l'humanité et des choses, et conséquemment la Révolution devra être écartée comme immorale, ou c'est le contraire qui aura lieu... »

Voici un autre extrait, où le même auteur déploie devant le lecteur ses convictions à propos de l'argument ci-mentionné; mais n'oublions pas que cela a été dit il y a quelques années déjà, et les circonstances se sont changées au profit de la Révolution.

« L'existence de l'Eglise n'est pas moins merveilleuse dans sa longue durée que celle de la Révolution dans ses débuts. Toujours battue, elle a survécu à toutes les défaites, elle a grandi par l'humiliation, elle s'est nourrie pour ainsi dire de son adversité même.

« Chose étonnante, que personne ne paraît avoir relevée, l'Eglise, qui aime tant à parler de ses triomphes, en réalité a perdu autant de batailles qu'elle en a livré. Elle a succombé dans toutes ses luttes : depuis Jésus-Christ jusqu'à Pie IX, elle compte ses années par ses désastres.

« Qu'est-ce donc qui la fait vivre? Comment expliquer le problème de cette étrange existence?

Le problème de l'Eglise est, mais en sens inverse, le même que celui de la Révolution : la persistance de l'une et les embarras de l'autre tiennent à la même cause. Formée par un concours de circonstances, l'Eglise du Christ s'alimente, se fortifie et s'engraisse du détritus d'autres Eglises, dont la dissolution est incessamment amenée par d'autres causes. Mais de ces églises, elle n'en triomphe point, pas plus que l'arbre ne triomphe du cadavre enterré sous ses racines; elle ne peut pas, je le répète, se vanter d'en avoir vaincu une seule. Une église, quelle qu'elle soit, ne se laisse jamais vaincre, cela est contre sa nature ; elle se dissout d'elle-même, quelquefois elle se fusionne, ou bien on l'extermine.

« Ainsi l'Eglise succomba dans sa lutte contre le *judaïsme* : le livre *des Actes* en contient l'aveu formel. (1) « Puisque vous re-

(1) Viendra le temps où le triomphe du Mosaïsme sera le plus éclatant .. Non sans raisons les Israélites soutiennent que sans le judaïsme nous n'aurions le christianisme... L'affinité est trop remarquable; les réformes diront leur dernier mot...

poussez la parole », disent Paul et Barnabé aux chefs de la synagogue, « nous nous tournons vers les Gentils, *convertimur ad gentes.* »

» Une église qui crucifie, comme faux christ et faux prophète, le fondateur de l'église rivale; qui chasse, lapide, précipite les apôtres de celle-ci; qui, plutôt que d'accepter l'interprétation messianique des Nazaréens, se fait exterminer en masse et meurt héroïquement pour sa foi, cette église a-t-elle été vaincue? Titus, après lui Adrien, détruisirent la nationalité judaïque. Nombre de transfuges, désespérant de Jehovah et de Moïse, allérent grossir les rangs chrétiens; d'autres se rallièrent, qui aux Egyptiens, qui aux mages; la Synagogue protesta toujours; elle proteste encore...

« Ce que je viens de dire du judaïsme, s'applique à toutes les puissances que l'Eglise a eu à combattre : paganisme, magisme, égyptianisme, druidisme, pythagorisme, platonisme, gnosticisme, arianisme, pélagianisme, manichéisme, mahométisme, schisme grec, réforme, renaissance, philosophie ancienne et moderne, tiers-état, empire, royauté, parlement, science, art, liberté, finalement la Révolution.

« L'Eglise n'a pas plus vaincu le paganisme qu'elle n'avait vaincu le judaïsme. D'après un calcul statistique cité par Matter, les chrétiens, lors de l'avènement de Constantin, formaient environ le vingtième de la population de l'empire. Sur tous les points, leurs confréries se composaient de ce que la dissolution générale faisait perdre chaque jour aux religions locales, frappées dans leur principe par le progrès des idées, surtout par la domination impériale. Loin que l'Eglise ait vaincu le paganisme, elle en a pris, au fur et à mesure, comme elle a fait pour le judaïsme, tout ce qu'elle a pu; elle en a adopté les codes, la hiérarchie, les institutions, les rites. C'est pour lui plaire et afin d'entraîner les masses, dépossédées de leurs dieux, autant que pour obéir à la logique de son propre mouvement, qu'elle posa, au quatrième siècle, la divinité de son Christ (1), et que plus tard elle conserva le culte des images.

(1) Ici je rappelle à la mémoire du lecteur la nouvelle doctrine, ou fable, n'importe le nom, *de la Conception de Marie-Vierge :* c'est une nouveauté qui n'a pas réussi, mais sert à merveille au

«Avec les gnostiques, héritiers des anciennes doctrines de l'Egypte, de la Syrie, de la Perse, de l'Inde et de la Grèce, l'Eglise n'en finit qu'eu donnant elle-même une gnose, bien moins savante que celle de Valentin, bien moins sévère que celle de Marcion, de Cerdon, de Tertullien; bien moins poétique que celle des deux Bardesane, mais telle qu'il la fallait à une multitude grossière, qui voulait aussi avoir ses *parfaits*, passer pour *spirituelle* ou *pneumatique*, et ne supportait pas le reproche de *psychisme*, que lui adressaient les gnostiques.

« Or, comme la vitalité d'une Eglise est en raison directe de l'intensité et de l'homogénéité de sa foi, laquelle à son tour est en raison inverse de l'activité intellectuelle qu'elle soulève, les sectes gnostiques, trop livrées à la dialectique, trop métaphysiciennes. trop idéalistes, trop libérales dans leurs gouvernements, quelques-unes trop suspectes dans leur moralité, s'éteignirent peu à peu, et leurs débris, gardant leurs spéculations *in petto*, se réunirent au groupe orthodoxe. La force y aida : furent-elles vaincues?... Non, certes. Elles donnèrent, dès le commencement, le spectacle de ce qui attendait la grande Eglise elle-même, quand une fois elle se trouverait aux prises avec la raison, le goût, la liberté, *la nationalité*, la justice.

« Que sont, en effet, l'arianisme, le manichéisme, le mahométisme, le schisme grec, la réforme, indépendamment des questions de doctrine, toujours étrangères aux masses, et qui officiellement les séparent de l'Eglise romaine, sinon des déclarations d'incompatibilité entre l'unité catholique et l'autonomie des nations et des intelligences?

« L'arianisme fleurit surtout en Orient, patrie du monothéisme sémitique. Avec les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Barbares, il dure peu; mais il renaît en Mahomet et se fixe sous la tente arabe, dans la vie patriarchale, où ne pénètrera pas le dogme chrétieu.

« En Perse, l'orthodoxie recula devant le dualisme zoroastrien, réveillé par Manès...

«Au neuvième siècle, les Grecs, déjà séparés depuis quatre siècles par le fait du partage impérial, cousomment leur scission d'avec les Latins. Après la prise de Constantinople, en 1453, le patriarcat

judaïsme et prouve où peut aller la bardiesse cléricale, — même à l'absurdité scandaleuse...

passe à Moscovie. Il irait à Pékin plutôt que se réconcilier avec Rome.

« Au seizième siècle, c'est l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse, la Suède, le Danemarck, la Suisse, qui se séparent à leur tour. Qu'importent ici les thèses des docteurs et leurs variations?

« Les confessions de foi de la Réforme ont été jetées au panier, pendant que Rome a continué de chanter son *Credo:* compte-t-elle cela pour une victoire?...

« Qu'est-ce que l'empire de Charlemagne, se posant au moyen âge en face de la papauté, trop heureuse d'être sa cliente? — *L'église politique*, qui se réforme après une éclipse de 325 ans, par le démembrement du temporel. La papauté a-t-elle vaincu l'empire?

« Qu'est-ce que cette organisation du laïcisme, formée sous le nom de *tiers-état*, en dehors de la noblesse et du clergé, par l'établissement *des communes*? — *L'église industrielle*, qui se constitue à son tour en regard du monachisme, comme l'empereur et le roi de France, les chefs de l'église politique, s'étaient constitués eux-mêmes en face du saint-siége. Le clergé s'est opposé tant qu'il a pu à l'établissement des communes: a-t-il vaincu le tiers-état?

« Qu'est-ce que l'institution du Parlement? — L'église du droit formée pour l'administration de la justice ayant sa juridiction épiscopale, ses écoles en dehors des séminaires, son droit distinct du droit canon. La Révolution a transformé les parlements? l'Eglise prétendrait-elle que c'est elle-même qui les a vaincus?

« Qu'est-ce que ce grand mouvement de la Renaissance? — Encore une formation d'églises, pour le culte de la philosophie, des lettres, des arts, des sciences, et dont le premier mot est de faire abstraction du Christ et de sa religion. Abstraction du christianisme! c'est toute la pensée de l'*Organon* de Bacon, c'est la quintessence de Descartes. Raphaël, avec ses vierges, ne proteste pas moins contre le christianisme que Luther avec son libre-examen. Sous Louis XIV, les gens de lettres, chrétiens par leur baptême et dans leurs prières, communient avec l'antiquité païenne. Par la résurrection des anciens et la translation des muses grecques et latines dans notre idiôme, ils fondent la catholicité littéraire, catholicité merveilleuse, qui admet toutes les langues, tous les styles, toutes les idées, et de tant de productions diverses, fait une même et universelle littérature! L'Eglise a-t-elle triomphé de la Renaissance?

« D'après les lois qui régissent les êtres organisés, l'Eglise devrait avoir péri mille fois. Que lui reste-t-il de tout ce que pouvait

atteindre la spontanéité de la conscience, l'indépendance de l'esprit, la souveraineté des nations, la puissance des empereurs et des rois? Elle a tout perdu, et ce misérable domaine qu'elle tint jadis de la dévotion d'une princesse (1), ce pauvre héritage de St Pierre, lui est encore disputé.

« Et cependant l'Eglise résiste à toutes les attaques, elle survit à tous les schismes, à toutes les hérésies, à tous les démembrements, aux institutions de Saint Louis comme aux libertés gallicanes, à Pothier comme à Descartes, à Luther comme à Voltaire.

« Elle a survécu à ses propres immoralités; elle a eu des pontifes réformateurs longtemps avant la Réforme; et maintenant que la Réforme n'est plus qu'un mot, le concile de Trente régit sans contestation l'univers orthodoxe. Que dis-je? à mesure que les églises plus avancées qu'elle dans la philosophie et la liberté tombent en dissolution, elle en recueille les lambeaux, et se réforme sans cesse par son immobilité même.

« C'est ainsi qu'elle vient sous nos yeux de succéder à l'Eglise gallicane, dans tout ce qui reste en France de cœurs chrétiens; c'est ainsi qu'elle succédera à toutes les églises soi-disant réformées, à moins que la raison de l'humanité ne conclue définitivement contre la raison de ses églises, contre la théologie (2). L'Eglise n'a que le souffle, et ce souffle est plus vivace que toutes les énergies qu'elle a vu naitre; plus fort que toutes les institutions qui se sont formées hors d'elles en l'imitant.

(1) J'avais eu, l'année passée, dans mes mains deux brochures, imprimées en langue italienne, dont les titres étaient: « *Dei beni ecclesiastici del papa-re* (des biens ecclésiastiques du pape-roi) », et *Da Roma a Gerusalemme* (de Rome à Jérusalem). » Les contenus très-restreints de ces brochures parlaient nettement de la fausseté des actes de la dotation, faite par la princesse Mathilde, de la fausseté de tous les actes de l'Eglise, et de toutes les turpitudes par lesquelles les papes se sont fait coupables pour agrandir les domaines de l'Eglise, que le lecteur devenait tout à fait persuadé de la vérité exposée dans ces brochures.

(2) M. Proudhon n'a pas prévu, ou feint de ne pas prévoir ces circonstances dans lesquelles se trouve l'Eglise en 1862. Le second empire Napoléonien a compris le *rébus* du sphinx de Rome: sa réponse va être bientôt annoncée... L'Italie héritera le domaine de St Pierre, et il faut savoir comprendre les ultérieures fins pour conduire cette affaire de Rome une fois pour toujours à un arrangement compatible avec les exigences de la justice. (L'AUTEUR.)

« Ici donc, comme dans la Révolution, il faut admettre la présence d'un principe resté en dehors de toute atteinte; principe, dont l'affaiblissement graduel est indubitable, puisque partout où l'Eglise s'offre avec un certain mouvement de la pensée et un degré supérieur d'instruction, comme chez les gnostiques et les réformés, elle marche à une dissolution rapide; mais ce principe qui, ayant conservé sa racine au plus profond des consciences, suffit à entretenir l'Eglise, à lui ramener sans cesse les cendres de la dissidence, et qui la ferait renaître elle-même, s'il était possible que ce principe, subsistant toujours dans les cœurs, l'Eglise qui en représente la foi, cessât d'exister.

« Ce principe, créateur et conservateur de l'Eglise, est *la Religion*.

« La Révolution affirme la Justice, disais-je tout à l'heure; elle croit à l'Humanité: c'est pour cela qu'elle est invincible, et qu'elle avance toujours.

« L'Eglise croit en Dieu: elle croit mieux qu'aucune secte: elle est la plus pure, la plus complète, la plus éclatante manifestation de l'essence divine, et il n'y a qu'elle qui sache l'adorer. Or, comme ni la raison ni le cœur de l'homme n'ont su s'affranchir de la pensée de Dieu (?), qui est le propre de l'Eglise, l'Eglise est indestructible (???)

« A toutes les époques de l'histoire, antérieurement à la promulgation du christianisme et depuis sa propagation où le genre humain a cru, d'un consentement unanime, que la société avait pour base nécessaire la religion; que la loi théologale était *sine qua non* de la vertu, et que toute Justice avait sa source et sa sanction dans la divinité.

« Les rares exemples de protestation athéiste que l'histoire de la philosophie a recueillie n'ont fait que confirmer la commune croyance, en montrant que les athées ou niaient la Justice et la morale, ou n'en donnaient qu'une fausse théorie, ou remplaçaient la garantie religieuse par celle d'une subordination arbitraire.

« Or, l'analyse des ideé religieuses et la logique de leur développement démontrant que, nonobstant la diversité des mythes et des rites, tous les cultes sont au fond identiques; qu'il n'y a par conséquent et ne peut y avoir qu'une seule religion, une seule théologie, une seule Eglise (1), enfin que l'Eglise catholique

(1) Une fois j'ai lu un manuscrit polonais, où la religion était présentée comme une sorte de codex, qui dans les mains des

est celle, dont le dogmatisme, la discipline, la hiérarchie, le progrès, réalisent le mieux le principe et le type théorique de la société religieuse, celle par conséquent qui a le plus de droit au gouvernement des âmes.....

prêtres de toutes les Eglises, devient un instrument bon à pêcher dans les coffres des croyants, et que l'unique point cardinal sur lequel tous les prêtres tombent l'accord — c'est — *d'être payés*, n'importent la forme et la manière du tribut, — en récompense de leurs travaux, c'est-à-dire de leurs prières au salut des âmes des payants...

Posant que cela est un axiome, on peut donc dire que l'inventeur primitif de la religion, était un homme bien astucieux, qui aux dépens de son proche l'affubla dans la toge et prit le titre d'ami et confident de Dieu, pour devenir le protecteur de son semblable, plus faible en force mentale, doué par la nature des nerfs plus délicats, sur lesquels avaient influeuce toutes les causes matérielles, comme la foudre, le tremblement de terre, l'éruption des volcans, dont le nombre selon les données géologiques, étaient jadis illimité; comme le vent, la mer avec ses terribles tempêtes, et tout ce qui avait la force destructive, et pouvait l'effrayer...

Voilà pourquoi dans tous les pays de l'antiquité les religions primitives avaient presque toujours le même principe, et le culte du feu sous ses différents noms et formes; le culte du vent et de l'eau avaient aussi leurs dieux-directeurs auxquels les mortels accouraient avec des prières et des offrandes, etc.

En réalité c'est très bien apprecié; mais selon moi, s'il devait y exister quelque culte aux forces surnaturelles, qui sont presque visibles mais incompréhensibles, ce doit être le culte du *feu* des anciens (chaleur, combinaisons des gaz, mouvement, électricité); et le culte du froid (inertie, espace, repos, magnétisme), c'est-à-dire le culte de la vie et de la mort; le culte de la vertu et de la patrie dans les jours destinés aux souvenirs glorieux de l'une et de l'autre, où pourrait être destiné un jour à la réminiscence de ses parents...

De cela il résulte que la société aurait 36 jours de repos, 5 ou 6 jours de culte et 324 ou 325 journées de travail.

Un tel culte s'appellerait le culte d'Harmonie, répandue dans toute la nature, harmonie entre *le Mouvement* et *le Repos* (la chaleur et le froid). Une de ces forces, prise à part, est la cause de destruction *partout* et *toujours*.. L'Harmonie entre elles, c'est la cause de la création et de l'existence pour notre monde visible et comme en dehors de lui, nous ne pouvons rien savoir, parce qu'il y a une infinité de mystères dans ce même monde, dont la portée et les causes ne pouvait et ne pourra connaître jamais la

« A toute objection du libre examen, à toute fin de non-recevoir de l'autorité séculière, l'Eglise peut éternellement répondre, sans qu'il soit possible à âme croyante de rejeter sa réponse.

« Croyez-vous en Dieu?

« Croyez-vous à la nécessité de la religion?

« Croyez-vous par conséquent à l'existence d'une Eglise, c'est à dire d'une société établie sur la pensée même de Dieu, inspirée de lui, et se posant avant tout comme expression du devoir religieux?

« Si oui, vous êtes chrétien, catholique, apostolique, romain; vous confessez le Christ et toute sa doctrine; vous recevez le sacerdoce qu'il a établi; vous reconnaissez l'infaillibilité des conciles et du souverain pontife; vous placez la chaire de Saint Pierre au-dessus de toutes les tribunes et de tous les trônes; vous êtes en un mot, orthodoxe, — « UN ESCLAVE. »

« Si non, osez le dire; car alors ce n'est pas seulement à l'Eglise que vous déclarez la guerre, c'est à la foi du genre humain, et vous êtes « UN JUSTE LIBRE-PENSEUR. »

« Entre ces deux alternatives, il n'y a de place que pour l'ignorance ou la mauvaise foi.

« Il faut l'avouer: il ne s'est pas rencontré jusqu'à ce jour de nation pour dire: Je possède en moi la Justice; je ferai mes

raison de l'homme, or, pour ne perdre inutilement le temps à faire de vaines prières, la religion et les cultes doivent subir une réforme radicale. L'instruction répandue parmi les populations autant que possible; la récompense de la vertu et la punition du crime, distribuées ici-bas avec la justice et l'amour du travail, enraciné dans tous les cœurs, voilà l'Harmonie, dont le culte ne demandera pas de parasites-prêtres, et tous les pères de famille rempliront les fonctions du sacerdoce dans ce culte, qui voit la divinité répandue partout — dans l'individu et dans toute la nature.

mœurs; j'a n'ai pas besoin pour cela de l'intervention d'un Être suprême; et je saurai me passer de religion.

« L'argument subsiste donc; et comme au point de vue religieux, principe de toutes les églises, le catholicisme latin est resté, et de beaucoup, ce qu'il y a de plus rationnel et de plus complet, malgré tant et de si formidables défections, est la seule légitime (?)

« D'où vient alors qu'elle souffre de tout part contradiction? D'où vient que resumant tous son histoire et tous son dogme, toute tradition et toute spéculation religieuse, à ce titre pouvant revendiquer l'initiative et la propriété de tout ce qui constitue l'état social, en tant que fondé sur la religion, elle se voit souffletée par ses fils, traiter de prostituée par ses filles, tourner en ridicule par les plus petits de ses petits-enfants, contester jusqu'au pain qu'elle mange, jusqu'à la tombe qu'elle s'est choisie ?... »

A cela l'auteur répond très-ingénieusement:

« ... Ah! c'est que l'*âme humaine* (?) bien qu'elle se dise religieuse, ne croit en réalité qu'à son propre arbitre; c'est qu'au fond elle estime sa Justice plus exacte et plus sûre que la Justice de Dieu (?); c'est qu'elle aspire à se gouverner elle-même, par sa propre vertu; c'est qu'elle répugne à toute constitution d'Eglise et que sa dévorante ambition est de marcher dans sa force et de son autonomie. La foi à la Justice propre, abstraction faite de toute piété, et même contrairement à toute piété: voilà ce qui, depuis le commencement du monde (?) soulève la guerre contre l'Eglise et qui anime la Revolution?... »

III.

En m'arretant ici dans les citations des paroles de M. Proudhon, il est de mon devoir d'exprimer que je diffère avec lui seulement dans ce cas, où il parle de l'âme, à la manière de ces écoles, qui prétendaient la connaître et qui voulaient éclairer les hommes sur cet être, qu'on appelle Dieu. Non! Jusqu'aujourd'hui personne n'a pas pu nous dire ce que c'est que l'âme, Dieu; demain passera et nous n'en saurons pas davantage sur la substance de la première, et quand le second commença à fabriquer le commencement de ce monde terrestre...

Les connaissances de l'homme en cette matière sont bien limitées; elles s'enrichissent si lentement que sur beaucoup de choses visibles et bien simples, nous sommes encore dans les mêmes notions que la légende, et ensuite l'histoire écrite nous ont permis acquerir. Laissant donc de côté sur ces sujets toute la controverse qui ne pourrait conduire à leur véritable définition, j'aime mieux être d'accord avec M. Proudhon dans les autres choses, qui sont à la portée *de mon sens de toucher* par une des parties de mon cerveau, que je nomme « le nœud d'association des idées. »

M. Proudhon se demande donc « d'où vient que l'Eglise se voit tourner en ridicule par les plus petits de ses petits enfants?... » et il repond à cela, paceque « l'âme humaine estime sa Justice plus exacte et plus sûre, que la Justice de Dieu... »

Dans la dernière partie de cette appendice j'expose quelques idées à propos de cet Être; mais ici je profite de l'occasion pour mettre en évidence que la Justice de Dieu, c'est-à-dire de l'Eglise, ou du pape son chef, pour les catholiques, du tzar, pour les Russes,

est de differentes couleurs; cela veut dire qu'ils ont deux poids et deux mesures pour traiter les pauvres hommes: les peuples polonais et italien et leurs clergés prouvent cela le plus évidemment.

Tout le monde parlait l'année passée que les églises de tous les cultes servirent en Pologne, comme de moyen du rétablissement de la nationalité polonaise, menacée par les velléités du tzarisme et du germanisme d'anéantir cetté nationalité. Je n'y crois pas sans restriction; pourtant je rends des louanges, dues au clergé catholique et d'autres rites, qu'ils se sont distingués par la fraternisation entr'eux dans les cérémonies publiques-patriotiques.

Sous le patriotisme des prêtres catholiques je ne veux point y voir la main de Rome, qui, pour capter le pape russe à soutenir le trône pontifical, croulant de toutes parts, a voulu déployer sa force en Pologne; je veux seulement voir que les prêtres en Pologne agissaient bravement en bons patriotes polonais, qui défendaient leur troupeau, pour qu'il ne devint pas, avec le temps, orthodoxe-russe. La même observation peut-être aussi avancée pour ce qui regarde la Prusse protestante, car l'appui des baïonnettes des Hohenzollern, nécessaire pour le trône du Vatican, sera obtenu plus facilement, quand ces Hohenzollern auront vu quel prestige moral exerce le pape de Rome sur les Polonais de Posen; or il ne faut pas s'émerveiller si le bas clergé polonais pur-sang servait les vues du pape-roi de Rome, croyant servir la sainte cause de sa patrie.

La même chose je ne peux pas dire de ce clergé catholique et polonais, qui autrefois a permis la germanisation de tous les pays slaves dont j'ai parlé plus haut dans la seconde appendice; les prêtres de cette époque-là, étant peut-être pour la plupart des Allemands, ont de grand cœur concouru par tous les moyens possibles à dépoloniser les habitants de la Silésie, de la Poméranie, etc.; et venue la Réforme, elle changeait toute la nature de leurs mœurs, coutumes, et même la langue...

Ne voulant continuer mes suspicions-récriminations, je préfère de dire quelques paroles, qui démontreront palpablement toute la raison d'avis de M. Proudhon, plus haut mentionné.

Autrefois le clergé d'une partie belligérante quelconque, évo-

quait l'aide de Dieu pour remporter la victoire sur ses adversaires, qui de sa part, par la voix de ses prêtres, chantaient des hymnes et des odes, pour capter Dieu par la suavité de ses encens, et par les dons, que les croyants faisaient, apportaient et offraient de tous les côtés, aux églises de son Dieu, afin qu'il permît de mieux égorger ses ennemis, éventrer leurs femmes, tailler en pièces leurs enfants et leurs vieillards...

Voici donc une situation assez délicate de ce Dieu, et voilà aussi pourquoi, à la fin des fins, dans ses mécomptes, l'âme *de l'homme* a préféré sa Justice à celle du Dieu des chrétiens, des israélites, des musulmans, des protestants, etc...

Dans ce travail j'ai cité quelques épisodes historiques, pour tirer quelque moralité du passé, et pour l'accorder avec la hardiesse d'hypothèse et de probabilités dans l'avenir, et je serai très-heureux, si mes observations du passé pouvaient servir de base aux combinaisons de l'avenir. Expressément je place ces pensées et ces observations dans cette appendice, pour que les Italiens, bons-hommes, instruits pour la plupart par les prêtres, soient convaincus que la Justice de l'Eglise, c'est-à-dire de Dieu, est très-équivoque. Jugez-en par les exemples que nous présente la Pologne malheureuse.

Le conflit séculaire engagé sur les bords de la Vistule continue toujours sourdement. Le despotisme du gouvernement russe ne foule pas aux pieds une nation, mais il outrage toute l'humanité et la civilisation. Les chefs moscovites ont démontré qu'ils héritèrent cet orgueil stupide et féroce qui animait les Mongoles, quand ils ont envahi les pays gouvernés par les descendants de Rurick. Il faut dire que les souffrances des Polonais sont au-dessus des descriptions : exil des principaux habitants; enlèvement d'ouvriers pour les mines; incorporation d'étudiants dans les compagnies de discipline ou dans les bataillons de Sibérie, d'Orenbourg ou du Caucase, profanation des églises, transformation des prêtres en recrues, tout cela est bien cruel!...

Jusqu'au moment où j'écrivais ces lignes, le gouvernement russe s'acharnait surtout contre les prêtres. Ce n'est pas sans une vive émotion et sans une profonde sympathie qu'on a appris

dans l'Europe libérale le jugement de l'abbé Bialobrzeski, administrateur du diocèse de Varsovie, par un conseil de guerre.

Son crime était ostensible, d'avoir ordonné la fermeture des églises, profanées par les événements du 16 octobre; — réel, qu'il voulut être un patriote. Ce prélat, condamné à mort, a reçu la commutation de cette décision et fut envoyé à la forteresse de Bobruysk, pour y être enfermé pendant un an. Le diocèse, après beaucoup de pourparlers, a obtenu un nouvel archevêque dans la personne de M. Felinski, présenté par le tzar, avec deux autres candidats, et par cette mesure, les membres du chapitre de Varsovie évitaient d'être forcés à voter sous le bâton pour le nouvel administrateur, ou suivre l'exemple du doyen condamné.

Pendant les pourparlers entre la cour de St-Pétersbourg et celle de Rome, le siége apostolique a répondu primitivement par la négation de se mêler dans les affaires du clergé catholique de Pologne avec le gouvernement russe, non parce que l'humanité et la justice demandaient cette intervention morale, mais parce que le gouvernement russe n'avait pas cédé au pape le droit de la nomination et de l'installation à Varsovie et à St-Pétersbourg de nonces apostoliques. Aujourd'hui cette question est aplanie par le premier pas de la part du tzar, qui avait présenté au choix du pape trois candidats à l'archevêché de Varsovie, faisant aussi promesse d'accepter un nonce apostolique romain... L'exemple de Possevin (1582) n'a apporté aucun fruit... et les Polonais doivent se convaincre que, de l'accord des deux papes entre eux, il ne sortira rien d'utile pour la malheureuse Pologne, parce que les tzars et les papes n'agissaient jamais — désintéressemment...

De cela on peut voir que la religion, c'est-à-dire, le spirituel, est la base des ruses et des intrigues du pouvoir temporel du pape. Les mots, partis de St-Pétersbourg : «... Abandonnez les Polonais, ou on reconnaîtra le nouveau royaume d'Italie», ont produit un effet magique! Ces mots, pour sûr, étaient approuvés par les autres compères de la sainte-alliance, comme cela transpire dans la récente reponse, donnée à l'ambassadeur français, M. Lavalette, à Rome, par M. Antonelli, cardinal premier ministre du tzar de

Rome, par les paroles du pape-même: « *Attendons les événements.* » (1)

Aujourd'hui les Polonais ont un nouvel archevêque, mais que

(1) Pour éclairer ces fameux mots, il faut que je cite toute la note de M. Thouvenel, ministre des Affaires étrangères de France, à M. Lavalette, en date du 11 janvier :

« En reconnaissant le royaume d'Italie, le gouvernement de l'empereur a agi dans la conviction que la restauration du passé n'était plus réalisable. Parmi les monarchies catholiques, trois seulement, l'Autriche, l'Espagne et la Bavière, se sont abstenues de renouer des relations officielles avec Turin.

« Aucun cabinet ne songe à réagir par la force contre l'ordre de choses inauguré en Italie. Ouvertement proclamé ou tacitement admis, le principe de non-intervention est devenu la garantie de la paix européenne. La Cour de Rome n'attend certainement pas un secours étranger pour reconquérir les provinces perdues. Je me refuse à croire que Rome consentît jamais à provoquer, au profit d'un intérêt temporel, dont le succès serait fort douteux, une des plus formidables conflagrations.

« Les leçons de l'expérience commandent au Saint-Siége de se résigner, sans renoncer à ses droits, à une transaction de fait, qui ramènerait le calme dans le sein du monde catholique, qui renouerait les traditions de la papauté, qui a si longtemps couvert l'Italie de son égide; le Saint-Siége s'unirait ainsi aux destinées d'une nation qui a été cruellement éprouvée et reviendrait à son état primitif après tant de siècles.

« Nous avons besoin de savoir si nous devons nourrir ou abandonner l'espoir de voir le Saint-Siége se prêter, en tenant compte des faits accomplis, à étudier les combinaisons qui peuvent assurer au Souverain Pontife les conditions permanentes de dignité, de sécurité et d'indépendance nécessaires.

« Cet ordre d'idées admis, nous ferons des efforts sincères, énergiques, pour faire accepter à Turin le plan de conciliation dont nous aurions fixé les bases avec le gouvernement de S. S.

« L'Italie et le pape cesseraient alors de se trouver dans des camps ennemis, et reprendraient bientôt leurs rapports naturels, en vertu d'obligations d'honneur, garanties par la parole de la France. Rome trouverait au besoin l'appui qui lui est nécessaire du côté même où le péril lui semble menaçant. Un tel résultat exciterait dans la catholicité entière de vifs sentiments de satisfaction et de reconnaissance. »

En voici la réponse de M. Lavalette du 18 janvier :

« J'ai conféré avec le cardinal Antonelli sur l'objet dont il est question dans la note du 11 courant :

» Déjà dans deux conférences précédentes, j'avais exposé au

doivent-ils espérer de lui ?.., Suivra-t-il la route de son prédécesseur? (Sa libération, on dit, est réclamée par le pape, de

pape le désir de concilier Rome avec l'Italie. Le Saint-Père, quoiqu'il écoûtât avec une condescendance affectueuse, avait toujours répondu : *Attendons les événements.*

« J'ai été plus affligé que surpris, lorsqu'à toutes les considérations que j'ai soumises au cardinal Antonelli, celui-ci me répondit par un refus absolu, en disant que toute transaction était impossible entre le Saint-Siége et ceux qui l'ont dépouillé; qu'il ne dépendait ni du Souverain Pontife, ni du Sacré Collège, de céder la moindre partie du territoire de l'Eglise.

« J'ai fait observer au cardinal Antonelli que je laissais tout à fait de côté la question de droit, et que mon unique but était d'offrir au gouvernement pontifical l'occasion de sortir d'une situation désastreuse pour ses intérêts, menaçante pour la paix du monde chrétien.

« Le cardinal, remerciant de cet affectueux intérêt, ajoutait qu'il était inexact qu'il y eût désaccord entre le souverain pontife et l'Italie. Si le Saint-Père avait rompu avec le cabinet de Turin, il se trouvait en rapports excellents avec le peuple italien. Lui, premier des Italiens, il gémit par la raison de leurs souffrances, et voit avec douleur les cruelles épreuves qui frappent l'église italienne.

« Quant à entamer des arrangements avec les spoliateurs, il ne le ferait jamais. Toute transaction sur ce terrain est impossible. Le Souverain Pontife, ainsi que les cardinaux, s'engagent, avant leur nomination, avec serment de ne céder aucune partie du territoire de l'Eglise. Le Saint-Père ne fera donc aucune concession de cette nature. Un conclave n'aurait pas le droit de la faire, un nouveau pontife non plus, et non plus ses successeurs, de siècle en siècle.

« A la demande de V. E. si l'on peut nourrir l'espoir d'un arrangement, il croit devoir répondre négativement... »

De ces deux notes on voit qu'autant le langage du ministre français est sympathique, sage et empreint de cette haute raison de la politique de Napoléon III, autant le langage du cardinal-ministre est amer et plein de cet entêtement systématique qui est le fond de la politique du Vatican. Ainsi le pape repousse toute concession. . A la bonne heure ! Attendons les événements !

Le cardinal Antonelli parle de l'affection de ses sujets. Tant mieux ; puisque le gouvernement du pape est sûr de l'affection de la part de tous les Italiens, alors le mieux qu'on pourrait faire, ce serait de recourir au suffrage universel, et que, devant la décision du peuple entier, nous nous inclinions : elle nous démon-

même que le renvoi de Sibérie et d'autres lieux de Russie des prêtres condamnés politiques.) Peut-être M. Felinski imitera-t-il l'exemple de Siemaszko, renégat de Vilna?... Le temps nous démontrera[1] si le rite orthodoxe moscovite s'augmentera d'un nouvel archevêque prosélyte.

Patience donc! Il n'y a eu de raison d'être émerveillé que le pape ne s'émouvait pas de la persécution et de la tyrannie auxquelles étaient exposés la nation polonaise et son clergé, parce que cette nation se montrait plutôt polonaise que catholique romaine, par ses démonstrations politiques et patriotiques, et non par les grosses sommes du denier de Saint-Pierre; parce que les Polonais se sont plus volontairement enrôlés sous la bannière de Garibaldi que sous celle du pape...

Toute l'Europe a crié contre les homicides exécutés à Varsovie l'année passée... Toute l'Europe a trouvé des paroles de sympathie pour les Polonais, le pape seul se taisait, lui, qui se donne l'air de lieutenant du Dieu de miséricorde, n'a rien tenté pour arrêter les bourreaux du Nord sur la voie des cruautés bestiales... et seulement aujourd'hui, après l'accord entre lui et le tzar, il réclama — non les droits de la nation outragée, spoliée, torturée, mais la restitution des prêtres, *condamnés sans son adhésion!...*

De cette inexcusable indifférence pour la Pologne, chaque honnête homme comprendra facilement que le siége apostolique ne pouvait élever sa voix en faveur des Polonais, sans nier sa doctrine

trera si cette spoliation de laquelle parle M. Antonelli; n'est pas précisément faite pour le bien du saint-siége et des Italiens; et que la dotation du trône papal par tous les biens n'était pas basée seulement sur l'abus de la crédulité des âmes pieuses, c'est-à-dire des hommes et des femmes ignorants ou coupables, qui croyaient se sauver de l'enfer par les prières du clergé; mais qu'il y entra aussi pour quelque chose le vol, le poison, l'épée et le poignard, vénal ou fanatique...

Il sera bientôt trop tard, quand viendra le tour des Italiens de dire aux propositions du pape : *Non possumus!* Aujourd'hui la situation se dessine très-nettement. Le pape a repoussé tous les moyens d'arrangement. Attendons les événements et prouvons à tout le monde que le pape n'a pas eu le droit de se jouer ni de l'Italie et bien moins de la France!...

sur le droit divin, et sans consacrer, aux dépens de la force de l'absolutisme, la justice des droits des nations, que lui combat ostensiblement en Italie, clandestinement en France et partout où la Révolution a établi ses droits. L'intérêt temporel (pouvoir temporel) n'a pas permis ce que l'intérêt spirituel (justice, morale) ordonna; en conséquence de cela, ce dernier a été mis de côté, parce que le tzar de Rome et le pape de St-Pétersbourg puisent leurs doctrines dans les mêmes sources. La communauté d'intérêts s'est rencontrée avec l'identité de tendances de ces deux gouvernements, précisément là, où on ne pourrait point les supposer. Une telle identité s'est créée pour appuyer l'absolutisme, et pour faire triompher, malgré la civilisation et les nouveaux droits nouvellement conquis par les peuples, le principe et les théories sur lesquels se base tout despotisme, et principalement le despotisme clérical.

Mais ici, je ne dois pas mettre en oubli une démarche de Pie IX, qui, en juin passé, balbutia quelques mots de désapprobation de l'Autriche et de la Russie, et précisément cette missive doit rappeler aux Polonais les indubitables démonstrations de sympathie papale pour les ennemis de leur patrie. Les traces de cette sympathie se trouvent dans les annales de la Pologne; elles prouvent jusqu'à quel point les Polonais pourraient avancer leurs espérances sur la Cour de Rome, s'ils pouvaient être assez aveugles pour se fier à l'aide de cette cour-là.

En juillet 1831, peu de temps avant la capitulation de Varsovie, pendant la guerre pour l'indépendance de la Pologne, le cardinal Bernini déclara que le saint-siége ne pouvait faire autre chose pour les Polonais que compassionner avec eux...

En juin 1832, le pape Grégoire XVI, dans son encyclique écrite en expression indigne de l'humilité chrétienne, faisait ordonner aux Polonais de s'assujétir aux ordres du gouvernement *régulièrement établi*, gouvernement *légal et légitime du tzar!...*

Presque deux ans après, en 1834 (janvier), faisant des réprimandes aux vaincus et des éloges au vainqueur, ce même pape répétait des ordres injurieux aux Polonais et à leur clergé, et donnait des assurances au tzar Nicolas « qu'il peut demander de

la part du clergé polonais tout le concours à lui nécessaire, « parce que « lui, chef spirituel de ce clergé, a prescrit une aveugle obéissance de la part de ce clergé pour le chef temporel et légitime de Pologne ! »

Enfin les Polonais se ressouviendront que, pendant que les sbires féroces des Hapsbourg inondèrent de sang et couvrirent de deuil toute la Gallicie en 1846, ce même Grégoire XVI, dans une épître à l'évêque de Tarnow, approuva ces scènes d'horreur, et, avec une impudence abominable et inouïe, recommanda la politique et les dispositions du gouvernement d'Autriche, selon ce pape, gouvernement paternel et légitime !....

Pendant les derniers mois, en Pologne, outre le clergé catholique, étaient persécutés des ministres du culte israélite et des cultes protestants, et furent traînés aussi à la citadelle de Varsovie.

La persécution des juifs laïques de la part du gouvernement russe est également digne d'être remarquée : les Israélites figurent comme une septième partie du nombre des victimes que le gouvernement du tzar a étranglés à Varsovie et arrachés de la Pologne. A la fin les Israélites polonais ont fourni des preuves de patriotisme et des sacrifices, et il était déjà grandement temps de prouver de leur côté, que pour eux la patrie est là où ils vivent, et point dans leur religion et dans leurs intérêts. Qu'il s'accomplisse donc, au sein d'une persécution commune, cette grande réconciliation, cette fraternisation définitive, si nécessaires entre ces deux races, et depuis longtemps désirée par les amis du progrès et de l'humanité !!! Par elle, les forces matérielles et morales des citoyens polonais, égaux devant la loi, seront décuplées sous tous les rapports, et par elles, cette Pologne, si malmenée par l'influence du catholicisme et du talmoudisme, doit se décider à créer une nouvelle religion, *religion purement humaine, où la Constitution serait une loi suprême — Dieu visible !*

Une telle religion n'aurait pas eu besoin de concordat, pas même un semblable à celui proposé par M. Proudhon. De ce concordat, je parlerai à sa place; ici je fais remarquer, par la dernière réponse d'Antonelli plus haut mentionnée, qu'il n'y a pas à

espérer, que le parasitisme du clergé cessera une fois pour toujours son obstination à régir le genre humain... Pauvre genre! Toi seul dois avoir deux maîtres, tandis que toutes les autres espèces n'en ont qu'Un — *l'Harmonie de la Nature...*

Cette pauvre humanité n'arrivera pas sitôt à une pareille conviction, parce qu'elle est de longue date habituée à vivre dans des illusions au dehors du monde réel, au dehors de la Justice tout à fait terrestre, mais pourtant véritable, et croit dans la justice de Dieu, savoir de l'Eglise, du clergé. Mais qu'est-ce que cette justice de Dieu?... Le clergé a eu beau en dire, mais les libres-penseurs, les positivistes, qu'en parlent-ils? Je ne veux citer ni Volney, ni Voltaire, ni J. J. Rousseau, ni Cabanis, ni les autres dont chacun, à sa manière, rendait témoignage à la justice religieuse; je mets devant le lecteur ces courtes paroles de M. Proudhon, où il dit pour convaincre tous:

« Dans l'hypothèse religieuse, quelle qu'elle soit, la justice de Dieu ayant sa réalité hors de l'homme, se réduit pour l'homme en une pure notion de l'entendement, sans action sur la conscience (persuasion); qui de plus, par cette ablation de sa faculté justicière, ablation qui fait l'essence de toute religion, l'humanité se trouve constituée en un état de dégradation naturelle et d'immoralité invincible, dont la religion est impuissante plus tard à la faire sortir... »

Oui, les événements en Pologne peuvent démontrer ces vérités les plus évidemment. La Justice de l'Eglise n'à apporté *rien, tout a fait rien* aux Polonais, et ils doivent éspérer *tout* de la Justice de la Révolution, faite par eux et pour leur salut. Cette dernière Justice n'a pas deux poids et deux mesures comme l'Eglise, qui en Pologne, il semblait qu'elle eût combattu pour la nationalité du pays des opprimés, tandis qu'én Italie la moindre sympathie à la nation, qui courageusement vent reconquerir son indépendance, sa liberté, son droit, est refusée par la même Eglise.

Plus haut, j'affirmais que je ne crois pas inconditionnellement au patriotisme du clergé catholique polonais; c'est-à-dire, je ne

pouvais pas en être convaincu. Cette opinion était déjà prise depuis longue date, après avoir vu les actions des membres de ce clergé en Pologne, en Russie, au Caucase... Tristes souvenirs ! Je ne dis point qu'il n'y aurait pas eu d'exceptions : non, il y en a, mais si peu, et elles ont eu lieu seulement parmi le bas-clergé, si peu, que cela mérite à peine d'être mentionné... Pour le haut-clergé, — ce sont de gros bénéficiers, qui chantaient sur l'air : du pape, toujours... du tzar, depuis qu'il règne dans la Pologne, presque toujours... et autrefois, du gouvernement de la République de Pologne, selon les ordres venus de Rome...

La meilleure confirmation de mon opinion de cette classe du clergé polonais, ressort des dispositions actuelles de l'archevêque de Posen et de la rétractation du chanoine Bialobrzcski, publiée par le gouvernement russe. Le premier, quelques mois en arrière, prêchait de si édifiantes homélies patriotiques, écrivait de si belles lettres pastorales, imprégnées de patriotisme, à ses ouailles et subalternes, qu'on l'a applaudi et presque glorifié pour son courage civil et pour sa tendance politique, par lesquels il approuva et même ordonna le chant des hymnes patriotiques dans les églises et pendant les cérémonies religieuses. Aujourd'hui — aujourd'hui le vent du Vatican a soufflé une autre tendance, et ce prélat — défend le chant, parce que l'appui du cabinet de Berlin au trône papal a été acheté à ce prix ; mais je voudrais que les devins, tant mitrés que couronnés, fussent répudiés par les événements et la justice de la Révolution, et que les Polonais, oppressés par le gouvernement prussien, cessassent de croire à la force des chants religieux, et, aiguisant leurs faux, se préparassent à entonner avec l'accompagnement de canons sur les champs de bataille, l'hymne de la guerre de vengeance, d'espérance polonaise, l'hymne sacre : « *La Pologne n'est pas perdue tant que nous vivons !..* »

En ce qui regarde le chanoine Bialobrzeski, voici une fâcheuse nouvelle publiée par le gouvernement russe, qui (remettant au lendemain la querelle théologale avec Rome catholique sur la véridicité et l'infaillibilité des traditions par lesquelles divergent les *credo* et les *lithurgies* de ces deux églises) s'était reconcilié aujourd'hui avec le pape, pour réfréner les Polonais dans leur mou-

vement patriotique et enfouir leur canse dans la poussière de la bible et de la diplomatie. Il s'agit d'un acte d'apostasie publique de la cause nationale, fait par le chanoine Bialobrzeski. On a publié de la part du gouvernement russe une lettre de ce prélat, dans laquelle il aurait beau parler au tzar que, l'ordre donné afin que les églises fussent fermées, était dicté par sa conscience, pour que par le chant dans les églises de l'hymne « *Boze cos Polske* » la profanation de ces églises ! »... Comprenne qui peut un tel procédé !!!

Est-ce à la terreur qu'a ressenti ce vieillard, condamné à la mort, et, en vertu de cette lettre, gracié; est-ce au rapprochement récemment opéré entre la cour de Rome et celle de St-Pétersbourg, qu'il faut attribuer l'actuel reniement de Bialobrzeski ? Ou est-ce une nouvelle imposture concertée par deux papes, au détriment des Polonais, et d'autorité du même Bialobrzeski, pour le perdre dans l'opinion de l'Europe et des Polonais? ... Oh ! je dis franchement : je vais admettre la dernière supposition, car autrement pourquoi renvoyer dans la forteresse un rusé, mais fidèle serviteur de l'absolutisme, si ce n'était qu'une mesure pour le sauver de la vengeance de la nation polonaise ? ... Attendons les événements ! Ils nous apporteront, et peut-être bientôt, la clef de tous les mystères de l'obscurantisme appuyé par le despotisme. Oh ! ce sont de graves mystères ! Ils représentent la providence du Dieu des prêtres et des tzars; ils réalisent sa justice... Les faits abondent pour prouver ce que vaut une telle providence, ce qu'il faut espérer d'une pareille justice... Défions-nous donc d'une telle Justice qui nous ordonne de croire en realité en dehors de l'homme; ne demandons jamais rien à la providence des prêtres et des tzars, et tâchons de nous constituer en un autre état d'élévation progressive, pour conquérir la vraie moralité, où la religion et le tzarisme ne joueront aucun rôle.

Dans ce cas la Statistique nous fournit des données bien précieuses. Les statistiques disent que sur cent criminels, plus que neuf dixièmes sont illettrés et presque tous athées; les criminels du dernier dixième sont plus ou moins lettrés, mais aussi athées que les premiers.

D'où vient cette énorme différence entre ces deux chiffres, et quoi produit cet athéisme?... .

Tous ces gens-là ont reçu les notions du cathéchisme, comment douc la religion a-t-elle été impuissante de les retenir snr le penchant criminel? Ici on voit clairement que l'homme se faisait de la Justice divine une notion de l'entendement, et qu'étant sans suffisante instruction, pour perfectionner sa conscience, il tomba dans une dégradation, d'où la religion, qui ne veut point dans l'homme un citoyen, libre-penseur honnête, n'a pas pu le faire sortir, ou le soutenir sur la voie de la vertu.

Une fois la croyance, prescrite par la religion, ébranlée dans un individu quelconque, il se donne facilment aux vices et aux crimes, car l'instruction, qui fait tout de l'homme, ne pouvait pas l'aider; or, si l'éducation religieuse est impuissante pour préserver un si grand nombre d'individus, dont nous parle la Statistique, à commettre des crimes, et si dans ce nombre, la plupart des criminels est composée des illettrés, c'est-à-dire des ignorants, et au contraire les lettrés se présentent dans la proportion minime; or, il faut changer l'éducation populaire et remplacer le cathéchisme par ces notions, qui ne perdraient jamais leur force obligatoire, basée sur la verité. Ce sont des notions des droits de l'homme; de droit civil et criminel; ce sont des notions de l'histoire abrégée de son propre pays, où les vertus citoyennes seraient mises en relief devant la jeunesse; ce sont des notions primitives d'arithmétique, qui causant tant d'utilité à celui qui les a appris, ne perdent jamais leur force de conviction par des études profondes, au contraire acquièrent de plus en plus une nouvelle force irrévocable; ce sont des notions de botanique, d'histoire naturelle, qui de la plus tendre enfance, quand l'homme est le plus rapproché de la nature, peuvent être étudiées facilment, et une fois acquises le servent avec une veritable utilité commune.

Ce sont donc ces notions, que chaque membre de la société, de la plus pauvre condition, doit graduellement apprendre, au lieu d'étudier le cathéchisme, qui ne lui sert à rien de bon; c'est par des notions pareilles que l'homme s'enrichira en moralité, et ne l'oubliera jamais!

Je ne parle des autres notions des sciences plus élevées: elles doivent être acquises selon les forces mentales de l'écolier et selon sa position sociale, plus ou moins aisée; ici j'ai en perspective l'education primaire, qui pour chaque enfant est presque égale dans tous les pays et dans toutes les conditions sociales.

Je m'attends à des terribles objections de la part des individus pieux, pour lesquels le cathéchisme est une sorte de sainteté, comme *tabou* pour un polynésien, mais elles ne m'effrayent pas.

Disputer avec ces gens-là. c'est perdre inutilment son temps... S'ils ne veulent se convaincre qu'ils ont tort, ne voulant pas se persuader par ces deux chiffres que la statistique m'a fournis; par ces exemples qu'ils peuvent rencontrer à chaque pas; par ce raisonnement, que de toutes parts les libres-penseurs, hommes de cœur émettent devant l'humanité, réveillée par la grande Révolution; il faut donc laisser en paix ces âmes pieuses avec leurs entendements offusqués par la religion. Leur nombre diminuera chaque jour davantage, de même que leur pouvoir social; car en vertu de la nouvelle éducation populaire nons pourrons avoir un plus grand nombre, non d'athées, propres à devenir scélérats, mais de citoyens honnêtes, aptes à toute action vertueuse; et de cela dérive que la moralité du genre humain gagnera dans la même proportion, dans laquelle sera amoindrie l'immixtion du clergé dans l'éducation populaire.

Appuyé sur cette courte observation, je dis avec M. Proudhon: la Révolution explique à différents modes, par quelle illusion de l'optique intellectuelle l'homme pose hors de lui ce qui est en lui, et de sa propre justice fait à part une idole, qui après devient une idole très-difficile à abattre...

Dans l'enfance des sociétés du genre humain, comme dans l'enfance d'un individu quelconque, l'éducation devait différer selon l'âge des apprentis... Autrefois inventé, le fameux dogme du péché originel, commun à tant d'églises et à toute théodicée basée sur la Bible, — aujourd'hui devrait être exclu de l'instruction des jeunes gens, parce qu'il exalte leur curiosité et les conduit, malgré eux, dans la tentation, avant la puberté naturelle, de connaître en quoi consiste ce péché...

La bible pouvait servir la société avant qu'elle n'eût pu conquérir tant de notions, dont nous profitons actuellement, c'est-à-dire : les sociétés nouvelles, qui se formaient sur les débris de l'empire romain et ailleurs, pouvaient, sans scrupules, ou avec répugnance, accepter ce livre avec tous ses apologues et contes-gras arabes, grecs et hébreux, comme base de leur instruction; mais demander aujourd'hui le même, c'est trop ingénu, ou trop perfide ! L'apologue qui regarde le péché originel, une fois démontré comme une absurdité nuisible à la santé et à la végétation des jeunes gens, cette apologue doit être rejeté au-dessous de l'édifice d'instruction morale, comme une poutre vermoulue. Qu'un tel édifice croule, et sur sa place, l'expérience acquise et la raison mettront la vérité, appliquée a tous les âges... Mais les prêtres disent, que la religion, que l'église, que leur Dieu défend d'y toucher. « Non possumus », est ordinairement la réponse-refrain du clergé.

Oui ! C'est le clergé qui s'obstine à ne pas laisser le genre humain se débarrasser des langes, dans lesquelles le premier veut constamment retenir le second : le désir, unique désir des prêtres, consiste en ce que les hommes, tant qu'ils existeront, restent dans la même erreur... C'est par cette obstination que les prêtres-imposteurs étaient devenus tyrans, et qu'ils veulent aujourd'hui se poser en martyrs...

Sommes-nous aujourd'hui dans les même conditions sociales, politiques et administratives dans lesquelles se trouvaient nos ancêtres?... Non, assurément non !

Avons-nous les mêmes richesses scientifiques dont jouissaient nos grands-pères, ou si nos trésors de science se sont augmentés, de combien est-il plus grand notre capital? De beaucoup, et sous tous les rapports. Prenez tous les Traités, Théories, Manuels, etc. des sciences que nous étudions, et comparez-les avec ces Traités Manuels et Théories, qui ont été publiés cent ans en arrière pour l'usage de nos grands-pères, de nos bis-aïeuls, et vous verrez de combien nous sommes sur beaucoup des matières en avant d'eux... Qui pourrait contredire cela ?

De cela on peut se persuader à quelle absurdité arrivent les

prêtres voulant nous maintenir *in statu quo* comme aux premiers siècles du christianisme en matière de lois, qu'ils nomment morales, mais qui, au fond des choses, sont plus qu'immorales.

Le salut de la société et de l'individu, c'est la Justice de la Révolution: aujourd'hui elle est trop forte pour permettre aux prêtres de retenir le genre humain dans ce *statu quo*; elle est trop éclairée pour martyriser ces prêtres; aujourd'hui la société peut se gouverner sans les lois de l'Eglise.

Autrefois, *les augures* romains, les sacrificateurs d'autres cultes, en un mot les prêtres, en se rencontrant, riaient de la crédulité, de la bonne foi des croyants; les prêtres d'aujourd'hui ressemblent aux anciens; mais pour cela ils ne meritent pas qu'on les martyrise; la plus juste, et pourtant, la plus pénible punition pour eux doit consister en satire cóntre *tout* ce qu'ils ont inventé. Les ridiculisant, et, grâce à l'esprit du temps, se libérant de leur exécrable et abrutissante tutelle, voilà la procedure contre eux la plus raisonnable.

Pour les ridiculiser travaillent les autres... Je prends à moi la tâche de demontrer par toutes les preuves, qu'on peut recueillir sur quelques pages consciensciеusement écrites, au profit des Italiens, des Français, des Polonais, des Russes, des Allemands et d'autres, que l'Eglise, c'est à dire les prêtres, n'ont pas ni ces droits, ni ces vertus qu'ils usurpent; et que selon toute la Justice il faut une fois en finir avec leurs empiètements, pour ne pas devenir ce qu'ils se sont proposés: changer l'homme en un néant de volonté et de moralité; étouffer la liberté de conscience et d'enseignement et anéantir la Révolution.

L'Espagne, la Russie et bien d'autres pays, servent de bons exemples de ce que c'est l'éducation du peuple sous la ferule des prêtres... Malheur à ceux qui la supportent! Et la Pologne, ma pauvre Pologne, qu'a-t-elle gagné pour tant de docilité chrétienne-catholique?.. Malédiction donc contre le dieu des prêtres qui a permis le démembrement de ma patrie chérie! Elle était trop catholique; les prêtres, ensemençant et puis excitant la foi, la bigoterie et le pyrrhonisme, qui naissaient dans beaucoup de cœurs polonais, les prêtres sont les premiers coupables, qui peu à peu

déracinèrent la force de l'amour de la patrie, en voulant le remplacer par l'amour de Dieu, etc. Quels résultats se sont-ils obtenus de la tactique prêtresque ? Tout le monde le sait bien.

La France et l'Italie se convainquent à la fin de l'inimitié de leurs evêques et archevêques.

La guerre, presque ouverte, déclarée par le haut clergé de ces pays à leurs gouvernements, devrait désillusionner ces patriotes qui croyaient à la conciliation de l'Eglise avec la Révolution. Je voudrais faire une exception pour le clergé polonais; mais, malheureusement, je ne me permets pas d'être si crédule jusqu'à penser que ce clergé combat autre chose, hors du schisme russe; parce que je suis convaincu, que si demain le tzar avec ses sujets du rite moscovite révoquassent leur religion et devinssent catholiques romains, le clergé polonais fera volte-face à la cause patriotique polonaise, et prêchera avec acharnement la soumission de la Pologne au tzar, n'importe qu'il fût resté russe, mais en vertu qu'il serait devenu un fils le mieux aimé de l'Eglise romaine!...

Croyez-moi, le clergé ne peut jamais être patriotique, parce que pour lui la patrie n'existe pas hors de l'Eglise, qui n'approuve que le néant de la volonté et de la moralité, de la raison et de la liberté, autant dans les pays des Italiens, des Français et de toute l'Europe civilisée et libérale, que dans les domaines de l'absolutisme, de l'obscurantisme et de la barbarie.

Parlons pourtant seulement de l'Italie.

Qui veut la fin, veut les moyens. Si la société veut être formée de citoyens, de travailleurs et de héros, que son éducation ait pour point de départ la justice, la liberté et la vertu: si, au contraire, on veut continuer la société composée de sujets, de gueux et de bonshommes, qu'on donne la préférence au système, où l'éducation procède de la double conscience, pour arriver au servilisme et à l'hypocrisie. L'Italie est la patrie des héros de l'antique Rome, et où est-elle arrivée aujourd'hui par l'éducation des prêtres?.. La réponse, les Italiens eux-mêmes la donneront.

Mais pouvait-il en être autrement ?... Non. Pourquoi?... Parce que la bible est la base de tout l'enseignement, et aujourd'hui nous sommes persuadés que la première page de ce livre contient tant

d'absurdités, p. e. celle-ci où il est dit que sans soleil s'étaient répétés trois fois (journées) les matins et les soirs; que le soleil était créé seulement dans la quatrième journée, pourtant sans soleil toutes les plantes, herbes, etc., ont végété, mûri, fructifié, et à quoi le plus simple campagnard ne prêtera point de foi. N'allant pas plus loin, parce qu'il ne vaut pas la peine de lire ou de dépenser du temps pour répéter ces absurdités, qui, étaient elles-mêmes des figures allégoriques, toujours valent peu de chose, par le défaut de la vérité dans le commencement; n'allant donc plus loin dans la lecture de la bible, et s'arrêtant sur la première page, chacun peut se convaincre que ce livre, dont cette page donne de pareilles impossibilités, lesquelles ne peuvent soutenir la critique ni de l'astronomie populaire, de la chimie, de la physique, de la géologie, ni des recherches historiqnes-philosophiques, et ne peuvent pas être appuyées ni par *Humboldt*, dans son incomparable ouvrage « *Cosmos* »; ni par M. *J.-A. Vaillant* (1), dans son *Histoire vraie des vrais Bohémiens* (Paris 1857); ni par d'autres *savants* des siècles passés, ou de celui, dans lequel nous sommes les témoins de si nouvelles et si graves recherches et découvertes dans tous les genres des sciences. Ce sont seulement des ignorants ou paresseux, qui ne savent pas ce qu'ils ont dit: Spinosa, Volney, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Dupuis, Dumas (chimiste), Arago

(1) Le même auteur a doté le monde philosophique et en général littéraire d'un autre ouvragé, édité par M. Lacroix, libraire-éditeur, à Genève, sous le titre ; « *Clef magique de la fiction et du fait.* » Cet ouvrage fut mis à l'index même en France... L'auteur pourtant a présenté son travail à S. M. Napoléon III, à M. le comte de Persigny, ministre de l'Intérieur, et à M. Rouland, ministre de l'instruction publique. L'argent de cette nation sort à l'étranger, principalement à Bruxelles, à Genève, à Londres, etc., pour aller chercher des livres défendus. C'est le temps que le couronnement de l'édifice de Napoléon III embellisse tous les faits accomplis par sa politique virile et grandiose! C'est aussi grand temps que le *Neveu* finisse par où *l'Oncle* commença, parce que l'*Oncle* a fini par où le *Neveu* a commencé... Les monnaies d'une belle époque de la France entre l'an XIII et 1808, portent sur elles des légendes, qui éclaircissent mes paroles et prouvent que, le plus beau titre est celui de l'empereur-citoyen de la République Française!!!

Larroque, et tant d'autres! Mais à part toutes ces autorités! Demandons seulement à notre campagnard, et nous verrons que ses simples jugements obligeront d'arracher la première page de la bible, comme l'a déjà arrachée Galilée par son génial système, comme l'ont arrachée non moins savamment Copernic, Newton, Monsieur-Nicolas et tant d'autres... Et que vaut un livre privé de la première page par la saine raison et par *les faits* des sciences ?... Est-il digne d'être confuté, quand son commencement est faux ! En vérité, non! Trois fois non !!! »

Tout ce qui se base sur le faux est faux; donc tous les dogmes qui se basent sur ce livre sont faux et ne valent rien !... Un tel livre doit être un volume des bibliothèques, comme tant d'autres mythologies, plus belles que celle-ci qui est contenue dans ce volume. Une simple comparaison entre elles démontrera ce que vaut la bible... Ici je recommande au lecteur un beau livre instructif et amusant, publié à Paris, avec le titre : *L'Univers*, ou *Histoire et Descriptions de tous les Peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc.* Dans ce livre illustré et publié, en 1835, par Firmin Didot, on trouvera quelque chose de plus instructif que dans le mysticisme de la bible.

Autrefois, dans le moyen-âge, après la destruction de l'empire romain et de la force obligatoire de ses lois, les chrétiens primitifs pouvaient se régir par la bible, par l'évangile et les écrits des pères de la nouvelle église, qui, par cela même qu'elle se fonde sur le faux, se subdivisa des premiers jours de son existence, en tant de schismes, ou, pour dire le vrai mot, en tant de contradictions; mais aujourd'hui même d'en parler, c'est perdre le temps, et la citer comme *autorité*, serait plus que de l'ingénuité, ce serait ou stupidité ou lâcheté : stupidité, par l'ignorance des autres sources de la science; lâcheté, en les sachant, continuer la tromperie séculaire...

Aujourd'hui les codes, émanés de la logique et des besoins contemporains, suffiront à l'humanité entière, et non-seulement à la société chrétienne.

Autrefois les citoyens de la République romaine et de l'empire des Romains, jusqu'aux jours de leur décadence, c'est-à-dire, les

citoyens de l'Italie, étaient à la tête de la civilisation, par leurs vertus, leur valeur civile et militaire; pourquoi donc aujourd'hui les descendants de ces citoyens se refuseraient-ils de suivre cette même route, de laquelle déjà *les sujets* des empereurs romains, guidés par le pyrrhonisme et le christianisme, se sont réfugiés sur le chemin tracé par les prêtres de la nouvelle doctrine, dont le chef se dit pape; — pourquoi donc aujourd'hui les citoyens de l'Italie ne voudraient-ils pas montrer à tout le monde qu'ils sont pleins de valeur civile, rejetant cette fausse doctrine, rejetant les prescriptions et l'autorité des papes, c'est-à-dire, de l'Eglise, pour faire sortir l'humanité chrétienne de ces ténèbres perfides, où la poussait la doctrine des prêtres; pourquoi donc aujourd'hui les Italiens ne pourraient-ils pas donner l'exemple à toute l'humanité, que le règne de la vérité, de la lumière, de la science et de la justice est meilleur que la tutelle de l'obscurantisme évangélique?...

Une constitution sage et libérale, révisée tous les sept ans, pour être perfectionnée, vaut mieux que toutes les bibles, légendes, révélations, doctrines, évangiles, miracles, etc., dont l'humanité est dotée par les prêtres!

Les sciences modernes et leurs cultivateurs, *véritables savants*, nous ont dit quelque chose de plus que nous ne pouvons trouver dans ces bibles, légendes et autres livres recommandés par l'Eglise, fût-elle brahmanique, qui compte déjà quelques incarnations, ou chrétienne, avec son incarnation du Christ... C'est le cas d'emprunter chez M. Proudhon, de sa *Justice dans l'Eglise et dans la Révolution*, les paroles suivantes :

« D'après l'étude de l'évolution polythéiste, le dogme de l'Incarnation, développé et rendu populaire du premier au quatrième siècle de notre ère, semblait de nature à relever singulièrement notre espèce et à l'énorgueillir. Mais l'Incarnation était le corrélatif de la chute, dont le sentiment l'emportant dans les âmes produisit une tristesse mortelle. L'apôtre (Rom. VIII, 22) en rend témoignage en disant : « Nous savons que toute créature gémit et qu'elle est au travail.... (2 Cor. VII. 10.) : La désolation du siècle produit la mort.. » Et que peut être plus terrible en effet qu'une doctrine dont le principe est qu'il n'y a pas, parmi les humains,

d'âme foncièrement honnête; que la justice est étrangère à ce bas-monde, que la vertu n'appartient pas à l'humanité, et tant d'autres propos de misanthropie dévote?! L'Église, après une telle déclaration d'indignité universelle, ne peut nous donner rien pour la réforme des mœurs, et elle, au lieu de nous tirer de l'abîme, est plutôt faite pour nous y enfoncer davantage. Pour une telle Eglise, la fin s'approche, et l'heure a sonné pour une religion, quand la conscience troublée vient à se demander, non pas si cette religion est vraie : le doute frappant sur le dogme ne suffit pas pour faire tomber une religion; non pas davantage si elle a besoin de réformes : les réformes en matière de foi prouvent la vitalité religieuse; — mais si cette religion, réputée si longtemps la gardienne et le soutien des mœurs, suffit à sa tâche, ce que je traduis en d'autres termes, si elle a véritablement une morale? C'est par là que périt le paganisme... Il s'écroula le jour où toutes les intelligences furent saisies de cette idée que le paganisme n'avait point de morale, qu'il était immoral. Ainsi en sera-t-il tout à l'heure du royaume messianique. Je suis la voix qui, après tant et de si fatigantes controverses, demande, au nom de la conscience universelle, non plus si la loi est d'accord avec la raison, s'il y a des abus à corriger dans l'Eglise, si le clergé a des mœurs édifiantes, etc.; il ne s'agit plus pour notre époque de la métaphysique du dogme, pas plus que de la vie privée des prêtres; — mais si le christianisme possède une morale, ce qui est tout autre chose? »

« Le dogme chrétien parle de la réhabilitation qui se passe en figures, affaire de mysticisme et de spiritualité. Le royaume du Christ n'est pas de ce monde : cette dignité précieuse, que l'empire avilissant de César faisait perdre aux personnes, le christianisme promet de la leur rendre... dans l'autre vie! Et il en est de même de la liberté, de l'égalité, de la richesse, de la science, de l'amour, de la sanctification. Ces biens, que rien ne saurait compenser, conditions de toute morale, ne doivent se réaliser que dans le ciel. C'est bien autre chose, vraiment, pour ce qui est de la pénitence et de la mortification : là est, suivant l'Evangile, la véritable réalité terrestre. Dès qu'il s'agit de punir, le royaume du Christ apparaît, — riches, pour vous dépouiller, puissants, pour vous humilier; esclaves, pour vous entretenir dans votre misère... Non, le christia-

nisme n'a point de morale, il ne peut pas même en avoir une...

« Nous savons ce que dit le dogme; suivons-en les effets dans la pratique et dans l'histoire.

« Le système des sociétés polythéistes, dans lequel la pensée religieuse, n'intervenant que comme auxiliaire de la Justice, était loin de produire toutes ces conséquences, pouvait se définir : *système de la prérogative personnelle*, ou du DROIT.

« Le système chrétien, où la religion, parvenue à sa plénitude, est faite principe de la Justice » (il faut toujours tenir dans la mémoire que c'est la bible et l'évangile, la base de ce système, ordonné par l'église) « et qu'il n'est permis à personne faisant profession de foi religieuse de renier, peut se définir à son tour : *système de la déchéance personnelle*, ou du *NON-DROIT !*

« Ceci est autre chose qu'une vaine antithèse.

« Le christianisme importé d'Orient, à une époque révolutionnaire, au moment où la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, l'Asie, se soulevaient à la fois contre l'empire; où les armées prétoriennes se détruisaient pour le choix de leurs césars; le christianisme, saturé d'idées juives, égyptiennes, persannes, hindoues, expression de la misère des peuples, du désespoir de la plèbe, de la dégradation des esclaves, devait nécessairement opérer cette interversion de l'idée juridique et de l'idée religieuse. Ce qui, dans l'école, pouvait n'être qu'une récrimination dialectique, passant à la faveur de circonstances exceptionnelles, dans les faits, est devenu pendant dix-huit siècles la formule officielle de la morale : il ne pouvait pas y en avoir d'autre. C'est le temps de dire que l'église chrétienne, après dix-huit siècles d'existence, se trouve dans le même cas où se trouva, après deux mille ans de durée, l'église polythéiste, qui périt parce qu'elle n'avait point de morale, — elle est perdue... »

IV.

Voici des extraits *de la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, pour ce qui concerne en général les hommes de tous les pays, et en particulier les affaires religieuses et politiques des Italiens. Outre ces extraits je cite encore de la même œuvre quelques pensées, qui se rapportent à la femme. Qui sait si mon livre ne tombera dans les mains des quelques-unes d'entre elles?

En lisant l'extrait suivant, peut-être elles voudront lire *tout*, et de cela la société remporterait beaucoup de profit, parce que c'est la femme qui prend une si large part dans l'éducation de notre société.

La dixième Etude, « de la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise», où l'auteur traite *de l'amour* et *du mariage*, devrait gagner la sympathie des femmes. Pour mon but, qui bientôt se découvrira au lecteur, cette *Etude* apporte une grande utilité : la science et l'expérience acquises par M. Proudhon, peuvent servir la société; de ma part, aux paroles DE CE GRAND SAVANT, j'adjoins quelques observations dont j'ai pu m'enrichir pendant ma vie. Je ne demande pas davantage seulement que le lecteur et la lectrice donnent toute leur attention aux premières, et accueillent avec la bienveillance les secondes.

Le lecteur ne doit point s'étonner que dans un livre, qui traite une matière aussi grave et positive, comme c'est le mien, qu'il va trouver les paroles : *amour, mariage*. Dans cette appendice je touche la question sociale, qui ne peut pas exister sans l'influence du pre-

mier, et qui doit être reglée par le second, pris comme une mesure économique, juridique, statistique .. Je suis l'exemple de M. Proudhon qui, dans ses lettres à un archevêque, jugeait indispensable d'exposer son jugement aussi et sur cette matière, parce qu'elle est la cause de la propagation et de la perfection de la race humaine. N'écrivant à un froc, mais aux hounêtes, je voudrais être lu par toutes les femmes-mèrcs ct par les filles à la veille de leur mariage, afin qu'elles puissent comprendre. ce grand rôle qui est dévolu aux fcmmes, si elles veulent et si elles savent devenir véritablement hcureuscs et émancipées. Lisez donc et jugez ces quelques lignes:

« Tout révèle dans le mariage une institution qui à pour but de subordonner l'amour à la Justice, conformément à la théorie de la perfectibilité, et de faire de cette passion, essentiellement idéaliste, l'auxiliaire le plus puissant de la conscience, partant le moyen le plus énergique du progrès. Comment se fait-il que la religion en sanctifiant le mariage, n'ait pas su en conserver la dignité, à ce point que l'institution n'a cessé de déchoir, tant au for intérieur qu'au for extérieur; que le mariage chrétien est resté inférieur au mariage païen, et que l'Eglise a toujours confondu l'union légitime avec l'union concubinaire? Comment se fait-il qu'à force de diviniser l'amour, le mysticisme des théologiens, aussi bien que la spécnlation des philosophes, le pousse à la plus infâme corruption?

« Toutes les religions ont meconnu le caractère de la femme: d'abord elles l'ont injuriée: puis elles l'ont exaltée outre mesure, et lui ont promis une destinée égale, si non supérieure, à celle de l'homme. Que signifie cette contradiction? C'est que la religion, prenaut pour elle même la mission de la femme, qui est de porter l'homme à la Justice par l'attrait de la Beauté, n'a plus su ensuite que faire de la femme; que, la considérant en dehors de sa destinée, la religion devait trouver dans la femme un être impur et sans objet, qui dès-lors, elle n'avait à proposer que des noces célestes et la gloire de l'autre vie.

« La Révolution, après avoire réfuté l'utopie platonique et chrétienne de l'egalité de sexe, donne la théorie du mariage, discipline l'amour, retablit la femme dans son rôle et lui dit: *Reine de grâce, monte sur l'autel!...* Lorsque le christianisme fit son entrée dans le monde, l'amour et le mariage, l'un par l'autre detruits, sur toute le face de l'empire agonisaient. Pour des réformateurs qui auraient cu l'intelligence des symptômes, la médication était indiquée.

« Il fallait, en premier lieu, rétablir le vrai sens de l'amour, qui est le sacrifice et la mort; définir l'essence du mariage, tant au for intérieur, qu'au for extérieur; déterminer le rôle moral de la femme dans la famille et la société ; éteindre enfin, par la supériorité du nouvel idéal, cette luxure dévorante qui, faisant de l'union de deux sexes un commerce insipide, les poussait à des jouissances contre nature et à leur négation mutuelle.

« Ces conditions, toutes de moralité personnelle, supposaient en outre, exigeaient une réforme générale des rapports économiques; division des grandes propriétés foncières, *latifundia;* abolition de l'esclavage, rétablissement des libertés locales et politiques. Sans liberté et sans égalité, il n'y a pas mariage et famille qui se soutienne ; cette vérité est de tous les siècles, et jamais son application ne fut venue plus à propos. L'homme alors redevenu travailleur et citoyen, la femme ménagère et première institutrice des enfants, l'amour rasséréné, le mariage remis en honneur, la prostitution tombait d'elle-même, le concubinat s'anoblissait, l'horreur publique aurait fait justice du reste.

« Mais une résolution qui se produisait au nom du ciel ne pouvait procéder avec cette sagesse, et moins que de personnes on devait l'attendre des prédicateurs de l'Evangile. Le christianisme réagit contre la dissolution des mœurs païennes de la même manière qu'il réagit contre l'esclavage, l'exorbitance des propriétés et l'autocratie de l'empereur; il (christianisme) changea, avec grand accompagnement d'anathèmes, les termes de la question, il ne la résolut point. Comparée à la théorie romaine, la théorie chrétienne du mariage fut même un pas rétrograde.....

«A l'idéal d'amour qu'avaient rêvée, l'une après l'autre, de la diversité de leur point de vue, l'école spiritualiste de Socrate et l'école sensualiste d'Epicure, le christianisme ne fit donc que substituer, de son point de vue particulier, un autre idéal, l'amour mystique. Des réformateurs judicieux n'eussent eu à faire qu'une chose; c'était, en interprétant le symbole sacramentel, de rétablir le sens juridique du mariage. Fidèles à leur haine de la nature et de l'humanité, les missionnaires de Christ enchérirent sur tous les raffinements de la philosophie païenne. La même cause qui avait perdu la famille antique devait perdre aussi la famille nouvelle : de quelque manière que vous absorbiez le poison, en poudre, en liquide ou en vapeur, il vous tue.

« Qu'est-ce d'abord que cet amour mystique?

« L'amour mystique, variété de l'amour platonique, consiste à

rapporter à Dieu, beauté éternelle, amour créateur, le sentiment que la nature a établi entre l'homme et la femme, et que les Grecs indiscrets avaient étendu à la nature entière, sans distinction de règne, d'espèce, ni de sexe. Du reste, de même que «l'amour platonique, et bien plus encore que l'amour platonique, l'amour mystique tend à une continence absolue, à la castration mentale; ce qu'emporte toujours la négation de sexualité et finalement de l'amour même. L'origine de ce mysticisme se confond avec celle des religions. Sans parler des mystères aphrodisiaques, qui y conduisaient, on sait que chaque ville (dans l'antiquité la plus reculée) se regardait comme unie conjugalement à un Dieu (comme le christianisme qui l'imita avec ses saints patrons et patronnes), qui la prenait sous sa protection et à qui elle se dévouait par un culte spécial....

«Le christianisme, condamnant la chair et tout attachement à la créature, devait porter au plus haut degré l'amour mystique, le développer, l'enseigner sous toutes les formes, en faire un précepte et une condition de salut.... Le nouveau testament, les pères (d'Eglise), les mystiques, les sermonaires, ne parlent que des noces de Christ avec son Eglise, du mariage de l'âme avec son créateur, de l'union des vierges avec Jésus, leur divin époux. De même que le paganisme, on peut dire que le christianisme se résout tout entier dans une idée, l'amour.

« On comprend que dans ce système le mariage soit regardé comme une espèce d'infidélité, dont l'auteur de tout bien, de toute beauté et de tout amour, Dieu, est jaloux, et qu'il ne permet que par un excès de miséricorde...

« Celui qui est sans femmes, dit l'Apôtre (1), ne songe que plaire à Dieu, tandis que l'homme marié doit contenter encore son épouse. Parcillement la vierge qui se garde pure de cœur et de corps, ne songe à plaire qu'au Seigneur ; au lieu que la femme mariée doit s'occuper encore du monde et plaire à son mari.

« De fait et de droit le mariage chrétien, accordé par tolérance, réservant à Dieu, à l'Eglise, au prêtre, les préférences intimes du cœur, est un concubinage, pis que cela, un adultère...

(1) Cette prescription de l'Apôtre est la base du dogme excentrique de la secte *des chatrés*, répandue en Russie; mais au sein de cette secte sont affiliés même les hommes et les femmes mariés, après qu'ils ont eu un enfant.

« Le christianisme a beau élever son idéal, protester que son langage est pure métaphore ; la parole implique l'idée, et par son idée le christianisme, malgré qu'il en ait, rend hommage à l'amour ; il en reconnaît la condition essentielle, qui est la distinction et l'union des sexes ; et plus il s'exalte dans sa contemplation érotico-théologique, plus il rend chez le mystique l'union amoureuse souhaitable, irrésistible, instante.

« Je comprends, jusqu'à un certain point, qu'on prenne pour une allégorie la noce mystique de l'âme avec Dieu ; mais le Christ proposé pour époux à la religieuse ; mais la Vierge immaculée qu'adorent à l'envi *carmes* et *franciscains*, mais le mariage de *Marie* et *Joseph*, qui leur sert de modèle, sont-ce là des métaphores ? Et ne sommes-nous pas sur la pente d'une corruption d'autant plus profonde, qu'elle aura enfoncé plus avant ses racines dans l'idéal ? Au reste, c'est par leurs fruits qne se jugent les doctrines... Descendons de ce ciel de l'amour chrétien, et voyons ce que sa semence a produit sur la terre,

« Soit que le christianisme se bornât à abolir la prostitution, plus ou moins sacrée, en élevant les *Saintes* de Vénus au rang des concubines ; soit, ce qui eût été plus démocratique et plus décisif, qu'il fît disparaître d'un seul coup les deux modes inférieurs de l'union des sexes, en décidant que tout amour serait élevé à la dignité du mariage, il fallait, pour cette réforme, assurer préalablement à tout homme les moyens d'entretenir femme et enfants, ce qui impliquait la reconstitution économique de la société. Loin de rebuter les réformateurs, une telle perspective était faite pour exciter de plus en plus leur enthousiasme. Le socialisme de 1848 l'avait compris ; il ne recula devant l'idée. Tous, tant que nous étions alors, nous affirmions avec une égale énergie le droit au travail et le droit au mariage, le premier comme gage et condition du second : c'est dans la combinaison de ce double droit de l'homme et du citoyen qu'*est toute l'émancipation de la femme !*

« Le christianisme, avec son dogme de la chute, avec sa légende désespérée du travail, avec ses concessions à l'endroit du servage, avec ses préventions contre le commerce et l'industrie, avec son ignorance absolue des lois de la production et de la circulation de la richesse, avec son esprit d'autorité, de hiérarchie et de patriciat, était au-dessous de l'entreprise.

« La famille et la société désorganisées, il se trouve donc impuissant à rien rétablir ; il n'ont d'énergie que pour flétrir l'homme et la nature, détruire les monuments de l'ancien culte, persécuter ses

ministres, *s'emparer de ses biens et dotations*, et se déchirer lui-même par la définition de ses dogmes (1).

« De même qu'il ne sut sauver l'empire de la dissolution et de l'invasion, il ne sut pas davantage préserver le mariage et la

(1) Du vaste livre *de la Parole* que se prépare à publier M. J.-A. Vaillant, je fais cet extrait, pour confirmer mes observations et celui, de M. J. Proudhon, et de tant d'autres libres-penseurs qui ont parlé à ce propos, que les prêtres et leurs alliés despotes ont fait pour détruire tout ce qui pouvait découvrir leurs intrigues, escroquerie et fausseté en ce qui regarde les dotations de l'Eglise, ou démasquer l'imitation qu'ils ont fait des mythologies différentes, pour, en un mot, anéantir tous les œuvres des libres-penseurs leurs devanciers ou contemporains. M. Vaillant nous dit :

« En vain donc Jacques (dit saint) a-t-il conseillé de jeter ce qu'il appelait mauvais livres dans la mer; en vain l'empereur Constant a-t-il condamné tout livre arien aux flammes, et à mort quiconque en détiendrait une copie; en vain Théodose et Valentinien ont-ils condamné au feu tous les écrits de Nestor et de Porphyre, ainsi que ceux des 1730 adversaires des 318 jésuites de Nicée; en vain Honorius et Théodose ont-ils ordonné aux mathématiciens de brûler leurs livres sous peine d'exil; en vain Valentinien et Marcien ont-ils fait brûler ceux d'Eutychès et d'Appollinaire sous peine de bannissement perpétuel; en vain Justinien en fit-il autant pour les écrits de Sévère et fit-il couper la main à qui les copiait; en vain le sixième et le septième conciles écuméniques ont-ils fait brûler, l'un les livres des *monothélites*, l'autre ceux des *iconoclastes*; en vain Théodose, pour obtempérer aux ordres de l'évêque Théophile, s'est-il empressé de détruire en Egypte tout ce qui avait appartenu à la religion de ce pays; en vain le pape Grégoire, dit le Grand, a-t-il fait brûler dans toute la chrétienté les livres de Cicéron, de Tite-Live et de Tacite; en vain l'Inquisition a-t-elle éclairé ses abominables folies d'autodafés sans nombre; en vain, enfin, l'Eglise romaine s'est-elle efforcée d'anéantir par sa propagande les livres indiens qui pouvaient trahir son origine et dévoiler toute imposture ; — la Vérité n'était pas que dans ces livres; elle était dans *l'Unviers*, elle y est restée et restera toujours écrite par les grands caractères de l'Eternel, par *ses* planètes et *ses* soleils, *ses* astres et *son* ciel, *sa* mer et *ses* îles, *ses* monts et *ses* pics, *ses* rochers et *ses* écueils, *ses* glaces et *ses* glaciers; par les monuments et leurs ruines, et jusque par la voix et la parole des hommes, qui ont tout nommé dans une langue dont le *Sanscrita* est la fille ou la mère, et dont la mienne est le *passe-partout*. »

Ce sont seulement de vrais érudits, philologues expérimentés, qui, après avoir voyagé dans l'Inde, au Thibet, dans l'Asie cen-

famille de la lèpre qui les rongeait. Le mal ne fut pas guéri ; il changea de caractère. Comme une éruption répercutée, il passa à l'état chronique, et la constitution tout entière fut ébranlée.

« Et d'abord l'idolâtrie interdite, les sectes communistes exterminées, la femme qui jadis, sous la protection du culte public,

trale et mineure, en Syrie et Arabie, en Egypte, en Grèce et ailleurs, qui, vérifiant sur les lieux ce que raconte la bible et le nouveau testament, et ce qu'ils voyaient, entendaient et lisaient dans les pays que je mentionne, ont pu nous doter d'une lumière du vrai entendement. C'est après la comparaison des divers cultes de l'antiquité qu'on arrive enfin à comprendre que le christianisme est leur imitation ; que toute la bible et le nouveau testament sont des contes allégoriques-astronomiques, mais personnifiés de manière que le lecteur n'apprend rien pour pouvoir être éclairé dans cette inépuisable science ; n'apprend rien de l'histoire vraie critique, à l'exception d'un chaos, par lequel ce gros volume commence dans sa première partie (le vieux testament ou la bible) et par lequel il finit dans l'apocalypse. C'est étonnant ! On ne dit pas aux hommes la vérité, toute nue, pendant toute la durée très longue, de la lecture de toutes ces deux parties, on finit par une œuvre d'une imagination enflammée, par n'importe quelles causes, — œuvre que personne n'a jamais pu comprendre et ne comprendra jamais, parce qu'elle n'a pas pour sa base la vérité de la Justice, et après tout cela on en veut à la société, on lui reproche qu'elle est plus apte à devenir mauvaise que bonne, et on la condamne pour sa conduite, après l'avoir expressément obligée à dévier de la voie de la vérité d'Harmonie naturelle.

Eh ! précepteurs-pédants ! doctrinaires-absolutistes ! prêtres-geôliers du genre humain ! Prenez-vous-en à vous-mêmes, foudroyez-vous, entre-dévorez-vous, brûlez-vous réciproquement ; mais laissez la société tranquille ! elle est lasse de vous ; elle commence à vous comprendre ; elle doit vous rejeter ! Laissez-la en paix se gouverner par les lois compréhensibles, perfectibles et humaines, qui, sous le régime constitutionnel, permettent le libre examen de ces mêmes lois, la discussion publique sur leur application, et, selon l'esprit du temps, des changements raisonnables... Regardez là France ! Son gouvernement éclairé, par les actes de son chef (24 novembre 1860 et 14 novembre 1861), nous donne un exemple d'une véritable sagesse, modération, et, dans le même temps, d'une assurance dans sa force : l'humanité peut espérer beaucoup de cette sagesse, de cette modération et de cette force ; mais vous, pharisiens ! — vous recevrez d'elle un traitement mérité...

se vouait à l'amour libre (1), fut jetée, sans forme de procès, *aux gémonies...* Regretterons-nous la prostitution religieuse?.... A Dieu ne plaise; mais il est permis de regretter que des créatures humaines, qu'on n'a pas su pourvoir, dont on est forcé de tolérer, de protéger le commerce, n'aient gagné à la réforme évangélique qu'un degré de plus d'avilissement. La prostitution ne finit pas avec le polythéisme, comme nous savons tous : mariée à la misére, proscrite devaut les Dieux et devant les hommes, écrasée sous l'infamie, elle devint plus abominable, plus hideuse...

« L'état moyen du concubinat, expression exacte de l'idée chrétienne, semblait devoir obtenir grâce: il n'en fut rien. Son nom était impur: il dut opter entre la bénédiction du prêtre et la déclaration d'infamie...

« On alla plus loin: les femmes des prêtres, au moyen-âge, furent assimilées aux concubines, et quand le célibat eut été declaré pour tout le clergé (catholique) séculier, il fut question dans un concile de Tolède, d'accorder à ces concubines, à titre d'indemnité, *les galères*. Point de théocratie sans célibat, et sans théocratie point d'Eglise, point de religion, point d'obéissance. Si le mariage laïc est déjà une menace pour l'autorité (de Dieu, de l'Eglise), à combien plus forte raison le mariage du prêtre?...

Au surplus, il est arrivé du concubinage comme de la prostitution: il n'a jamais cessé d'exister; il grandit tous les jours parmi le peuple (en ville), qui ne comprenant du lien légitime que la dot, l'abandonne aux riches. On dirait que le cœur humain, trompé par sa religion, trompé par ses légistes, cherche dans les lois économiques de l'union concubinaire la réstauration du mariage...

« L'Eglise, pudibonde et sévère, n'a donc voulu conserver que le sacrement: on sait ce qu'entre ses mains le sacrement est devenu ..

« De même, selon l'Évangile, que la Justice, la liberté, la

(1) En visitant la Pompée, qui de plus en plus dévoile, par ses monuments, enterrés pendant plus que de dix-sept siécles, et qui n'etaient point touchés par les mains des prêtres chrétiens, on peut voir et comprendre quel culte était des antiques. J'ai vu avec surprise que pour la plupart le christianisme a copié servilement des dogmes de culte ancien... Oh! ces ruines de Pompée sont un musée bien instructif pour qui sait contempler et juger le présent...

richesse » (à l'exception de celle des .... et de l'Eglise en général), « la science et la paix ne peuvent s'obtenir ici-bas et doivent être regardées comme des prérogatives de l'autre vie; de même le pur et parfait amour est promis seulement pour le ciel, là, où l'on ne se marie plus, dit le Christ, puisqu'il n'y a plus de sexes, mais où l'on s'aime sans unir à la manière des anges. Sur cette terre, où le démon plus encore que la nature nous a fait mâles et femelles, l'amour est essentiellement impur; et si le mariage, nécessaire à la conservation de l'espèce, jouit à cet effet d'une dispense de l'Eglise, il n'y faut voir toujours, comme dans l'eau du baptême et l'huile de la confirmation, qu'un signe physique (1), une figure creuse, qui ne contient de l'amour que le nom et n'en donne que l'ombre...

« Tout cela n'eût été qu'impertinence de pédants et de cafards, si les laïcs avaient pris le sage parti de se moquer des clercs; mais on n'est pas religieux à moitié. Ce que la théologie avait séparé, la pratique séculière le sépara à son tour et s'il est un trait qui distingue les mœurs chrétiennes, c'est cette idée étrange, passée en aphorisme, que l'amour étant une chose, le mariage une autre, il est contre toute bienséance de les réunir.

« Quelques-uns font honneur au christianisme de la galanterie chevaleresque et du respect don elle entoura la femme... L'amour chevaleresque n'est autre chose que la transformation chrétienne de l'amour platonique, avec ce caractère nouveau qui suffit à en déceler l'origine et qu'on oublie trop, c'est que, d'après la théorie des cours d'amour, l'ami de cœur d'une dame ne pouvait plus devenir son mari, et que, si par aventure ils s'épousaient, elle devait chercher un autre chevalier...

(1) Il est bien de remarquer que les prêtres prenant dans leurs mains le droit de bénédiction de toute sorte, exécutaient divers rôles, savoir, de statistiques et de percepteurs d'impôts de divers noms, etc., sous le rapport matériel; et s'imposant dans tous les actes les plus solennels de la vie, dont ils devaient être témoins et directeurs spirituels, ils exécutaient et même exécutent encore aujourd'hui une influence immense, tenant dans leurs mains le pouvoir et l'autorité comme des docteurs d'âmes, juges des consciences, précepteurs de l'évangile, de la bible, et d'autres livres des différentes doctrines,.. Lisez, jugez ces livres! Ils vous démontreront que dans tous les pays, leurs clergés, blancs ou noirs, séculiers ou réguliers, ont la même tendance, la même velléité, et suivent la même route...

« Ainsi selon l'idéal chrétien, idéal théologique, féodal romanesque ou chevaleresque, comme il plaira de l'appeler, mais l'idéal le plus faux qui se puisse concevoir, le mariage n'a rien de commun avec l'amour: c'est une fonction où tout est réglé en vue de la lignée, de la succession, de l'alliance, des intérêts, mais dans lequel la suprême bienséance pour les conjoints est de rester, quant à l'amour, et nonobstant la cohabitation et la génération, aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils ne s'étaient vus jamais.

« Sans doute, ici comme partout, la nature a fait fléchir la doctrine; le cœur humain, plus puissant, plus haut que la théologie, a réparé de son mieux la brèche faite à la morale par une sotte idéalité. Mais puisque toute société se formé sur sa religion, j'ai le droit de juger la religion et son idéal d'après les mœurs que cet idéal engendre: or, le christianisme, qui a balayé, mais dans ses cathéchismes seulement, la fornication, et frappé sans succès le concubinage; qui a popularisé et mis à la mode, sous le sobriquet de chevalerie, son amour mystique, chanté, célébré par tous ses orateurs et ses poètes; qui, enfin, par ce raffinement absurde, séparant l'amour de l'hyménée, a séparé autant qu'il était en lui l'époux et l'épouse, et rendu le divorce, qu'il condamnait, universel, le christianisme peut-il se vanter d'avoir purifié l'amour et relevé le mariage?...

« Si du moins le prêtre, cause de toutes ces absurdités, que l'Eglise ordonne croire comme les sacrements reçus des mains de Dieu, qui s'est donné la mission de nous initier à l'amour des séraphins, pouvait en fournir de sa personne un exemple authentique et de bon aloi, le miracle de cette vertu céleste accordée par grâce spéciale aux instituteurs des nations fermerait la bouche à l'incrédulité. A la vue de cet élu, heureux de cette vie de la privation du bien qu'il laisse aux autres, nous reconnaîtrions la présence de l'Esprit de pureté dans un sacerdoce sans souillure...

« Mais vous savez,... combien le clergé est loin de cet idéal! Quelle incontinence afflige le clergé à tous les siècles de son histoire! Quelle paillardise sacrilége!... Et c'est toujours le même fond de débauche secrète, hypocrite et athée; toujours la même félonie du prêtre vis-à-vis de la femme, de l'enfant, de la famille, de l'humanité...

« En raison de son caractère et de l'autorité qui lui est confiée, le crime du prêtre est un composé, de l'inceste, de l'adultère et

du viol; tout ce que l'imagination peut enfanter de plus horrible se trouve réuni dans le prêtre libidineux!... »

Il n'y a aucune raison de se facher pour cela contre le prêtre, parce que lui, avant de devenir *prêtre*, était *homme*... Il faut donc chercher les moyens, qu'il devienne homme de nouveau.

Pour devenir prêtre, le jeune homme se laisse conduire au séminaire par les supérieurs comme un aveugle par les autres aveugles. Là il mène la vie dure, régime sévère, travail pénible et assidu, sous la surveillance continuelle, en existence en commun, en assujettissement à la discipline ; en esclavage de l'esprit, des yeux, des oreilles, de l'imagination, du cœur ; en privation de boissons spirituenses, de café, de bonne chère ; en exaltation de l'âme, de la pensée, par la méditation, l'oraison, le jeûne, les conférences..... Le corps succombe, par compensation l'esprit s'enivre, l'imagination s'allume, le cerveau s'embrase ; il se croit dépouillé du vieil homme, revêtu de la perfection angélique... Mais sorti de là, quand il retrouve aisance comparative, liberté, loisir, bonne chère, fréquentation des femmes, le *sage* de vingt-quatre ans, que ses supérieurs ont pris pour un ange, qui lui-même se crut tel, tombe du ciel et devient l'homme devant quelque pénitente, avec laquelle, par les rapports du ministère du confessional, il lie les relations sociales, parceque le cœur même d'un prêtre, éveillé par une soudaine commotion, sort de sa léthargie; demande agir selon la loi naturelle, et, ou il se fait un rebelle contre cette loi commettant le suicide lent... ou il devient l'homme prêtre libidineux...

Regardez-bien autonr de vous et vouz trouverez une multitude d'exemples qui apprécient ce jugement impartial...

Pour clore ces longs extraits de l'incomparable œuvre de M. Proudhon, je fais la citation des quelques lignes du XXXV[e] chapitre de la onzième *Etude sur l'Amour et le Mariage*. Là il parle de la destination de la femme en ces termes :

« ... Le problème paraît donc insoluble : qui rachetera la femme ? si elle ne se peut racheter par l'idéal? Et si la femme n'est rachetée, si elle doit rester serve, que devient l'homme et la société,

Le pacte conjugal déclaré impossible, la Justice reste sans organe; elle retombe à l'état de simple notion; toute moralité, toute liberté expire; la création est absurde... Femme, tu ne peux pas être ni mon associée ni mon épouse, et je ne te veux pas pour courtisane. Eh bien! malédiction sur la nature; et que le monde finisse: je t'écrase...

« ... Or... qu'est-ce que la femme?

« La femme est la conscience de l'homme personnifiée. C'est l'incarnation de sa jeunesse, de sa raison et de sa Justice, de ce qu'il y a en lui de plus pur, de plus intime, de plus sublime, et dont l'image vivante, parlante et agissante lui est offerte, pour le reconforter, le conseiller, l'aimer sans fin et sans mesure...

« La femme est un auxiliaire pour l'homme dans la production de l'espèce ... et lui, content de réparer et entretenir sa machine, ne travaille que pour sa femme et ses enfants.

« La femme est un auxiliaire pour l'homme, parce qu'en lui montrant l'idéalité de son être, elle devient pour lui un principe d'animation, une grâce de force, de prudence, de justice, de patience, de courage, de sainteté, d'espérance, de consolation....

« La femme est l'auxiliaire pour l'homme, d'abord dans le travail, par ses soins, sa douce société, sa charité vigilante... Auxiliaire du côté de l'esprit, par sa réserve, sa simplicité, sa prudence, par la vivacité et le charme de ses intuitions. La femme n'a que faire de penser elle-même : se figure-t-on une savante cherchant au ciel les planètes perdues, calculant l'âge des montagnes, discutant les points de droit et de procédure? La nature, qui ne crée pas de doubles emplois, a donné un autre rôle à la femme : c'est par elle, c'est par la grâce de sa divine parole, que l'homme donne la vie et la réalité à ses idées, en les ramenant sans cesse de l'abstrait au concret; c'est dans le cœur de la femme qu'il dépose le secret de ses plans et de ses découvertes, jusqu'au jour où il pourra les produire dans leur puissance et leur éclat.

« Auxiliaire du côté de la Justice, elle est l'ange de patience, de résignation, de tolérance...

« Contre l'amour même et ses entraînements, la femme, chose merveilleuse, est pour l'homme l'unique remède, soit par la honte qu'elle lui inspire lorsqu'elle se refuse, soit qu'elle le fasse repentir de son indiscrétion en se livrant et s'enlaidissant...

« L'homme et la femme se sont vus : ils s'aiment. L'idéal les exalte et les enivre, leurs cœurs battent à l'unisson; la Justice vient de naître dans leur commune conscience... Le mariage est

l'union de deux éléments hétérogènes — *la puissance* et *la grâce :* le premier, représenté par l'homme, producteur, inventeur, savant, guerrier, administrateur, magistrat: le second, représenté par la femme, dont la seule chose qu'on puisse dire, est qu'elle est, par nature et destination, l'idéalité réalisée, vivante, de tout ce dont l'homme possède en lui, à un degré supérieur, la faculté, dans les trois ordres — du travail, du savoir et du droit. Voilà pourquoi la femme veut l'homme fort, vaillant, ingénieux : elle le méconnalt, s'il n'est que gentil et mignon; pourquoi lui, de son côté, la veut belle, gracieuse, bien-disante, discrète et chaste... »

Voilà un tableau bien attrayant de la vie de famille, dont j'ai donné seulement quelques traits; mais le livre où je les ai pulsés est digne d'être lu et relu d'un bout à l'autre, parce que la vérité, se trouve là sur chaque page, mérite d'être connue par chaque père et mère, comme une instruction la plus simple, et plus compréhensible, plus utile que les subterfuges ou métaphores des livres que l'Eglise recommande, ou que les pédants ont écrits.

V.

Maintenant je présente au lecteur une observation en rapport de ce qui a été dit plus haut, — à propos de l'amour céleste.

Selon la logique de la Chimie, on aurait bien raison de mettre à l'inverse les paroles du Christ, quand on l'oblige de dire, que dans le ciel, c'est-à-dire dans l'espace, « *on s'aime sans s'unir.* »

Non, c'est faux, il faudrait dire: « *on s'unit sans s'aimer* », parce que de cette vérité nous convainct la première notion de la Chimie. (Voir la *Chimie appliquée aux Arts*, par M. A. Dumas, livre XIII, Introduction à la Statique chimique des êtres organisés). Là est dit :

« Dans les études de chimie minérale, on voit la matière toujours immuable, changer de forme et d'aspect, acquérir des propriétés nouvelles par son association en groupes diversement disposés. Chaque molécule reste, cependant, ce qu'elle était: si on l'isole, on la retrouve inaltérée, toujours la même, mais, par son union avec d'autres molécules, les caractères qui lui appartiennent se masquent on se modifient, à tel point, que l'analyse seule peut nous apprendre qu'il existe du plomb métallique dans la céruse, du fer métallique dans la rouille, et du charbon dans le marbre le plus blanc. A l'aspect, rien ne l'aurait fait supposer.

« Dans les animaux, dans les plantes, des matières plus éloignées encore de leur origine élémentaire nous apparaissent. Entre la molécule simple qui en fait partie, et le tissu ligneux ou la chair des animaux, la distance est si grande, qu'il ne faut pas s'étonner, si on a admis dans leur formation des mystères étranges, si on a cru que *ce pouvoir créateur*, refusé aux forces de la Chimie minérale, existait dans les êtres organisés; si on a cru,

du moins, qu'il leur était donné de transformer certains éléments de la Chimie, en d'autres éléments distincts de ceux-ci.

« De même, quand on voit un animal périr, se putréfier; quand on voit du bois disparaître par la combustion, on à quelque peine à ne pas se laisser préoccuper par des pensées de destruction. Mais, avec un peu de réflexion, on arrive bientôt à comprendre que, si, dans la nature minérale, rien ne se perd, rien ne se crée, il en est de même dans la nature organique. Jusqu'à présent on ne connaît ni création, ni transformation d'éléments; tous les changements qui s'opèrent continuellement à la surface du globe, sont dûs à des combinaisons qui se font, ou à des combinaisons qui se défont. La matière du tapis de verdure qui, aujourd'hui, revêt un prairie, fait partie, le lendemain, des animaux qu'elle nourrissait; quelques jours encore, et elle passera peut-être dans notre propre organisation, d'où elle s'en ira dans l'atmosphère, qui, la cédant à de nouvelles plantes, reproduira, plus tard, une nouvelle végétation. La matière du bois que nos foyers consument aujourd'hui, fera peut-être demain partie de quelque végétal d'un pays lointain... » (1)

Ces quelques paroles, bien simples, convainquent même que la Cosmogonie biblique est une absurdité et qu'il est temps de finir de croire à ce livre et à toute la doctrine qui se base sur lui; mais pour le moment cela ne peut pas être le thème de ce travail.

Comme vrai libre-penseur, je dis: les combinaisons des gaz, dont quelques-uns à peine sont connus par la science, — ont été la cause de la création de notre globe et de tout ce qui s'y trouve...

La condensation et la fixation de ces gaz étaient, dès les premiers moments de leur formation, analogues aux actuelles.

Ce même chimiste prouve, qu'une telle hypothèse autrefois, est devenue un axiome aujourd'hui. Il dit :

« Quand on réfléchit à l'énorme quantité de carbon fixé continuellement par la végétation, on ne peut s'empêcher de se

(1) Shakespeare, cet intelligent observateur de la nature, et par cela même de l'homme, nous a déjà dit quelque chose d'analogue, dans son *Hamlet*, mettant dans la bouche du fossoyeur un tirade à propos de l'existence et de la transformation d'un ver de terre; car la vérité puisée dans la nature, est une, tant pour l'homme-moraliste, que pour l'homme-chimiste.

demander s'il est bien vrai qu'il provienne, sinon entièrement, au moins à très peu de chose près, de la décomposition de l'acide carbonique de l'air. On sait que l'air contient ordinairement 4|10.000 de son volume, ou bien 6|10,000 de son poids d'acide carbonique : tout prouve que cette quantité est suffisante, et un calcul bien simple fixera complétement les idées à ce sujet.

« Supposons, en effet, que l'air soit comprimé par une force qui lui donnerait la densité de l'eau, la colonne d'air, à cette densité, aurait une hauteur de 10 mètres environ ; dans cette colonne de dix mètres, l'acide carbonique entrerait pour quatre millimètres, et en réduisant l'acide carbonique à l'état de carbone, on trouverait enfin que la quantité d'acide carbonique, existant dans l'air, serait représentée par un véritable *vernis de diamant*, recouvrant toute la terre d'une couche d'un tiers de millimètre d'épaisseur à peu près. Cette quantité paraît minime, mais si on tient compte de la surface des mers, de celle des régions polaires, des déserts de sable, on trouve là un régulateur suffisant pour un phénomène, où il y a des pertes et des gains de chaque instant... »

Que le lecteur ne s'étonne point que j'ai fait une telle citation. Je me suis placé sous tous les rapports sur un nouveau, et bien hardi, point de vue...

De ce point est facile de combattre les tâtonnements des physiologues d'antiquité et les errements des psychologues d'aujourd'hui ; mais, pour y réussir, il faut s'appuyer sur les notions que l'Astronomie, la Géologie, la Chimie, la Physique, la Physiologie et d'autres sciences modernes nous ont apportées. Elles nous diront que la transition des gaz à l'amour c'est à dire à la force, qui unit, fixe, crée, n'est pas si excentrique, qu'au premier coup d'œil elle pourrait paraître.

Outre cela, pour mieux comprendre ce que c'est que l'amour, il faut connaître, autant qu'il est possible, ce que c'est que l'homme en général, et son système cérébral en particulier. Pour réussir dans cette difficile tâche, il faut étudier l'homme sous les considérations générales et sous le rapports de son organisation physique avec toutes ses facultés mentales. Il faut connaître l'histoire physiologique des sensations humaines, telles au moins, que nous

la rapportent les notions puisées dans le passé du genre humain, critiquement exposé...

Il faut savoir apprécier toute cette force qu'exerce sur l'homme l'influence des âges sur ses idées et sur ses affections morales, c'est-à-dire sur son cerveau, siége des facultés mentales, ou en d'autres paroles, sur son système cérébral, qui est l'Alpha et l'Oméga de la créature humaine.

Elle, par l'influence du régime en général, savoir des climats, et de la combinaison des gaz qui composent l'air qu'elle respire, et en particulier, par l'influence des comestibles, des boissons, des logements, des vêtements, du traitement, de l'éducation, par l'influence des sexes sur le caractère de ses idées et de ses affections; par l'influence des tempéraments et des maladies sur la formation de ses idées et de ses affections, qui, autant dans l'enfant allaité que dans la femme ou l'homme âgé, changent parfois leurs caractères; et, à la fin, par l'influence de tout cela, qui réagit sur les dispositions et sur les habitudes tant physiques que morales de l'enfant, qui grandit, n'importe qu'il soit un garçon ou une fille, ou de l'homme ou de la femme déjà formés; elle, cette créature humaine, représentée par son système cérébral, enveloppée dans le tissu charnel, qui renferme *tout* son Etre, est aujourd'hui un peu mieux connu qu'autrefois, où l'on a écrit *des Traités psychologiques* à part, les subdivisant des *physiologiques*.

Or, quand on considérera l'homme en tout ce qui touche sa vie animale, c'est-à-dire quand on connaîtra toute cette influence que le physique de l'homme peut avoir sur son moral et vice-versa; quand on comprendra que *l'instruction fait de l'homme tout possible*; quand enfin, on sera d'accord que l'hygiène philosopho-morale doit contrebalancer l'hygiène physiologo-végétale, et doit former une nouvelle science, tout à fait simple, — « *la science d'améliorer la race humaine et le sort de cette race* », parce qu'elle est digne de cela ; alors nous saurons jusqu'à quel point le système cérébral, organe spécial de la pensée et de la volonté, ait une influence sur tout notre Etre.

Autant que ce système est mieux développé par la nature dans le sein de la mère; bien nourri, après naissance, par la combi-

naison des gaz, qu'on appelle l'air atmosphérique, et rationnellement perfectionné avec une bonne instruction; autant la créature humaine, douée par un tel système cérébral, devient plus parfaite, et ne peut pas se complaire, seulement en contact avec les autres créatures, dont la nature correspond plus ou moins à la sienne, c'est-à-dire, qu'une telle créature peut sympathiser parfaitement seulement avec ses semblables...

Après un tel préambule, je présente ma définition de ce qu'est l'amour. Cette définition ne doit paraitre ni surprenante, ni invraisemblable, ni extravagante; elle est nouvelle, mais les données, dont je me servis pour la former, étant puisées toutes dans la nature des hommes, sont vieilles comme eux. Avant d'exposer ici, pour la première fois publiquement devant le monde qui me lira, j'ai senti et compris par moi-même cette définition; je l'observais autour de moi dans chaque individu, autant que les circonstances m'étaient propices; je faisais des hypothèses qui bien des fois furent réalisées; et c'est enfin qu'aujourd'hui, dans des moments si graves pour la société, où elle se prépare à divorcer avec les fausses doctrines du passé, je me décide de me présenter non comme un nouveau doctrinaire (que la raison me sauve d'un tel péché!), mais comme un observateur consciencieux et combinateur hardi, qui offre à son lecteur le fruit mûr de ces combinaisons, approuvées par de strictes observations.

Tout ce qui regarde les hommes, je l'observe de mon point de vue, qui sera peut-être appelé: trop simple, ou très-exceptionnel, ou à la fin fort excentrique, peu m'importe; parce que les résultats de mes observations, étant presque prévus, me satisfaisaient par leur réalisation; ou, si je me trompais, ils me servirent comme une sorte de leçons pratiques, pour m'éclairer en d'autres cas. Il est bien vrai que la voie d'une telle pratique est bien longue et pénible, mais en récompense elle nous conduit à la fin, à la connaissance de la vérité, laquelle une fois connue, nous rémunère largement de toutes les peines souffertes.

La définition de l'amour trop poëtique, autrefois représentée par Platon, coincide avec la mienne fort positive, dans une mi-

nime identité d'action des agens, sans aucune ressemblance avec les agents mêmes. Le philosophe grec rêvait que les âmes des êtres humains, avant d'arriver dans ce monde, étaient dans l'autre monde, divisées en deux moitiés, par un Dieu jaloux des charmes et des délices, dont se réjouissaient les amoureux: selon lui, voilà en quoi consistait le mystère d'attraction réciproque de deux amants, parce que leurs âmes, comme les deux moitiés corrélatives, tant qu'elles se rencontraient, tendaient toujours et par tous les moyens à s'unir.

A une telle idée, doctrine ou apologue de Platon, l'expérience acquise par le genre humain pendant les siècles, qui nous divisent de l'époque où vivait ce philosophe, permet de répondre: *Se non era vero, è stato ben trovato* (s'il n'était vrai, fut bien trouvé). La plupart des vivants dans notre époque, même sans penser à Platon, mais ayant vu suggérer par l'église chrétienne une idée analogue, façonnée à la manière des pères de cette église, la croyent et la.... déifient...

Selon moi, la chose est tout à fait simple, et consiste *toute dans la matière pure*, sans aucune immixtion du Dieu jaloux, de la pauvre âme taillée en deux et de toutes ces conséquences, que l'imagination riche du philosophe-poëte et des poëtes non philosophes, pouvaient inventer.

La nature oblige toute créature à agir et à se reposer, en la dotant d'un seul sens, qui est *le sens du toucher* (de toucher ou d'être touché). *Tout* ce qui peut se toucher, peut aussi *s'unir* et *se désunir*. Cela se voit dans tous les êtres, qu'ils soient organisés ou non; mais pourtant avec une telle diversité des *dons facultatifs*, sur lesquels se subdivise ce sens *de toucher*, qu'il semble que les uns de ces êtres sont privés de tous ses dons, tandis que les autres êtres en sont pourvus avec une grande libéralité de part de la nature. Je publierai un autre livre pour traiter plus particulièrement cet objet-là; ici je me limite à ce que j'ai dit, et parcourant l'échelle des créatures depuis la molécule jusqu'à l'homme, qui se croit le roi de toute la nature, j'arrive directement à lui, c'est-à-dire à l'être, que je peux connaître, si je me connais moi-même. Je vois que l'homme ou la femme depuis leur puberté jusqu'à l'ex-

tinction des forces propagatrices dans l'état normal de la santé de toutes leurs forces, sont doués aussi de l'unique sens de toucher, qui se subdivise pour eux en *six dons facultatifs*, savoir: *la vue* (nos yeux étant touchés par les objets, avisent le système cérébral des impressions reçues, et reçoivent la définition de ces impressions, p. e. des couleurs, de la hauteur, etc., que nous ne pourrions connaître si nos yeux étaient fermés, c'est-à-dire n'étaient pas touchés par ces objets); *l'ouïe* (si quelque cause divise, c'est-à-dire arrête la vibration du son, au point qu'elle ne peut pas toucher le tympan de notre oreille, nous ne pouvons rien entendre, et notre système cérébral ne reçoit et ne renvoie aucune impression par la voie de l'ouïe, et en d'autres termes, que notre système cérébral n'est pas touché par la voie ou par l'instrument de l'ouïe); *l'odorat*, *le goût*, *le toucher* (comme le toucher dans le sens général), et à la fin le *don facultatif de l'intelligence* (qui étant composés des différents nœuds du cerveau formant pour ainsi dire une unité gouvernementale de l'être, où le nœud de l'association des idées, joue le rôle le plus important); si tous ces dons facultatifs n'étaient ou ne pouvaient pas être touchés par les objets du dehors, le système cérébral ne recevrait et ne rendrait aucune impression, c'est-à-dire, le *moi* se trouverait dans une inertie, dans laquelle l'homme végète pendant son sommeil... Chacune de ces facultés peut être perfectionnée, mais le don d'intelligence est le plus perfectible par l'instruction...

Voici donc l'homme et la femme, dans leur état normal, peuvent être parangonnés à deux instruments à six cordes physico-morales... Pour obtenir une bonne harmonie entre ces deux êtres-instruments, il faut parmi eux un accord parfait... Si moi, l'homme, je rencontre une femme (ou vice-versa), dont toutes les six cordes harmonisent par leurs sons avec le diapason de mes cordes-dons facultatifs, c'est-à-dire, que nous, tous les deux êtres, nous voyons, nous sentons, nous nous apprécions... or nous sympathisons réciproquement dans toutes les nuances, ou par toutes les facultés de notre sens *du toucher*, prenant le mot *toucher-contact* dans toute son élasticité... alors — nous nous aimons!!!...

Autrefois une telle parfaite sympathie a reçu le nom Dieu-Amour;

mais pourtant ce dieu de sa grandeur tomba graduellemeut au mariage naturel, qui provenant de la différence des sexes, était la plus raisonnable sympathie-harmonie entre l'homme et la femme; se changea en concubinage, de celui-ci en promiscuité, de la promiscuité en pédérastie, de celle-ci en omnigamie, et à la fin à la mort...

Par l'influence de la fausse éducation que la société reçoit depuis que le catholicisme, ou même le christianisme s'est affublé des droits de religion de l'Etat, l'onanisme se propage parmi la jeunesse des deux sexes chaque jour davantage.

Lecteur, retournez sur la page 199. Là est dit : « Le mysticisme chrétien (principalement catholique) reconnaît la distinction et l'union des sexes, et, plus l'homme et la femme s'exaltent dans la contemplation érotico-théologique, plus il rend en lui l'union amoureuse, irrésistible, instante...» De cette juste définition de la contemplation érotico-théologique, on conçoit facilement la cause de la propagation de la masturbation, parce que de l'onanisme mental à celui de fait, il n'y a qu'un pas, qui, une fois franchi, presqu'à l'insu de l'individu, privé de cette force de volonté et de conscience, qui peut armer l'homme ou la femme par libre-examen et accomplissement de leur destination, — ce pas conduit cet individu malheureux à la rébellion contre la nature et à sa mort. Les exemples ne manquent pas...

Ravageant les forces des membres de la société, atteints par cette terrible maladie, elle amoindrit la force de l'amour humain, supposé Dieu-Etre par les chrétiens primitifs de même que par la chevalerie, par le prétisme et par le jésuitisme (1), seulement

(1) Les chrétiens primitifs nommèrent l'amour Dieu, à l'instar des gentils. Depuis le premier jusqu'au neuvième siècle, les sectes : des gnostiques, des nicolaïtes, des adamites, des carpocratiens, des condormans, des manichéens et d'autres noms, maudissaient le mariage et la génération. Elles tenaient pour peu de chose la fornication, l'adultère, l'inceste; elles contentaient leurs chaires dans leurs temples, en s'accouplant dans les ténèbres au hasard; et après la satisfaction charnelle, faite de toutes leurs forces, quand les lumières venaient à illuminer ces temples, les sectaires se donnaient sans distraction à la con-

divinisé par eux à la manière distincte de chacune de ces institutions.

A ce chancre physico-moral de la société peut avec le temps remédier le changement des programmes d'instruction et des relations des deux sexes, c'est-à-dire de leur éducation morale en commençant de la plus tendre enfance. Espérons obtenir cela de la femme honnête, vrai Dieu-créateur du genre humain, dont parlent les plus antiques légendes des Indiens, des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, des Romains et d'autre peuples de l'ère anti-vulgaire.

La bible, faible imitation de ces légendes, ne dit autre chose dans son premier verset, traduit par M. J.-A. Vaillant, analyste et

templation de ce Dieu, qu'ils nommaient l'amour, représenté par une fille chaste et une des plus belles. Ne parlant de l'extravagance de l'imagination de la chevalerie, le prétisme et à la fin le jésuitisme ont doté tous les deux sexes par deux images de ce dieu d'amour, recommandant particulièrement aux femmes l'image de Jésus en différentes poses ; et aux hommes l'image de Marie, représentée, ou debout avec un enfant sur son sein, ou dans les autres positions, mais toujours comme le type de la beauté. Les cantiques et les lithanies des catholiques confirment mes paroles : là il n'y a assez de louanges qu'on n'étalerait pas avec profusion *extraordinaire*, devant ces deux êtres images ; et ces louanges, adressées dans toute l'ingénuité des croyants, endommagent les cerveaux enfantins et juveniles, les abrutissent quand même ils sont déjà virils et mûrs... Si dans l'instruction primaire il n'entrait pour rien le catéchisme, et on expliquerait la morale par des faits et non par de vaines paroles, alors, quand l'homme et la femme deviendraient formés, qu'on leur explique que le nom *Marie* (en Sanscrita *Maria-baha*, Marie grande) signifie (au point de vue céleste ou astronomique) mer du ciel en haut et mère du ciel en bas, ciel pur, l'azur éthéré, l'enceinte céleste de la lumière du monde, etc., et (au point de vue terrestre ou humain), vierge qui, rendue grosse au contact avec l'homme, devient l'enceinte de l'intelligence qui l'emplit et qu'elle porte, — intelligence qui devient son sauveur quand elle s'en trouve délivrée, en devenant mère d'un fils qui sera père à son tour... alors le sens mystique et sacerdotal des tableaux et des litanies ne causera aucune exaltation, et tout le monde saura que

Marie, mère de Dieu,	signifie	ciel, mer de lumière,
Marie, reine des anges,	»	ciel, régulateur des astres,
Marie, reine des patriarches	»	ciel, régulateur des éléments,
Marie, reine des prophètes	»	ciel, régulateur des saisons,
Marie, reine des apôtres	»	ciel, régulateur des mois, etc.

moraliste d'une force extraordinaire, de la manière suivante:

Texte

HÉBR.	**Bèrè**	**Sith** (1) **bara**	**Eloim iet as'a maim**	**iet ertz...** (2)
GREC	*Gunè*	*Isis' egines en*	*Elious de aèsin ouranon*	*de cherson...*
LATIN	PARENS	ISIS PARIT	ELEMENTA ET AER COELORUM	ET HERTUM...
FRANÇ.	La femme	Isis engendra	les soleils et l'air des mappes	et la terre...

(1) Cette *Sith* hébraïque est la *Sitha* indienne, et l'*iseth* egyptienne dont l'*Isis* grecque, est la traduction.

(2) C'est le *Sankô-niathon* (antérieur à l'auteur des cinq livres de la bible, Helquiah ou Hilkija archiprêtre à Jérusalem, qui vivait selon le 11me livre des Rois, verset 8 et les suivants, où est raconté une trouvaille d'un livre (de quel livre?!?) presque six cents vingt-cinq ans avant l'ère vulgaire); c'est le *Sanko-niathon* qui a, en plus d'un cas, servi de modèle au legislateur des Hébreux, qui a dit les paroles du premier verset de la génèse.

Le nom de *Sanko-niathon* suffit seul à prouver son origine indienne, car il n'est que *Sankou-iatha* ou *sanko-niatha*, le JATHA on le maître parfait, en sanscrit: *Sankia-natha*, qui pour les antiques RÔMES (voir *Histoire vraie des Vrais Bohémiens* par le susmentionné M. I. A. Vaillant, page 112 et suivantes), était le maître parfait, imité par l'auteur de la génèse hebraïque. Il n'a point dit ce que lui font dire les chrétiens hebraïstes et les Hebreux cristianisaus, mettant dans sa bouche les paroles. « *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre* »; non! ce sont DES RÔMES, appréciés par le grec et le latin qui répétent le paroles de *Sankoniathon*, « *Bèrè Sit bara Eloim iet as'a maïm iet ertz. .* »

Selon M. Vaillant, les RÔMES sont Phéniciens, et il ne faut point douter que ces Phéniciens sont des *Romnia* de l'Inde, qui longtemps *Pélasges* ou *Pélestet*, c'est-à-dire maîtres de la terre qu'ils couraient en tous sens, se sont enfin fixés sur les côtes de la mer Rouge et de la Méditerranée, dont il se sont faits la lumière, le phare, le fanal.

Et le culte des antiques Jimaïis, Ass, apporté par eux en Lithuanie et ailleurs où le culte du feu a eu ses autels et ses mystères, dont le point central existait autrefois à *Romny* parmi les forêts primitives de Lithuanie? Je vois clair que ce culte et particulièrement l'endroit où son principal autel était érigé, a une connexité extraordinaire avec *les Rômes* et *Romnia* de M. Vaillant... Ici c'est le cas de répéter: l'instruction fait tout possible de l'homme et pour l'homme... Oui: écoutez et lisez les hommes savants-érudits, mais point les pédants, et vous apprendrez toujours quelque chose nouvelle et utile!... Oui! toute notre vie, c'est une belle leçon pour nos déscendants: instruisons-nous donc; apprenons aux autres, et travaillons toujours pour avoir des droits à la reconnaissance de la postérité!

Selon moi, comme je disais antérieurment, l'amour terrestre est un fait de l'harmonie complète entre les deux êtres qui la matérialisent par leur action...

Représentant la totale force des facultés dont ils sont dotés par la nature, l'amour-union de deux êtres queiconques, devient, sans mériter pour cela être déifié, une personification de la force de création et de propagation dans tous les sens...

Autant que cette force-harmonie existe dans les deux êtres sympathisants et liés par cette même sympathie entre eux, ou comme je disais, entre les deux instruments physico-moraux, parfaitement accordés, qui, en raison de cet accord, s'entre-harmonisent en toutes les notes de leurs cordes; autant l'existence de ces deux êtres est plus enviée, plus fortunée, plus satisfaisante pour eux, et en disant: ils aiment, on a tout dit.... Mais y a-t-il un grand nombre de tels heureux-mortels?.... Je ne donne ni la réponse affirmative à une telle demande, ni la définition d'une réplique négative, qui dirait pourquoi on rencontre tant d'êtres qui vivent en visible désaccord: analysez les dous facultatifs de leur *sens de toucher*, et vous verrez s'ils pouvaient sympathiser, c'est-à-dire s'entre-harmoniser entre eux ...et ces deux mêmes êtres vous donneront la réponse desirée...

Dans une note, antérieurment donnée sur la page 169, j'ai mentionné un manuscrit polonais, dont quelques idées j'ai présenté au lecteur. Ici, à propos du premier verset de la génèse, où son auteur expose son idée cosmogonique, je trouve raisonnable d'annoncer que, j'espére, en temps opportun, publier la *Cosmogonie* de l'auteur de ce manuscrit. Elle est bien simple, néanmoins bien hardie, mais, basée sur les données, que les résultats des recherches scientifiques modernes, nous ont enrichi; elle semble bien compréhensible et vraisemblable. Il me manque encore quelques observations astronomiques, lesquelles, selon la *Theorie des probabilités*, posées comme une sorte de fondement, ensemble avec les données élémentaires d'autres sciences, peut-être me serviront à former un *tout*, digne de l'attention publique. Mes désir sont bons, mais leur réalisation est trop difficile: je tâcherai d'agir de mon mieux, espérant qu'en matière si grave, uniques sondes, de quelque valeur, peuvent être: les resultats du travail des savants et mes propres observations, concertés en un *tout* par la patience et l'inspiration.

Dans les premier cas, après l'épuisement de la force de propagation, ou pour ainsi dire, de l'harmonie sonnante, les relations entre les deux êtres donnés se transforment toujours en sentiments tranquilles qu'on désigne indifféremment par les noms d'amitié, d'estime, de douce habitude etc., tout cela est égal; c'est toujours un besoin de continuer à s'entre-toucher, à s'entre-harmoniser dans les cordes encore vibrantes de leurs systèmes cérébrals... Dans les autres cas, quand les deux êtres, n'importe leur âge, qui ne sympathisent entr'eux, sont liés par une sorte de contrat, qu'ils ne peuvent rompre à volonté, leurs relations s'aigrissent de plus en plus, et, à la fin, elles se transforment, tantôt en une habitude froide, de se souffrir sans se vouloir de mal, (habitude dirigée par une multitude de raisons, soumise aux convenances sociales et à la fin domptée par cette éducation, dont étaient pourvus les deux êtres infortunés par désaccord des dons facultatifs de leur *toucher*) et tantôt en une antipathie, qui ne leur a pas permis de vivre sous le même toit, ou qui conduisait l'un des ces êtres malaccordés, mais liés par le mariage, sanctifié par l'eglise, — jusqu'au crime pour se débarrasser de l'autre....

Voici donc pour les premiers deux êtres supposés, leur âge de vieillesse arrive, ils le passent, plein des charmes, causés par la force des reminiscences de l'harmonie sonnante, dont ils jouirent dans leur jeunesse; tandis que pour les êtres malaccordés il ne leur reste pour la fin de leur vie que des chagrins, des infirmités, des reproches, des malédictions...

Cette théorie est bien facile à comprendre : des milliers d'exemples nous demontrent, que le bonheur du mari et de l'épouse, c'est-à-dire de l'homme et de la femme, en général, depend de la sympathie entre leurs dons facultatifs, de l'harmonie entr'eux, dont ils sont vivifiés: plus elle est parfaite, plus parfait est leur bonheur dans chaque instant de leur vie...

D'une pareille exposition de l'amour, on voit clair que ni Platon avec son dieu jaloux, ou d'autres dieux des cultes de l'antiquité, ni les chrétiens primitifs avec leur dieu-amour charnel ou dieu-amour idéal de l'église chrétienne postérieure ne se mêlent point dans les affaires des deux êtres humains que je nomme instru-

mens physico-moraux, qui, se rencontrant sur la voie de la vie, peuvent s'entre-harmoniser sous tous les rapports... Tout entre ces deux êtres est humain, materiel, sans minime immixtion des forces surnaturelles, reputées, dans le dictionnaire théologal, célestes, reçues de dieu, etc.

De cela résulte que l'immixtion du prêtre dans les affaires de famille sous le prétexte de donner la bénédiction de Dieu (ou de l'eglise, ou de ce même prêtre, ce qui veut dire la même étoffe), aux fiançailles et au mariage, cette immixtion est non-seulement superflue, mais nuisible à la société.

Les rôles, la destination de l'homme et de la femme sont également graves... Leur amour et leur mariage peuvent se dispenser de cette immixtion... Leur bonheur sera infaillible, s'il se basera sur l'harmonie de leurs *dons facultatifs*...

Leur liaison définitive, c'est-à-dire leur mariage doit être apprécié par la loi civile, comme une simple mesure, demandée par la statistique et en partie par l'économie politique, mais point du tout par la moralité, parce que celle-ci distinguera tous les membres de cette société civilisée, qui saura se libérer de la tutelle prêtesque...

Ici il me faut faire une courte mention que le baptême ou la mesure hygiéno-statistique devrait aussi être exempte de l'immixtion du prêtre...

Les devoirs de la femme, réhabilitée par la raison pratique, recevant l'appréciation de toute la société, obligeront cette société à changer l'éducation de l'enfant. L'homme et la femme relevés et placés à la hauteur physico-morale, à laquelle la créature humaine doit aspirer, peuvent se passer sans aucun concours du prêtre, de l'église, du dieu, inventé par l'eglise, c'est-à-dire par le prêtre.

VI.

Arrivant à ce point de mon livre, quelque lecteur se demandera, pourquoi l'auteur dans une appendice qui traite des affaires d'Italie, a rassemblé: des extraits de l'œuvre de M. J. Proudhon, de M. J.-A. Vaillant, des données de physiologie, quelques notions élémentaires de Chimie et des citations d'autres savants; et en quelle relation tout cela peut être avec la réponse aux lettres de M. Proudhon?...

Pour y répondre suffisamment, je commence par un dicton: parfois la fin excuse les moyens. Mon but consiste à demontrer *à tous* qui liront ce livre, qu'il est grand temps de se libérer de la tutelle du prêtre, — n'importe qu'il soit français, italien, polonais, allemand, russe, ou d'une autre nation et d'un rite quelconque. Tous les préjugés internationaux, si nuisibles à l'humanité, seront facilement détruits, quand leur base, composée des prejugés, semés par les prêtres de tous les cultes, — sera rejetée, et remplacée par la Justice de la verité, qui peut devenir le domaine de l'humanité.

Jusqu'à l'heure où chaque culte peut armer la main fratricide d'un peuple contre l'autre, disant que telle est la volonté de la providence, jusqu'à cette heure la vraie justice, la verité, la liberté et autres vertus ne pourront pas être reconnues par la société.

Sur les ruines du passé dominent les prêtres: sur les ruines des doctrines théocratiques régneront la Justice et les vertus civiles!

Qu'on ne s'étonne donc point que j'ai tâché de réunir dans ce livre tant et si diverses données, pour qu'à leur aide il me fût plus facile de prouver que, les doctrines théocratiques sont en opposition

au bonheur du genre humain, parce que ces doctrines le privent de la Justice, la posant en dehors de lui, et obligent ce pauvre genre humain à devenir involontairement pyrroniste et immoral.

Comme un soldat, qui, se préparant à entrer en campagne, non-seulement doit aiguiser sa baïonnette et remplir sa giberne, mais après avoir été bien exercé en manœuvres, évolutions, et rompu en toutes sortes de fatigues et privations, doit être pourvu de solides vêtements, pour que son corps soit bien couvert contre toutes les intempéries, et même de bonne chaussure, pour que ses pieds ne deviennent pas nus après quelques jours de marche, qui le rendrait inepte à continuer la campagne, et permettrait de dire que l'ennemi peut être battu même par de la bonne chaussure; ainsi, dans le cas qui me concerne, il était nécessaire que je me pourvusse de tous les moyens de science, nouvellement appliqués pour combattre les adversaires. De cela est dérivé que je me base sur tous les genres de preuves scientifiques presque palpables, quoique si différentes, comme sur une sorte d'appuis solide, qui, confirmant mes raisonnements et hypothèses, mettent hors de doute mes définitions.

Ici, c'est le lieu de citer quelques paroles de M. J.-A. Vaillant, extraites de son œuvre intitulée : « *Clef magique de la fiction et du fait.* »

Pour prouver que Jésus, la lumière, une, égale, éternelle, a toujours été, en tout pays et pour tous les peuples le dieu de l'humanité, mais non tel dieu comme le présente l'Eglise chrétienne, M. J.-A. Vaillant dit, dans la 1re partie, VIe chapitre, à la 57e page :

« Je me contenterai de dire qu'il a été et qu'il est encore :

« En Arabie, *aïsa* (les Arabes appellent Jésus aïsa, parce que comme pour eux, comme pour les Hébreux, *Aïsa*, anagramme d'*Asia*, est la lumière du soleil et l'intelligence de l'homme (*aïs)*, toutes deux venues d'*Asie*, aussi bien la lumière d'Adam que l'intelligence d'*Isai*).

Au Japon, *isié.*	En Grèce, *seb-asios.*
En Chine, *heûssié.*	En Judée, *iosué.*
Aux Indes, *késu.*	A Troie, *isos.*

En Gaule, *hésu.*	A Jérusalem, *ios-ias.*
En Phrygie *yés.*	En Etrurie, *ias-ius.*
En Italie, *sab-esius.*	A Samos, *ias-ios.*
En Colchide, *Jason.*	A Argos, *ias-us.* »

Cela prouve que quelques-uns de ces noms sont égaux à *Jésus*, et, comme lui, sont l'expression de la lumière et de l'intelligence de la parole et du verbe, et cela définit ce SAVANT même très-ingénieusement, disant :

« Je le prouverais par le nom *Jason*, d'où dérive pour les Slaves le mot *iasik* ou *iesik*, qui signifie *langue*. Or *Jason* est à *iasik*, comme la lumière du soleil verbe du monde est à la lumière de la parole, verbe de l'homme. Donc *Jason* est, comme *Jésus*, la lumière et l'intelligence, la parole et le verbe de l'humanité. »

Sur la page 62 et suivantes, on lit :

« Ces boudhistes du Boutan et du Thibet étaient des théosophes indiens; des *Bar-iésu*, ou fils de la lumière; des sages du *Palistan*, aujourd'hui le Nepaul, dont un Elymas ou Samuel, fut aveuglé à Paphos par St. Paul, et qui, missionnaires, ou proscrits, ayant franchi le Sind, semaient partout en Occident la doctrine allégorique et la science positive de l'Inde, sa morale et sa réforme astronomique; ils annonçaient un ère ou lumière nouvelle; ils prédisaient la chute prochaine de l'ancienne loi de l'ancien temple de *Satwa*, qui est *Iseth*, de Salo-mon, qui est Salamine; la fin des temps anciens du premier Bud-dha, qui est Dai-both ou Da-vid, la fin de l'année mosaïque ou lunaire. Ils prophétisaient le prochain avènement de la loi nouvelle, du nouveau temple et de la nouvelle Jérusalem, de l'année de *C'ésuri*, incarnation de *Vis'nû*, de l'ère de *Christ'en*, fils de Bud-dha, type de *Christ*, incarnation de David; ils affirmaient que ce lion astral, *Surîah* ou *Syrius*, était ce *Sir* des Perses, ce *Sothès* d'Egypte, ce lion du solstice, issu du bélier de l'équinoxe, ce *lion*, dit *l'agneau*, ce soleil brûlant de la canicule qui devait briser les sept sceaux du livre, comme il délie les sept sources et inonde les sept branches du Delta du Nil, et devenir ainsi le *Soter* ou sauveur du monde. Ils appuyaient leurs prédications sur une prophétie de la langue indienne, qui, prêtée à *Késu-Chris'-ten*, vieille alors de mille ans, et répétée, avec plus ou moins de clarté, par les *mos'alins*, muses ou prophètes de Judée, et par les poètes et muses de la Grèce, — disait : « Je me

montre d'âge en âge pour le salut des justes et la perdition des méchants, lorsque décline la vertu et que le vice triomphe.... »

Dans la 2e partie, VIe chapitre, pages 132 et 133, on lit :

« Pour opérer une réforme sociale, il faut illuminer les hommes d'une lumière vraie, qui ne puisse plus s'éteindre; éclairer tous les esprits de cette lumière morale de la science, et remplir tous les cœurs de cette science lumineuse de la morale...

« Il faut s'identifier avec le principe de la Justice éternelle, se bien pénétrer que cette justice, lumière du niveau et niveau de la lumière, est l'égalité du poids et de la mesure, du droit et de la loi, du jury et du juge ; il faut se bien pénétrer que le droit est le fond de la justice, la justice le fond du devoir, le devoir le fond de la loi, la loi le fond de l'ordre, l'ordre le fond de l'harmonie, l'harmonie le fond de la paix, et la paix le fond du bonheur de tous, si la justice est réellement l'issue du droit et si la loi est réellement l'issue du devoir. Il faut se bien pénétrer que, hors de là, tout est hypothèse et fausseté, sophisme et erreur; que la fausse idée de la justice a fait les dogmes faux, et que, si ces dogmes, contrairement à la nature morale de l'homme, ont pu établir l'ordre dans la tyrannie, les axiomes de la science doivent, à plus forte raison, fonder l'ordre dans la liberté.. »

Il me faudrait encore faire bien des extraits de ce précieux libre, écrit tout à fait d'une manière facile à comprendre, même pour les plus simples entendements; mais les circonstances me pressent à accélérer l'impression de ce livre ; pourtant je ne puis pas passer sous silence *l'Avant-propos*, que j'al trouvé dans le même œuvre de M. Vaillant. Cet avant-propos appartient à un homme de cœur, ami de l'humanité, comme cela est prouvé par les suivantes paroles, qui convergeant au même but, où je me dirige avec mes travaux, devaient trouver place dans ce livre-ci. A la XVIIe page, M. Henri Disdier s'exprime...

« Les hommes ne sauraient abuser de leurs semblables qu'en leur faisant accepter l'erreur comme vérité; dès lors pour tirer profit de la crédule ignorance des uns et de la paresse intellectuelle des autres, il a fallu que les exploiteurs eussent au moins le talent de fonder leurs exigences sur des sentiments naturels à

l'homme, et sur des tendances réelles de l humanité. L'homme, grâces en soient rendues à son Créateur, est un chef-d'œuvre, à tel point admirable qu'on ne peut jamais fausser sa nature, et encore moins en pervertir l'essence, mais qu'on peut seulement fourvoyer la créature humaine en faussant chez elle l'application de ses aspirations les plus naturelles et les plus nobles. Cette assertion est fondée sur tous les faits du passé que l'histoire a cousignés pour l'instruction du présent et de l'avenir.

« Les premiers bienfaiteurs (éclaireurs) de l'humanité ont eu des descendants qui, bientôt égarés par des vues égoïstes, ont méconnu le noble mandat qui leur avait été transmis, et se sont servis de leurs connaissances pour atteindre un but indigne de tout cœur généreux et toute belle âme.

« Si, pour les uns, la raison en a déjà fait justice, le bon sens en fera de même et autant pour tous les autres, dès que l'instruction sera plus répandue.

« Les premiers bienfaiteurs des hommes furent aussi les plus instruits; on ne saurait trop le reconnaître afin d'éviter tout malentendu. Rien de plus normal... Plus tard, par des circonstances multiples internes et externes, qu'il serait trop long d'analyser ici, ces mêmes hommes parfois, mais le plus souvent les héritiers de leur science, ont abusé du savoir acquis ou transmis et de la position que l'admiration et la reconnaissance du peuple leur avaient faite. La grandeur de leur mandat méconnue, ils durent s'efforcer d'en tirer profit: et c'est aussi ce qui se passa.

« Le savoir cessa d'être un ministère, reflet de la bonté divine, pour devenir une spéculation. La science ne fut plus la bienfaitrice et la lumière des ignorants, mais servit de masque à l'ambition, en devenant la complice de la force brutale. Dès que cet état des choses s'intrônisa, l'esprit humain fut dévoyé, le progrès arrêté, sinon interdit pour la masse, et l'application des tendances naturelles à l'homme faussée.

« Le mal ne s'arrêta pas là, tant il est vrai que c'est le premier pas qui coûte. Une fois lancés sur cette pente fatale, les hommes instruits, mais égoïstes et puissants, durent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur domination et en jouir le plus longtemps possible. Ils ne tardèrent pas à découvrir que le savoir sans habileté n'est pour l'égoïste qu'une demi-garantie. Aussi ne négligèrent-ils aucun élément de succès et s'efforcèrent-ils de prévoir tous les dangers, afin de mieux se mettre à l'abri de la colère passagère de ceux qu'ils exploitaient; et comme la

ruse est la mère de la sécurité pour le trompeur, elle devint la qualité principale de tout savant égoïste, c'est-à-dire de tout exploiteur de la masse. Alors on eut recours à ces mêmes idées sur la grandeur de Dieu, sur l'incompréhensibilité de ses dispensations et sur le respect dont devait être entouré son nom ineffable et tout ce qui serait censé venir de lui. Ce qui jadis avait été dit et soutenu par un sentiment de respectueuse admiration, fut enseigné moins pour aimer Dieu que pour faire respecter ceux que la foule pourrait croire les représentants visibles de la divinité.

« On comprit bientôt que le prestige ne pourrait être durable que s'il avait sa source dans le ciel : la dispensation censée venue de Dieu pouvait seule être tenue pour inattaquable et perpétuelle. De là l'utilité pour les puissants de faire remonter le principe du commandement (1) et l'exercice du pouvoir jusqu'à Dieu, de qui procéderait toute autorité (2). Puis, comme en dehors de la vérité nulle puissance n'est stable, on fut naturellement conduit à faire reposer l'instruction, l'éducation et les lois civiles et politiques sur les vérités révélées, et dès-lors on se rendit aussi redoutable qu'on parut nécessaire à la multitude... »

Qu'en dira-t-on, non-seulement en France ou en Italie et en Angleterre, mais partout, partout, partout ?!! Les hommes dans tout pays sont de la même nature, façonnés par l'influence de *tout cela* dont j'ai parlé plus haut ; or il faut espérer que la vérité, représentée sus les pages de mon livre, – sera comprise partout!

Si j'étais si heureux de pouvoir par la parole écrite et de vive voix, de propager de nouveau les mêmes convictions parmi les Polonais et les Russes, je ne m'arrêterai un instant devant ce noble et difficile travail... Aujourd'hui, me trouvant adopté par un pays libéral, qui combat le préjugés prétesques, je fais mon devoir publiant ces convictions dans la langue de la *nation* libérale, qui par la grandeur véritable de sa politique actuelle, est devenue universelle. Il y a un grand nombre de Russes, d'Allemands et de Polonais

(1) Voilà en un mot l'éclaircissement des prétentions de la légitimité de tous les Bourbons, Romanoff, Holstein-Gottorp, Hohenzollern, etc...

(2) Sera utile de se rappeler dans cet endroit des ridicules paroles de Guillaume Ier, prononcées à Kœnigsberg et ailleurs..

qui lisent volontairement tout ce qui est écrit dans cet idiome, par cette raison j'ai lié la défense des droits des Polonais, des Allemands et des Russes contre l'absolutisme des trônes, à la defense des droits de toute l'humanité contre l'obscurantisme des églises.

J'ai voulu démontrer la coassociation de ces deux plaies du genre humain. Dans l'Europe, les soutiens du dernier sont représentés par les trônes, qui se maintiennent à Vienne et à Saint-Pétersbourg : abattre ces deux trônes et faire crouler le trône papal, c'est le vœu de toute ma vie. Le croulement de l'un d'eux entraînera la ruine des deux autres : la plupart des régnants sont de leur côté, mais du côté de l'opposition, dirigée par le génie de l'alliance anglo-française, sont tous les peuples.

Pour éclairer ces braves peuples plusieurs travaillent, chacun à sa manière et selon ses forces. De mon côté j'ai choisi la manière démonstrative, hardie et peut-être même nouvelle, pour aider les libres-penseurs et savants qui se sont voués a cette tâche difficile. C'est dans ce but que j'empruntais à l'ouvrage de M. Proudhon tant d'arguments irrévocables et de démonstrations persuasives; c'est dans ce but que j'adjoignais de mon côté quelques définitions dont je me suis enrichi en étudiant les chefs-d'œuvre des sciences positives et abstraites, et par la pratique acquise dans ma vie.

Appuyé sur *tout* ce que ces sciences, ma raison et ma conviction m'ont prouvé, je dis : il n'y a pas raison de croire aux fables cosmogoniques de la Génèse et d'autres livres qui la suivent; il n'existe pas un tel dieu comme la bible nous le représente; il n'existe ni une telle âme, comme les prêtres l'ont inventée, ni un tel autre monde, où cette âme est renvoyée par eux, soldats de l'Eglise, pour être jugée, punie et récompensée par leur dieu, façonné d'une autre manière par les chrétiens catholiques romains, d'une autre par les juifs pharisiens; représenté autrement par les protestants, autrement par les saducéens; dépeint différemment par les Indiens, autrement par les Musulmans et les autres.

C'est le temps de rejeter toutes ces fables! C'est le temps de dire franchement, à tout homme et femme : sois honnête et juste, et tu vivras ici-bas dans un bonheur physico-moral, parce que ton âme, c'est ta conscience, inséparable de toi, et elle est ton Dieu

rémunérateur, ton Dieu punisseur par tes propres actions, qui te récompenseront, puniront, par l'intermédiaire des lois, émanées de la société.

Imitant le style de l'évangile pour les bigots, qui peut-être me liront aussi, je dis : « le royaume du ciel, des bons existe », mais ici-bas, où règne un dieu plus puissant, plus infini et plus inépuisable que le dieu des théologues, et quoique ce dieu d'ici-bas on peut même le représenter comme une trinité, pourtant il est compréhensible pour chaque honnête : ce dieu c'est la *Justice* ou la trinité composée *du travail*, *de l'instruction* et *de la vertu!*

A côté de ce royaume on voit très-souvent, aussi sur cette notre terre, un enfer, plus terrible que l'enfer du Dante ou de Virgile, où l'*Arbitraire de l'Injustice* de tout genre tient son sceptre, et la balance à deux poids.

C'est dans un tel royaume du mauvais esprit des ténèbres, et en langue vulgaire, de l'ignorance, que cet esprit, entouré de tous les vices, de tous les crimes, c'est-à-dire que l'homme vicieux et la femme perdue, bien souvent devenant criminels, tourmentent leurs proches, et cherchent à abattre et détruire l'ordre, la félicité et l'harmonie, créés par le dieu du bien, du juste, de l'utile, c'est-à-dire, par l'homme et la femme vertueux, instruits et laborieux.

Après avoir lu cette appendice, écrite selon ma conscience et selon toute la franchise de mon caractère, chaque homme et femme honnête comprendra que la *non-existence du dieu chrétien, de ce outre-tombe* matérialisé, inventé au bénéfice des prêtres, que cette non-existence oblige à changer les programmes de l'instruction primaire, ordonne d'établir d'autres relations sociales, et demande de bons précepteurs de la morale de ce monde, des précepteurs hommes, exemplaires pour leurs disciples, afin que les disciples puissent à leur tour devenir hommes et femmes honnêtes, bons citoyens et exemplaires pères et mères de famille.

Or, puisque l'âme chrétienne n'existe pas, parce que vous n'en trouverez point, pas même son ombre, ni dans la Chimie des êtres organisés, ni dans les recherches physiologiques, — à part toutes les autres ; ni dans mon explication de l'amour et du système céré-

bral; ni à la fin dans toutes les recherches des savants, libres-penseurs; donc, cesse la nécessité d'entretenir des directeurs-sauveurs de cette âme, et tous leurs supérieurs avec leur chef, divinisé par son corollaire froqué, encapuchonné, chaussé et déchaussé... Pour conduire cette âme, avec toute la pompe, si vous êtes riche (si non, qu'elle s'en aille, comme elle veut et où elle veut, les prêtres ne se soucient point de l'âme d'un pauvre homme, c'est pour eux de la canaille, qui s'en ira sans leurs chants, encens, etc.), — pour conduire donc l'âme du défunt ou de la défunte, gens aisés, — là, où n'a pas pu pénétrer et ne pénétrera jamais même la fiction des doctrinaires-psychologues, les prêtres, leurs disciples, ont inventé tant de cérémonies, momeries, niaiseries!... La psychologie, cet art de tromper le genre humain et la base de toutes les doctrines religieuses, a créé tant de différens *outre-tombes!* Les catholiques romains en ont eu leur part; les protestants, les schismatiques grecs et moscovites, les mahométans, les indiens, les juifs-pharisiens, etc., s'en sont pourvus aussi, où ils envoient les âmes des morts, dans ces différents départements de leurs outre-tombes, et selon les départements, ces âmes reçoivent différentes formes, traitements, etc... Oh prêtres! Vous êtes partoût et toujours de la même force de tromperie, d'escroquerie, de brigandage, affublés de la toge de l'hypocrisie!... Quand à la fin cesserez-vous votre charlatanerie? Quand?... Jamais, si le genre humain veut être berné et trompé, et ne veut pas voir clair votre abomibable conduite; ou par fortune, dans ce jour, dans lequel la société civilisée sera libérée de votre baleine pestilentielle, dans lequel elle se décidera à être valeureuse et ne trembler devant vos foudres spirituelles...

Ce sera un grand jour!!! L'aurore de ce jour, invoqué par tous les libres-penseurs, illumine déjà l'horizon... Attendons les événements! et le soleil de *la Justice*, de *la Vérité* et de *la Liberté*, par ses rayons bienfaisants, ravivera toute l'humanité!

En attendant ces événements, il faut être rationnel: il faut se limiter dans notre demeure terrestre, apprécier sa situation sociale et politique, ne pas se contredire dans ses besoins et se décider à trancher le nœud romain.

Pour arriver à la bonne issue de cette entreprise; il faut se poser la question suivante : Après *tout* ce qui était dit de l'Eglise la mieux disciplinée, mais non moins hypocrite que les autres, le siége du chef de cette église peut-il occuper Rome, la capitale naturelle et historique de l'Italie?...

Non ! Ce siége doit être supprimé ! La perverse doctrine du chef du catholicisme, sécretement secondée et encouragée par les ennemis de l'Italie, nouvellement appelée à la vie d'une grande et libérale nation, cette doctrine et ses defenseurs veulent maintenir ce chef sur son siége-trône ; or, ce siége représentant l'unique obstacle à la consolidation politique et morale du nouveau royaume d'Italie, ressuscitée par la Révolution, doit être supprimé par les Italiens eux-mêmes.

Selon Napoléon III, les forces de la Révolution doivent être dirigées, mais jamais arrêtées, comme les ondes d'un torrent ou d'un grand fleuve, dont les eaux-basses, de même que leurs crues, ne peuvent jamais être retenues par des digues transversales, sans causer des malheurs aux habitants des pays arrosés par ces cours d'eau ; sans être par eux renversées; tandis qu'en dirigeant dans les mêmes torrents ou fleuves leur eau basse ou crue, par des remparts parallèles au courant d'eau, on peut obtenir une nouvelle utilité des forces de cette même eau, qui, mal dirigée, ruine tout ce qui se trouve sur son cours...

Quelle instructive comparaison !... Se ressouvenant des paroles de cet empereur-homme, publiées par le *Moniteur* du 14 novembre, de l'année passée, où il dit : « Fidèle à mon origine, je ne puis regarder les prérogatives de la couronne ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme héritage de mes pères qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils. *Elu du peuple...* » c'est-à-dire, que par ces paroles il affirmait que c'est la Révolution qui l'a mis à la hauteur actuelle, pour savoir diriger les forces de cette même Révolution et prudemment gouverner la grande nation qui l'a élu ; or, se ressouvenant de ces paroles trop importantes, le peuple italien en général, le peuple romain en particulier doivent concourir à la suppression du pouvoir papal et poursuivre la glorieuse Révolution, dirigée ingénieusement depuis 1858...

Avec la décision de reconnaître la Justice de la Révolution, qui chassera le pape de Rome, les peuples, non-seulement catholiques, mais de toute la chrétienté et même de l'humanité entière se convaincront de la fausseté de la doctrine prêtesque; car cette doctrine, profitant de la stupidité des ignorants et des fanatiques, servit seulement l'avidité de la caste sacerdotale des richesses et les tendances de cette caste à la domination sur toute l'humanité.

Mais les partisans de l'Eglise, n'importe quelle qu'elle soit, diront à cela :

« *L'Eglise plie et ne se rompt pas*, et quoiqu'elle succombe dans toutes ses luttes, elle durera toujours, tantôt signant des pragmatiques sanctions, tantôt des concordats... »

Oui, elle durera ensemble avec toutes les autres religions jusqu'à l'heure où la Révolution aura enfin débarrassé la Justice de cette sanction divine, dont les Eglises de tous les noms se nomment les suprêmes représentants. L'Eglise durera tant que la polémique pour le choix d'une religion ne s'épuisera; tant que les sectes continueront leurs disputes; tant que les écrivains-psychologues la chicaneront dans ses dogmes et ses mystères; tant que les autres écrivains-philosophes contesteront l'authenticité de ses Ecritures, voudront refaire son histoire, dévoiler ses origines, ses empiètements, ses emprunts, expliquer ses mytes, railler son culte, blâmer sa discipline, étaler ses hontes, rappeler ses abaissements et ses vengeances, ou désireront établir des concordats ou fonder de nouvelles religions...

Aujourd'hui donc, la conviction en main, au lieu de chercher quelle est, pour le bonheur de l'humanité, la meilleure religion, — il faut démontrer à *tous* et devant *tous* que la Justice n'est pas possible avec aucune Eglise, et que cette Justice, œuvre tout-à-fait humaine, n'étant jamais exercée ni conçue dans sa pureté et plénitude, été constamment mêlée avec la théologie, et représentait *le droit* corrompu par *la foi ;* et que c'est une nécessité absolue pour le bien de la *société toute entière*, de se décider enfin à oublier toutes les conceptions religieuses et à suivre la route belle, large et facile

sur laquelle depuis le berceau jusq'au tombeau une seule Justice sera notre unique directeur, gardien et sauveur.

Or, point de pragmatiques sanctions ou concordats; mais aussi point de persécutions! Une fois sous l'étendard de la Révolution, on ne transige avec l'Eglise. C'est tout dit; parce que mieux n'avoir de croyance, mais d'agir selon la conviction de Justice, que de se trouver, bien des fois, obligé de croire et dans le même temps compromettre *la Vérité de la Justice*, c'est-à-dire la Justice même, ou en d'autres termes: *le droit* et *le devoir*, en tout ce qui concerne notre demeure *ici-bâs*, — parce que c'est la Justice qui est le principe fondamental, organique, régulateur — des sociétés; qui tout gouverne, châtie ou récompense. —

Il y a quelque temps je proposais dans une brochure des idées de sécularisation du clergé en général, et en particulier, du clergé italien. Avant d'exposer mes conditions à propos d'une telle sécularisation, voilà les neuf points du concordat, proposé pour le clergé français par M. Proudhon. Je les mets les uns près des autres pour démontrer une sorte d'analogie, existante entre mes vues, conçues parmi les montagnes du Caucase, et celles élaborées à l'Occident de l'Europe. — Le concordât proposé par M. Proudhon contient:

« Art. 1. Réunion des deux pouvoirs, spirituel et temporel, dans la souvraineté française;

« 2. Enseignement par le clergé, dans les grands et les petits séminaires, dans la écoles et dans les lycées, des principes de la Justice et de la morale, conformément à la doctrine de la Révolution;

« 3. Accomplissement par les ministres du culte de toutes cérémonies relatives aux naissances, mariages, funérailles, anniversaires nationaux, etc., sur la simple demande des citoyens, et sans qu'il soit besoin de fournir des billets de confession ou de faire profession de foi;

« 4. Suppression des couvents des deux sexes et de toute congrégation religieuse;

« 5. Abolition des vœux perpétuels dans le clergé; en conséquence, faculté pour tout ecclésiastique, après six annés de service actif à dater de son ordination, de quitter à volonté le ministère

et de se marier, si mieux n'aime l'Église abolir dès à présent le célibat des prêtres, comme a fait la Réforme;

« 6. Restitution aux Communes de toutes propriétés ecclésiastiques, et défense absolue à tout membre du clergé d'accepter pour le compte de l'Eglise aucune dotation;

« 7. Défense aux prêtres, à peine de retrait d'emploi et d'amende, de se livrer à aucune opération de commerce, banque, industrie, librairie, souscriptions, érections de monuments, Institutions, etc.;

« 8. Etablissement d'une pénalité plus sévère pour tous les crimes et délits commis par des ecclésiastiques, notamment ceux qui regardent la pudeur;

« 9. Abolition de l'autorité épiscopale et papale; l'administration ecclésiastique réformée sur les principes du droit commun, et les jugements de l'ordinaire ressortissant au conseil d'Etat et à la cour de cassation. »

Il faut se ressouvenir que ce sont des conditions de 1858; aujourd'hui, peut-être, *il est trop tard* d'arranger les choses sur ces bases, même en France...

Avant d'exposer devant la raison de l'opinion publique les conditions proposées de ma part et appropriées aux affaires de l'Italie, pour laquelle la question de Rome est *un omega* de l'actualité, je trouve nécessaire de dire quelques paroles à propos de cette ville, parce que c'est à Rome que doit être évolu ce grand rôle de capitale du nouveau royaume d'Italie.

L'immense prestige moral de cette ville peut seul obliger de cesser toutes les prétentions municipales en Italie de tous les chefs-lieux détronisés; et c'est autour de l'antique Rome que tous les membres de la grande famille italienne peuvent vivre rassemblés et gouvernés par le sceptre constitutionnel. Mais Rome n'est pas encore disponible pour que nous puissions y librement entrer et relever dans le Capitole un trône simple mais splendide, parce que constitutionnel, léger à supporter mais durable, parce que basé sur la Justice et l'amour, trône pour le héros-roi Victor-Emmanuel: à Rome végète encore le pape et ses acolytes, protégés par les baïonnettes françaises!

Le gouvernement de France prodigue cette protection à un prix

très-élevé: des Italiens doutent de son amitié désintéressée; le pape et tous prêtres abhorrent son appui; et enfin les Français libéraux désapprouvent une telle conduite, selon eux, déraisonnable. Selon eux les baïonnettes françaises ne doivent plus longtemps étayer le trône croulant du Vatican, auquel se cramponne le pouvoir temporel, pouvoir, selon l'avis de l'absolutisme, nécessaire pour le libre exercice du pouvoir spirituel des papes.

Pour nous, simples mortels, ce retard de rappel de la garnison française de Rome, se présente comme une énigme; mais au fond il doit y avoir quelques raisons invincibles pour que la France continue l'occupation de Rome par ses troupes, qui dernièrement étaient même renforcées...

Point d'actions sans causes... Les deux raisons, dônt j'ai parlé plus haut, sont appréciées par tous ceux qui voyent clair dans la politique de Napoléon III; mais peut-être il y a encore d'autres raisons de cette occupation... De telles choses *parler haut* aujourd'hui *ne convient pas encore...*

L'empereur Napoleon III sait éviter des écueils, sur lesquels a naufragé son *Oncle*, et *le Neveu* sait prendre l'initiative dans les affaires intérieures et extérieures de la France, ou s'en abstenir. Dans les plus graves événements de son règne, par exemple: l'expédition de Crimée, celle d'Italie, l'amnistie, le traité de commerce, il a pris seul l'initiative et n'a point cherché à se décharger sur les Chambres d'une responsabilité trop lourde...

Mais aujourd'hui se présente un symptome, qui démontre une sorte de rénonciation volontaire de la part de l'empereur de son pouvoir dictatorial, assumé en 1852. Après cette epoque le public, les partis, et le pouvoir même, se sont mis à se rapprocher des errements du régime parlementaire. Le 24 *novembre* (1860) est le premier pas du pouvoir fait à l'abdication des prérogatives absolues, en ce qui regardait la discussion dans les Chambres...

Un autre pas, plus décisif, c'est l'acte du 14 *novembre* (1861), par lequel l'empereur Napoleon III par ses paroles plus que significatives: « Elu du peuple... », abdique ses prérogatives dans l'ordre financier, et *ces deux pas* de renonciation volontaire sur des points d'une haute importance, permettent d'être con-

vaincu qu'il y a d'autres problèmes, dont l'empereur laissera la solution à l'opinion publique, à l'intervention du pays tout entier...

Cette conviction s'accrédite de plus en plus, voyant plusieurs questions capitales demeurer sans solutions définitives...

L'opinion publique en France, sur une foule de points, ne sent plus au même degré que précédemment la volonté impériale, à laquelle la France presque s'était accoutumée. Aujourd'hui la France commence à discuter sur ses affaires, mais avec quelle solennité et assurance, avec quelle gravité et modestie...

Aujourd'hui chaque parole est pesée, parce que après la parole suit immediatament l'action...

C'est un signe des temps que l'opinion publique en France après mûres méditations se demande que font les Français à Rome? Que veulent-ils y faire?... Quelle est la politique de la France relativement à l'Italie? Est-elle pour l'unité de l'Italie ou non?... Quels seront les rapports entre l'Etat et le clergé; et pourquoi le gouvernement impérial, voyant que la grande majorité du clergé français a pris une attitude décidément hostile à l'esprit des institutions, approuvées par tout le pays, laisse ce clergé miner ces institutions, — institutions achetées au prix de tant de victimes?... Pourquoi est-il permis au clergé de travailler au renversement du régime impérial? Pourquoi le gouvernement a admis ces esprits pervers, sujets humbles de papauté, à l'instruction de la jeunesse française?... Peut-être pour que ces soldats du pape enseignassent la haine des principes de 1789 et l'horreur de la civilisation moderne?...

Voici des problèmes sur lesquels discutent actuellement les Chambres de France, et elles seront à la hauteur de leur mission, en dotant le pays par la solution des questions qui regardent la dignité, l'utilité et la gloire de la France même; l'organisation et même le sort de l'Italie, et le progrès de l'humanité...

L'expérience, conquise par la France ne peut tourner qu'au profit d'elle-même et de toute l'humanité...

La force morale et matérielle acquise par le second empire ne peut causer que l'annihilation de la force brutale et étouffante de

l'absolutisme... Mais au nom de la Raison, du bonheur de l'Humanité et au nom de la Justice de la Révolution, que la France par la voix de ses Chambres tranche à la fin toutes les questions pendantes, commençant par celle de Rome, en demandant la cessation de l'occupation militaire de cette ville.

Cette occupation doit être finie avant que là, ait eu lieu ce nouveau concile, annoncé à tout le monde dans le *seul* but, dit-on, d'augmenter le chiffre des canonisés; mais peut-on croire le prêtre?. Tout evêque, à qui ses travaux spirituels, auprès de son troupeau, permettront de se rendre à Rome, y est appelé auprès du pape, pour être présent à la canonisation de vingt-trois individus, autrefois égorgés par les Japonais, — individus qui n'étaient pas autre chose que des agents du papisme et leurs prosélytes... — Or, cette occupation doit cesser, avant cette nouvelle comédie, pour que la glorieuse bannière de la France, ne protégeât pas, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, ces nouveaux actes de l'obscurantisme.

Mais on dit que la garnison française ne bougera point de Rome jusqu'à la publication du résultat de la réunion épiscopale, exceptionnellement si solennelle.....

On dit que le gouvernement français, veut aller jusqu'à l'impossible, demontrant devant tout le monde catholique sa déférence pour le pape, même s'il conspirait ouvertement, à la tête de ses acolytes, contre la France et l'Italie...

Nonobstant à tous les égards, témoignés au pape de la part du gouvernement de Napoleon III, ne voit-on pas que la tiare pontificale se maintient toujours dans son programme ordinaire de « Non-possumus », et n'à jamais d'autres paroles à toutes les représentations amicales, faites depuis le 1849 jusqu'aujourd'hui par le président de la République, Elu du peuple, actuel empereur des Français!

Non! Il n'y a rien à espérer ni aujourd'hui ni demain de ce siége, nommé apostolique et saint!... C'est la même chose qu'espérer que les grenouilles se décideront d'assister le laboureur à dessécher leur demeure... Or, soyons persuadés que, jusqu'à cette heure-ci, que *la pantoufle-tabou* restera protegée et gardée à

Rome par les troupes françaises, — cette Rome ne cessera d'être le centre non-seulement de l'obscurantisme, mais même de toutes les conspirations contre la Révolution et le progrès, dont le drapeau tient haut dans sa main le Chef du second empire des Français. N'abondent-ils pas des actes officiels pour confirmer mes paroles?...

Il est grand temps d'en finir, et cette indulgence que la France montre envers le prêtre de Rome doit cesser!

Une fois la garnison française partie des bords du Tibre, les Italiens se rendront d'eux-mêmes la Justice.

On ne peut pas nier que les demandes des citoyens d'Italie d'avoir Rome libérée de la présence du pape ne soient plus que rationnelles. Les Italiens ont plein droit de recouvrer cette ville pour la capitale de leur patrie, afin d'installer au Capitole le trône de Victor Emmanuel, CE NOUVEL ELU DU PEUPLE.

Plus haut j'ai tâché présenter des raisons, confirmées par toutes sortes des preuve invincibles, qu'il est déraisonnable croire aux traditions, histoires écrites et monuments, preparés par les prêtres. Ici je répéte de nouveau: tout cet échâfaudage du pouvoir papal, construit sur la bible, sur l'évangile, sur les ecrits des pères de l'eglise etc. vulgairement nommés les saintes écritures, tout cet echafandage n'est autre chose qu'une invention doctrinaire que la théocratie chretienne appelle — divine, à l'instar de tant d'autres doctrines. — Les brahmanistes, boudhaïstes, mosaïstes, musulmans, etc., tous soutiennent que leurs doctrines et livres saints, viennent aussi directement de Dieu!!!... Les deux premiers s'affublent des légendes d'incarnations de leur Dieu, comme j'ai mentionné, plus haut, donc de telles religions ne peuvent soutenir la sevère critique de la raison contemporaine, de l'esprit de notre temps; elles doivent être remplacées par *le Code de la Justice*, dans lequel une haute et pure morale humaine, prescrivant de faire le bien, aimer sa patrie et sacrifier tout pour elle, obligera tous les hommes à suivre la route de la vertu et des bonnes actions, sans entrer dans la metaphysique et le transcendentalisme. L'instruction et le commerce, c'est-à-dire la civilisation fera de tous les hommes des frères et amis...

Un tel Code regardera tous les hommes comme égaux; et personne ne pourra se placer devant lui comme un être infaillible, comme cela se voit à Rome de la part des satellites des papes, — lieutenants — vicaires du fils de Dieu vivant!... Si; le nouveau Code et uue bonne Constitutiou, — voila la base, sur la quelle se fondera un nouvel ordre social.

La nation ne doit avoir deux chefs — temporel, et spirituel: La Loi, voilà son chef unique, dont empereurs, rois, etc. sont les premiers fonctionnaires... Une nation quelle qu'elle soit est seulement dans ce cas rationnellement organisée, quand elle se compose de deux classes, savoir: *gouvernante*, dont les membres, pourvus dû pouvoir par l'influence de l'organisation administrative, deviennent, à temps donné, des membres de la seconde classe, savoir: *des gouvernés*, qui à leur tour, selon leurs instructions et mérites peuvent devenir gouvernants, ou membres de la premiere classe.

Une fois, l'axiome d'inutilité de papauté décidément posé devant l'opinion publique du monde catholique, et principalement devant la France et devant l'Italie, les plus intéressées dans cette question de Rome, cette opinion se prononcera pour cet axiome par la voix des deux Chambres des deux Etats...

Supposons donc qu'est déjà venu le temps de rappeler de Rome le corps d'occupation française et qu'il se retire; dans ce cas le pape ne peut rester à Rome; or, partant de là, où ira-t-il se nicher? Peut-être à Vienne, à Jérusalem, à Madrid, à Berlin, à Moscou, ou même au Japon?... N'emporte où! pourvu qu'il s'en aille, bon gré malgré, cela ne regarde les Italiens qui ont le droit de reprendre Rome comme la capitale de leur patrie: cela ordonne la Justice! Oui! le pape ne peut rester à Rome!!!

Mais les préjugés invétérés ne se déracinent pas facilement.... Parmi les catholiques, en général du sexe féminin, et particulièrement le parti légitimiste en France, parti féodal catholique et même d'autres rites en Allemagne et ailleurs, et enfin le parti absolu *de partout*, où il existe, donc, parmi ces catholiques, excités par la bigoterie tantôt de principes et tantôt d'ignorance féminine, peut-être se retrouveront quelques-uns pour se poser en cham-

pions défenseurs des prétentions, de ce qu'ils diront, les droits de papauté, dont le cathéchisme est bien connu à tout le monde...

Il faut être persuadé que tout le vacarme des vociférations et des protestations, des bénédictions et d'excommunions, qui est déjà jeté et qui se fera de jour en jour plus bruyant, enfin émouvra l'Autriche, membre de la sainte-alliance, protectrice et cointéressée du droit divin, jusqu'au point de la décider une autre fois d'entrer en lutte, en agressant à l'improviste le nouveau royaume d'Italie, pour y étouffer la Justice de la Révolution...

En s'établissant sur les possessions de l'Eglise, le nouveau royaume d'Italie aidera l'humanité à reconquérir tout ce que l'Eglise lui a ôté; les desseins de l'Atriche, au contraire, tendent à réhabiliter l'Eglise avec tout son arbitraire d'Inquisition, c'est-à-dire, réhabiliter le pouvoir temporel et spirituel des papes dans toute leur splendeur du moyen-âge, afin qu'elle, cette damnée Autriche puisse en même temps, réaliser la signification d'un ridicule dicton de ses hommes d'État, qui soutenaient que ***Austriæ Est Imperare Orbi Universo.***

Mais s'il pouvait se trouver des esprits timides qui craignent une telle témérité aggressive de la part de l'Autriche, — que ces esprits se rassurent: les temps se suivent, mais ne se ressemblent pas!

L'Autriche en 1859 a reçu une bonne leçon, dont le souvenir ne se perdra si facilement... Elle est refrénée incessamment par une *condition* de la paix de Villafranca — *celle de non-intervention!* Outre cela aujourd'hui l'Autriche a sur ses bras quelques embarras de plus, qu'à cette époque-là, avec les Slaves, les Hongrois, les Transylvains qui, d'accord avec tous les peuples hétérogènes, savoir: italien, polonais, roumain, croate etc., dont se compose cette monarchie de casernes et de forteresses, sont tous à la vigile de leur libération, tant par des efforts communs, que par la décision de tous les tribunaux de l'Europe libérale, qui ne tarderont pas de prononcer leur sentence sur la banqueroute de la maison des Hapsbourg, et feront exécuter leur jugement...

On disait autrefois: « pas d'argent, pas de Suisses! », — aujourd'hui, quoique les paroles de ce dicton se soient changées, —

reste pourtant toujours le même leur sens. Si le trésor public ne trouve pas dans les recettes assez d'argent pour couvrir les déficit qui vont *crescendo*, pour payer les dépenses, parmi lesquelles une des plus urgentes — l'acquittement des intérêts des dettes antérieurement contractées; un tel trésor n'aura pas de crédit pour contracter de nouveaux emprunts afin de se tirer des difficultés, un tel trésor n'aura pas d'argent pour payer ses armées, un tel trésor est un banqueroutier...

Le trésor autrichien, comme cela se voit de l'exposition de M. Plener, actuel ministre des Finances à Vienne, se trouve précisément dans la situation donnée: rien ne la sauvera de la banqueroute...

Mais, dira quelqu'un: les compères de la Sainte-Alliance peuvent venir au secours de leur co-associé... Eh! je répète mon dicton-refrain: les temps (et les hommes) se suivent mais ne se ressemblent pas!... Laissons donc tranquilles tous les deux autres co-alliés, ne nous en occupons point pour le moment! L'un d'eux s'est chargé de témoigner devant tout le monde et à chaque occasion qu'il s'est enrichi par une antiquité, contemporaine aux tables de Moïse, dont le prix est de la même valeur que ces tables, parce qu'il l'a reçu aussi des propres mains du bon Dieu-biblique... Qui n'a pas dans la vive mémoire les paroles du roi de Prusse, prononcées à Kœnigsberg, à Berlin et ailleurs?... (1)

Laissons-le donc haranguer! Si de nouveau, des paroles si gra-

(1) Dans sa harangue aux pasteurs, prononcée à Letzlingen, le même personnage a démontré une haîne implacable, violente, une grande haine de la Révolution, et c'est à douter s'il pardonnera à son peuple de s'être laissé conduire par l'esprit nouveau, jusqu'au point de ne pas craindre de tourner en ridicule les cérémonies du couronnement, et d'être si hardi d'envoyer à la Chambre les libéraux avancés, les démocrates de 1848!

Mais c'est le signe des temps et ce signe est pour nous de bon augure: c'est pour cela que S. M. prussienne, *par la grâce de Dieu*, n'y voit que le symptôme précurseur de l'abomination de la desolation du temple. Toute son allocution de Letzlingen peut se résumer dans les paroles finales, que le roi a adressé à ses sujets en leur disant:...

« Qu'ils devraient remercier Dieu d'avoir un roi *par la grâce*

ves sortaient de la même bouche, nous nous approcherons au dénouement de la comédie, commencée depuis longtemps, et rémontée de nouveau dans les premiers jours d'octobre passé:..*c'est un rébus*, — devine-le — qui peut!.. Le temps me donnera raison..:

L'autre compére de la sainte-alliance, se pourvoyant déjà depuis quelques années, du même bijou d'antiquité, pour le moment n'en parle personnellement, seulement il l'affiche devant ses esclaves et devant tout le monde, mettant ce bijou, ce *par la grâce de Dieu* à la tête de tous ses ukases, manifestes etc...

Il a une haute opinion de tous ses frères et cousins qui sont *par la grâce de Dieu pur-sang;* il voudrait sans aucun doute venir à leur secours, comme autrefois a fait (1849) son prédécesseur *d'impérissable souvenir, Nicolas I:* mais heureusement, ce membre de la sainte-alliance a pieds et poings liés par les affaires intérieures de ses trop vastes domaines...

Or, à la fin des comptes, qui peut se ranger sous les bannières des Hapsbourg pour faire restaurer le trône papal? Ce sont des légitimistes, des féodaux et des prêtres, des fourbes et des ignorants, qui grossiront des bataillons guidés par le monstre à deux têtes, si *le nerf de la guerre, — l'argent* ne manquait pas aux maîtres de ces bataillons. Mais supposons qu'ils ont de l'argent, des armées bien disciplinées, des milliers d'agents officieux, devoués et rusés, et tous les moyens pour conduire la guerre selon la tactique de vieille date, aurions-nous à nous effrayer devant le déployement de telles forces?... Jamais! Toutes ces forces devant la Justice de la Révolution se disperseront comme les évaporations terrestres devant le soleil!... Oui! Les forces de l'Autriche, c'est

de Dieu, et de ne pas en être arrivés encore aux principes politiques qui regnent en France et en Italie? »

Bons habitans de la vieille Germanie, vous qui aspirez à l'unité fondée sur le droit nouveau, verrez-vous toujours la verge de Moïse dans le sceptre des Hohenzollern?... Ce sont des paroles de l'opinion publique qui condamne l'étrangeté du langage du roi de Prusse, qui, en seconde moitié du XIXe siècle, se croit avec toute l'obstination féodale — en directes relations avec Dieu-biblique, ou voudrait que les autres soyent aussi stupides pour le croire!...

vrai, peuvent arroser abbondamment de sang les champs de ces terribles batailles, mais seront bientôt dispersées par les armées des peuples unis, qui combattront à côté des Italiens pour la réhabilitation de leurs droits!

Je ne crains point me montrer excentrique proposant d'augmenter la force numérique des agents officieux du pape, c'est-à-dire des Hapsbourg, après que le pape partira, ou sera obligé de partir, ou, à la fin, sera trasporté de Rome, avec tous les égards, dûs à sa vieillesse; non, je ne m'arrête pas à exposer les conditions que je propose vis-à-vis de tout le clergé italien. Peut-être on trouvera utile d'appliquer de pareilles conditions au clergé même d'autres pays... Voici donc de quoi il s'agit: la chose est bien simple, c'est la sécularisation générale de tout l'état clérical.

Tous les prêtres et moines, tant des grades supérieurs qu'inférieurs, s'ils sont du rite catholique, ils sont des soldats dévoués au pape, leur général en chef; s'ils représentent les clergés d'autres rites, ils sont des membres d'une caste privilégiée, qui s'arrogea un rôle, duquel j'ai parlé plus haut, — cette classe ne peut dès-lors tromper la raison humaine et vivre aux depens de la société...

Ici j'ai en perspective les individus des deux sexes qui composent la société théocratique, catholique, romaine. Pour séculariser cette société je propose de la diviser sur les trois catégories, sans aucune exception pour qui que ce soit.

La première catégorie des sécularisés contiendrait ces prêtres et moines, qui, se rangeant de toute leur bonne volonté du côté du novel ordre des choses, se marieraient, serviraient leurs pays comme des bons citoyens, se voueraient à ces branches du service public, ou à quelques autres métiers, auquels ils étaient préparés selon leurs inclinations naturelles. Une telle mesure décisive permettra que, des dizaines de milliers d'utiles individus seront retrouvés tout d'un coup, parce que d'une grande partie des ecclésiastique la patrie obtiendrait tous ces services, dont ils sont capables à la doter, particulièrement sur le champ d'instruction publique. Par exemple un savant tel que M. Passaglia, devenant par le mariage, — homme-citoyen, — pourquoi ne pourrait-il pas occuper quelque haute fonction de conseiller, directeur et même

ministre? Le nombre de vrais talents, génie même, autant qu'il en est permis à l'homme, augmenterait la force morale de l'Italie, et une telle force ne nuirait jamais...

La seconde catégorie serait composée de ces cléricaux qui acceptant la sécularisation, demanderaient l'autorisation du gouvernement de vivre en communauté, société, club, association, n'importe le nom, mais sans aucune tendance réligieuse — claustrale pour toute la vie. Si de telles sociétés voulaient se constituer avec le but scientifique, artistique, industriel, commercial, économique, ou à la fin, hygiénique, tant particulier que généralisé, sous les rapports mentionnés, le gouvernement d'accord avec l'opinion publique du pays, sanctionnant par son approbation des pareilles sociétés, gagneront visiblement, parce que dans ces associations a *termes* definis, n'importe, si même-ascétiques, mais spontanément contractées parmi leurs membres, régneraient la paix, la vertu, la morale, basées sur la Justice, car sans elle rien ne peut jamais être durable, autant que les institutions humaines peuvent durer (1)....

A la fin, la troisième catégorie serait composée de ces prêtres et moines, qui s'obstinant a rester fidèles soldats de la papauté, n'accepteraient la sécularisation.

De tels individus peuvent être de deux espèces: les uns, trompeurs par métier, sont trop pervers pour s'en dessaisir; les autres, trompés, dans la pauvreté de leur entendement, sont ou ignorants tout bonnement par leur naturel, ou idiots par l'influence du dérangement de leur système cérébral, causé par la masturbation.

Voilà les trois subdivisions de tous les cléricaux, et chaque pays

(1) C'est ici le lieu de prendre en simple considération, combien de bons exemples de pareilles communautés, réagissant sur le bien-être général, serviraient à moraliser toute la masse de la population du pays... Oh! Pensez-y! pensez-y, vous, qui lirez ce travail d'un homme sincère, pour qui le dieu visible existe en un bon Code des lois, dans les bonnes œuvres, dans l'instruction laïque et dans la femme, — bonne mère de famille; lui ne recherche point dieu invisible, car il ne le retrouverait nulle part, le voyant partout et en tout ce qui l'environne!!......

profitant de la coopération des deux premières subdivisions, qui contiendraient désormais des hommes utiles, gagnera énormément en se débarrassant des individus contenus dans la troisième subdivision. Les renvoyer au pape, là où il se trouverait, en leur procurant même toutes les commodités de voyage, serait le devoir des gouvernements de ces pays, qui ne voudraient plus longtemps maintenir des parasites sur leur territoire.

Dans ce cas, agir avec toute la résolution, inflexibilité et même avec la rigueur, mais sans aucune persécution, cruauté ou tyrannie, serait pour les citoyens et les gouvernants un devoir de même valeur, afin qu'on puisse déraciner, une fois pour toujours, l'herbe mauvaise...

La sécularisation des nonnes pourrait être exécutée avec les mêmes conditions proposées pour les cléricaux; chaque homme ou femme serait libre de se retirer du monde bruyant, — non pour devenir à jamais un esclave volontaire, ou tant de fois forcé, mais pour satisfaire son désir momentané, ou sa vocation définitivement prise.

Par la sécularisation proposée des cléricaux des deux sexes, chaque pays gagnera une quantité de bâtiments, dont pourraient profiter l'instruction publique, la charité et la force armée. Les églises qui ne pourraient être reconstruites pour écoles, hôpitaux ou casernes, pourraient servir le public comme un lieu de réunion pendant la journée pour tout le monde (hommes, femmes, enfants), pour y entendre les chants et les musiques patriotiques, qui ont tant d'influence sur tout notre être, et principalement sur les gens du peuple, qui pourraient aussi y apprendre par les leçons appliquées à leur entendement, les premières notions de ces sciences naturelles que tout homme honnête peut comprendre, en les utilisant pour son propre compte et pour celui de la société.

La presse a changé toutes les relations particulières et internationales. Aujourd'hui ainsi, chaque citoyen, après avoir appris à lire, n'a pas besoin d'être harangué par quelque prêtre, fanatique ignorant, parce qu'il obtiendra un véritable profit en apprenant tout ce qui peut lui être utile dans son ménage, travail, et dans

sa vie politique, lisant de livres utiles, appropriés à l'entendement et aux occupations du campagnard ou du bourgeois.

Les ex-églises, pendant les soirées, serviraient de salles de réunion aux seuls hommes majeurs, pour y traiter des affaires d'économie politique, tant locale que générale. Calculant une ex-église pour quatre cents familles, plus ou moins, toutes les autres pourront devenir des établissements utiles à la société civile, les changeant en hôpitaux, magasins, dépôts, etc.

VII.

Après cette courte exposition, je demande à tout le monde honnête: y a-t-il dans mes propositions quelque danger pour la sécurité générale et pour l'ordre civil? J'espère qu'on n'en trouvera aucun; au contraire, j'ai l'espoir que les gens bien sensés, que les honnêtes et les patriotes de chaque pays, et principalement de l'Italie me sauront gré, d'avoir posé les moyens si faciles de séculariser toute la société, car il faut dire une vérité bien amère, toute la société est partout trop ecclésiastique, c'est-à-dire imprégnée des maximes cléricales, — conséquence que le clergé, n'importe de quelque religion qu'il soit, — tient dans ses mains l'instruction primaire, quelquefois gymnasiale et même universitaire, dont les résultats sont: la crédulité et l'ignorance, ou ce qui est pire, — l'indifférentisme, l'hypocrisie, le pyrrhonisme ou le scepticisme.

Peut-être quelque femme criera *à l'assassin!* une autre se lamentera; on à la fin s'en trouvera même de telles qui vocifèreront contre une pareille mesure; qu'importent leurs cris! Ils seront jetés par des femmes aux prêtres pour plaindre leurs bien-aimés...

Je ne crains point les foudres prétines, elles ne peuvent jamais m'arrêter de démontrer que la religion est pour les prêtres une sorte de ciseaux dont ils se servent tantôt pour cueillir la toison d'or des poches de leurs corréligionaires crédules; tantôt pour tailler des ailes à la pensée des forts esprits.

J'espère que tous *les frocs et capuchons* crieront « *au scandale ! à l'hérétique!* » tant contre ce livre que contre son auteur, dont

ils proclameront *blasphémateur du bon Dieu;* mais cela ne m'émouvra point: qu'ils vocifèrent et même qu'ils m'excommunient; les défiant je reste inébranlable dans ma conviction. Dira quelqu'un: « c'est une nouvelle religion!...» Eh bien, soit! Mais une pareille religion n'a pas ni de nom, ni de préjugés, et pour elle toutes les définitions de ce qu'est Dieu, sont insuffisantes, mais également belles, quand elles se rapprochent à la nature et ne sont puisées dans l'érudition scholastique et cléricale...

Parlant de Dieu un poète italien s'exprime:

« Io son l'esser d'ogni ente, il re del fato,
Che dentro e fuor di me, me sol rimiro;
Io do la fuga a' tempi, a' cieli il giro
La vita al niente, ed alla vita il fiato...
Uso sempre pietà, nè mal compato;
Fulmino più vendette, e non m'adiro...
Col verbo intendo, ed immortal inspiro
Ineffabile amor, amante, amato...
Son di tutti i possibili volumi...
Posseggo sempre il tutto e sempre dono...
Palese ed incomprensibile nel lume...
Servo la gloria ed a m'è l'empireo trono...
Beato di me stesso eterno nume —
Solo non solitario... Io son chi sono. » (1)

(1) « Je suis la source de toute existence; maitre du destin; je ne contemple au dedans et en dehors de moi que moi seul; l'éternité et l'espace viennent de moi, comme cette vie du néant, qui aussi exhale... J' ai de pitié toujours et pour tout, sans avoir de compassion: et lançant des foudres comme un vengeur, je ne me fâche jamais... L'harmonie du mouvement universel est ma parole, dont j'insinue ensemble avec inexprimable amour à tout ce qui aime et peut aimer... Je suis, en même temps, et *un tout,* le plus grand, et *un atome,* d'une molécule la plus petite... Quoique je me manifeste pur la lumière visible, et quoique toujours rendant mon-tout, je le possède intact, néanmoins je suis incompréhensible comme la lumière même... Je suis le serviteur de la gloire, dont le trône sert à moi seul, content de moi-même, déité éternelle, seul, pas solitaire: je suis l'harmonie de l'Etre... »

Ce n'est pas une traduction à la lettre, mais elle s'approche autant que possible à l'original, dont la beauté a été appreciée par tout brave homme qui l'a lu ou entendu.

C'est pour moi aussi beau que l'idéal de quelque chimiste, qui dirait que Dieu, c'est la combinaison des gaz, c'est-à-dire leur mouvement, qu'ils soient éthériques, fluides, ou fixes, qui sont l'unique cause de création, d'existence et de recomposition de tout ce qui remplissait le passé de l'univers et qui remplira son avenir, representés par l'espace, où s'accomplit tout mouvement et tout repos...

Le commencement d'un tel passé et sa fin s'enchaînent dans l'actualité, qui, en changeant chaque instant la forme, reste éternelle harmonie: du mouvement et du repos; de la lumière et de l'espace, de la chaleur et du froid; en un mot: c'est l'harmonie de l'Être!!!

Un talmoudhiste, un musulman, un brahmaniste, etc., chacun à sa manière, ou pour ainsi dire, selon l'instruction reçue, nous représentent leur Dieu; or, *lui* ce bon Dieu — c'est l'instruction, qui peu à peu se grave sur le cerveau enfantin, juvénil, et devient à la fin une image finie dans l'homme déjà formé, à laquelle toucher sans génuflexion est un sacrilége pour les hommes; mais pour *lui*, qui est représenté par une telle image, c'est tout-à-fait égal. Qui ne voit pas cela dans toute la nature visible pour nous? ...

En elle *tout* nous parle de cette imprescriptible harmonie, qui y règne, et que l'homme doit tâcher d'imiter par ses bonnes actions, et quoiqu'en elle *tout* concoure à maintenir ordre, beauté et utilité, pourtant elle ne s'émeut point si les hommes n'accomplissent leurs devoirs: les propres actions des hommes les récompensent, et les punissent pendant leur existence...

De tout cela derive que l' instruction fait tout possible de l'homme et pour l'homme; or c'est cette instruction qui doit être prise pour l'image de Dieu, mais point des signes qui pourraient le répresenter ici-bas!.. Mieux de n'y penser, mais s'instruire, instruire, en se preparant à la plus haute perfection, dont l'homme ou femme honnêtes peuvent atteindre...

Comme première base de l'instruction doivent servir ces simples prescriptions: Faites du bien partout et toujours; travaillez toujours, et ne demandez rien du ciel, mais faites votre devoir, — alors un tel Dieu, qui à nous se présente sous l'image de l'instruc-

tion nous pourvoira de la Justice, et nous rendra heureux autant que cela est possible.

Certes tout le monde n'est pas doué de la même force, sans distinguer la force intellectuelle de la force physique, parce que la source, la base de toutes les deux est la même matière, comme cela démontre un vieux dicton romain et grec du temps d'Esculape et de Gallène ; *mens sana in corpore sano*... pourtaut à devenir bon, juste et utile à soi-même, et à la société, il ne faut pas une grande instruction, mais juste et basée sur la vérité...

Selon la nature de notre espèce, les hommes devraient naître avec les mêmes inclinations, variées selon les différentes circonstances physiques; nonobstant cela, nous devenons des êtres très-différents taut dans notre physique, que sous le rapport moral, par l'influence de causes presqu'imperceptibles qui réagissent sur nous depuis le moment de la conception de notre être, jusqu'à notre tombeau... Mais c'est après la naissance, avenue plus ou moins favorisée par des accidents, pour le nouveau membre de l'humanité, qu'une bonne instruction, étant pour lui un bienfaisant créateur de son moral, aide ce nouveau membre de la société à devenir utile à elle et à lui-même; au contraire, une mauvaise instruction, une education anti-humanitaire auraient pu changer le même individu en une plaie de la société... Un individu fortuné par son organisation physique, mais laissé à végéter dans l'ignorance la plus complète ou dans les préjugés, qui nuisent à la société civilisée, devient très-facilment dans les mains des fourbes un instrument de leurs intrigues, fort dangereux pour cette société.

Ces trois données peuvent servir d'emblêmes pour les trois classes dont est composée la société actuelle: le premier individu, ce sont des honnêtes gens, plus ou moins instruits, et libres penseurs; le second par son education, par les conditions d'état par lui embrassé, il s'est posé hors des droits de l'homme, parce qu'il s'est fait prêtre ou moine; le troisième, pauvre ignorant! c'est le bas-peuple, fort, robuste, — mais credule, docile instrument des intrigants et des prêtres, pauvre victime des prejugés...

Partout et principalement en Italie on se convainct de plus en plus de la mauvaise éducation et de l'influence, qu'en général, les

prêtres exercent sur toutes les classes de la nation et particulièrement sur le bas-peuple. Pour que la société soit purifiée de cette influence il faut supprimer l'état clérical et rapprocher le peuple aux hommes honnêtes, libres penseurs. La sécularisation, réalisée de la manière ci-dessus proposée, permettra enfin d'atteindre un tel but utile a tout le monde.

Les seuls libres-penseurs sont en état de relever l'esprit et les tendances patriotiques, dans tous les cœurs italiens, français, polonais, ou d'autres nations... Plusieurs, parmi le peuple italien, sont même aujourd'hui indifférents au sort de la patrie, dont une des plus belles parties gémit dans les chaînes autrichiennes; dont la capitale naturelle est inféstée par les miasmes emanés du Vatican; mais cela ne doit étonner personne.

Tant d'actes anti-patriotiques, accomplis par les prêtres italiens de différents grades, persuadent tout homme positif, que la majorité de ces prêtres ne peuvent pas être vrais patriotes italiens, parce qu'ils sont des soldats du pape. Leur désir unique est de reconquérir le pouvoir, arraché de leurs mains, rétablir la domination papale, comme elle était au moyen-âge, et subjuguer tout le monde par le pastoral... Quiconque croit au patriotisme que quelque prêtre affiche, celui-ci se trompe grandement: c'est le patriotisme factice, parce que la soutanne et le capuchon ont pour unique patrie, — l'église avec le pape en tête.

Et après cela comment supposer que les prêtres seconderont les patriotes à la libération de la Vénétie des Autrichiens et à élever dans le Capitole le trône pour le Roi des Italiens?...

On répète très-souvent les paroles : « *Libre Eglise dans libre Etat* », paroles qui, autrefois, ont pu avoir une signification et servir pour base d'opérations ultérieures, si le clergé avait compris cette liberté de conscience et d'enseignement que proclamait le grand homme d'Etat; mais aujourd'hui, non! Après tant d'actes d'inimitié ouverte, de la part du clergé, contre le gouvernement italien, contre le parti progressiste-révolutionnaire, représenté par tous les patriotes, commençant de Victor-Emmanuel, Garibaldi, Mazzini, et tant d'autres; et, à la fin, contre les intérêts des citoyens de toute l'Italie, parce que c'est seulement l'unification

et l'indépendance de l'Italie qui réveilleront le travail et la moralité, qui à leur tour causeront la richesse de la nation ressuscitée, — après tout cela, il faut se poser la demande ; serait-il opportun de se maintenir sur le terrain du programme susdit? Pour y répondre, analysons ce programme.

Il se compose de deux idées : la première est : *libre Eglise*... la seconde : — *libre Etat*... Que veut dire la première?

Libre Eglise, veut dire : libre propagande de n'importe quelle doctrine religieuse ou morale, dans le but d'apporter à la société la plus grande utilité sur le champ de l'instruction publique, laissant de côté les autres vues. Mais, quand les docteurs de la religion, c'est-à-dire les prêtres, se mêlent dans les discussions politiques, et servent plutôt les intérêts des ennemis de la patrie... Quand les prêtres sont les uniques instigateurs auprès de jeunes militaires, trop catholiques qui, par l'indécision de leurs chefs, sont presque forcés de rester sous la férule cléricale, car le confessional, la messe et autres cérémonies — instruments d'abrutissement, sont jusqu'aujourd'hui obligatoires pour toute l'armée italienne... Quand les prêtres insinuent aux soldats la désertion, leur facilitant la fuite pour grossir l'armée autrichienne, comme cela démontrent tant de procès, intentés contre les ecclésiastiques des différentes couleurs et degrés, dont quelques-uns étaient déjà jugés et punis, tandis que les autres sont dénoncés presque journellement par la presse libérale, à cause de leurs nouveaux délits contre la nation... Quand les prêtres se jettent dans un jeu dangereux, irritant et provoquant le peuple, en général le bas-peuple, contre les actes du gouvernement et contre son chef, bien-aimé Victor-Emmanuel, Soldat-Roi-Galantuomo ; excitant ce peuple par tous les moyens à se révolter contre le gouvernement qui, *comme quoi*, l'oppresse par les impôts, par la conscription, par le cens, etc... Quand les prêtres entretiennent des correspondances et d'autres relations avec les ennemis de l'Etat, leur fournissent de l'argent, les encouragent par les renseignements les plus minutieux et par leur dévouement connu par tout le monde pour la cause du pape, c'est-à-dire de l'Autriche... Quand les docteurs de l'Eglise italienne sont coupables de

tous ces crimes de *lèse-nation*, peut-on les laisser libres d'agir à leur volonté?... De tels prêtres, moines de toutes les espèces, doivent être punis, et la meilleure punition pour eux consistera en leur renvoi au pape, n'importe où il se trouverait.

Et qui pourrait contredire l'utilité d'une telle mesure? Toutes les actions des membres de l'église ont démontré qu'ils ne sont pas autre chose que les soldats du pape; et comme lui, est le premier ennemi de l'Italie nouvellement reconstituée, or, il est raisonnable et juste, d'agir décidément contre ceux qui reçoivent le mot d'ordre du Vatican — siége de toutes les intrigues, non-seulement contre l'unification, l'indépendance et la liberté de l'Italie, mais même contre la France, son gouvernement, et principalement contre son chef actuel. Dans de telles circonstances, on ne peut pas doter l'Eglise du *laisser-faire*, c'est-à-dire, que libre Eglise ne peut pas exister dans l'actuel état des choses.

En ce qui regarde la seconde partie du programme, qui concerne l'idée comprise dans les paroles: « *libre Etat* », analysant cette idée, nous voyons que nous n'avons pas encore notre Etat tout-à-fait libre, c'est-à-dire libéré. Les ennemis de l'Italie sont campés sur deux points, occupant la Vénétie et Rome: est-il donc libre, notre Etat? Non! Avant de dire ces paroles, il faut expugner nos ennemis de leurs positions, reconquérir tout le territoire italien, le doter de la liberté et de l'utilité des institutions qui régissent les provinces qui composent le nouveau royaume d'Italie; il faut répandre sur tout son sol l'égalité devant la loi et la fraternité, établir le trône constitutionnel de Victor-Emmanuel au Capitole et déployer la bannière tricolore sur toutes les hauteurs des Alpes et sur le littoral de l'Adriatique jusqu'à Fiume. Après avoir accompli tous ces travaux, nous pourrons proclamer que « Notre Etat est libre; » et alors on pourrait laisser toute la liberté de l'établissement, de n'importe quelle église, doctrine ou institution. »

Reconquérir donc Rome et la Venétie doit être pour chaque patriote d'Italie une idée prédominante. La réalisation du second s'effectuera au lendemain de l'entrée triomphante de Victor-Emmanuel dans la légitime capitale de l'Italie; car soyons convaincus, les Hapsbourg sont prêts à mettre tout *leur tout* sur la dernière

carte, supposant regagner leur suprématie eu Italie, en rétablissant le pouvoir du pape par les coups de canon.

Par cet hasardeux pas, ils esperent éviter une honteuse banqueroute sur toute la ligne, et arrêter la dissolution de leur monarchie autrefois si forte et habile.

Mais, objecteront plusieurs, on demande la sécularisation du clergé, c'est-à-dire : on veut supprimer le pouvoir spirituel, anéantir l'eglise, la réligion, unique bride pour conduire le bas-peuple sur la voie de moralité ; on veut la ruine de la société!!!

Oui! Nous libres-penseurs, nous voulons la ruine de l'Eglise, mais non celle de la société !.. De mes démonstrations, preuves et données, rassemblées dans ce travail, on voit le contraire, parce que, demandant la suppression de la condition cléricale, j'ai en vue l'amélioration de la société, et point sa ruine.

La justice, la vérité et de bonnes lois appliquées inéxorablement et avec impartialité, prouveront bien que l'humanité peut se passer sans l'éducation et sans la tutelle des prêtres, qui se vantent même aujourd'hui de son pouvoir spirituel. Ils soutiennent impudemment cette fausse opinion, qu'ils sont eux seuls qui peuvent modérer les passions et refréner les vices de la populace.

Non! maîtres-pharisiens! Aujourd'hui votre prestige s'est déjà évanoui; aujourd'hui on peut se régir par une saine instruction, basée sur la vérité, et par la simple Justice, compréhensible à tout le monde (Code penal, juge, jury, carabinier, bonne police territoriale)... Le bas-peuple, quoique plein de l'ingénuité, mais doué dans le même temps du positivisme, qui est dans la nature du genre humain, ce même peuple comprendra toute l'utilité et la facilité de l'éducation laïque : elle l'aidera à devenir homme intélligent, autant qu'il trouvera nécessaire à sa position sociale; honnête, car depuis le berceau jusqu'au tombeau, la vérité sera la base de toutes ses actions ; et, à la fin riche, autant que cela permettront ses facultés mentales et les circonstances...

VIII.

Au commencement de cette année (11 Janvier) était inaugurée une des très-utiles institutions patriotiques, je veux dire de l'inauguration de la Société du Tir National.

Cette Société peut servir l'Italie sous deux rapports également profitables; instruire les hommes majeurs pour qu'ils deviennent citoyens-soldats expérimentés; les influencer sur l'éducation des mineurs, par ses relations intimes avec tout le monde dans les villes et dans les campagnes.

Le peuple désormais sera en relations directes avec les patriotes doués de haute intelligence des libres-penseurs, qui innoveront dans les cœurs de ces braves gens de populace, le devoir d'être bons et honnêtes citoyens sans se préoccuper du ciel. Dorénavant donc on peut se passer des faux docteurs de moralité du confessional, moralité vermoulue. A bas donc les pharisiens! et vivent les précepteurs de moralité de la Justice, les docteurs des Codes civil et criminel! Vive la Constitution! Vive le Roi!!!

Les pharisiens (le clergé) ont eu trop longtemps l'instruction populaire dans leurs mains, et qui ne sait pas aujourd'hui, que la tactique des prêtres se base sur ces paroles: « le royaume des cieux appartient aux pauvres d'esprit... » Quelques-uns tâchent même aujourd'hui, de persuader qu'il est inutile de penser aux intérêts de la patrie, car la patrie c'est l'église, dont le chef invisible est le Christ et le pape son chef visible; et que toute la récompense sera payée dans les cieux aux bons, dans l'enfer aux mauvais; tout pouvoir vient de Dieu...

L'absolution du confessional est une des plus grandes causes

d'immoralité générale parmi les orthodoxes d'Occident et d'Orient... C'est par les procédés d'une telle tactique que les catholiques, tant romains que grecs, sont plongés dans l'ignorance et l'abrutissement... N'oublions pas que de cette même tactique découle tout le pouvoir des prêtres des deux rites: ils se montrent à leur troupeau religieux (à force de superstition, de préjugés et d'obscurantisme) des êtres plus sublimes, doués de la grâce de Dieu, etc... A bas donc le confessional et l'instruction dont le peuple recevait des prêtres! « Il faut bien se garder de se laisser séduire par la lumière terne et blafarde de la sagesse du sacerdoce... » a dit *Le Sage*, à propos de la doctrine des prêtres.

Leur perversité transpire dans toutes leurs actions. Par exemple: ils sont infatigables à faire *la recolte du denier de St. Pierre*; ils maudissent publiquement ou secrètement, selon les circonstances, les plus honnêtes actions des patriotes italiens, commençant *de notre bien-aimé Roi-galantuomo* et n'epargnant personne; ils sont au fond de leurs tendances des partisans de l'Autriche, parce que par elle ils espèrent rétablir le trône vacillant du papisme, trône d'obscurantisme et d'absolutisme!

De la part des vrais libres-penseurs qu'y a-t-il à attendre?.... Ils procéderont rationnellement dans toutes les circonstances de la vie humaine, en récompensant ou punissant publiquement chacun de leurs compatriotes selon les actions; et pour y arriver il faut se laisser toucher par la lumière sincère et vraie de la science qui, seule, peut revêtir le corps de bien-être et l'esprit de liberté.

L'opinion publique, librement exposée dans la presse, est le meilleur espion, délateur des mauvais actes, et en même temps le meilleur moyen de perfectibilité humaine.

L'instruction saine et compréhensible, ensemble avec la bienfaisance de la presse libre, dirigées toutes les deux par les libres-penseurs démontreront au *bas peuple*, que c'est ici-bas notre véritable paradis — le séjour des bien-heureux, autant que nos misères matérielles, ou morales, le permettent; et qu'un tel paradis peut être accessible à tout juste et honnête citoyen, homme, ou femme — n'importe, pourvu qu'il soit vertueux!

Les libres-penseurs ne pousseront le bas-peuple, à la manière des prêtres, dans l'absurdité, pour qu'il croye des miracles, des revenants, la nécessité de payer des offrandes aux églises, à leurs saints patrons ou patronnes, de porter son denier au pape sous le nom *de denier* de St. Pierre etc. Au contraire, les libres-penseurs propageront parmi toutes les sphères de la société, des idées justes et utiles. Ils diront à chaque membre de la nouvelle Italie (et même partout dans les autres pays), qu'il faut travailler de toutes ses forces pour le bien de la patrie, ne nuisant point à ses proches! « La prière est tout, quand elle est l'étude et le travail », nous dit M. Vaillant et autres libres-penseurs. « Le travail est l'étude du corps, et l'étude est le travail de l'esprit. Le travail et l'étude sont les liens dont l'homme attache son corps à la terre, son esprit au ciel, son intelligence à Dieu... » Or, travaillons, étudions et point de prières que l'Eglise recommaude!

Grâces aux paroles de Victor-Emmanuel, nous savons qu'en Italie déjà *beaucoup est fait, mais reste encore beaucoup à faire* (1)... Travaillons donc, et étudions!

Ce sont les libres-penseurs qui apprendront au peuple que l'éternité en dehors de notre demeure ne nous regarde point, mais que nous sommes obligés d'éterniser les bonnes actions et d'éviter les mauvaises..

Ce sont les libres-penseurs, placés dans toutes les branches du service public, qui doivent persuader les peuples catholiques qu'il n'est pas juste de croire les prêtres, quand ils répandent de fausses idées à propos des dispositions du gouvernement italien et français, parce qu'il faut être convaincu, qu'après l'accomplissement de la rédemption de toute la terre d'Italie, et des quelques autres travaux utiles à l'humanité, ces gouvernements n'auront point besoin d'entretenir de grandes armées permanentes, qui ruinent les finances, c'est-à-dire l'existence des Etats

(1) Ce sont les paroles du roi d'Italie Victor Emmanuel, proférées à la députation des membres du Parlement, pendant la réception de la nouvelle année: quelles graves paroles! Chaque Italien doit les retenir dans sa mémoire comme le programme de ses devoirs, de ses pensées et de ses actions!

et que les armées, sinon tout-à-falt supprimées, toujours elles seront réduites à moitié, et même à un quart de leur force numérique actuelle...

Les dépenses gouvernementales amoindries causeront la diminution des impôts directs, et même indirects; mais pour le moment tout Italien patriote, homme de cœur, doit être d'accord avec les libres-pensenrs, et ne doit pas reculer devant aucun sacrifice autant de ses biens qne même de sa personne, pour répondre dignement à la demande du gonvernement de Victor-Emmannel, de cet Elu-Roi des Italiens honnêtes.

Peut-être demandera-t-on, qui sont actuellement, qui seront en avenir ces libres-penseurs, précepteurs, docteurs et moralisateurs du peuple d'Italie?... La réponse à une question semblable doit être la plus laconique et explicite, pour que tout le monde puisse la comprendre. Sans des subterfuges et vains raisonnements, je dis franchement:

Le Roi constitutionnel de l'Italie, son Sénat et son gouvernement, personnifié dans chacun de ses employés, dont le programme doit être: loyauté, énergie et point de demi-mesures; les membres du Parlement, — répresentants du peuple d'Italie; sa valeureuse armée régulière et ses volontaires, patriotes, qui du sein de la Société du Tir National, sortiront a temps donné (1), preparés

(1) L'institution de la Société du Tir National peut causer des immenses profits sous tous les rapports sociaux, mais particulièrement le pays italien gagnera sous l'égard stratégique, comme cela observa le Président de cette Société, S. A. R. le prince Humbert, — disant que « chaque citoyen apte à porter le fusil peut devenir soldat expérimenté... »

Cette Société peut servir d'une sorte de cadre pour la formation de légions de volontaires. Chaque district, mettant à la disposition de la patrie, une escouade, correspondante par sa force numérique à la population du district, coucourrait par un tel mode à former quelques légions de volontaires, qui agissant sous le commandement d'officiers expérimentés, augmenteraient l'armée régulière de quelques dizaines de mille des guerriers dans la première ligne de bataille; tandis que la seconde ligne et toutes les garnisons seraient composées de la Garde Nationale mobilisée..

La guerre, à laquelle nons nous approchons à grands pas, sera

à la lutte décisive, lutte à mort, avec tous les ennemis d'Italie et d'humanité, avec tous les adversaires du nouveau droit des peuples — du suffrage universel, — voilà les docteurs, les moralisateurs, les précepteurs de la Justice, de la Vérité, de la réalité!!!

Eux seuls, par l'influence morale et par les relations intimes avec le bas-peuple lui inculqueront que mieux vaut être honnête homme, libéré de la domination autrichienne et cléricale, c'est-à-dire, être citoyen italien et libre-penseur, que se plaire avec les prêtres, abbés, chanoines, évêques, cardinaux et enfin avec leur pape, et vivre par cela même dans les préjugés d'autrefois et dans l'ignorance abrutissante, créatrice de la bigoterie ou de l'indifférentisme, également insensibles aux maux de la famille, de la patrie et de l'humanité; parce qu'avec les prêtres seront rétablis demain, dans une année, dans dix ans, mais sans le moindre doute seront rétablis en Italie — la domination autrichienne, et en France le Bourbonisme, avec tous leurs moyens de démoraliser et d'avilir le brave peuple italien ou français... L'absolutisme d'épée et de crosse, et par-dessus tout, l'inquisition, voilà, pour dire la vérité, un bel avenir.

acharnée... Nos adversaires sont armés jusqu'aux dents; leurs armées bien alignées, exercées, disciplinées... mais *tout* cela ne leur servira guère: l'enthousiasme du patriotisme des peuples qui s'allieront avec nous, vainquera les forces de nos ennemis! Organisons donc nos tirs! Que la poudre brûlée jusqu'aujourd'hui inutilement pendant les cérémonies d'église, comme cela eut lieu dans toute l'Italie méridionale, que cette poudre précieuse serve à l'exercice du tir de ces jeunes gens, qui ont déjà l'âge d'entrer dans les rangs des combattants... Que les municipalités veillent paternellement sur les tirs; qu'ils désignent des récompenses aux bons tireurs — et l'Italie trouvera son million de combattants, demandé par l'illustre général Garibaldi!!!

IX.

Les patriotes allemands ont envoyé une adresse au général Garibaldi, en le choisissant pour leur chef. Ils disent que tout Allemand qui aime sa patrie, la liberté et l'humanité, se levera pour combattre leurs ennemis. Ils invoquent les peuples italien et hongrois, avec lesquels le peuple allemand veut se réunir sur les champs de bataille... Tant mieux ! Le drapeau que relèvera le général Garibaldi est véritablement libéral : sous un tel drapeau, tous les peuples, plus oppressés que les Allemands, les Italiens ou les Hongrois, accourront, sans aucun doute, pour combattre leurs oppresseurs.

Le résultat de cette guerre pour l'Italie sera la délivrance de la Vénétie, de Rome et des autres contrées qui, quoique italiennes, appartiennent actuellement aux autres... Cette guerre apportera un vrai profit pour *tous*, mais il faut que *tous* y prennent part selon leurs forces. Les Polonais comprennent leur devoir — mourir ou vaincre... La même devise doit être aussi le programme des Hongrois et des Slaves... Les Russes, les Cosaques (Petits-Russes), les Finlandais, les Caucasiens et les Sibériens doivent se décider à la fin à se réveiller avec la hache à la main pour briser le *tzarat*... Quand les Allemands et les Hollandais unis, auront vaincu les partisans du vieil ordre des choses et du féodalisme, l'Autriche, son plus exécrable support, tombera, écrasée sous les coups que lui porteront d'un côté les patriotes allemands, et de l'autre, les Italiens, les Hongrois, les Slaves, les Polonais et les Roumains... Si le tzar russe voulait aider les Hapsbourg et le pape, dans ce cas l'alliance anglo-française, ensemble avec les Scandinaves, qui sont

liés avec les auteurs de cette alliance par les pactes conclus à la fin de 1855, devront jeter leurs glaives sur le plateau des patriotes — et la cause juste remportera pleine victoire!...

Il est vrai que l'Autriche espère dans le dualisme qu'elle a suscité au sein de la Confédération germanique, attirant dans son camp presque tous les gouvernants-roitelets et princes microscopiques, qui se pavanent au milieu des Allemands indécis, l'Autriche espère anéantir les tendances et le mouvement des libéraux.

L'Autriche ne demande pas moins de ces gouvernants que la garantie de ses possessions non-allemandes, c'est-à-dire qu'on serait d'accord que tout le territoire de l'empire autrichien ferait partie de la Confédération germanique, et serait défendu par toutes les forces armées de cette Confédération: un pour tous, tous pour un!... Et ce sera alors que l'Autriche mettra toute son espérance dans l'épée et cherchera par tous les moyens à être attaquée par l'Italie, pour l'agresser à son tour de tout le poids de ses forces, avant que celle-ci n'ait pu être tout à fait préparée à la lutte...

Préparons-nous donc et tenons ferme!!! La Justice est de notre côté, et c'est de notre côté que nous avons l'honnête France et son énergique gouvernement, dont le chef-génie adhèrera volontiers une autre fois (1), pour que *l'air de la Marseillaise* et

(1) L'empereur Napoléon III se rendant en Italie au mois de mai de 1859, était accompagné depuis les Tuileries par le peuple de Paris, qui grossissait à chaque pas. Sorti en équipage, il a été obligé, par la densité de la multitude stationnée dans les rues, qui conduisent à l'embarcadère du chemin de fer de Lyon, d'aller à pas lents. Les fanfares des Cent-Gardes étaient couvertes par les acclamations unanimes du peuple, qui, comprenant toute la signification du moment et toute la valeur de l'acte entrepris par l'empereur Napoléon, *demanda à haute voix qu'on jouât la Marseillaise*... Le chef de la musique était indécis d'adhérer à une telle demande.. il se retourna vers l'empereur, et *Lui*, avec son sourire d'affabilité ordinaire, avec son regard magnétisant, donna le signal approbatif. Trouver des paroles pour décrire l'explosion de satisfaction, d'enthousiasme et de reconnaissance du brave peuple parisien — dépasse mon dictionnaire.... mais l'action de ce peuple même, qui, dételant les chevaux de l'équipage de l'empereur, l'a

l'enthousiasme de cette chevaleresque et honnête France l'accompagnent dans l'accomplissement d'un devoir, d'une gloire, d'une vertu — réhabiliter les peuples oppressés.

De notre côté, il faut l'espérer, se mettra aussi l'Angleterre, car autrement il faudrait désespérer de l'honnêteté de cette nation, si elle voulait se maintenir neutre, comme en 1859, pendant la guerre pour l'Indépendance italienne (1).

De notre côté se rangera chaque peuple entier qui sera délivré par la guerre qui est à la veille d'éclater, — la guerre d'extermination !

Mais il est à supposer que de la part des Hapsbourg se mettront tous les gouvernants de l'Allemagne, le gouvernement d'Espagne et même tous les consorts de la sainte-alliance; est-ce que tous ces despotes pourraient nous arrêter sur notre route, qui

porté sur ses propres bras jusqu'à l'embarcadère, dépeint bien mieux la circonstance!... Eh, bon Parisien, brave Francais, espère dans ton Grand chef, empereur-homme, qui ne tardera à adhérer une autre fois à accomplir sa tâche, dans laquelle les difficultés, que les événements ne tarderont pas à éclairer, l'ont arrêté... et « *En avant enfants de la patrie!...* » (*Traditionnelle.*)

(1) Les glorieuses entreprises accomplies par les Anglais à côté des Français aujourd'hui ne permettront jamais à la Grande-Bretagne de s'abstenir de l'intervention armée en faveur de l'Italie, si elle était attaquée par l'Autriche. Ici il faut se rappeler les paroles de lord Clarendon, quand il disait, le 11 avril 1856, au comte Cavour : « Je crois que vous avez raison (allusion à la guerre des couteaux, dont parlait l'énergique et génial homme d'Etat, comme de l'unique moyen qui restait aux Italiens d'arranger les comptes avec l'Autriche); je crois que vous avez raison, votre position devient bien difficile. Je conçois qu'un éclat devienne inévitable, seulement le moment d'en parler tout haut n'est pas encore venu.... Oh certainement, si vous êtes dans l'embarras, vous pouvez compter sur nous, et vous verrez avec quelle énergie nous viendrons à votre aide... »

Les circonstances sont presque de la même tension en 1862 comme elles se trouvaient en 1856 : pourrait-elle, cette fière Angleterre, se rétrancher, sans honte et aujourd'hui, derrière la neutralité, comme déjà cela a eu lieu en 1859 ?... Non ! mille fois, non ! Le léopard d'Albion est brave : il combattra pour une juste cause, à côté de l'aigle de Napoléon III !...

glorieusement nous conduit à Rome et à Venise ?... Par la Justice! Tant mieux! Rangés dans les deux camps, nous livrerons notre dernière bataille avec les vieilles traditions, avec le vieil ordre de l'absolutisme et de l'obscurantisme... Que l'Autriche, confiante dans ses alliés, devienne plus gaillarde dans son entêtement: car elle jette déjà feu et flammes des subterfuges, des remontrances, des frayeurs, pour attirer dans son camp toutes les forces de l'Europe légitimiste et théocratique; qu'elle espère que toutes ses commères se mettront à tirer avec leurs pattes les châtaignes, dont la plupart elle espère s'approprier, selon sa pratique séculaire, tout cela se peut, et je peux en être un *bon augure...* Tant mieux pour la cause de l'Italie et des peuples oppressés!.. Si l'obstination de l'Autriche, la poussera jusqu'à tenter un nouveau coup d'épée sur les bords du Mincio, pour sauver la vieille Europe avec toute sa tricherie absoluto-cléricale, — tant mieux! La tricherie revient à son maître....

Or, Italiens — alerte! Votre ennemi-débiteur, au lieu de restituer votre propriété, réunit tous ses efforts pour se préparer à vous désapproprier même de ces richesses, dont 1859, 1860 et 1861 vous ont dotés!... Votre ennemi mortel, le tricorne noir, commandé par tous les mitrés et par la tiare, augmente les forces du bâton, de la baïonnette et du knout. Mais leur expiation s'approche! — Donc, tenez fermes, braves Italiens!

L'Autriche se trouve dans une terrible alternative: attaquer, ou attendre l'attaque... Dans le premier cas, elle doit comprendre quelles tempêtes, quelles foudres tomberont sur son aigle — monstre noir à deux têtes... Dans le second cas, comme elle ne sait ni le jour ni le point d'attaque, elle doit se résigner à se dissoudre, à se fondre sous la pression de sa prochaine banqueroute. En admettant ces deux cas, il faut s'attendre que l'Autriche, avec des dettes par-dessus la tête, et ne pouvant pas sortir de son insoutenable état des finances et des dépenses, — se jettera tête baissée et en avant! — à la lutte, que le génie politique qui — soutient la cause juste — a arrêtée en 1859... Chaque jour de plus dans une telle alternative amoindrit les forces de l'Autriche et augmente les terribles difficultés pour les Hapsbourg... Autrefois ils

étaient si renommés par leurs diplomates et par leurs armées, par leur machiavélisme et par leurs richesses; aujourd'hui le voile est tombé : leurs armées ont perdu leur prestige sur les champs de Palestro, de San Martino, de Magenta et de Solferino; leurs diplomates, leur duplicité, leurs richesses, tout cela est détruit par la libre presse, nouvel adversaire, aussi terrible que *le génie politique qui a soufflé la paix de Villafranca !...*

C'est en vertu de cette paix que les peuples gouvernés par l'Autriche, réveillés par les tonnerres de la mémorable et éphémère campagne de 1859, ont commencé à voir clairement leurs erreurs politiques, par leur docilité à la Cour intrigante de Vienne. La politique astucieuse des Hapsbourg opprimait tous ces peuples, les retenait dans les chaînes les uns par les autres, et combien de fois ourdissait les carnages et les entre-dévorements de ces aveugles, pauvres léthargiques.. Le canon de Magenta et de Solferino les a réveillés... et il faut être persuadé qu'aujourd'hui les Hongrois ne seront pas si stupides pour aller combattre les Italiens ou les Polonais; les Croates et autres branches de la famille slave reconnaîtront que, guerroyer pour le profit de l'Autriche, afin d'ôter la liberté aux Italiens, aux Polonais ou aux Madgyars, ce serait le signe d'idiotisme de la part des Slaves... Aujourd'hui les Bohémiens doivent oublier toutes les dissensions avec leurs voisins... Aujourd'hui les Pôlonais doivent consentir à toutes les demandes des Ruthéniens et des Roumains de Boukovina, de même que les Hongrois à celles des Slaves et des Roumains de Transylvanie, afin qu'à leur tour les Roumains, les Slaves et les Ruthéniens aident par tous les moyens le vœu des Polonais et des Hongrois de reconquérir leur autonomie politique, leur liberté, leur nationalité.

Si les peuples, opprimés par le despotisme, à l'instar des despotes s'alliaient entr'eux, nonobstant que ce serait une véritable sainte-alliance, ils seraient à jamais libres! parce qu'invincibles, et invincibles car l'union fait la force! Il faut espérer que la raison de la Justice, que la lumière de la vérité les éclaireront sur la voie qui bientôt s'ouvrira devant les opprimés... Cette voie les conduira à la liberté... La récompense y attend tous les honnêtes

ouvriers-soldats vivants; la gloire y couronnera les martyrs, et la renommée gravera dans le temple de cette liberté les noms de morts sur les champs de bataille.

On demande aujourd'hui aux Italiens beaucoup de prudence, de confiance et de fermété, — vertus également nécessaires sur le champ de guerre et dans les circonstances pendant la trève actuelle...

Que le courage civil et militaire reste à jamais le fond du caractère du peuple italien! De l'énergie, dans tous les actes, mais point des demi-mesures! c'est ce qui doit distinguer notre gouvernement. L'heure du rappel du citoyen-martyr Joseph Mazzini, de cet infatigable ouvrier-propagateur, *même père de l'unité italienne,* s'est approchée: cet acte est nécessaire, et ce sera l'acte de Justice... Les gouvernements de France et d'Italie agiront bien en oubliant le passé...

Que *le premier Citoyen-Roi-Héros d'Italie* Victor-Emmanuel, appelle auprès de Lui le premier soldat-citoyen, *l'illustre libérateur de l'Italie méridionale!* Que Victor Emmanuel demande aux Chambres de décerner au plutôt à tout Italien le titre, *le beau titre de citoyen*, et que les Chambres au nom de la nation LE dotent LUI-MEME du titre de Roi-citoyen!

Cet appel du général Garibaldi auprès du Roi, le retour dans la patrie du citoyen J. Mazzini et le changement de titre des Italiens, seraient de la part de notre gouvernement des actes de haute politique...

Ces actes et l'approbation de propositions touchant la papauté et la sécularisation de l'état clérical, seraient peut-être une déclaration de guerre avec nos adversaires; mais le premier coup de canon ne devrait pas partir de notre côté... N'avons-nous pas le droit de réorganiser le pays sous tous les rapports? Notre gouvernement n'est-t-il pas dans son droit, entreprenant tous ces changements, toutes ces réformes, que l'esprit du temps et la Justice demandent?... Notre Roi-valeureux, Roi-Galantuomo a plein droit de faire le bien et, procedant selon la Justice, de rendre la justice au mérite. Son gouvernement, le Parlement, et toute la nation le suivront sur cette route, car elle est belle et utile...

Ressouvenons-nous de l'élasticité de la condition de *non-intervention*, posée dans *la modeste, mais* alors *incompréhensible pour le plus grands nombre, et jusqu'à présent peu comprise*, paix de Villafranca, ratifiée par le traité de Zurich. Sous l'égide de cette non-intervention, il nous sera permis d'organiser nos propres affaires: exécutons donc toutes les réformes intérieures: libérons-nous du prêtre, parce qu'un seul d'entr'eux, laissé non-sécularisé sur le territoire italien, tôt ou tard semerait de nouveau toutes les turpitudes dont nous voulons, une fois pour toujours, nous débarrasser...

Qui donc pourrait nier aux Italiens, quand ils constituent une grande nation de plus de vingt six millions, *le droit* d'arranger leurs affaires intérieures?... Qui pourrait nier à l'Elu de cette nation, *le droit* de rendre la Justice au merite?... Qui?... Les absolutistes — mais le temps s'approche, où leur domination séculaire va être abattue, détruite, déracinée à jamais!

Les peuples, pour lesquels les noms de Napoléon, de Victor-Emmanuel, de Garibaldi, sont les synonimes de sauveurs, de représentants de la liberté et de la Justice, ces peuples attendent impatiemment le signal du combat... Le premier coup de canon, tonnant sur les bords du Pô, du Mincio, ou ailleurs, sera le signal bienfaisant pour tous les peuples: ils se leveront contre leurs tyrans cruels ou indolents, parce que même pour les plus opprimés parmi ces peuples qui espèrent leur salut et le droit à la liberté, à l'indépendance, — l'imprescriptible droit de s'appartenir arrivera pour eux avec le premier moment de la guerre invoquée par nous tous, de cette guerre qui doit être la guerre d'extermination!

En vertu de mes dires dans cette longue exposition sur les affaires de l'Italie, qui touchent particulièrement ses citoyens, et généralement toute l'Europe, même tout le monde civilisé, je pose le dilemme suivant:

Italiens! Choisissez! Ou conservez le prêtre et tout son corollaire et avec lui la damnation qui vous changera en *parias* de l'Indoustan; ou sécularisant tout votre état clérical, vous deviendrez honnêtes

libres-penseurs, citoyens-soldats, qui porteront le salut, la liberté et la félicité aux autres frères-peuples moins fortunés; c'est-à-dire: ou vive le pape (roi, ou non roi, la même chose!) Vive l'Eglise! Vive la fiction qui abrutit!... Ou vive le Roi-Galantuomo, Héros-d'Italie!!! Vive la Justice de la vérité!!! Vive la réalité honnête!!!

Et en un mot: Choisissez! Ou vivent le pape, l'Autriche et consorts! Ou vivent l'Italie et tous ses amis et alliés, et périssent les prêtres et l'Autriche!!!

L'imprescriptibilité de ce dilemme confirme le génie du défunt Cavour. Par l'autorité de ce grand ouvrier de l'indépendance et de l'unification de toute l'Italie, je vous adjure, o Italiens! croyez à mes paroles!!! Vous tous, vous devez vous rappeler ce qu'a dit dans sa lettre du 12 avril 1856, cet infatigable, énergique et tant regretté Comte de Cavour... Les années 1856, 1859 et la présente ont pour l'Italie la même importance: l'Autriche et la papauté sont aujourd'hui, ce qu'elles étaient hier, ce qu'elles seraient demain, si on les laissait empoisonner l'air d'Italie, même d'Europe... Italiens! Lisez les paroles du brave Cavour au Lord Clarendon dont j'ai fait plus haut la mention; les voici:

«...Ce qui s'est passé prouve deux choses: 1° que l'Autriche est décidée à persister dans son système d'oppression envers l'Italie; 2° que les efforts de la diplomatie sont impuissants à modifier son système. Il en résulte pour le Piémont (c'est l'époque du congrès en 1856) des consequences excessivement fâcheuses. En présence de l'irritation des partis d'un côté, et de l'arrogance de l'Autriche de l'autre, il n'y a que deux partis à prendre: ou se réconcilier avec l'Autriche et le pape, ou se préparer à déclarer la guerre à l'Autriche dans un avenir peu éloigné. **Si le premier parti était préférable, je devrais à mon retour à Turin conseiller au roi — d'appeler au pouvoir des amis de l'Autriche et du pape. Si au contraire la seconde hypotèse est la meillenre,** mes amis et moi nous

ne craindrons pas de nous préparer à une guerre terrible, à une guerre à mort, **the war to the knife,** la guerre jusqu'avec les couteaux... »

N'est-ce pas le programme de mon dilemme?... N'est-ce pas le même positivisme, avec lequel je traite toutes les matières dans mon travail exposées?... N'est-ce pas la même guerre d'extermination que l'énergique ministre se prépare à faire et dont je parle avec tout le sang-froid d'un soldat expérimenté?

Le proverbe dit: *si finis bonus laudabile totum*... Si dans les résultats je suis d'accord avec le grand homme d'Etat, peut-être dans les moyens nous ne différerions pas... Or que mes paroles soient approuvées par les vivants Italiens! Elles m'étaient dictées par le bon sens, par l'esprit du temps et par la Justice.

Le moment des grands événements s'approche. La question italienne doit être resolue, car le maintien du *statu quo* actuel est impossible. Comme j'ai dit plu haut, — en Europe il y a deux camps: des progressistes et des conservateurs, en d'autre mots: des libéraux et des esclaves... Pour les uns comme pour les autres, il faut en finir... Toutes les ressources et l'activité des peuples, s'épuisent en inutiles efforts: il faut donc finir, pour que la terre italienne, cette riche terre, ce berceau de notre civilisation, soit une fois pour toutes, libérée de ses oppresseurs.

On dit qu'il y a dans l'air des signes précurseurs de guerre qui ne peuvent échapper à tout esprit observateur: les agitations de l'Italie, comme le congrès des évêques projeté par le saint-siége, sont des avertissements auxquels il serait imprudent de n'attacher aucune importance. On sait quelle influence exerce le Soldat-Citoyen Général Garibaldi sur les destinées de l'Italie moderne: je cite donc des paroles qu'il a récemment adressées à la jeunêsse italienne:... « Vous étiez au nombre de mille en 1860, soyez au nombre d'un million en 1862, et ne vous occupez pas d'autre chose. Des résultats, nous en parlerons ensemble! »

Soyons donc, nous tous, qui pouvons porter une arme, soyons prompts à répondre dignement à ce généreux et énergique appel: Aux armes !!!

Peut-être on demandera : qui je suis?... Je suis soldat de la cause juste... Qui me comprend?... Peu de monde, mais ce sont des honnêtes .... Qui m'à donné le droit de parler en tels termes?... Mon devoir et ma conscience... L'un et l'autre m'ont fait connaître à mes amis dont le nombre n'est pas grand, et à ces quelques centaines de volontaires, qui, après la glorieuse bataille de Milazzo, ont été remis sous mon commandement, par le Dictateur en Sicile l'illustre Général Garibaldi. L'un et l'autre m'ont gagné l'estime et l'amitié des citoyens de la ville de Barcellone, dont la garde m'a été aussi confiée... C'est à eux que je dois une nouvelle patrie, patrie d'adoption, dont la destinée est aussi chère pour moi que celle de la Pologne, de ma malheureuse Pologne!!! Le bienveillant lecteur sait maintenant qui je suis : donc qui pourrait me refuser la liberté d'exprimer mes idées, ou le droit de dire la vérité à qui que ce soit?... Qu'on me juge le plus sévèrement possible, mais avec impartialité pour mon travail consciencieux ; mais qu'on continue de marcher dans la voie tracée par la raison, par l'expérience et par la Justice de la Révolution!

PIÈCES JUSTIFICATIVES

POUR LA 4e APPENDICE.

I.

À propos de la Société de saint Vincent de Paul.

Quelques paroles qui sont placées dans ce livre sur la page 156 à propos de la Société des Paulistes, sont confirmées par l'opinion publique, qui se manifeste non seulement en France ou en Italie, mais même ailleurs.

Voici la lettre de M. Baudon, ex-président du conseil général de la Société de saint Vincent de Paul. Cette lettre est bien grave.

« Paris, le 24 janvier.

« Monsieur et cher confrère,

« Je crois devoir porter à votre connaisance personnelle une mesure qu'en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués par notre conseil général je viens de prendre dans la situation où se trouve notre Société.

« Notre conseil n'a pu accepter les propositions qui lui ont été faites par le gouvernement, et qui tendaient à modifier gravement le caractére et le règlement de la Société. Je ne sais si, plus tard, la négociation pourra être reprise, mais dans le doute j'ai cru prudent de songer à l'avenir.

« Comme le conseil est empêché et que la présidence et l'unité de la Société ne reposent que d'une manière viagère sur ma tête en cet instant, j'ai pris les precautions suivantes pour le cas où je vien-

drais à mourir ou à être empêché par un cas de force majeure ou par la maladie.

« J'ai délégué dans cette triple supposition mes pouvoirs aux trois présidents conjointement, de Bruxelles, de la Haye et de Cologne, afin que, si je meurs, ils fassent élire un nouveau président général conformément au règlement, et que, si je suis empêché, ils gouvernent la Société durant tout le temps de cet empêchement, prononçant à eux trois, et à plus forte raison avec le concours des autres présidents des conseils supérieurs, membres de droit du conseil général, toutes les agrégations de conférence, ayant le droit de les suspendre ou de les dissoudre, exerçant en un mot, les fonctions du conseil général tant qu'il sera empêché.

» Cette délégation cessera de plein droit le jour ou un nouveau président général sera élu, ainsi que le jour où l'exercice des pouvoirs pourra être repris, soit par moi, soit par le conseil général actuellement empêché.

« Une telle mesure aura pour effet, j'espère, de sauvegarder l'unité de la Société, s'il plaît à Dieu de lui faire subir une crise nouvelle, elle doit rassurer les conférences hors de France, puisqu'elle leur prouve que, si je meurs, l'unité et la direction de la Société n'en doivent pas souffrir; elle montre enfin le caractère franchement catholique et universel de l'œuvre.

« J'espère que vous l'approuverez: vous verrez dans votre sagesse si vous croyez devoir communiquer cette lettre aux membres de votre conseil ou la garder pour vous seul; j'ajoute que tant que les cas ci-dessus spécifiés ne se presenteront pas, j'ai la ferme intention de continuer à gérer la Société comme par le passé; c'est assez vous dire combien j'ai besoin d'être soutenu par votre concours et par votre prière. »

Le Pays accompagne cette lettre des réflexions suivantes :

« L'ancien conseil général de Saint-Vincent de Paul nous ménageait de bien étranges surprises. Ce n'était pas assez d'avoir vu ce conseil refuser pour président un cardinal français objet de la vénération universelle, l'opinion publique était destinée à de bien autres révélations. Voilà qu'un journal italien achève de déchirer le voile en publiant une lettre de M. Baudon à un de ses associés à l'étranger.

« Dans cette lettre, l'ex-président du conseil général de Saint-Vincent de Paul déclare qu'au mépris de la loi il continuera de

diriger les conférences de Saint Vincent de Paul dans toute la France, et qu'en cas de mort ou d'empêchement, il delègue ses pouvoirs mystérieux à l'étranger.

« Nous ne ferons aujourd'hui aucune réflexion.

« La France entière saura maintenant à quoi s'en tenir. »

A propos de cette lettre, un journal belge, *L'Indépendance Belge*, dans son numéro du 19 février, s'exprime:

« Nous avons pubblié il y a quelque jours, d'après *le Pays*, « une lettre de M. Baudon, président suprême des conferences de « Saint Vincent de Paul, de laquelle il résultait que, à raison des « mesures prises contre la Compagnie par le gouvernement fran- « çais, M. Baudon en avait confié la direction provisoire a un « triumvirat siégeant à l'étranger. D'après ce qu'on nous mande « de Paris, ces projets ont causé une certaine émotion, notam- « ment dans la haute sphère administrative en France, et peut- « être cet incident pourrait-il avoir plus de gravité que ne le « supposait le correspondant qui nous la signale le premier.

« On ne peut nier, en effet, que la lettre de M. Baudon ne « révèle dans l'organisation de la Société de Saint-Vincent de « Paul, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, un « véritable instrument politique très-puissant entre les mains du « parti clérical.

« Cette révélation n'a, du reste, rien d'inattendu pour nous, « car c'est toujours ainsi que nous avons considéré cette insti- « tution, en depit de l'apparence qu'elle veut se donner, d'être « exclusivement une institution de bienfaisance. Ajoutons que, par- « tisans comme nous le sommes de la liberté, nous la réclamons « pour cette association comme pour toutes les autres, et que « notre désir serait non pas que la société de Saint Vincent de « Paul eût à subir en France des entraves, mais que toute lati- « tude lui fût laissée, à la condition que toutes les associations, « politiques ou autres, pussent jouir d'une liberté égale. *Malheureu- « sement la législation française n'en est pas là encore et diffère « complétement, sous ce rapport, de la législation belge!* »

Le temps nous démontrera à quoi doivent s'en tenir l'opinion publique et les gouvernements de l'Italie et de la France, en tout ce qui concerne ladite Société.

II.

A propos du concile écuménique pour la canonisation des Japonais.

Sur la page 238 de ce livre, j'ai fait une courte observation à propos du Concile des evêques, convoqué pour le mois de mai prochain. Je n'ai pas voulu dire davantage de cette nouvelle intrigue du Vatican, je me suis limité de rémarquer qu'il ne faut jamais se fier aux paroles des prêtres. Aujourd'hui la lumière se fait, de plus en plus, sur les tendances papales, qui a choisi le prétexte de la canonisation pour réunir sans aucun suspect tous les mitrés de la catholicité. Pour confirmer mes paroles j'extrais des journaux parisiens, *le Moniteur*, du 20 février, *le Temps* et *la Presse*, du 21 et celle du 22 fevrier, les articles suivants, à propos du voyage présupposé des evêques de France et des dispositions du gouvernement de ce pays.

On lit dans le Bulletin du *Moniteur*:

« Le gouvernement de l'empereur a cru devoir demander à Rome des éclaircissements sur la lettre du cardinal préfet du concile appellant tous les évêques de la chretienté à la cérémonie de la canonisation de plusieur martyrs. Ces éclaircissements étaient devenus nécessaires, parce que la lettre de convocation avait été publiée en France sans avoir été préalablement communiquée au gouvernement.

« Le cardinal Antonelli a répondu que la lettre adressée aux évêques n'était qu'une invitation bienveillante, sans nul caractère obligatoire, et pour une solennité purement religieuse. Dans cet état de choses, le gouvernement a exprimé la pensée que les évêques

ne devraient quitter leur diocèse et demander l'autorisation de quitter l'empire, que dans le cas où de graves intérêts diocésains les appelleraient à Rome. »

On lit dans la *Presse :*

« On se rappelle la convocation insolite faite par le gouvernement romain de tous les évêques de la chrétienté. On prétextait, pour motiver cette réunion extraordinaire, la consécration d'un certain nombre de martyrs japonais.

« La lettre du cardinal-préfet du concile avait été adressée directement aux évêques français. Le saint-siége, ne se préoccupant pas plus du gouvernement français que s'il n'existait pas, ne lui avait notifié en aucune façon cette extraordinaire mesure. Une si étrange manière de procéder a éveillé de justes susceptibilité. Des explications ont été demandées. Le cardinal Antonelli, dans sa réponse, paraît avoir considéré la chose comme une bagatelle. La lettre adressée aux évêques était une invitation bienveillante, sans nul caractère obligatoire , etc., etc. Le gouvernement français a pris le cardinal aux mots de sa réponse. Il a jugé fort inutile que tout l'épiscopat abandonnât ses diocèses pour des motifs aussi peu urgents. »

On lit dans *le Temps* :

« Le *Moniteur* annonce ce matin que le gouvernement, inquiet de savoir le but d'une réunion des évêques à Rome , a fait demander au saint-père des esplications, et que n'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante, il invite les évêques français à ne point quitter leurs diocèses. A quoi servira cette mesure? Son premier résultat, — le seul facile à prévoir, — sera une levée de boucliers de toute la presse cléricale, une série de mandements et de lettres pastorales, dans lesquels on parlera de martyre et de persécution; en un mot, une nouvelle campagne du spirituel contre le temporel.

« Est-ce là un résultat bien digne d'envie? et ne serait-il point temps d'arriver à des mesures décisives?

« Lorsqu'il y a plusieurs mois, M. le ministre de l'intérieur a publié sa fameuse circulaire sur les associations charitables, aux applaudissements unanimes de la presse soi-disant libérale, nous avons seuls réclamé, au nom de la liberté, contre cette mesure.

Nous disions à la fois qu'elle serait impuissante contre la Société de Saint Vincent de Paul, et qu'elle serait funeste aux autres associations. Les événements nous ont-ils donné assez raison ? D'une part, nous voyons par la lettre de M. Baudon que la Société de Saint Vincent de Paul n'est ni moins hostile que par le passé, d'autre part, nous avons vu la franc-maçonnerie soumise a un grand maître qu'elle n'a pas eu la liberté de désigner elle-même.

« Aujourd'hui, nous disons que l'interdiction aux évêques d'aller au concile n'aura pas d'autre résultat que d'accroître l'agitation cléricale, sans aucun profit pour le gouvernement ; qu'elle n'empêchera en aucune façon nos évêques de se rattacher à un gouvernement étranger, et d'accepter de lui son mot d'ordre.

« Pourquoi donc au lieu de s'en tenir à ces demi-solutions qui ne résolvent rien, le gouvernement ne se décide-t-il pas à comprendre qu'il faut enfin séparer légalement ce qui est séparé de fait, le spirituel et le temporel?

« Si les évêques, en effet, sont des fonctionaires de l'Etat, salariés par lui, le gouvernement a le droit incontestable de leur interdire des réunions à l'étranger lorsqu'il considère ces réunions comme dangereuses. Il est certain, par exemple, que si les préfets, des 89 départements voulaient se reunir à Turin sous la présidence, de Victor-Emmanuel pour examiner une question quelconque, le gouvernement le trouverait fort déplacé. En se mettant donc au point de vue de l'Etat, on trouve qu'il a raison.

« Que si l'on se place, au contraire, au point de vue des évêques, on est également obligé de reconnaître qu'ils n'ont pas tort. A côté, ou plutôt au dessus de leurs devoirs envers l'Etat, ils ont leur devoir d'évêque et de catholique, qui est d'obéir au pape pour tout ce qui est du domaine de la conscience. Si par conséquent, le pape les convie à se réunir à Rome « pour des affaires de piété, » ils doivent s'y rendre sans avoir besoin pour cela de prendre la permission de César.

« Mais, dit-on, la piété n'est que le prétexte, et tout porte à « croire que le but de la réunion est l'examen de la situation « temporelle du pape, c'est-à-dire un affaire politique, de même « que la société de Saint Vincent de Paul couvre du masque de « la bienfaisance une action politique incessante. »

« Soit! mais à qui la faute ?

« N'est-ce pas un peu au gouvernement, qui conserve précieusement à Rome, au prix de mille sacrifices une confusion déplorable entre le gouvernement temporel et le pouvoir spirituel? N'est

ce pas encore au gouvernement qui maintient en France la même confusion en traitant comme des fonctionnaires publics les desservants des différents cultes? Voilà toute la question,

Supposez que le pape, au lieu d'être roi de Rome, soit tout simplement le chef de la catholicité; quel inconvénient y aurait-il à ce qu'il réunît périodiquement ses évêques autour de lui pour leur donner des instructions sur leur administration spirituelle?

« Aucun.

« Supposez en outre qu'au lieu d'être des fonctionnaires salariés, protégés contre les attaques non-seulement comme particuliers, mais comme fonctionnaires et comme prélats, les évêques n'aient rien à démêler avec le gouvernement, et qu'ils ne puissent ni le servir, ni le compromettre, ni l'attaquer; quel conflit pourrait-il y avoir entre le spirituel et le temporel? S'ils restaient dans leurs domaine spirituel, l'Etat n'aurait pas à s'en inquiéter; s'ils en sortaient, ils seraient soumis aux mêmes lois que les autres citoyens.

« Supposez encore qu'au lieu d'être seuls autorisés à prêcher, à se réunir et s'associer, les cléricaux se trouvent, comme en Belgique, dans un pays de libre prédication et de libre association, croyez-vous que s'ils voulaient combattre les conquêtes de l'esprit moderne, ils ne nous trouveraient pas armés pour la lutte?

« Supposez enfin que les quarante millions consacrés au culte et le budget de l'occupation de Rome soient consacrés à l'éducation des masses par l'installation d'écoles nombreuses dans toutes nos campagnes, et que cette éducation première soit complétée par les discussions d'une presse libre, qui n'auraient pas de peine à remplacer avantageusement les petits livres mystiques si libéralement estampillés par la commission de colportage; croyez-vous que l'action des gens qui spéculent sur l'ignorance des masses aurait l'influence redoutable qu'on lui attribue?

« Si, par conséquent, le gouvernement est justement inquiet des menées cléricales; s'il veut, enfin, faire disparaître un ferment actif de discorde: point n'est besoin de prendre des mesures de détail qui irritent les personnes sans résoudre les questions; point n'est besoin de refaire perpetuellement cette toile de Pénélope des mesures répressives.

« Qu'à Rome et à Paris, le gouvernement sépare avec résolution ce qui ne peut ni ne veut être uni; qu'avec les économies énormes résultant de cette politique, il répande *partout* l'instruction; qu'il laisse à la société civile et à la liberté le soin de se défendre elles-mêmes.

« On verra bien alors si le peuple qu'on dit si catholique, si facile à conduire par le clergé, lui donnera les moyens de combattre contre la liberté italienne et de défendre Rome contre Paris.

« C. DUVERNOIS. »

Voici l'article de la *Presse* du 22 février :

« Nous avons publié hier la note du *Moniteur* relative au concile convoqué à Rome, sous prétexte de canoniser nous ne savons quels martyrs japonais. Le *Monde* publie aussi cette note, et ajoute : « Nous reproduirons ce que diront le *Siècle*, la *Presse*, « l'*Opinion nationale* et autres journaux de même couleur libérale, « au sujet de cette déclaration du *Moniteur*. » Nous ne savons ce que diront le *Siècle* et l'*Opinion nationale*, quant à nous, voici ce que nous disons :

« Le clergé expie ses fautes passées, et il les expie justement. Le jour où il a commencé à se convaincre que le monde échappait à son influence, il a réuni son glaive à celui de l'Etat, espérant trouver dans cette union le complément de sa puissance. Il n'y a le plus souvent, sous Louis XIV par exemple, trouvé que la servitude. La religion s'est perdue dans le droit public, elle est devenue un ressort de la politique.

« Par des contrats étrangers à sa mission, le clergé a revendiqué des exemptions, des priviléges et des honneurs qui l'ont mis dans la dépendance du pouvoir civil. Il a voulu ainsi s'affranchir des charges que l'Etat impose à tous les citoyens, et il a compromis son indépendance spirituelle. Mais essentiellement orgueilleux et perturbateur, il a refusé de reconnaître dans le pouvoir suprême un pouvoir supérieur au sien; il a voulu se mettre au-dessus de la loi commune, et son ambition lui a été funeste. Après avoir fait considérer et rétribuer la direction des âmes comme un service public, il a refusé de subir l'action du gouvernement. Il a eu d'inépuisables ressources pour braver l'autorité civile; il a porté aux lois publiques des atteintes dérisoirement réprimées ou complétement impunies, parce qu'elles étaient le fait non d'individus isolés, mais d'un corps prétendu sacré et inviolable.

« Il y a là un abus et des prétentions intolérables; pour avoir le droit d'être fier et de se dire libre, il faut être indépendant, et le clergé ne l'est pas. Quiconque, pour un service public, reçoit un salaire de l'Etat, doit se considérer comme un fonctionnaire

de l'Etat. Si le clergé trouve cette situation trop lourde, s'il veut avoir le droit de dire qu'il exerce des fonctions indépendantes, qu'il renonce à un traitement qui suppose des fonctions obligées. Mais tant qu'il gardera les avantages de sa position, il doit en subir les inconvénients. L'Etat, qui nomme les ministres du culte, a le droit de surveiller leur conduite et de réprimer leurs écarts. Cela ne se discute pas, c'est une affaire de bon sens.

« Voilà ce qu'a produit la violation d'un grand principe, la séparation de l'Eglise et de l'Etat; voilà ce qu'on a gagné à vouloir identifier la religion et la politique. Deux choses d'une nature aussi hétérogène ne pouvaient entrer en relations sans altérer leurs principes constitutifs. L'Etat, pour s'être méconnu au point d'entrer en partage de sa puissance supérieure et indivisible; le clergé, pour avoir mêlé les choses de la vie civile à celles de la vie religieuse, et s'être fait payer avec les honneurs de la terre l'accomplissement de devoirs dont le salaire est dans le ciel, se sont condamnés à vivre au milieu des orages. Leurs rapports n'ont été que des conflits, conflits également funestes à l'Eglise qu'à l'Etat. L'une a aliéné sa liberté, l'autre n'a pas reçu les services qu'il a payés.

« Il est réservé à notre temps de proclamer d'autres principes et de reconnaître que la matière des transactions entre l'empire et le sacerdoce est épuisée. Il faut affranchir la politique et la religion de l'influence qu'elles ont jusqu'ici exercée réciproquement l'une sur l'autre. La séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, en consacrant la liberté religieuse, doit rendre à l'Etat la plénitude de son pouvoir souverain, et à la religion la plénitude de son indépendance légitime. Il ne doit plus y avoir, en présence de la loi, que des associations religieuses jouissant des mêmes droits et soumises aux mêmes devoirs. Ces associations, ayant un autre but que la société politique, ne peuvent communiquer à leurs membres, quels qu'ils soient, évêques, pasteurs, rabbins, muftis, aucune immunité personnelle ni aucune dispense des obligations imposées par les lois. Dans la balance politique, l'Etat ne pèse les religions que sous le rapport de l'ordre social. Pour lui, les bonnes sont celles qui se conforment aux lois; les mauvaises sont celles qui les violent. Il doit protéger tous les cultes, et n'entrer en relations avec aucun d'eux en particulier.

« Le problème des rapports de l'Etat à la religion se résout ainsi par la liberté, et l'expérience prouve qu'il ne peut se résoudre

autrement. Cette liberté, nous la demandons entière, absolue, pour tous les clergés et pour tous les cultes sans distinction.

« Le *Monde* veut savoir ce que nous pensons de la note du *Moniteur*. Le voilà. A. PEYRAT. »

Qui, après avoir lu mes propositions à propos de la sécularisation, et le contenu de cet article consciencieux, qui pourrait se refuser à rendre à nous, libres-penseurs, pleine justice, quand nous émettons nos vœux à propos de la purification et de la pacification de la société? ...

Les demi-mesures ne conduisent à rien : que la France et principalement l'Italie se décident à entrer franchement et résolument dans la voie raisonnable de la sécularisation du clergé, de finir une fois pour toutes leurs menées, et de servir de bons exemples aux antres pays, dont les habitants, sont-ils catholiques, protestants, réformés, schismatiques, vieux-croyants ou néo-catholiques; sont-ils israélites, musulmans, indiens, brahmanistes, — c'est la même chose! — ils feront bien quand ils rejetteront leurs religions et se contenteront de la lumière et de l'harmonie qui peuvent être les résultats de la justice et de la vérité humaines, sans rien emprunter des prêtres..

III.

A propos des récentes manifestations en Italie, faites par des citoyens de toutes les conditions, en guise de réponse aux paroles du ministre d'Etat du pape, le cardinal Antonelli (voir pages 178 et 232).

Presque dans toutes les villes d'Italie ont été faites des manifestations par lesquelles le peuple italien a voulu démontrer qu'il ne ressent pas pour le pape les dispositions, dont parlait le cardinal Antonelli. Les cris : Vive le roi d'Italie Victor-Emmanuel à Rome! Au Capitole!!! Vive Garibaldi! Vive le pape-non-roi! à bas le pape-roi! tous ces cris sont bien expressifs...

Je n'entre point au fond de cet événement. Je ne discute pas, si ces manifestations de rue étaient nécessaires, opportunes et utiles; mais à mon point de vue, les municipalités de Milan et d'Aquila ont agi dignement ouvrant la souscription d'une adresse, dans laquelle devait être exposé que les Italiens de ces deux villes ne veulent entendre parler du pouvoir du pape... On lui refuse seulement le pouvoir temporel, laissant pourtant celui de spirituel; — reste à savoir si cela lui conviendra ou non...

Dans le même sens on agit sur plusieurs points de l'Italie, même à Rome, et voici le texte de la proclamation adressée à la population de Rome par le Comité National Romain :

« Romains!

« Ensuite de la note du gouvernement de l'empereur des Français, à son ambassadeur à Rome, vous avez compris que la question du pouvoir temporel des papes est arrivée à tel point qu'on

peut en prévoir la solution dans un temps prochain. Quoique le comité national ait toutes raisons de croire qu'après avoir su faire preuve de sagesse pendant le temps où une incertitude pénible sur le résultat final s'ajoutait aux autres maux que nous avons éprouvés, vous saurez également être sages, maintenant que vous est donné le soulagement de l'espérance, il a cru cependant devoir vous adresser quelques paroles en harmonie avec la situation.

« Une fois déjà le comité a eu l'occasion de déclarer que le sacrifice réclamé des Romains par l'Italie était un sacrifice de patience et de longanimité. Ce sacrifice, vous avez su l'accomplir jusqu'à présent avec une abnégation exemplaire, et l'Italie vous en est reconnaissante : mais tout le passé n'aboutirait à rien, si vous ne saviez pas à l'avenir vous montrer dignes des hautes destinées qui nous attendent, et dont l'accomplissement dépendra en grande partie de votre sagesse et de votre conduite.

« Soit que la cour de Rome, écoutant des conseils pacifiques, accepte la médiation du gouvernement de l'empereur, pour traiter avec le gouvernement italien; soit que, persistant dans son obstination, elle refuse, ainsi qu'on peut le croire, tout arrangement juste et raisonnable, de manière qu'il devienne nécessaire d'arriver à la solution de la question par une autre voie; dans l'un et l'autre cas, il est de toute nécessité que Rome sache se conduire de manière à démontrer, en même temps, la pleine et inaltérable confiance qu'elle a dans l'avenir...

Puisqu'il s'agit d'une question dont l'importance principale repose sur les intérêts religieux, intérêts que les partisans de la cour de Rome s'attachent à faire croire compromis par l'abolition du pouvoir temporel, le gouvernement du Roi doit rassurer à ce sujet les peuples et les gouvernements catholiques, et il doit le faire non seulement en leur offrant des garanties qui puissent être formulées et stipulées dans un contrat, mais aussi il doit avant tout les rassurer, en leur montrant par des faits que si les peuples de la Péninsule, loin de renouveler eux-mêmes la confusion faite par la cour de Rome entre la religion et la politique, ont la ferme et unanime volonté de reconquérir à tout prix leur nationalité, en s'unissant sous le sceptre d'un seul Roi . . . . . .

. . . .

« C'est à vous, plus qu'à tout autre peuple de l'Italie, à fournir au gouvernement du Roi la preuve la plus fondée des garanties qu'on doit présenter à l'Europe, le moyen le plus efficace de rassurer les consciences timides. Maintenant il est important,

pour le salut de Rome et pour celui de l'Italie, que les Romains s'abstiennent de tout acte qui pourrait sembler irrespectueux envers la religion et le chef visible de l'Eglise catholique. Il est important, en un mot, que chacun de vos actes soit une preuve nouvelle de ce ... que vous ne voulez pas qu'on entrave votre droit d'être Italiens.

« Certes, on ne pourrait pas prétendre ni espérer raisonnablement, et on ne le voudrait même pas, que les Romains, qui ont concouru avec les autres peuples d'Italie, par les sentiments et par les arts, à la rédemption de la patrie commune, dussent demeurer spectateurs froids et indifférents, dans un moment où l'on a entrepris efficacement la solution dont, en grande partie, dépend le salut de l'Italie, auquel celui de Rome est entièrement attaché. S'il se présentait donc l'occasion de faire des démonstrations pacifiques de sentiments nationaux, et ces occasions, certainement, ne tarderont pas; le comité, au lieu de les désapprouver, vous engagera lui-même à les faire. Mais, le cas échéant, vous devez vous même vous rappeler que les louanges que vous avez méritées de l'Italie entière, ensuite de la manifestation du 18 janvier, vous les avez méritées par cela même que vous avez prouvé avoir concilié et uni dans votre cœur la nation et la liberté....

« Le comité croirait vous faire injure, s'il vous exhortait à déposer les haines et les rancunes, qu'un long assujettissement à un gouvernement ennemi aurait pu vous avoir inspirées. Connaissant votre caractère généreux, il est bien persuadé que vous ne voudrez pas rester en arrière des autres villes italiennes, qui, à la chute des gouvernements qui les ont opprimés, toutes sans exception, ont su donner à l'Europe ainsi qu'à l'histoire un témoignage de modération et de générosité, témoignage qui n'est pas seulement le plus beau laurier de l'Italie régénérée, mais encore une des raisons principales de sa résurrection.

« Grandes et magnifiques et certainement dignes du passé seront les nouvelles destinées de Rome, que la nation a désignée pour sa capitale; mais les devoirs que la nouvelle situation imposera au peuple de cette ville seront également grands. Vous devez montrer que vous saurez les accomplir, en fournissant déjà maintenant des preuves de force d'âme, de sagesse et de droiture.

« D'ailleurs le comité ayant la conscience d'avoir accompli son devoir et de pouvoir continuer à l'accomplir jusqu'au moment où Rome sera restituée à l'Italie, il croit avoir le droit de vous demander que vous ayez en lui confiance pleine et illimitée. Serrez

donc vos rangs, en maintenant la discipline la plus sévère, et gardez-vous d'accueillir des insinuations ou d'exécuter des ordres qui ne vous arriveraient pas par l'intermédiaire des chefs reconnus de l'opposition nationale.

« Romains! pour bien mériter de la nation, pour triompher des artifices hypocrites de nos ennemis, pour que Rome, siége de la religion catholique, devienne bientôt aussi par le fait, comme elle l'est déjà de droit, la capitale de l'Italie, voici notre mot d'ordre, notre devise ;

« *Vive le Pape, non-roi !*

» *Vive Victor-Emmanuel II, roi d'Italie !*

» Rome, 6 février 1862.

« LE COMITÉ NATIONAL ROMAIN. »

* * *

Braves Romains ! Vous avez oublié que c'est le pouvoir spirituel de la papauté, qui cherchait, par tous les moyens, même les plus exécrables, à s'arroger les droits du pouvoir temporel. C'est l'histoire qui parle... Ressouvenez-vous des guerres des Guelfes et Gibelins! Combien elles ont coûté de sang au monde catholique en général et aux Italiens en particulier !... Et pourquoi tout ce sang a-t-il été versé, tous ces carnages, toutes ces dévastations et tous ces crimes, qui ont eu lieu pendant ces guerres?... Pourquoi ?... Pour que le pape pût devenir pape-roi !...

A présent, Italiens, vous voulez spolier l'actuel porteur de la tiare-couronne de son titre et de ses attributs de roi, pourtant vous consentez à le laisser à Rome avec sa seule tiare, dont le pouvoir spirituel même doit s'augmenter... Donc, ô Italiens, vous êtes par trop crédules, par trop bonshommes, quand vous pouvez supposer que la paix sera stable, que le loup ne mangera plus de moutons, et que vous pouvez dormir tranquillement sans être réveillés de nouveau par les coups de canon d'autres guerres de Guelfes et de Gibelins !... Non ! vous vous trompez ! Ressouvenez-vous de 1847 et de 1849, deux graves périodes de

l'histoire de la papauté... Rassurez-vous dans cette supposition qu'au Vatican le pape-caméléon cessera de tromper le monde... Relisez ce qui a été dit sur les pages 165, 171 et 178 de ce livre: après jugez bien les actes des papes, et vous conviendrez que vous vous trompiez ! L'hydre de Lerne ne meurt jamais, quand on ne lui coupe qu'une tête; et la légende dit qu'il fallait les lui couper toutes d'un seul coup, pour libérer la terre des plaies que ce monstre causait... Le mal qui provient du prêtre de Rome, ne cessera jamais, qu'après avoir fini une fois pour toujours avec son pouvoir spirituel et temporel!!! Sécularisez donc tout le clergé; vous taillerez toutes les têtes de l'hydre de Rome; vous guérirez la société des plaies qui la ravagent !

IV.

A propos de la note sur la page 107.

On s'attendait avec impatience à des débats dans les Chambres françaises: l'attente publique n'à point été trompée ; le discours du sénateur *Piétri* est une sorte de manifeste. Voici ce discours, qui a servi de base à la discussion de l'adresse du Sénat français :

« M. PIETRI lit un discours dans lequel il dit qu'il ne faut pas s'en rapporter à la sagesse impériale en toutes choses, mais que les amis sincères du gouvernement ont le droit et le devoir de dire franchement leur opinion pour repousser toutes les éventualités que l'on oppose perfidement à la dynastie napoléonienne.

« Mais avant d'entrer en matière, l'orateur juge à propos de dire quelques mots sur ce qu'il a entendu dans la séance d'hier. Nous sommes plein de respect, dit-il, pour toutes les convictions, mais nous avons gémi d'entendre faire ici le procès de la presse libérale, et cela au nom des opinions ultramontaines.

« On a pris le gouvernement à partie parce qu'il accorderait sa sympathie à un homme honorable, au directeur d'un grand journal, lorsqu'on devrait le louer de s'engager dans une politique de conciliation et de progrès et de refuser de se laisser influencer par des tendances rétrogrades.

» L'honorable membre aborde ensuite la discussion des faits et des principes, étrangement méconnus, à son avis, dans la précédente séance.

« Pour bien préciser l'état de l'esprit public en France, il suffit d'avoir suivi avec quelque soin les événemens qui se sont succédés depuis quelques années. Il s'est opéré un classement suivant

les lois de l'affinité. D'un côté se sont groupés les partisans du passé, réactionnaires aimant et regrettant les abus du régime parlementaire; de l'autre côté se sont réunis les hommes dévoués à la cause du progrès, défenseurs de la Révolution, soutiens de la démocratie personnifiée sur le trône par l'Empereur Napoleon III.

« Sans doute, les premiers ont aidé à l'établissement de l'Empire, mais c'était une tactique pour faire supposer qu'eux seuls avaient élevé l'Empereur, tandis que, fier de son origine populaire, le gouvernement nouveau n'avait qu'un but, se dévouer à tous. L'Empereur s'était fait sans eux, au besoin il se serait fait contre eux.

« Tant que l'Empire eut à se laisser absorber par le rétablissement de l'ordre, par le soin de faire oublier des utopies dangereuses, les hommes du passé n'eurent aucun prétexte de l'attaquer, et gardèrent un prudent silence.

« Mais lorsque le gouvernement nouveau eut à pratiquer le respect des nationalités, lorsque la guerre de Crimée fit voir qu'on avait rompu avec le principe de « la paix à tout prix » et du « chacun chez soi », on vit les hommes du passé changer de tactique; ils virent avec déplaisir cette guerre, pendant laquelle ils exhalèrent de secrètes rancunes.

« La guerre d'Italie leur fit jeter le masque; ils accusèrent cette guerre d'inutilité. Cette guerre n'était pas inutile, car elle avait pour but de délivrer la *Niobe* des nations et d'éteindre à deux pas de la France un vulcan révolutionnaire.

« L'Autriche vaincue, diverses monarchies italiennes tombèrent apportant leurs territoires comme une alluvion à l'unité de l'Italie. Les avertissemens de la France n'avaient pas manqué aux familles régnantes, et si à la suite des événemens de la guerre un agrandissement en est résulté sans que la France ait été appelée à l'approuver, peut-on dire qu'il aurait fallu qu'elle tournât ses armes contre ses alliés en faveur des vaincus de Solferino?

« Les partis qui prétendent que l'unité italienne occasionnera le bouleversement des Etats du saint-siége devraient savoir qu'il n'y a aucune puissance assez forte, s'il s'en trouvait d'assez injuste, pour empêcher une nation d'arriver à ses destinées lorsqu'elle est mûre pour la sagesse et la liberté...

« Quant aux hommes nouveaux, oubliant d'injustes préventions, ils comprennent que l'Empereur, incarnation de la France démocratique, doit prendre en main la défense de la cause des peuples

et les guider vers les sources vives de la démocratie et de la liberté.

« Avec le prestige résultant de ce baptême auguste de la dynastie, la marche du gouvernement impérial est toute tracée: à l'extérieur, défense de la cause des peuples: à l'intérieur, donner au peuple autant de liberté qu'il a reçu d'égalité, et discipliner les forces de la nation. Ce progrès s'accomplit par degrés: la Constitution est perfectible et il a été solennellement déclaré que la liberté serait le couronnement de l'édifice impérial.

« Si l'Empire n'a pas encore porté tous ses fruits, à qui faut-il en attribuer la faute? A l'Empereur? Non. Est-ce à la Constitution? Pas davantage. A qui donc reprocher l'ajournement des légitimes espérances du pays?

« A ceux qui défendent l'Empire par les mêmes moyens que les gouvernemens déchus, et à ceux qui manquent de patience et de réflexion. Trente années d'un régime parlementaire qui en était plutôt l'apparence que la réalité, les députés nommés par une poignée d'électeurs, l'impuissance à abolir les prohibitions, à empêcher la contrefaçon, voilà, entre autres choses, ce que les anciens régimes avaient donné au pays.

« L'Empereur a du appeler dans ses conseils des serviteurs des anciennes monarchies, et s'entourer des lumières de quelques-uns d'entre eux. Comment ont-ils répondu à ce qu'on devait attendre d'eux? Il en est qui ont compris la raison d'être du nouveau gouvernement, et qu'il fallait non plus comprimer les masses, mais les diriger, et aborder les grandes questions.

« D'autres, au contraire, ont semé la zizanie, engendré les rivalités et fait un retour aux idées d'autrefois; une troisième catégorie a créé des difficultés au gouvernement en essayant de montrer la démocratie comme un épouvantail.

« Le gouvernement doit cesser de s'adresser à eux et s'arrêter aux hommes qui veulent le progrès de la démocratie.

« Après avoir signalé les obstacles qui peuvent s'opposer à la marche de l'Empire, l'honorable orateur cherche quels sont les moyens de les vaincre.

« Fidèle à son origine nationale, le gouvernement de l'Empereur doit briser toute entrave à la liberté individuelle et à la liberté de la presse.

« Les lois de sûreté générale ne doivent plus subsister, les lois d'exception servent les rancunes des partis : elles n'ont jamais sauvé les gouvernements.

« Les élections doivent être libres, à la seule condition que la loi constitutionnelle demeure à l'abri de toute attaque. Une pression exercée sur le suffrage universel ne pourrait servir qu'à séparer l'Empereur de la France. Les excès de zèle dans ce sens nous ramèneraient au régime parlementaire, aux gouvernemens de caste, où il y avait des représentés et des non représentés. Ces temps ne sont plus; l'Empereur aujourd'hui règne et gouverne; il est responsable envers le pays, et il entend qu'il n'existe entre la France et lui aucune muraille de la Chine.

« Qu'on éclaire donc le suffrage universel, mais qu'on ne le violente jamais. Que la presse soit délivrée du système des avertissemens préventifs. Le régime actuel n'est pas la liberté, et quoiqu'il ait toujours été appliqué avec une grande modération, il doit avoir un terme. Cette tutelle administrative décourage les écrivains. Il arrive qu'ils se taisent quand ils devraient parler et qu'ils parlent quand ils devraient se taire. Le rôle de la presse est de devenir un auxiliaire et non un ennemi, et si elle s'écarte de ses devoirs, il sera facile de la maintenir par les pénalités du droit commun.

« L'honorable orateur passe ensuite à l'examen des affaires extérieures. Ainsi que l'Empereur l'a declaré, « l'Empire c'est la paix »; mais une paix qui doit protéger notre dignité et nous permettre d'exprimer hautement nos sympathies pour les peuples.

« Ainsi comprise, la paix ne pouvait nous laisser insensibles aux malheurs de l'Italie. Cette grande cause n'a trouvé contre elle que certains prélats ligués avec les mécontents de tous les régimes. Les princes de l'épiscopat ont montré en effet qu'ils avaient la mémoire du cœur plus courte que le petit clergé, qui est plus près du peuple et qui partage mieux ses sentimens.

« L'Eglise aurait-elle donc oublié qu'elle est aujourd'hui plus largement dotée que sous tous les précédents régimes; que la liberté d'enseignement lui a été donnée: que tous les ordres religieux, prêcheurs et mendians, peuvent se multiplier en France? Pourquoi donc ces plaintes, ces accusations? Et serait-il vrai que tous les partis, même les partis religieux, sont insatiables?

« Cette pénible question me conduit aux difficultés de la cour romaine. Ces difficultés, nous ne les avons ni soulevées ni compliquées. L'Empereur, chef d'une nation catholique, a prouvé, au contraire, tout son dévouement au saint-père, et si celui-ci eût tenu compte des avertissemens qui ne lui ont pas manqué, peut-

être la papauté serait-elle aujourd'hui réconciliée avec la cause italienne.

« La question romaine est une question épuisée; elle a lassé l'opinion publique; le *statu quo* ne saurait plus se prolonger. Pendant que nous nous épuisons en efforts de conciliation, Rome devient le centre de toutes les menées qui troublent le royaume de Naples; notre dévouement est méconnu, les consciences sont profondément troublées, et les intérêts spirituels eux-mêmes compromis. Nous aussi. nous sommes catholiques.....

... « Moi, à ma façon, cela est vrai; je ne suis pas capucin, voilà tout; mais je suis profondément catholique et non pas à la maniere de ceux que j'ai pu connaître dans les fonctions que j'ai exercées...

« Et nous aussi nous, sommes catholiques! Nous le sommes peut-être avec plus de conviction que beaucoup de ceux qui spéculent sur ce titre... (Interruption sur plusieurs bancs.)

« M. LE PRESIDENT. Pas de personnalités!

« M. PIETRI. Je ne fais pas de personnalités... Je demande qu'on me laisse achever mon discours.

« M. LE PRESIDENT. Vous avez été interrompu avec une vivacité regrettable... Mais, de votre côté, vous avez dépassé les bornes.

« M. PIETRI. Je ne le crois pas.

« S. EM. LE CARDINAL DONNET. Vous avez oublié qu'il y avait cinq prélats qui vous écoutaient.

« M. PIETRI. Ma pensée n'allait pas à l'épiscopat (1). Je dési-

(1) Selon moi, M. le sénateur Piétri aurait dû répondre à MM. les mitrés : *dans la Chambre du Sénat français il n'y a que des sénateurs.*

Outre cela, il serait bon de se rappeler que, tant au Sénat français qu'italien et aux Chambres des Députés de ces deux nations, comme dans les Chambres pareilles de la Pologne d'autrefois, quand les mitrés se sont introduits, les intérêts de la Pologne peu à peu furent remplacés par ceux de la catholicité, c'est-à-dire, de Rome, et cela conduisit à la décadence de la République-royaume de Pologne. Pour prouver ce que j avance, je mentionnerai seulement quatre fatales décisions des assemblées polonaises à différentes époques, agissantes sous l'influence cléricale.

La première, pendant le règne de Wladislas Jagellon, quand par l'ordre venu de Rome, l'archevêque de Cracovie Olesnicki, homme très-influent sur ce roi, l'a arrêté dans la destruction complète de l'Ordre des chevaliers Teutoniques de la Croix...

La seconde, quand le jésuite Possevin, nonce papal, par ordre de

rerais que tout le monde professât pour la religion et pour ses organes les sentimens sincères qui sont les miens. . . . . .

« . . . . (Reprenant la lecture de son manuscrit.) Et nous aussi nous sommes catholiques (rires), et c'est pour cela que nous espérons que certains prélats reviendront à des sentimens plus justes et nous aideront à la solution de la question romaine. Elle doit être tranchée par la raison et non par l'épée.

« Aussi quoi de plus douloureux à constater que les refus absolus de la cour de Rome, qui fait monter jusqu'au ciel une question terrestre, et qui semble tenir plus à la récupération de son pouvoir temporel qu'à l'extension même du domaine spirituel ?

« Il faut sauver Rome, qui tend à se perdre : qu'on lui fasse une nouvelle proposition, et si elle la repousse par un refus, que la France et l'Italie procèdent sans elle à la grande œuvre de conciliation entre l'indépendance nationale et la religion. Il n'y a pas de temps à perdre. Vous savez que le souverain-pontife a convoqué tous les évêques de la catholicité à Rome pour un concile œcuménique.

« Il s'agit, je crois, dans la lettre, des martyrs du Japon ; mais de cette assemblée peuvent sortir des résolutions qui compromettraient tout.

« Si les populations exaspérées de l'Italie venaient à considérer l'opiniâtreté du saint-siége comme un mal incurable, où serait

son chef, a ordonné au haut-clergé polonais d'agir ensemble avec lui pour arrêter le bras d'Etienne Batory prêt à détruire le tzarat de Moscovie et son maître, qui, pour être sauvé, avait promis de se convertir au catholicisme... et n'a pas accompli sa promesse...

La troisième, n'ayant pas voulu que Sigismond III (Wasa) envoyât son fils Wladislas, qui avait été acclamé le tzar de Moscovie par toute la nation moscovite, le haut clergé voulut que le roi de Pologne s'affublât lui-même du pouvoir tzarien pour catholiciser les Moscovites, à quoi ce faible roi, esclave des jesuites, a adhéré...

La quatrième, réagissant sur Jean III Sobieski, pour q'il se dépêchât de sauver l'Autriche, menacée de destruction par les Turcs, et n'acceptât des propositions de Louis XIV, de s'allier avec lui et la Porte Ottomane pour déraciner à jamais la monarchie autrichienne de Leopold I (ingrat)... Qui ne voit pas ici la funeste influence des prêtres?.. Prenez donc garde à eux !

(AUTEUR).

le remède? Songez que les hommes les plus intelligents de l'Italie ne croient pas à l'affranchissement de leur pays sans la disparition du pouvoir temporel. Cette opinion est devenue celle de l'Italie entière; prenez garde, en y faisant obstacle, de jeter l'Italie dans la révolution et dans le schisme.

« Elle se précipiterait alors comme un torrent qui enlèverait le grain et le sillon. Réfléchissez à ce danger. N'oubliez pas qu'une solution prompte et pacifique de la question romaine nous permettrait de reduire notre armée de cent mille hommes et notre budget de cent millions. Mon langage paraîtra peut-être hardi, mais à ceux-là seulement qui ne comprennent pas les aspirations.

« Eu résumé, discernement et résolution, respect à la religion. à la justice, à la liberté..... Ainsi l'on ajournera les tempêtes! »

Le point le plus saillant de ce discours, qui démontre la nécessité de la perfectibilité de la Constitution, est celui, où *M. Piétri* soutenait que « le gouvernement, voulant introduire de nouvelles améliorations dans l'organisation politique, doit briser sans retard les entraves mises à la liberté individuelle et à la liberté de la presse sans négliger d'assurer la sincérité et la liberté des élections.

C'est un programme, tout à fait nouveau, de la politique impériale, que toute la France, tout le monde libéral, accueilleront avec des applaudissements d'une sincère satisfaction.

* * *

Le discours du Prince Napoléon-Jérôme.

« Nous n'essaierons pas de donner une idée du discours du prince Napoléon. Un tel discours, interrompu à chaqne phrase par les murmures et les plus violentes apostrophes, échappe à toute analyse. L'esprit public est en éveil; les plus grands intérêts sont en jeu; les questions religieuses se mêlent aux questions politiques; la lutte est onvertement engagée entre la révolution et la contre-révolution. Entre ces deux principes la conciliation est impossible; toute idée de rapprochement est une chimère, tonte hésitation une faute. Le prince Napoléon n'a pas hésité; il s'est prononcé nettement, sans phrases ni circonlocutions. « Vous voulez » a-t-il dit à la majorité du Sénat, « que l'Empire retourne en arrière. Nous, nous le plaçons à notre tête, et nous lui disons : Marche, marche dans le progrès » ..

« C'est parler d'or; mais la question est de savoir quels sont ceux qui comprennent ainsi la mission de l'empire, la logique des institutions impériales, et qui se joignent au prince Napoléon pour crier : Marche ! Marche !!! A en juger, par l'attitude du Sénat, le nombre n'en est pas considérable : mais qu'importe ! La France veut toujours ce qu'elle a invariable-

ment voulu depuis 89; elle redoute et déteste ce qu'elle a toujours redouté et détesté, — les hommes et les choses de l'ancien régime : la Révolution n'a pas besoin qu'on lui crie : Marche! elle marche par sa propre impulsion, et ce n'èst pas le Sénat qui l'arrêtera...

«... Napoléon I, à qui l'experience avait tardivement, mais complètement ouvert les yeux, disait à Ste-Hélène : «Dans un gouvernement représentatif, l'interdiction ou la restriction de la liberté de la presse est une anomalie, une véritable folie.,. l'étouffer est absurde. Je suis convaincu sur ce point...»

«Cette conviction, le gouvernement la partagera tôt ou tard, et des discussions comme celle (qui suit ici) du Sénat lui feront de plus en plus comprendre le besoin de la liberté des journaux.

«Malgré tous les écarts et tous les excès de langage, ces discussions ont une incontestable importance. Elles dessinent nettement toutes les positions, elles entretiennent la vie politique; elles réveillent, et affermissent dans les esprits le sentiment de la liberté.

«A. Peyrat.»

(*La Presse* du 24 Février 1862).

Que ces quelques lignes servent d'épigraphe pour le discours du prince Napoléon.

Dans la première séance M. le sénateur *Larabit* a prononcé son discours en faveur de la Pologne. Dans la seconde, le discours le plus remarquable a été celui de M. *Piétri*, plus haut donné, et quoique les deux premières séances du Sénat aient été bien importantes, elles ne présentaient cet intérêt et cette gravité des matières discutées, comme la troisième, qui a été remplie presque entièrement par le discours-réponse de M. *Baroche*, aux orateurs du parti contre-révolutionnaire, dont un grand nombre se trouve dans le

Sénat et dans le Corps législatifs de France; et par le discours-programme du prince *Napoléon-Jérôme*, plus explicite que celui de M. Piétri.

Le discours de M. Baroche est un monument d'éloquence et de logique, en un mot du talent oratoire. Il l'a fini disant.... « Voilà en somme ce que j'avais à repondre.... Je me résume maintenant en deux mots et je dis: Non, le mal n'est pas si grand que vous l'avez fait; mais plus il serait grand, moins il faudrait que le gouvernement songeât à se désarmer (Très bien! Marques très nombreuses d'approbation). »

En donnant ces quelques paroles et mettant en guise d'épigraphe les paroles de M. Peyrat, on peut avoir une idée de toute l'importance des discussions des Chambres françaises, que j'ai présupposées (voir pages 107 et 156 de ce livre); mais l'événement parlementaire dans la Chambre des sénateurs c'est le discours du prince Napoléon.

Et par cette raison je le donne tel comme il est apporté par la presse française; mais il me faut auparavant donner quelques mots du *Siècle* du 24 Fevrier qui concernent le même discours:

« Sommes-nous dans le Sénat français de 1862 ou dans la Chambre introuvable de 1815, qu'il ne soit plus permis de dire que le retour de l'ile d'Elbe s'est accompli aux cris des; À BAS LES EMIGRES! À BAS LES NOBLES! A BAS LES PRETRES!

« Ouvrez tous les historiens qui ont écrit le recit des *Cent-Jours*, *M. de Vaulabelle* aussi bien que *M. Thiers*, ils sont unanimes sur ce point, que c'est par crainte de l'ancien régime et de ses privilèges des castes laïques et religieuses, qui a jeté la France dans les bras de Napoléon.

« Le retour de l'île d'Elbe n'a pas d'autre signification. Si l'aigle impériale, fatiguée par tant de batailles, a pu voler de clocher en clocher jusque sur les tours de Notre-Dame; c'est qu'elle était poussée par le souffle de la Révolution.

« A BAS LES PRETRES! Ces derniers mots que des sénateurs ont cru entendre dans la bouche du prince Napoléon, qui ne parlait que des TRAÎTRES, ces mots qui ont tant ému l'Assemblée, ne signifiaient pas mort aux prêtres, comme veulent le croire les voltairiens

convertis, les catholiques d'industrie, auxquels M. Piétri faisait allusion l'autre jour; ils voulaient dire tout simplement: plus de dîmes, plus de biens de mainmorte, plus de religion d'Etat. Le sang des prêtres! Hélas! Celui des fils de la Révolution devait seul couler sur le champ de bataille, et plût au ciel qu'après Waterloo, la Restauration n'eût pas fait plus du victimes politiques que les Cent-Jours!... »

A présent est le temps de donner le discours du prince Napoleon.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON: Je demande la porole.

« Je n'avais pas l'intention de prendre la parole sur le paragraphe de l'Adresse relatif aux affaires de l'intérieur; mais le discours de l'honorable M. le marquis de La Rochejaquelein m'oblige à monter à cette tribune. Le discours que vient de prononcer l'honorable M. Baroche rendra du reste ma tàche facile; seulement il a examiné la question soulevée par M. le marquis de la Rochejaquelein au point de vue judiciaire et gouvernemental. Quant à moi, je me propose de défendre non seulement le gouvernement, mais aussi et sortout la société moderne.

« Je remercierait d'abord M. le marquis de la Rochejaquelein ds sa franchise. Il est temps en effet que les voiles tombent, que les cœurs s'ouvrent et que les opinions se développent au grand jour. M. le marquis de La Rochejaquelein a posé le programme de la contre-révolution à l'occasion de l'emploi que fait le gouvernement de la législation sur la presse; je tiens à mon tour à défendre la Révolution.

« Il n'y a peut-être qu'un point sur lequel je serais d'acord avec M. le marquis de La Rochejaquelein, un point qui a fait l'objet des conclusions de son discours c'est qu'il faut donner à la presse plus de liberté; mais nous différons essentiellement sur les principes. A mes yeux, l'établissement de l'empire n'a sa raison d'être que dans l'application bien entendue des principes de la Révolution.

« Je ne suivrai pas M. le marquis de la Rochejaquelein dans les citations qu'il a cru devoir faire; nous n'y avons vu après tout que des insultes réciproquement renvoyées. Je veux, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, élever le débat à la hauteur d'une question de principe et ne pas descendre aux questions de détail.

« Il est une citation pourtant, une seule, que je désire faire.

« M. le marquis de la Rochejaquelein, dans son désir d'attaquer le gouvernement, ne s'est pas contenté de citer des journaux français, il est allé, qu'il me permette de le dire, ramasser jusqu'aux cancans des journaux étrangers, et a rendu M. le ministre de l'intérieur presque indirectement responsable d'articles insérés dans le journal *l'Italie*.

« Je ne me servirai pas d'armes semblables; je n'irai pas chercher dans les journaux étrangers les insultes qu'il peuvent contenir contre ma personne ; je les dédaigne, ces insultes, et mon honorable ami, M le comte de Persigny, me rendra ce témoignage qu'en aucune circonstance je n'ai appelé la sévérité du gouvernement sur les journaux qui m'ont attaqué. Je tâche d'avoir le tempérament de la liberté, parce que je l'aime, la liberté. Vous la voulez, vous, au profit de vos passions, et vous n'en voulez plus quand vous espérez que les sévérités serviront mieux vos rancunes. Voilà ce que vous avez dit.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Moi?

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Oui, tel est du moins le fond de votre discours; car vous reprochez au gouvernement de faire un mauvais usage des lois, parce qu'il ne frappe pas, suivant vous, avec assez de vigueur sur vos adversaires. Moi aussi je suis sensible aux injures, mais, par respect pour la liberté, je ne demanderai jamais ni armes contre mes adversaires, ni priviléges pour mes ami. (Très-bien !)

« Je reviens à la citation.

« Ici l'orateur donne lecture d'un article d'un journal publié à Vérone, sous la censure de l'Autriche, où il découvre la pensée tout entière de la contre-révolution. Dans cet article, qui est le véritable programme de l'Autriche, on peut voir que cette puissance entend bien se préparer à la lutte, qu'elle parle d'exterminer tous ses ennemis, que le royaume d'Italie y est condamné, et que notre grand gouvernement, enveloppé dans le même mépris, y est désigné ironiquement sous le nom du gouvernement du 2 décembre.

« M. LE COMTE DE BOURQUENEY. Il n'existe aucune censure en Autriche. La presse y est plus libre qu'en France.

S. A. I. LE PRINCE NAPOLÉON. Non! la presse à Vérone n'est pas libre, et je puis en fournir la preuve. Je dirai, et je prie M. de Bourqueney de constater le fait, je dirai que le rédacteur qui a écrit ces lignes habite une des casemates de Vérone, à côté du gouverneur, car c'est un Italien indigne de ce nom, et il a fallu

mettre une sentinelle à sa porte pour le défendre contre ses concitoyens indignés.

« En face de cette protection officielle, quand l'empereur d'Autriche était présent à Vérone, direz-vous que cet article ne compromet pas jusqu'à un certain point l'Autriche? Nous n'avons pas à faire de diplomatie ici; nous devons nettement, franchement, dire notre opinion. Eh bien! je maintiens que le gouvernement autrichien est responsable dans une certaine mesure d'une semblable attaque.

« Ce qui me frappe dans les paroles de MM. de Ségur-d'Aguesseau et de La Rochejaquelein, c'est la persistance des attaques dont ils poursuivent mon honorable ami M. le ministre de l'intérieur.

« Je dois le dire, je ne suis pas toujours de l'avis de M. le comte de Persigny. J'aime plus que lui la liberté, ou plutôt non, il l'aime autant que moi; mais j'ai en elle plus de confiance que lui, et, plus vivement que lui peut-être, j'appelle de mes vœux le couronnement de l'édifice. Mais savez-vous pourquoi il est ainsi attaqué? C'est qu'il est le courtisan du malheur; il a sacrifié son sang, sa liberté pour la cause qui passait alors pour une utopie parmi beaucoup de ceux qui m'écoutent; il a eu l'instinct, le sentiment de l'idée du napoléonisme libéral, des principes democratiques qui en font la gloire.

« UNE VOIX. Très bien!

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Les explications données par M. le président du conseil d'Etat sur le banquet démocratique, puisque c'est le nom qu'on lui donne, et je l'accepte, ont rendu mes observations inutiles à cet égard; cependant je veux rappeler au Sénat une phrase du compte-rendu officiel, phrase qui se trouve au début de discours de M. Rattazzi.

« En remerciant ceux qui lui offraient ce banquet, il disait tout d'abord: « Ma première pensée se porte vers l'Empereur des Français, le digne chef de votre brave nation ... »

« S. A. I. fait encore observer que si le toast à l'Empereur a été porté par M. Ratazzi, c'est qu'on a pensé qu'il était plus convenable que ce toast se trouvât dans la bouche d'un Italien que dans celle de l'un des rédacteurs des feuilles françaises qui assistaient au banquet.

« Son Altesse Impériale poursuit ainsi: Et M. de la Rochejaquelein, qui est si bien instruit, aurait dû se rappeler que le buste de l'Empereur se trouvait dans la salle du banquet. Mais savez-

vous où le buste de l'Empereur est insulté ; brisé ? C'est dans l'armée du Pape. (Bruit.)

« Puisque vous avez reçu des renseignement de M. le général de Goyon, votre ami, demandez-lui de vous en donner sur les scènes qu'il a eues avec M. de Mérode, le chef de l'armée pontificale; il vous dira que, sans son respect pour la soutane de ce prêtre, peu digne de ce nom, il n'aurait peut-être pas eu assez d'empire sur lui-même pour ne pas répondre par de fâcheuses extrémités aux expressions dont se servait M. de Mérode en parlant du gouvernement impérial. C'est là qu'il faut chercher la haine pour le nom du Napoléon et pour la France, et non pas dans la presse démocratique, qui se laisse sans doute entraîner parfois à des excès que je déplore, parce qu'ils nuisent à la grande cause qu'elle est appelée à défendre.

« Quant à la question d'hérédité, M. de La Rochejaquelein a fait une confusion que je ne veux pas laisser passer, entre l'hérédité juste, qui a pour but de donner plus de stabilité aux institutions du pays, et une autre hérédité. J'ai à cœur de montrer la différence : l'hérédité que je défends, est celle qui a été faite pour appliquer les grands principes de la Révolution, et non pas cette hérédité du droit divin, telle que la comprennent ceux que vous avez aimés jusqu'en 1852, jusqu'à l'époque où vous êtes entré dans cette enceinte, monsieur de La Rochejaquelein; et ce n'est pas un reproche que je vous fais, croyez-le bien.

« Je fais une grande différence entre ces deux hérédités, et qu'on me permette à cette occasion, de lire ici les paroles du chef glorieux de notre dynastie, quand, en 1804, il acceptait l'empire héréditaire. Voici ce qu'il répondait au Sénat lui apportant le sénatus-consulte.

« Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur.

« J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation.

« .... J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

« Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité, le jour où elle cesserait de mériter la confiance et l'amour de la grande nation. »

« Voilà, messieurs, comment Napoléon entendait l'hérédité dans sa famille. (Mouvement).

« Puis, plus tard, après des malheurs que je ne veux pas rappe-

ler, faut-il vous dire quelles éloquentes paroles il adressait au peuple et aux soldats dans ses proclamations?

« Son Altesse Impériale, après avoir cité les termes des proclamations dans lesquelles Napoléon Ier rappelait que se droits, que ses intérêts, que sa gloire n'étaient pas autres que les droits, les intérêts, la gloire du peuple françaals, continue ainsi :

« Et savez-vous à quel cris Napoléon a traversé la France, du golfe Juan jusque dans la cour des Tuileries? C'est au cri: A bas les émigrés! A bas les nobles! A bas les traîtres... (La plupart des membres du Sénat croient entendre les mots: A bas les prêtres. — Un vive explosion de murmures interrompt l'orateur.)

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. L'aveu est bon à recueillir.

« M. LE PREMIER PRESIDENT BARTHE. Est-ce là le symbole de la révolution comme vous l'entendez?

« M. LE COMTE DE SEGUR-D'AGUESSEAU. Ce langage est très-heureux; il est instinctif.

« M. LE DUC DE LA FORCE. Pourquoi ne pas crier aussi: A bas la société? (Tumulte.)

« M. LE BARON DE HECKEREN. On sait que le Prince regrette la république. C'est convenu!

« M. LE PRESIDENT. Vous rappelez-là, monseigneur, de tristes souvenirs, et je ne les crois pas, d'ailleurs, conformes à la vérité de l'histoire.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Je n'accepte pas le rappel à l'ordre; ce qu'on qualifie de triste souvenir, est une gloire pour notre pays. (Vives réclamations.)

« M. LE PRESIDENT. Le retour de l'Empereur est une gloire. Les tristes souvenirs sont les manifestations dont vous prétendez qu'il a été accompagné.

« M. LE GENERAL MARQUIS DE LA LAWOESTINE. Il ne faut pas en effet d'équivoque.

« M. LE DUC DE LA FORCE. Vous avez dit que l'Empereur était rentré de l'île d'Elbe aux cris de : « A bas les prêtres! A bas le nobles! à bas les émigrés! » Cela n'est pas exact. (Vive agitation.)

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. M. le duc de La Force n'a pas la parole...

« M. LE DUC DE LA FORCE. Je la prends! Qu'on me rappelle à l'ordre, s'il y a lieu, mais je demande si le pays ne se compose pas de la noblesse, de peuple... (Interruption.)

« M. LE BARON DE LACROSSE. Je demande la parole.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Laissez parler M. de Lacrosse : il était présent à la rentrée de l'Empereur.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. J'ai constaté un fait. (Nouvelle interruption.)

« VOIX NOMBREUSES. Il est inexact.

« M. LE COMTE DE LAMARRE. J'y étais, on n'a pas dit cela, on criait: Vive l'Empereur!

« M. LE GENERAL MARQUIS DE LAWOESTINE. J'ai entendu ce qui se disait à cette époque; je proteste.

« M. LE BARON DE LACROSSE. J'ai accompagné l'Empereur pendant une partie de sa marche triomphale, et il n'aurait jamais permis qu'on proférât devant lui de pareil cris, des cris aussi anarchiches, aussi anti-sociaux... (Très bien! très bien!)

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Est-ce que M. le secrétaire a la parole? (Bruits divers.)

« M. LE PRESIDENT. Il l'a prise et je l'y ai autorisé.

« VOIX DIVERSES. Et vous avez bien fait.

« M. LE COMTE SEGUR-D'AGUESSEAU. Cette scène est très utile.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON veut reprendre la parole au milieu du bruit.

« VOIX NOMBREUSES. A l'ordre! à l'ordre!

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Je n'ai pas donné mon appréciation: j'ai constaté un fait...

« M. LE BARON DE LACROSSE. Il ne faut pas que les cris *à bas les nobles! à bas les prêtres!* sortent de cette enceinte sous prétexte de citation historique.

« M. LE PREMIER PRESIDENT BARTHE, se levant et s'adressant au prince. Il vous resterait, en ce cas, à désapprouver, et vous devriez proclamer avant tout votre indignation contre ce que vous paraissez glorifier.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Je rentre dans la discussion calme, si c'est possible.

« M. LE COMTE DE SEGUR-D'AGUESSEAU. Cela depend de vous...

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Et de vous aussi.

« L'orateur, reprenant sa discussion, dit qu'en parlant de la Révolution, il entend ce qu'elle a de sage, de bon et d'utile; il rappelle et cite les paroles adressées par l'Empereur Napoléon III, en 1856, au Sénat lui-même, à propos de l'hérédité dans la famille impériale. « L'héritier, disait l'Empereur, n'est pas le rejeton d'une famille, mais bien du pays tout entier, et le chef de la famille régnante est le premier citoyen du pays. » (Approbation.)

« VOIX DIVERSES. Eh bien! c'est cela; très-bien!

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Bravo! très-bien!

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Si vous entendez que l'hérédité ne constitue un droit pour l'héritier au trône que dans le cas où il est à la tête des idées de progrès, nous sommes d'accord, sinon nous ne nous entendons pas.

« Permettez-moi maintenant, messieurs les sénateurs, de faire à grands traits l'esquisse de l'Empire tel que je le comprends, moi, et tel que l'entend, de son côté, je crois, M. le marquis de La Rochejaquelein.

« Pour moi, l'Empire, c'est la gloire à l'extérieur, la destruction des traités de 1815 dans la limite des forces et des ressources de la France, l'unité de l'Italie, que nous avons contribué à affranchir, affermie et constituée.

« A l'intérieur, c'est l'ordre, sans doute, l'ordre sans lequel rien n'est possible; mais c'est aussi un ensemble de libertés sages et sérieuses, parmi lesquelles la liberté de la presse; c'est une instruction populaire sans limites, sans les congrégations religieuses et sans toutes ces institutions qui voudraient imposer le retour du bigotisme du moyen-âge... (Vive interruption.)

« S. EM. LE CARDINAL DONNET. Qui donc veut vous l'imposer? qui donc? Vous ne vous laisseriez pas faire!

« M. LE GENERAL VICOMTE DE LA HITTE, à l'orateur. Vous ne discutez pas l'adresse!

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Je vais faire une citation que vous ne récuserez pas. L'orateur cite quelques phrases de M. Cousin en 1851 et dans lesquelles l'écrivain dit, entre autres appréciations, que dans le XIX[e] siècle il n'y a pas eu en France de gouvernement renversés, mais qu'ils se sont tous précipités eux-mêmes dans l'abîme.

« L'honorable M. de La Rochejaquelein veut-il que j'analyse les conclusions de son discours? Je vais le faire: la politique de M. de La Rochejaquelein, c'est l'alliance avec l'Autriche... (Rumeurs.)

« M LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Laissez, messieurs, je répondrai.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. C'est la destruction de l'unité italienne, c'est la restauration du pouvoir temporel du Pape dans son entier. A l'intérieur, M. de la Rochejaquelein veut que tous les journaux, depuis le *Siècle* jusq'aux *Débats*, en passant même par le *Constitutionnel*, qu'on disait hier ici le plus mauvais de tous,

M. de La Rochejaquelein veut que tous les journaux démocratiques soient supprimés.

« Et sur cette vaste hécatombe, que restera t-il? Ah! il restera la *Gazzette de France*, l'*Union*, le *Monde*, l'*Ami de la Réligion*, et peut-être encore ce dernier journal ne sera-t-il pas regardé comme digne de pardon, en raison de certaines modifications récentes. Voilà le spectacle de la société, selon le cœur de M. de La Rochejaquelein, voilà l'avenir qu'il rêve pour nous.

« En un mot, Messieurs, ce système... je regrette de mettre une certaine vivacité dans ce débat, mais la passion appelle la passion... ce système, savez-vous ce que c'est, Messieurs?... c'est la terreur blanche appuyée sur les baïonnettes étrangères! Ce système, nous n'en voulons plus, nous ne l'aurons pas.

« Si jamais pareille politique était suivie de succès, si jamais on pouvait faire table rase des principes révolutionnaires, l'Empire n'aurait plus de raison d'être, et l'on n'aurait plus qu'à appeler le duc de Bordeaux pour lui faire prendre sur le trône la place de Napoléon III. (Bruyante agitation.)

« Mais je ne crains rien pour le grand gouvernement de mon pays! Il est enraciné dans le cœur du peuple! Tant qu'il continuera à représenter au dehors le principe des nationalités, tant qu'à l'intérieur il restera en communication avec les sentiments des masses, il peut défier tous les efforts des cléricaux. Je ne craindrai quelque chose pour Napoléon III, que lorsqu'il y aura scission entre le peuple et lui!

« M. LE COMTE CLARY. Mais il n'y a pas dans le pays deux catégories de citoyens.

« Plusieurs voix. — Laissez parler. On répondra.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Nous soutenons l'Empire, M. de La Rochejaquelein et moi, mais d'une façon bien différente. C'est que nos points de départ diffèrent aussi et ne nous permettent pas de nous rencontrer.

Vous voulez, vous, que l'Empire retourne en arrière. Nous, nous le plaçons à notre tête, et nous lui disons: Marche! marche dans le progrès!... marche pour le bien de ce peuple qui a confiance en toi et qui t'adore!

« Ah! monsieur de La Rochejaquelein, nos principes ne sont pas le mêmes... c'est qu'aussi nos antécédents son bien dissemblables! Tandis que vos ancêtres, obéissant à leurs principes et à leur conscience, déchiraient le sein de la patrie par les horreurs de la guerre civile, les nôtres tombaient à Waterloo sous les bal-

les de la contre-révolution. (Vif mouvement sur tous les bancs.)

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN, se levant. — L'Empereur Napoléon Ier a dit que nos ancêtres étaient un peuple de géans. (Très bien! — Bruit.)

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Je ne veux pas animer le débat; je fais, au contraire, tous mes efforts pour lui conserver le calme dont toute discussion a besoin... (Rires).

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Permettez-moi de faire appel à un souvenir personnel. Dans une assemblée où j'ai siégé, et où les passions étaient souvent surexcitées d'une manière violente, le maréchal Bugeaud, monta un jour à la tribune pour recommander le calme à ses collègues, les majorités étant tenues à plus de modération que les minorités. Eh bien! messieurs, vous devriez suivre vis-à-vis de nous le sage conseil que donnait le maréchal Bugeaud... (Rires et Bruit.)

« M. LE PRESIDENT. Le conseil est très bon, mais il faut de la modération dans les minorités comme dans les majorités; elle doit être la règle de tout le monde. (Approbation.)

« M. LE COMTE DE SEGUR D'AGUESSEAU. Je répondrai au Prince qu'une première fois notre modération a été exploitée! (Rumeurs.)

« (M. le comte de Persigny s'approche du Prince et lui dit quelques mots.)

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Mon ami M. le comte de Persigny m'apprend que sur tous les bancs de l'assemblée on a cru que je disais: A bas les prêtres! Cela prouve combien tous ces orages sont regrettables, puisqu'ils empêchent de bien recueillir les paroles prononcées... J'ai dit: A bas les traîtres! et non pas: A bas les prêtres! (Oh! oh!.)

« Une voix. — Nous avons parfaitement entendu le mot. (Oui! oui.).

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Si vous avez mal compris, c'est la faute de cette émotion bruyante et regrettable qui se produit ici.

« PLUSIEURS VOIX. Nous avons très-bien compris.

« M. LE PRESIDENT. Acceptez la rectification, au lieu de la contredire.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Oui, acceptons-la, messieurs.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Je n'ai pas l'abitude de reculer devant l'expression de mon opinion. Si j'ai un défaut, c'est d'avoir trop de franchise. J'aurai l'occasion, dans la suite de la discussion

de l'Adresse, de parler non pas contre les prêtres, mais contre les envahissements de l'esprit clérical.

« Et alors, si vous voulez bien mettre un terme à cette ébullition juvénile (on rit), vous reconnaîtrez que je mets une grande franchise et une grande loyauté dans l'expression de mon opinion. (Parlez ! continuez !)

« Je n'ai pas pris la parole pour mon plaisir, messieurs. J'ai dit que l'explication que M. de La Rochejaquelein donnait de l'Empire était fâcheuse, et j'ai voulu montrer ce que j'entends, moi, par la mission de l'Empire et de l'Empereur.

« L'orateur, pour résumer sa propre politique, termine par la citation d'une phrase de M. Thiers. M. Thiers émet l'opinion que toutes les fois qu'une liberté naît en Europe, c'est un allié nouveau que gagne la France. Aussi se déclare-t-il partout et toujours partisan de la révolution. Il faut autant que possible la retenir entre les mains des modérés. Mais dût-elle tomber sous la direction des radicaux, M. Thiers serait encore révolutionnaire.

« (Une longue agitation succède à ce discours. La séance reste suspendue pendant près d'un quart d'heure.)

« A la reprise de la séance, M. de la Rochejaquelein monte à la tribune.

« PLUSIEURS VOIX. Vous ne pouvez pas répondre, le Prince est parti.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Messieurs les Sénateurs.

« M. LE PRESIDENT. Monsieur de la Rochejaquelein, je vous engage à ne pas oublier les paroles de conciliation que j'ai prononcées au commencement de cette séance.

« Je fais appel à votre modération et à votre loyauté: nous devons tous prévenir le retour des scènes fâcheuses, peu dignes de la gravité de cette assemblée. (Très-bien ! tres-biens!)

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. N'ayez aucune inquiétude, monsieur le président.

« Messieurs, il vient de se passer un grand événement.

« SUR QUELQUES BANCS. — Mais non! mais non!

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. — J'entends dire autour de moi que je qualifie mal ce qui vient de se passer, que j'y attache trop d'importance. Ainsi le discours que le prince Napoléon vient de prononcer n'aurait aucune espèce d'importance. (Rumeurs diverses.)

« M. PIETRI. Toujours les extrêmes!

S. EM. LE CARDINAL DONNET, à l'orateur. — On vous accuse d'être extrême

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Je ne mérite pas un tel reproche, je ne suis pas extrême.

« M. PIETRI. — Je n'ai pas dit cela.

« PLUSIEURS VOIX. — Assez! assez! la clôture!

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. — Je vois que dans l'état d'émotion où se trouve l'assemblée, il m'est très difficile de parler. Je propose une transaction. Remettons à demain. (Non, non!)

« M. LE PRESIDENT. Les incidents doivent se vider tout de suite. (Adhésion.)

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. J'avoue que j'eprouve un grand embarras. Le sénateur auquel je veux répondre n'est pas devant moi. On est toujours mal à l'aise lorsque l'on contredit un adversaire absent.

« PLUSIEURS VOIX. Le voilà!

« S. A. I. le prince Napoléon prend place à son banc.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Je ne suivrai pas mon contradicteur dans toutes les parties de son discours, mais il est des choses qui ont été dites, et auxquelles, il est impossible de ne pas répondre. Lorsque, sur l'invitation de l'Empereur, nous apportons ici les opinions et les conseils que notre conscience nous dicte, on dit que nous présentons le programme de la contre-révolution. On nous dit: Vous êtes la contre-révolution, et moi je suis la révolution!

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Oui, nos politiques et non pas nos personnes. Non pas vous, mais le conseils que vous croyez devoir donner!

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Mais alors, aux yeux du prince, le Sénat! et *le Sénat tout entier, est contre-révolutionnaire, l'Empereur lui-même est contre-révolutionnaire.*

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. **LE PAYS APPRÉCIERA.**

« UNE VOIX. Qu'est-ce que vous entendez par le pays?

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. En vérité, messieurs, il il est bien dur, après une révolution qui a failli coûter tant de sang, qui a failli nous ramener aux époques les plus funestes de notre histoire, quand tant d'hommes, partis des points differents, se sont réunis pour défendre, pour servir l'Empire sous le drapeau du suffrage universel, en vérité, il est bien dur de nous voir accuser dans cette enceinte d'être des conspirateurs et des conspirateurs le plus

honteux et les plus détestables. Vous nous avez dit que nons étions des Autrichiens!

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. J'ai dit que vous défendiez la politique de l'Autriche. J'ai été assez souvent interrompu pour que je tâche de rectifier les expressions que vous m'attribuez.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Vous avez dit que les cléricaux du dehors, ceux de l'Autriche, ceux du Sénat, se donnaient la main pour combattre les principes qui sont la base du gouvernement impérial. Comment donc! Il y aurait ici, dans cette enceinte, des alliés de l'Autriche! Mais en vérité, signalez-les! J'admets que vous m'ayez signalé, sans le vouloir sans doute et par un effet de l'entraînement de votre parole; mais je ne prends pas au sérieux de pareilles attaques. Elles ne m'atteignent pas. On n'imaginera jamais que j'aie la pensée de trahir mon pays et mes serments à l'Empereur.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Mais je n'ai pas dit un mot de cela.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Vous avez dit que notre programme était la restauration du pape dans l'intégralité de ses droits; la contre-révolution en Italie et l'alliance avec l'Autriche. Après ce que vous avez lu au Sénat de l'article inséré dans le *Journal de Vérone*.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Vous n'êtes pas plus solidaire des passions exprimées par le journal de Vérone, que je ne suis solidaire des excès auxquels peut se laisser entraîner Garibaldi. D'ailleurs je n'ai pas accusé vos intentions.

« M. LE PRESIDENT. Monseigneur, je vous prierai de ne pas persister dans ces interruptions; elles allongent le débat sans profit; elles rendent même la discussion impossible.

« M. LE COMTE DE SEGUR-D'AGUESSEAU, s'adressant à l'orateur. Ne rentrez pas dans les détails, monsieur de La Rochejaquelein.

« PLUSIEURS VOIX. La clôture! la clôture! (Bruit, interruption.)

« M. LE GENERAL MARQUIS DE LAWOESTINE, s'adressant à l'orateur. Le Sénat prend pour lui les accusations dirigées contre vous.

« S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON. Mais je n'ai pas accusé!

« M. LE DUC DE LA FORCE, parlant au milieu du bruit, et s'adressant à M. de La Rochejaquelein. Mais, si vous répondez, il faudra que nous prenions tous la parole, car tous nous avons été accusés.

« Un grand nombre de voix. La clôture! la clôture!

« M. LE PRESIDENT. La clôture étant demandée, je consulterais

immédiatement le Sénat, si M. Billault ne demandait pas à être entendu.

« M. LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN. Je sens à la vivacité de mes impressions que je ne serais pas certain d'être maître de ma parole. Mais j'espère que demain il me sera permis... (Agitation.)

« M. LE PRESIDENT. Le vœu du Sénat est d'entendre M. Billault. Le ministre a la parole.

« M. LE COMTE DE SEGUR-D'AGUESSEAU. J'ai demandé la parole pour un fait personnel.

« M. LE PRESIDENT. M. de Ségur renonce à la parole; il est temps de clore ce triste incident.

« M. LE COMTE DE SEGUR-D'AGUESSEAU. Ce n'est pas aux accusations générales que je désire répondre. (Bruit confus, interruption.)

« M. LE PRESIDENT. On n'entend rien au milieu d'un tel tumulte. Vous voulez probablement demander la parole pour un fait personnel; mais pensez-vous qu'il soit nécessaire d'insister davantage?

« M. LE COMTE DE SEGUR-D'AGUESSEAU. Je demande la parole pour un rappel au règlement.

« M. LE PRESIDENT. Le règlement veut que les ministres aient la parole quand ils la demandent; je la donne à M. Billaut. Après ce qui vient de se passer, il est bon que le Sénat entende le langage de la modération.

« De toutes part. — Très bien! très bien!

« S. EXC. M. BILLAUT, ministre. — Messieurs, je comprends bien le désir du Sénat de fermer la discussion qui a lieu en ce moment. Mais, après ce qui a été dit, le gouvernement ne peut garder le silence; il ne peut lui convenir que, sous une apparence ou sous une autre, la modération soit méconnue aux yeux du pays. (Approbation.)

« Oui, le gouvernement est issu de la révolution; mais il en est tout à la fois, le propagateur, le directeur et le modérateur. (Très bien! très bien!)....

Ici je suspends la relation de cette séance. Les interruptions si indécentes de la part des partisans de l'ultramontanisme et de la légitimité prouvent l'axiome d'un proverbe : « quand on pince la corde, elle rend un son. » Que le prince Nopoléon ait dit : « *à* « bas *les prêtres !* », ou « *les traîtres!* », c'est tout un : les murmures et les cris qui ont eu lieu dans l'enceinte du sénat, démontrent que parmi ses membres se trouvent les uns et les autres, dont est venu le temps de se purifier au plus tôt possible.

Lisez ce que dit l'opinion publique en France de cet événement : « A la façon dont il malmène ses adversaires, on peut croire que le « prince Napoléon révolutionne la stratégie parlementaire. La « brusquerie de son attaque, la franchise de sa parole déconcertent « l'ennemi et le mettent en déroute... Mais le fond du discours du « prince Napoléon plus que la forme mérite de l'attention.

« ... Révolution et contre-révolution ! Tels sont les deux termes « du problème qui s'agite si tumultueusement aujourd'hui dans le « monde. Entre ces deux termes, le prince Napoléon a pris son « parti ; il est révolutionnaire, il se reconnaît fils de 1789, et il « exprime hardiment cette idée qu'il n'y a de salut pour un gou- « vernement, pour une dynastie quelconque, que dans l'applica- « tion des principes que notre grande et glorieuse Révolution a « inaugurés. »

« C'est une franche déclaration et non la confusion du mot « *traîtres* avec celui de *prêtres*, qui a soulevé au Sénat des tempêtes. « Cette confusion a servi de prétexte aux colères de la contre- « révolution, et il y a dans ces colères un si vif et si profond en- « seignement, qu'il faut remercier l'orateur qui leur a donné l'oc- « casion d'éclater. En présence de ces tumultes, de ces fureurs, la « France se recueille ; elle réfléchit et elle juge...

« ... Ce que le peuple voulait alors, il le veut encore aujourd'hui ; « il repousse ce qu'il repoussait. La France n'a point varié : elle « était et elle est restée révolutionnaire, non point dans le sens « que nos adversaires attribuent à ce mot, mais révolutionnaire en « ce seus qu'elle poursuit dans tous les ordres de faits l'applica- « tion et les conséquences pratiques des principes de la Révolution. « Si aujourd'hui nous éprouvons un malaise profond, si les esprits

« sont troublés, si l'on porte un regard inquiet vers l'avenir, c'est « que plusieurs de ces conséquences sont paralysées, c'est que le « gouvernement ne prend point un parti décisif entre des difficultés « contraires, c'est qu'il s'obstine à concilier ce qui est incouciliable, « c'est qu'en un mot, par un amour très-louable sans doute, mais « trop exagéré, de la conciliation, il n'amènera pas les réaction- « naires dans la ligne glorieuse qui le conduisit à Magenta et à « Solferino...

« Or, ne nous dissimulons pas le nœud des difficultés qui nous « pressent. Les anciens partis, le haut clergé n'ont pas leur « quartier-général en France; ce quartier-général est à Rome, où « il intrigue contre la Révolution française, protégée par le drapeau « de la France...

« ... Quand le prince Napoléon crie en plein Sénat le *caveant* « *consules!* nous avons bien le droit de traduire son exclamation « en langue vulgaire, et de crier aux dépositaires du pouvoir: « Sentinelles! prenez garde à vous!.» — (Du *Siècle.* — Louis Jourdan.)

L'opinion publique honnête en France crie *à la prévoyance!* Après tant de preuves de l'hostilité du parti clérico-légitimiste, le gouvernement de l'empereur Napoléon doit sortir de cette voie dans laquelle il a persisté jusqu'aujourd'hui, parce qu'une telle politique méconnait les lois de l'origine révolutionnaire, d'où est issu le gouvernement impérial. Ce gouvernement proclamait de telles lois avec affectation et pourtant cherchait, en même temps, à se concilier le bon vouloir de ceux qui, de leur nature, ne peuvent jamais être ses amis intimes.

Que vienne quelque crise, comme celles de 1815 ou 1830, et la majorité du Sénat suivra les traditions de ces époques... Et néanmoins les sénateurs de 1862 étaient pour la plupart, jusqu'au 22 février, des serviteurs très-dociles du gouvernement napoléonique.

D'où vient, que cet humble Sénat, quoique recruté parmi les partisans de la légitimité et de l'église, c'est-à-dire, parmi les gens dont l'ambition n'a servi en rien la grandeur de la politique actuelle de la France, que ce Sénat, si richement par elle doté, commence à faire goûter au gouvernement impérial les fruits

amers, que lui-même a semés, voulant compter sur une alliance avec les ennemis les plus acharnés de tout progrès, de tout mouvement honnête et libéral, — d'où vient donc, cette opposition inattendue?...

D'où?... De la situation actuelle de l'Europe, qui se divise en deux camps... Le tour de maître Gonin est joué à l'Eglise : elle, enhardie, a montré ses griffes, supposant intimider son adversaire la Révolution... *Le Rubicon est passé* par celle-ci; les légitimistes et les ultramontains n'étant que d'inhabiles intrigants, se sont démasqués de trop bonne heure; — tant mieux : aujourd'hui tout le monde sait qui sont les amis de nos amis... Avis à qui de droit!!!

---

* *
*

Le second discours
de S. A. I. le prince Napoléon-Jérôme.

La séance du Sénat français du 1er mars a été presque toute consacrée au second discours du prince Napoléon. Le premier, appelant les passions, soulevait des orages; le second a réduit au silence tous les ennemis du gouvernement de Napoléon III, tous les adversaires du progrès, c'est-à-dire, tous les courtisans de la cour romaine, qui cependant forment l'immense majorité du Sénat.

Ce n'est pas par écrits philosophiques que l'illustre orateur démontre la raison et la nécessité de trancher la question romaine; mais par la citation des faits et des notes, qui regardent l'histoire des papes. Ce discours, de même que les précédents, appuie mes propositions : j'ai cru *inévitable* de le donner *in extenso* du *Moniteur*.

« Messieurs les sénateurs, je ne veux pas plus que les éloquents orateurs auxquels je réponds passionner le débat; mais je tâcherai d'être aussi net et aussi précis que leurs conclusions m'ont paru l'être peu.

« Les prémisses de M. Bonjean m'avaient satisfait: l'histoire des inconvénients du pouvoir temporel à Rome s'est trouvée, je n'ai pas besoin de le dire au Sénat, tout à fait dans mon opinion.

« J'ai approuvé surtout cette ingénieuse comparaison où il nous montrait la papauté sous l'image d'une balance dont un plateau porterait le temporel et l'autre le spirituel, et il relevait, en catholique convaincu, cette règle enseignée par l'histoire que tout ce

que le pouvoir temporel gagnait, l'influence du spirituel le perdait eu raison inverse.

« Mais, après cette vaste et savante leçon d'histoire, à quelle conclusion arrive-t-il ? C'est que le pape doit régner à Rome sans gouverner. Cette solution n'est pas sérieuse et elle n'est pas nouvelle; il y a deux ans qu'elle a été examinée; c'est une des transformations du vicariat abâtardi et amoindri.

«Cette idée a pu germer dans le cerveau des hommes d'Etat; mais quand il a fallu la formuler en traité, la plume est tombée des mains des diplomates; elle n'a pu produire aucun résultat sérieux lorsqu'il s'est agi d'en appliquer le principe, de faire la part à chacun, de donner le gouvernement de fait au roi d'Italie, au pape les apparences du pouvoir. Non! il n'y a pas là les éléments d'une solution sérieuse.

« Et, du reste, cette solution n'est-elle pas déjà tombée devant le refus de la cour de Rome de l'examiner. Ne tombe-t-elle pas d'elle-même encore devant le refus absolu dans le présent, dans l'avenir, et pour toutes les éventualités, que la cour de Rome oppose à toute modification de son pouvoir temporel ?

« La logique est inexorable; on est toujours obligé d'y revenir; cette solution ne pourrait être appliquée qu'à une condition, c'est que les deux partis consentissent à l'accepter; devant le refus de la cour de Rome, que reste-t-il à faire? Ce que je vais développer devant vous : le retrait des troupes françaises de Rome.

« On a reproché à ma solution d'être l'expression d'une opinion radicale. J'accepte en ce sens, et je vais expliquer pourquoi, l'espèce de blâme qu'on y a attaché à cette tribune.

« Maintenant, messieurs, vis à vis de M. de La Guéronnière, je me trouve plus à mon aise : au milieu de phrases éloquentes contenant des éloges à tous, à l'Italie et à la papauté, à Pie IX et au roi Victor Emmanuel, au comte de Cavour aussi bien qu'au cardinal Antonelli, étonnés sans doute de se trouver réunis dans cette guirlande de fleurs dont l'orateur les a entourés, comment conclut M. de La Guéronnière?

« Il vient vous dire : Il n'y a rien à faire qu'à rester dans le *statu quo* et à attendre.

« Ce n'est pas une solution, cela, c'est une déclaration d'impuissance cachée sous des phrases bien arrondies, pompeuses, mais sans aucune idée au fond. (Sourires.)

« On conseille au gouvernement d'attendre ! Attendre quoi ? Attendre que les esprits se soient aigris davantage, que l'agitation

soit plus grande en Italie, qu'elle soit plus grande aussi en Franc et dans toute l'Europe? C'est au nom de la paix qu'on donne a gouvernement ces conseils, qui ne sont pas bons, et que je l'adju instamment de ne pas suivre.

« Ce qu'il faut, c'est rendre le calme aux esprits, et pour cela faut résoudre la question romaine. Cette question romaine a fa assez de mal; il faut qu'elle ait un terme. Si la France, par l'or gane de l'Empereur, prend une décision nette, l'émotion cessera

Je ne vois pas, en effet, que ce soit une agitation réelle qui excite le pays; le parti (j'emploie le mot sous lequel on le désigne), le parti clérical se sert du prétexte de la religion pour agiter les esprits. Si je voulais citer les paroles de quelques évêques on pourrait bien y voir aussi quelques brandons de discorde; mais, je le répète, cette agitation n'est pas profonde; elle n'est qu'à la surface.

« Si l'Empereur mettait en application la solution que nous demandons, la paix serait rétablie dans les esprits, et ce serait le plus grand service à rendre à la France et à l'Europe entière. L'agitation factice que je signale tomberait, quand elle n'aurait plus d'objet

« Il est un nom que j'ai entendu prononcer hier avec regret et que je ne prononcerai pas; d'ailleurs le projet d'adresse (qui parle de beaucoup de choses), n'en parle pas; j'imiterai sa réserve, et je me bornerai à dire, sans engager en rien l'avenir, que le nom de Venise ne doit pas être aujourd'hui prononcé.

« C'est sans découragement, quoique avec un certain regret, que j'ai abordé la tribune; un an s'est écoulé depuis l'époque où cette question a déjà été traitée devant le Sénat, et j'espérais, je l'avoue, que l'année ne se passerait pas sans qu'il intervînt une solution.

« Il n'en a rien été; nous sommes encore au même point. En reprenant la discussion, il est inutile de remonter au-delà de l'année dernière, je me bornerai à rappeler les faits de l'année qui vient de s'écouler.

« Dans l'année 1861 un illustre homme d'Etat meurt: aussitôt, et je ne saurais trop l'en approuver, le gouvernement de l'Empereur reconnaît le royaume d'Italie dans ses circonscriptions actuelles, comprenant toute la Péninsule, sauf Rome et Venise.

« Il ne voulait pas en effet laisser aux ennemis de l'Italie le temps de profiter de cet événement fatal; et à ce sujet je ne dirai qu'un mot d'un passage du discours de M. le général Gemeau; il

faut respecter la parole de l'Empereur, dit l'onorable général, car la parole de l'Empereur est toujours chose grave; et, à côté de cette déclaration, il a plaidé je ne sais quel remaniement de l'Italie.

« Je ne comprends pas ces remaniemens; l'Italie n'est pas un morceau de caoutchouc que l'on étende ou resserre suivant les circonstances; quand on a reconnu l'Italie, on l'a reconnue avec sa nouvelle circonscription, c'est-à-dire toute la Péninsule... excepté Rome et Venise.

« Du reste, Messieurs, nos convictions réciproques sont faites: je n'ai pas la prétention de changer les vôtres; mais vous n'avez pas non plus, je présume, la pensée de modifier les miennes. Un élégant et habile orateur disait ici, l'an dernier, à propos de cette question: « Il n'y a que deux politiques; il faut choisir entre elles, car c'est en vain qu'on en chercherait une troisième. »

« On disait aussi l'an dernier: Il faut de la patience, avec de la persévérance on viendra à bout des résistances. Eh bien! l'Empereur n'a-t-il pas tout fait pour arriver à une solution? Et rien n'a été obtenu de Rome.

« L'année s'est écoulée; l'an prochain passera de même; les années, je dirai même les siècles, se suivront, mais sans qu'on obtienne de changement de la cour de Rome, parce que le gouvernement pontifical, quand il ne craint rien, ne cède jamais.

« Enfin quelque temps avant la réunion du Sénat, dans les premiers jours du mois de janvier de cette année, le gouvernement a tenté une dernière démarche d'autant plus grave qu'elle était plus modérée.

« S. A. I. donne ici lecture de la dépêche adressée par Monsieur Thouvenel à M. de Lavalette pour savoir sur quelles bases on pourrait s'entendre avec la cour de Rome.

« Assurément, dit l'orateur, il était impossible d'être plus modéré, de faire un appel plus sincère à la conciliation. Eh bien! il n'y a pas besoin ici de raisonnement, les actes parlent plus haut que tout ce que je pourrais dire: voici donc la réponse de M. de Lavalette à M. Thouvenel:

« S. A. I. lit les passages les plus explicites d'une lettre de M. de Lavalette, disant que le cardinal Antonelli a opposé aux propositions de la France la fin de non-recevoir la plus absolue, et a declaré que toute transaction est impossible.

« Ainsi, dit l'orateur, voici une réponse péremptoire, définitive, non pas seulement dans le présent, mais aussi pour les siècles

à venir. Qu'on ne parle donc pas de concessions, la cour de Rome ne peut pas en faire, elle ne veut pas en faire.

« Quelles sont maintenant les conséquences à tirer? Ah! elles sont faciles à indiquer; c'est que la cour de Rome, pour son pouvoir temporel, profite de notre présence, se sert de nos soldats et entend ne rien céder à nos conseils.

« Elle attend! C'est là son pouvoir, c'est là sa force! Pourquoi? Ce n'est pas qu'elle espère que la France l'aiderà à reconquérir son territoire. Non, elle connait trop les sentimens de la France pour conserver une pareille illusion. Elle connait trop bien aussi sa propre faiblesse pour ne pas savoir qu'elle à besoin de l'étranger pour être réintégrée dans ses possessions temporelles; mais elle se dit: Maintenons le *statu quo*, favorisons l'agitation italienne; il viendra un temps où l'état actuel des choses ne pourra plus durer; et alors, dans la tempête, après avoir battu l'Italie, la France peut-être, une armée étrangère pourra me rendre mes Etats. Il n'y a pas d'illusion à se faire, c'est l'attente de l'Autrichien qui maintient la cour de Rome dans ses résistances inébranlables.

« Ce *non possumus*, qui a bien quelque chose de grand, il faut savoir le comprendre. Eh bien! savez-vous à qui la cour de Rome l'oppose? Elle l'oppose a ceux qui l'aiment, à ceux qui lui conseillent des concessions; mais quand elle se trouve sous le coup de la nécessité elle ne s'en préoccupe plus. Le traité de Tolentino n'est-il pas là pour le prouver? Est-ce donc que les sermens n'existaient pas alors comme ils peuvent exister aujourd'hui? Ce n'est pas cela! Mais telle est l'attitude de la cour de Rome: dureté, refus obstinés pour ceux qui la soutiennent, modération, humiliation quand elle est sous le coup de la nécessité.

« Est-il donc bien d'abuser ainsi des sentimens catholiques dé la France et de l'Empereur, d'abuser de notre bienveillance, pour nous placer dans cette situation cruelle que est pour nous le brandon de la discorde?

« Presque tout a été dit sur cette question romaine, Messieurs les sénateurs; et je ne veux pas fatiguer votre attention par mes appréciations, dont je me suis défié moi-même. Oui! j'aime la liberté des peuples, et j'ai craint de me laisser entraîner par mes propres sentimens; j'ai donc cherché mes argumens, non dans mon propre fonds, non chez les historiens qui ont parlé de la Papauté, non chez les publicistes, non! Je les ai cherchés dans les épanchemens secrets de la diplomatie. C'est un travail dont

je m'occupe depuis longtemps; je l'ai fait remonter un peu haut afin d'avoir un tableau complet à vous présenter. Je me suis reporté jusqu'aux dépêches que les ambassadeurs de France à Rome écrivaint aux souverains de la branche ainée des Bourbons avant 1789. J'ai voulu vous prouver ainsi que je ne m'adressais pas à vos passions, mais à votre raison.

« S. A. I. fait passer sous les yeux du Sénat une série de dépêches qui toutes s'accordent pour signaler la situation déplorable du gouvernement des papes. Ainsi, vers 1669, le duc de Chaulnes écrit à Louis XIV qu'il à trouvé la cour de Rome bien au-dessous de ce qu'il en attendait, et que si elle continue dans cette voie, on peut prévoir la fin de ce gouvernement, au point de vue temporel bien entendu.

« J'ai cité l'opinion du duc de Chaulnes, dit son Altesse Impériale, afin de montrer que depuis cent cinquante ans le gouvernement temporel est constamment mauvais, et, s'il en est ainsi, on peut en conclure que c'est dans son essence, dans sa constitution même ; non parce qu'il veut être mauvais, mais parce qu'il doit l'être necessairement.

« L'honorable sénateur, poursuivant ses citations, donne lecture d'une dépêche du marquis d'Aubeterre, en date de 1765, et dans laquelle on signale avec force toute l'incurie, toute l'imprévoyance de l'administration chargée de veiller à l'approvisionnement des blés et de l'huile, deux choses essentielles à la subsistance des Romains. Cette administration, dit la dépêche, achète elle-même comme elle veut, fixe elle-même le prix, et toujours les approvisionnemens sont en défaut.

« Quelques années plus tard, M. le cardinal de Bernis, alors ambassadeur à Rome, écrivait le 4 septembre 1771, que le plus grand sacrifice qu'il eût pu faire au service du roi, avait été d'aller résider à Rome. « Tout ici, dit-il, est mystère, secret, jalousie, soupçon, comme dans les cloitres et les monastères. » Et le 3 décembre de la même année, M. le duc d'Aiguillon, favori de Mme du Barry, qui venait de remplacer le duc de Choiseul au ministère, répondait au cardinal que l'exposé qu'il faisait n'était pas de nature à donner une bonne opinion du gouvernement pontifical; et à en juger d'après le tableau qu'il en traçait, ce gouvernement se ressentait des principes qu'il avait puises dans le cloitre. Il ajoutait que le roi ne croyait pas de sa dignité de gagner ceux qui pouvaient être dépositaires des secrets de la cour de Rome.

« Le 30 janvier 1779, le même cardinal signalait vivement les intrigues et les désordres dont le tribunal de la Dataria présentait le spectacle. Tout y est agiotage, vénalité, disait-il, Il regrettait de voir à la cour de Rome plus de propension pour les puissances qui étaient ses ennemies que pour celles qui étaient ses meilleurs appuis.

« Ainsi, dit S. A. I., la politique de Rome a toujours été la même, et la dépêche du cardinal de Bernis ne rappelle-t-elle pas ce qui se passe aujourd'hui ? Le cardinal de Bernis terminait ainsi: « J'ai l'habitude de voir toutes ces choses, et cela ne m'empêche pas d'en être révolté; mais le mal est incurable. »

« Oh! Messieurs, ces révélations du cardinal de Bernis sont très éloquentes, très vraies dans l'épanchement de la pensée. Il ne soupçonnait pas qu'on viendrait un jour se servir de ses dépêches pour jeter la lumière sur toute une situation.

« S. A. I. continuant ses citations, rappelle une autre dépêche du cardinal de Bernis, écrite en 1782, à la veille de la Révolution, et où l'on trouve ce passage: « La situation est de jour en jour plus critique, et je crains que le règne de Pie VI ne lui coute bien des larmes. » Cette prévision s'est réalisée, et Pie VI, en effet, a répandu bien des larmes.

« Le 31 décembre, voici ce qu'écrit encore M. de Bernis, dit l'honorable orateur, et j'avoue que cette dépêche m'ai fait de la peine, et je ne l'aurais point rappelé, si cela n'était nécessaire à l'exposé de la situation. Eh bien! M. de Bernis disait: « Je regrette de voir sa sainteté s'avilir de plus en plus. » Cette expression est du cardinal de Bernis, car pour moi je n'aurais jamais osé l'employer.

« En réponse à cettè dernière dépêche, M. le comte de Vergennes écrivait le 21 janvier 1785: « Je donne toute mon adhésion au tableau que vous tracez, et je trouve les réflexions de Votre Eminence bien dignes de méditations. »

« Le 16 septembre suivant, le même ministre, M. de Vergennes, écrivait encore: « Il est impossible de prévoir ce que deviendra ce peuple soutenu par les deniers du monde entier, lorsqu'il en sera privé; il deviendra le plus misérable des peuples. » Et en effet, c'est ce qu'il est devenu.

« S. A. I. cite encore une dépêche de M. de Bernis, du 23 décembre 1789, où cet ambassadeur dit qu'il circule à Rome une prédiction de Cagliostro, annonçant que Pie VI sera le dernier des Papes, prédiction qui produit une vive impression dans le peuple

Une dernière dépêche de 1790 trace toujours le tableau le plus sombre du gouvernement pontifical.

« Je suis heureux, dit S. A. I., de vous apporter ces appréciations qui ne sont pas de moi, qu'on eût accusé de violence, de passion. Elles sont d'un cardinal.

« Voilà l'opinion qu'on avait dn gouvernemente pontifical longtemps avant la Révolution, et jusqu'à la veille du jour où elle a éclaté.

« Passons à un ordre de documens plus intéressans, plus actuels. Ils viennent d'un homme dont j'oserai peut-être citer l'autorité dans cette enceinte... ils viennent de l'Empereur Napoléon Ier.

« L'orateur donne lecture d'un passage d'un rapport adressé par Ortoli, agent français à Rome, à M. le duc de Cadore, ministre des affaires étrangères. Il y est dit qu'à Rome toute le monde, à l'exception des prêtres et de nos ennemis, a vu avec peine l'établissement du régime constitutionnel différé.

« L'Empereur ordonne ensuité à son ministre des affaires étrangères de lui faire un rapport complet sur la question du pouvoir temporel, à Rome. Il est impossible de lire ce rapport, dit l'orateur, sans y reconnaître la touche impériale. On comprend bien qu'il a été écrit sous la dictée de l'Empereur.

« Ce rapport est du 13 février 1810. Il s'agitait autour de Napoléon 1er des passions analogues, sinon aussi vives, Napoléon 1er ne l'aurait pas souffert... des passions analogues à celles qui s'agitent autour du trône actuel.

« L'Empereur voulait voir clair au milieu de toutes ces menées et il demandait l'avis de ceux de ses serviteurs dans lesquels il avait le plus de confiance.

« L'orateur donne lecture de ce long rapport, dans lequel M. le duc de Cadore, après s'être demandé si l'Empereur renouvellera la faute de Charlemagne en accordant à la Papauté un domaine sur terre et un pouvoir temporel, se prononce pour la négative. Il engage l'Empereur à écouter les leçons de l'experience. Il signale avec force les dangers de la souveraineté réunie au sacerdoce. Le pouvoir temporel est la cause de toutes les calamités qui ont pesé sur l'Italie et des troubles graves qui ont plusieurs fois agité le monde. On peut dire que la papauté a été l'adversaire le plus infatigable du repos des peuples de la Péninsule, et trop souvent du repos de toutes les autres nations. Le pouvoir temporel a été un motif de scandale pour l'Europe, et c'est à ses abus que l'on doit la séparation de l'Angleterre et de l'Allemagne

du giron catholique. Le schisme est né du pouvoir temporel. Les papes ont été les fléaux des peuples, parce qu'ils ont voulu en être les dominateurs. L'intérêt du pouvoir temporel a toujours été contraire à la religion. Rome, ajoute le rapport, Rome n'a malheureusement pas changé de politique. Le Pontife actuel est vertueux, sincèrement religieux; mais il s'est égaré parce qu'il a obéi au vieil esprit de la cour de Rome. Le mal est dans la nature de l'institution; il faut le couper dans sa racine, par la séparation des deux pouvoirs.

« L'orateur trouve encore dans un passage de ce rapport, à propos des relations du Saint-Siége avec la République française, la preuve de ce que disait le cardinal de Bernis, que la papauté à toujours obtenu de très grands ménagemens de la France irréligieuse. C'est là, dit S. A. I., une particularité très remarquable dans l'histoire de l'Eglise.

« L'orateur, continuant la lecture du rapport, y rencontre aussi la preuve d'un fait qu'il a allégué dans son discours de l'année dernière, et qui a excité les sourires de quelques-uns de ses collègues et l'émotion de quelques autres. S. A. I. avait affirmé qu'en venant sacrer Napoleon I, le pape Pie VII était venu sourtoût pour chercher à tirer de l'Empereur, au profit de la papauté, certains avantages temporels.

« Eh bien!, cette assertion de l'orateur est pleinement confirmée par le rapport du duc de Cadore. Il y est dit que le but du voyage du pape avait été la restitution des Romagnes et l'extension du pouvoir temporel. Ce but n'ayant pas été atteint, Rome devint l'asile de tous les brigands qui désolaient le royaume de Naples, un arsenal de guerre pour les Anglais, un lieu où les Français n'étaient pas en sûreté. Les demandes les plus légitimes du gouvernement impérial étaient imperturbablement repoussées; ainsi fut-il de la suppression des moines et de la dispense réclamée pour les évêques français d'aller chercher à Rome l'institution canonique.

« Le rapport conclut en constatant que l'Empereur Napoléon I est placé dans l'alternative de ne plus reconnaître le pouvoir spirituel de la papauté ou d'anéantir le pouvoir temporel.

« Le choix ne saurait être douteux, dit ce document. Le premier parti répugnerait à la conscience de celui qui a relevé en France les autels et qui ne saurait vouloir altérer le culte par des innovations dangereuses. Mais la religion n'exige pas le maintien du pouvoir temporel; son intérêt n'est pas attaché à la durée indé-

finie d'une autorité abusive. M. le duc de Cadore conseille donc à l'Empereur de supprimer immédiatement le pouvoir temporel.

« A la suite de ce rapport, l'Empereur ordonna à son ministre des affaires étrangères de rédiger un mémoire encore plus vif pour les membres du conseil privé de son Empire.

« S. A. I. dit qu'il ne lira pas en entier ce mémoire, mais il demande au Sénat la permission de lui citer dans ce document, ce qui ne se trouve pas dans le précédent.

« Il donne lecture d'un passage où il dit que Naples avait été aussitôt conquise qu'attaquée, mais que la résistance après la conquête s'était manifestée par le brigandage et l'assassinat, et qu'un ministre de Naples réfugié à Rome organisait de là des complots et dirigeait des bandes d'assassins.

« Ah! Messieurs, dit l'orateur, il me serait trop facile de tirer des avantages du rapprochement de ces faits avec les faits présens. Je ne le ferai pas pour ne pas passionner le débat, mais chacun de vous le fera.

« S. A. I., continuant sa lecture, signale un autre passage du mémoire du ministre des affaires étrangères, où il est dit que Rome ne songe qu'à se plaindre de l'occupation d'Ancône; et elle fait observer que c'était alors absolument comme aujourd'hui.

« Le mémoire dit encore que l'obstination de la cour de Rome fait pressentir les plus grands dangers, et qu'on ne sortira de tant de difficultés que par l'abolition du principe de la confusion des deux pouvoirs.

« Après avoir cité les extraits principaux de ce mémoire remarquable, S. A. I. signale une dépêche en date du 25 juillet 1810, adressée par Ortoli à M. de Cadore, où il est question de l'agitation entretenue à dessein par la cour romaine et sur excitée au moyen de la propagation de faits miraculeux.

« Sera-t-il donc toujours dit, poursuit alors l'orateur, que les mêmes émotions ramèneront infailliblement les mêmes faits, et que quand on parle d'excès on sera conduit à citer des mandemens d'évêques? N'ai-je pas entendu parler dans ces derniers temps de grottes mystérieuses, de filles qui ont eu des entretiens avec la Sainte-Vierge? Ce sont encore les mêmes moyens qu'on emploie pour agiter les consciences.

« S. A. I. cite après cela ce que disait Napoléon aux députés des provinces romaines réunis autour de lui; il fait remarquer que ces paroles sont officielles, que l'Empereur ne les a prononcées qu'après les avoir pensées, méditées.

« Je voudrais, ajoute-t-il, que Napoléon III en adressât de semblables aujourd'hui!

« Il termine par la lecture d'une circulaire adressée par l'Empereur aux évêques, les 13 juillet 1810, de Zaïme en Moravie, à propos d'excitations religieuses qui commençaient à agiter la France. Et il déclare que rien ne lui paraît plus saisissant que de voir le grand Empereur, au milieu de ses luttes gigantesques contre l'Europe, ne perdre pas de vue les principes de la séparation du spirituel et du temporel.

« J'en ai fini, dit Son Altesse Impériale, avec les documens de l'Empire; j'arrive maintenant à la Restauration. Le Sénat y verra des faits bien curieux, et, lorsque je lui aurai lu certaines lettres de ce temps, sa surprise sera grande quand je lui dirai de quels noms elles sont signées.

« S. A. I. donne ici lecture au Sénat d'une lettre de l'évêque d'Ortozi au comte de Jaucourt, en date du 10 novembre 1814, d'un mémoire adressé d'Italie à M. de Jaucourt par M. Jules de Polignac, d'une lettre de M. Courtois de Précigny, notre ambassadeur à Rome, datée du 20 juin 1818, de lettres de M. de Blacas pendant les années 1819 à 1822. Tous ces documens représentent la cour de Rome sous le plus triste aspect. Trois divinités, dit M. Courtois de Précigny gouvernent ici: la vanité, l'argent, la peur.

« Rien ne sert de parler raison, dit encore notre ambassadeur. Les désordres, les brigandages de toute espèces sont consignès daus ces lettres, et on y voit que des personnages marquans ont été enlevés aux portes mêmes du Rome et rançonnés, et que lors d'un voyage du roi de Prusse à Naples, on dut échelonner 9,000 Autrichiens sur son passage dans les Etats-Romains dans la crainte qu'il ne fût porté atteinte à sa sûreté.

« A côté de ces désordres, on voit déjà germer l'idée de l'unité italienne et il y a sortout un sentiment que l'on voit dominer sur cette malheureuse terre d'Italie, c'est la haine du gouvernement de l'Autriche.

« C'est un triste tableau, mais à qui faut-il en faire un crime, au peuple, ou à ceux qui l'avaient si mal gouverné?

« Son Altesse Impériale fait encore quelques citations. M. de Laval-Montmorency, ambassadeur à Rome, écrivait en 1823 que le peuple demandait un meilleur système d'administration; qu'il était fâcheux de voir le sort de six cents individus emprisonnés et jugés dans le secret du cabinet par un cardinal *à latere*; que,

toujours *zelantiste*, le Pape veut reléguer les Juifs dans les *ghetti*, comme au temps de Pie VI.

« M. le baron de Damas disait dans une dépêche du 12 février 1827 qu'il faudrait préserver le gouvernement papal contre sa propre imprudence.

« Chateaubriand écrivait le 16 avril 1829 sur l'Italie une lettre qu'on peut considérer comme une prophétie clairvoyante et énergique. « On a tort, disait-il, de confondre avec une conspiration un état qui résulte d'une cause permanente et générale ... » Et plus loin : « La France excite des regrets et donne des espérances. » L'auteur présentait ensuite l'état de l'Italie telle qu'il la voyait, et montrait le Piémont livré aux jesuites, les Milanais soumis à l'Autriche, le gouvernement du Saint-Père embarassé par ses finances, Naples restant asservie par la lâcheté de sa population, et il ajoutait: « Mais si une impulsion venait du dehors. Si un souverain, en deçà des Alpes, établissait le régime constitutionnel dans ses Etats, une révolution aurait lieu, car tout est mûr. »

« C'est encore Chateaubriand qui a écrit: « L'age politique finit pour le christianisme, l'âge philosophique commence pour lui. »

« Encore une citation, dit S. A. I.. et, je l'avoue, j'aime, j'ai un certain plaisir à chercher mes argumens chez ceux qui aujourd'hui peuvent se trouver mes adversaires dans cette question.

« En voici une de M. de Lamartine; elle date, je crois, de 1847. Il dit du gouvernement papal que c'est un gouvernement qui réunit les vices de toutes les natures du gouvernement, sans leurs avantages, et qu'à tous ces vices il ajoute l'instabilité; le pouvoir s'y trouve toujours entre les mains débiles d'un vieillard ; l'élection se trompe quelquefois et va trover un Sixte-Quint, mais en ce cas la pensée du Pape fort meurt avec lui.

« J'ai voulu, dit S. A. I, établir par ces citations trois choses, savoir: par les citations antérieures à 1790, que le gouvernement des Etats romains a été jugé exécrable de tout temps; par celles empruntées à l'époque Imperiale, que l'Empereur Napoléon considérait comme un malheur la réunion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel sur la même tête; enfin, par celles trouvées dans les archives diplomatiques de la Restauration que cette idée d'unité, loin d'être une idée de nos jours, une idée d'ambition personnelle et de conquête, germait dans toutes les têtes et animait tous les les cœurs patriotiques en Italie, des cette époque.

« Messieurs, cette situation du gouvernement papal est bien grave; elle l'est dans le présent comme elle l'a été dans le passé;

elle le sera dans l'avenir comme elle l'est dans le présent; toute amélioration y est impossible. Il faut évidemment sortir de là.

« Je veux prouver cette nécessité, mais en négligeant les argumens secondaires. On a dit quelque part: La France est assez riche pour payer sa gloire; j'ajouterai qu'elle n'est pas assez riche pour payer (je veux employer un mot qui ne blesse personne) ses embarras et l'ingratitude qu'on lui montre. Cette situation ne peut pas durer.

« La France a donné bien des conseils à la cour de Rome: quel est leur point de départ? C'est une lettre célèbre écrite par le Président de la République à son officier d'ordonnance, en 1849, presque au début de l'occupation de Rome. Et, à ce sujet, on nous dit qu'il y aurait inconséquence à abandonner aujourd'hui Rome après l'avoir occupée à cette époque.

« Je n'ai pas à examiner dans quelles circonstances le Président de la République a été ou non engagé par la majorité de l'Assemblée législative; il a accepté à cet égard toute la responsabilité. J'ai donc le droit de me servir d'un document qu'il écrivait à ses risques et périls, sachant bien qu'il mécontenterait la majorité de cette Assemblée. Je m'en servirai donc.

« On lui écrivait de Rome des détails sur la situation exacte de l'armée française et sur les nécessités de réformes à accomplir par le gouvernement; il n'écouta que le cri de sa conscience et l'élan de son cœur, et écrivit à son officier d'ordonnance la lettre restée célèbre et que voici.

« Après avoir donné lecture de la lettre écrite en 1849 a M. le colonel Edgar Ney, Son Altesse Impériale continue ainsi:

« Notez que cette lettre pose des conditions claires, nettes, et j'aurais été incapable d'apporter à cette tribune un programme plus accentué.

« Eh bien! ceux-là même qui blâment le plus l'expédition de Rome, cause des agitations actuelles, ne peuvent que rendre hommage à ces sages conseils du Président de la République, Louis-Napoléon; si ces conseils avaient été suivis, nous n'en serions pas au point où nous en sommes, et les agitations que nous nous efforçons aujourd'hui de calmer ne se seraient pas produites.

« De 1850 à 1860, que fait la France? Oh! elle joue le rôle de Cassandre; elle donne toujours des conseils, et ces conseils, sont toujours repoussés. Je n'ai pas besoin de les rappeler, l'Empereur a voulu qu'il fussent connus, et il les a rendus publics.

« Le lendemain de Villafranca, l'Empereur, à peine sorti du

champ de bataille de Solférino, écrit encore au saint-père pour lui donner des conseils toujours sages, désintéressés.

« On dit: il sont différens des premiers. Mais est-ce que la politique de la veille peut toujours être celle du lendemain? La politique n'est pas immuable, ou plutôt si le but politique à atteindre reste le même, les moyens pour y arriver changent incessamment, en même temps que les circonstances. Eh bien! l'Empereur écrit de Milan pour conseiller au saint-siége une transaction pour Bologne et les quattre Légations: on refuse.

« Plus tard il engage le gouvernement pontifical à abbandonner ce qu'il a perdu pour sauver definitivement le domaines de Saint-Pierre ; on s'y refuse encore. Aujourd'hui, après les grands événemens qui se sont passés en Italie, on offre encore au Pape, il y a à peine trente jours, les bases d'un arrangement. J'ignore quelles sont ces conditions nouvelles, et je serais bien curieux de les connaitre, mais la dépêche ne nous dit pas quelle est la solution qu'on propose.

« Ce qui est certain, c'est qu'on n'a pas dit au Pape qu'il s'agissait de conditions immuables ; on a tenu comme toujours un langage amical, conciliant. Que répond-t-on ? Non ! toujours non! le gouvernement papal se montre plus entêté, plus inexorable que les gouvernements d'Autriche et d'Espagne eux-mêmes.

« En effet, tous deux avaient fait une quasi-proposition, où ils conseillaient au pouvoir pontifical d'abbandoner Bologne e les quatre Legations pour obtenir la garantie du reste, et le cardinal Antonelli a soin de dire : Non ! nous n'acceptons pas: tout où rien ! Ce qui veut dire: Nous attendons votre défaite, parce que si vous avez la simplicité de maintenir le *statu quo*, nous aurons tout.

« J'arrive maintenant à un des points les plus graves de cette question que nous examinons; je veux dire l'unité italienne avec Rome pour capitale.

« Il n'y a pas d'unité italienne sans Rome pour capitale. Ecoutez les plus sages, les plus moderés, mais ceux qui ont confiance dans l'Italie, et ils vous diront sans violence, avec calme, que la situation actuelle est impossible, que c'est une situation transitoire, qu'il faut la résoudre, et je ne puis, à cette occasion, m'empêcher de faire remarquer la modération de l'Italie.

« J'espère que rien de semblable ne se produira dans mon pays; mais, si cela arrivait, je souhaiterais qu'il donnât le spectacle d'une telle modération. Sans doute des abus isolés, des crimes se sont produit; mais je suis étonné qu'il n'y en ait pas eu davantage

dans ce pays après des événemens, des excitations qui ont éveillé tout ce qu'il y a de plus vibrant au cœur de l'homme et du citoyen.

« J'en appelle à mes adversaires politiques eux-mêmes; ils reconnaîtront que la population de l'Italie a été parfaitement calme et modérée.

« Dans cette question de l'unité italienne avec Rome pour capitale, je rencontre un argument créé pour le besoin de la cause, mais qui n'a jamais existé dans la réalité.

« On dit: Rome n'est pas aux Romains, Rome n'est pas aux Italiens; c'est une sorte de propriété communiste appartenant à toute la catholicité. Eh bien, c'est là une hérésie politique qui ne soutient pas l'examen, je ne dirai pas d'un homme d'Etat, mais de tout homme de bonne fois qui voudra l'étudier pendant vingt-quatre heures.

« Il n'est pas un esprit sérieux qui ose dire que Rome est une sorte de fidéi-commis que les Papes se transmettent de l'un à l'autre. Mais ces Etats de l'Eglise, ils ont été constitués par les malheureux traités de Vienne, et il n'est pas une des stipulations de ces traités qui ne soit signée par une puissance non catholique, par l'Angleterre protestante, par la Prusse protestante, par la Suède protestante, par la Russie schismatique.

« Cet argument, qui ne s'est ouvertement produit que dans la discussion publique, n'a pas osé prendre place dans les dépêches, sauf dans une seule qui avait un mauvais caractère. Elle avait été présentée en termes presque identiques par l'Autriche et par l'Espagne; cela lui donnait une physionomie fâcheuse. L'argument y était indiqué par allusion.

« C'est donc un argument à exclure d'emblée, et, en vérité, il faudrait être bien fou pour admettre que les biens temporels de l'Eglise sont d'institution divine, et qu'ils sont tombés pour ainsi dire du ciel avec leurs limites toutes tracées par l'Evangile lui-même.

« Non, Rome n'est pas placée dans un droit exceptionnel. Que des princes de l'Eglise, entraînés par un piété filiale, oubliant peut-être leur caractère de sénateur pour se rappeler plutôt celui de la robe dont ils sont revêtus, mettent le pouvoir temporel des Papes au-dessus de tous les autres, je le comprends; c'est en quelque sorte un argument du cœur et non de la raison. Aussi n'est-ce pas à eux que je réponds, c'est au public que je m'adresse.

« Le gouvernement temporel des Papes, dégagé des formes

oratoires dont on l'entoure, n'a pas d'autre caractère que les autres gouveruemens. La population de Rome a les mêmes droits que celles de Milan, de Paris, de Bruxelles, et si elle en usait pour expulser son souverain avec modération, avec calme... (Rires), elle ne ferait que commetre un acte qu'ont commis d'autres populations... (Rumeurs.) Elle ne ferait que ce que les peuples ont fait en Belgique, en Italie, et l'Europe a reconnu qu'ils avaient le droit de le faire.

« Cette unité de l'Italie, mais c'est une idée ancienne, tous les grands hommes de l'Italie s'y sont rattachés depuis le XIIIe siècle, tous ont voulu l'unité de leur pays. (Approbation sur divers bancs.)

« Je vous étonnerais-je beaucoup, Messieurs, en vous disant qu'en rechercant avec bonne foi et attendrissement les sentimens de Napoléon Ier sur cette question, j'ai trouvé des choses tristes, mais bien importantes.

« Et d'abord c'est le général Bonaparte... mais vous savez que dans le général Bonaparte était en germe Napoléon... dans une proclamation de 1797, le général promet aux Italiens l'*unité*, s'ils savent former des bataillons aguerris.

« Plus tard, après avoir parcouru cette immense carrière qui va de Toulon à Sainte-Hélène, l'Empereur prisonnier, l'Empereur livré à ses réflexions philosophiques, l'Empereur prédit l'unité italienne. Il parle de la nécessité de réunir tous les habitants de la Péninsule sous un seul gouvernement, qui rendrait un grand service à l'Europe en établissant sur terre un contrepoids entre la France et l'Autriche, sur mer entre la France et l'Angleterre.

« Ces paroles sont-elles assez explicites?

« Messieurs, je tiens ici à rappeler un souvenir historique, qui, je l'avoue, m'a vivement ému. En 1814, les patriotes italiens, incorrigibles sans doute, suivant nos adversaires, selon nous, héroïques et persévérants, rêvèrent un mouvement national pour délivrer l'Italie du joug de l'Autriche.

« Et un homme qui a siégé dans cette enceinte, c'est-à-dire à la Chambre des Pairs, M. le comte Rossi . . . . un noble patriote, entra dans la communauté de ces efforts. Ces honorables Italiens firent appel au géant qui était enchaîné à leurs portes, ils invoquèrent ses conseils. Napoléon était à l'île d'Elbe; il accueillit ces ouvertures. Eh! mon Dieu! c'était peut-être un rêve! Napoléon, habitué à manier d'immenses organisations militaires, songeait-il à se mettre à la tête de quelques malheureux exaltés qui voulaient délivrer leur pays? Napoléon n'hésita peut-

être pas, et, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il dit des paroles touchantes qui portent tellement son cachet que l'on ne pourrait douter de leur authenticité.

« J'ai été grand sur le trône da France, répondait Napoléon... (Je le répète avant d'aller plus loin, c'était peut-être un rêve, mais enfin les rêves mêmes des grands hommes ont quelque chose de digne de respect.) « J'ai été grand sur le trône de France par la force « des armes; le caractère distinctif de mon règne a été la gloire des « conquêtes. A Rome, je serai l'homme de la paix.

« Je ferai une seule nation de tant d'éléments épars. J'ouvrirai « des routes, des canaux : je donnerai des débouchés au commerce « italien. Les lois seront faites pour les Italiens. A Naples, à Venise, « à la Spezia, s'ouvriront de grands chantiers maritimes, qui don- « neront une nouvelle puissance à ce grand pays !

« Je ferai de Rome un port de mer. Il y aura là un grand peuple « de 30 millions d'hommes. Plus de guerres, plus de conquêtes! « J'aurai une brave armée, sur le drapeau de laquelle seront écrits « ces mots : *Malheur à qui y touche !* et personne n'y touchera. « J'étais César en France, je serai Camille à Rome.

« Rome égalera Paris. »

« Ainsi parlait Napoléon le 1er octobre 1841; mais je n'ai fait là qu'une digression, et je reviens à mon sujet, l'unité italienne. Cette idée de l'unité italienne, elle domine, peut-être malgré lui, les actes de Napoléon III lui-même.

« En partant pour l'Italie, l'Empereur, non pas dans une pièce diplomatique cette fois, mais dans une proclamation à l'armée et au peuple, où débordait son cœur, l'Empereur disait qu'il fallait que l'Italie fût libre jusqu'à l'Adriatique. L'Italie devait être rendue à elle-même, les Italiens devaient devenir un peuple ami.

« Ces expressions sont-elles assez nettes ! L'Empereur voulait l'Italie à elle-même, il proclamait son unité ! Eh bien ! que trouveriez-vous d'étonnant à ce que ce vœu fût accompli aujourd'hui, à ce que nous rendissions à l'unité italienne cette petite parcelle qui lui manque encore, Rome et son territoire? Ah ! je sais ce que l'on va me dire : Et Venise? Venise manquera encore à l'unité italienne. Je n'accepte pas l'objection.

Remarquez-le bien ! nos troupes ne sont pas à Venise ! Si nos soldats etaient à Venise, à Mantoue, à Vérone, nous demanderions avec la même énergie que ces possessions fussent restituées à l'unité italienne. Malheureusement, ils n'y sont pas. Et il n'y a pas lieu de s'occuper de cette question. Mais notre drapeau est à

Rome, la ville et son territoire sont sous notre sauvegarde. Il n'y a donc de notre part rien d'étrange à demander que ce fait anormal cesse enfin.

« Messieurs, si dans cette proclamation de l'Empereur que je viens de vous lire, le mot d'unité n'est pas formellement exprimé, on peut dire qu'il était dans son cœur, et qu'il a débordé de l'écritoire où il trempait sa plume; que l'idée y est tout entière.

« Lisez une autre proclamation, celle que fit l'empereur après la bataille de Magenta, à son entrée à Milan.

« Il promet aux Italiens qu'il n'y aura aucun obstacle à la manifestation de leurs vœux légitimes, et il les engage à profiter de la fortune qui s'offre à eux. Il les pousse à s'unir dans un seul but, l'affranchissement de leur pays. Il leur dit : « Ne soyez aujourd'hui que soldats, demain vous serez les citoyens libres d'un grand pays. »

« L'idée de l'unité peut-elle être plus nettement exprimée?

« Si les habitants de Rome, un fusil d'une main, cette proclamation de l'autre, s'étaient rendus en 1859 sur les champs de bataille de la Lombardie, n'auraient-ils pas obéi à la voix d'un grand souverain? Lorsque, plus tard, les Italiens, cette proclamation d'une main, et dans une autre leur bulletin de vote en faveur de l'Italie unie et de Victor-Emmanuel, ont couru aux urnes du suffrage universel, n'ont-ils pas suivi les conseils de Napoléon III, entrant victorieux à Milan?

« Et aujourd'hui quelle est la situation?

« Rome est entre nos mains; nous sommes les arbitres de la question romaine. De la conduite que tiendra la France dans cette question dépend le plus ou moins de calme de l'Italie.

« Si nous restons à Rome, cette agitation prendra des proportions dangereuses. Qui l'arrêtera? qui détruira l'unité Italienne? Il n'y a pour cela que les Autrichiens ou nous. Quant à vous faire l'injure que vous puissiez avoir l'idée d'une intervention autrichienne, je n'y songerai même pas, car je sais respecter mes adversaires.

« Nous sommes tous Français ici, et il n'y a pas un seul de mes contradicteurs, de ceux qui combattent avec le plus d'energie les opinions enracinées dans mon cœur, qui pense un seul instant à livrer l'Italie aux armes de l'Autriche.

. . . .

« Mais enfin cette situation, il faut y mettre un terme ... Ce

n'est point un argument de tribune, il s'agit d'une haute nécessité politique.

« La situation est intolérable pour l'Italie, intolérable pour la France, intolérable pour l'Europe. Il faut calmer les agitations. Eh bien ! si vous voulez les voir disparaître, il n'y a qu'un moyen... évacuer Rome ! vous ne calmerez pas l'agitation italienne sans cela ! Le *statu quo* serait un trouble permanent, une émotion perpétuelle.

« Et, en présence de cette effervescence générale, avez-vous bien réfléchi à la position de nos braves soldats à Rome dans un jour prochain peut-être ? Ferez-vous de nos soldats les gendarmes d'un pouvoir condamné... (rumeurs) condamné par l'histoire ? Seront-ils obligés de défendre un gouvernement blâmé par tous les documens émanant du gouvernement de leur Empereur ! un gouvernement qui méconnait tous les avis généreux qu'on lui donne.

« Quelle est cette situation ?

« C'est une situation de devoir. Nos soldats sans doute le rempliront avec leurs dévoûment accoutumé ; mais ne nous empêchez pas de gémir sur les nécessités auxquelles nous sommes entraînés.

« Cette situation, elle avait failli se produire en 1809. Le Pape nous demandait des soldats pour soumettre les Légations, et ce même Rossi, dont je parlais tout à l'heure, a caractérisé ce qu'il y aurait eu de déplorable à voir les soldats de Montenotte et de Lodi asservir les Légations au gouvernement des prêtres.

Messieurs, il ne me reste plus que quelques paroles à ajouter pour clore cette trop longue discussion. J'ai tâché d'écarter et j'écarterai, dans la solution que je vais indiquer, tout idée religieuse et spirituelle. La religion est et doit rester en dehors de ce débat. Nous n'avons ici ni à la juger ni à la blâmer, nous la proclamons digne de notre respect, mais qu'elle ne nous entrave pas dans la politique que nous voulons suivre.

« Cette tactique qui consiste à mélanger sans cesse le spirituel avec le temporel (et si j'insiste peut-être trop là-dessus, c'est que là est la base de mon argumentation), cette tactique n'est pas la nôtre ; ce n'est pas nous qui appelons l'Empereur Hérode ! Est-ce ainsi qu'on remplit une mission d'ordre et de paix ?

« Eh bien ! que devrait, suivant moi, faire le gouvernement ? Il devrait d'abord stipuler nettement tout ce qui est nécessaire pour assurer au Saint-Père l'honneur, la dignité, l'indépendance spirituelle, puis, ceci fait, et je n'ai pas à indiquer ici sur quelles bases cela se fera, c'est l'affaire des hommes d'Etat, qui y son-

geront dans le silence de leur cabinet, ceci admis, il faudra que le gouvernement de l'Empereur notifie à Rome ce qu'il croit pouvoir faire pour l'indépendance spirituelle du Saint-Père, et les consciences catholiques ainsi rassurées, que nos troupes évacueut Rome.

« Le Pape alors restera vis-à-vis de son peuple. Et dans le cas où les passions viendraient à livrer la ville éternelle à des troubles compromettans pour la sécurité du Saint-Père, donnons-lui l'assurance que, s'il le demande, des soldats italiens sauront le défendre dès qu'il les appellera.

. . . .

« C'est franc, tout ce que je vous dis là. Quand le Pape se trouvera seul vis-à-vis des Romains, il avisera: s'il quitte Rome, ce sera sans doute un grand malheur, ce sera la cause d'un grand trouble pour les consciences; mais j'ai la conviction que ce sera un trouble momentané.

« Rappelez-vous d'ailleurs les leçons de l'histotre; elle vous dit que la cour de Rome cède devant la nécessité, mais en dehors de la nécessité jamais. Faisons-lui donc connaître notre decision avec respect mais avec énergie, et alors elle cédera.

Ce ne sera pas sous la seule influence de la peur, oh! non; il y a des circostances où la raison doit nécessairement prevaloir; le temps amènera la transaction que l'Empereur désire entre le Pape et l'Italie, car il n'est pas possible qu'un rayon divin de paix, de conciliation, ne descende pas sur le saint-père, pur lui inspirer de préférer sa dignité, son honneur, son indépendance spirituelle à un lambeau de pouvoir temporel toujours disputé, gardé... à quel prix? et que forcément il doit perdre un jour.

« Ce que je demande donc, c'est que l'Empereur fasse entendre sa voix. Qu'il se décide, il en est temps; la question est mûre; elle a été plaidée: il faut la juger. Oui, j'ai pleine confiance dans le gouvernement de l'Empereur, et ici, je ne parle pas pour le présent, je parle pour l'avenir, quitte à être désavoué par MM. les commissaires du gouvernement.

« Peu m'importe! j'ai pleine confiance que la question italienne se résoudra dans le sens de l'unité; que la solution ne saurait être autre sous Napoléon III, quelle n'a été sous Napoléon I; que le spirituel doit être séparé du pouvoir temporel, et que l'ombre et le génie du grand Empereur inspireront les décisions de son successeur. »

Après un tel discours si persuasif, que reste à la France à faire dans cette interminable *Question romaine*?... Procéder selon la Justice; c'est-à-dire: retirant ses troupes de Rome, laisser aux Italiens la pleine liberté d'arranger leur capitale, comme cela ordonne la logique et l'economie politique, et — *Advienne que pourra!...*

Mais qu'en adviendra-t-il?

Le *statu quo* ne peut pas durer longtemps: il faut ou retourner sous la férule inquisitionnaire, ou détruire même les derniers prestiges de l'état clérical. Avec lui on ne doit point transiger, et c'est la logique, dont nous enrichit le passé du genre humain, qui démontre la nécessité d'en finir une fois, pour toujours, avec le *non possumus* de l'Eglise.

Sans préciser en chiffres le nombre du clergé séculier et régulier des deux sexes en Italie, je voudrais que le lecteur prêtât attention aux chiffres suivants. Toutes les provinces italiennes sont, plus ou moins, peuplées par ces individus qui se sont mis hors des lois des hommes. En changeant de beaux millions (plus de 140) qu'annuellement dépense la société, tant par l'intermédiaire du gouvernement que par sa propre volonté (des aumônes) pour entretenir, dans toutes les provinces d'Italie, une armée de parasites qui dépasse deux cent mille prêtres, moines et nonnes, cette armée cessera de peser inutilement sur la société. Dirigeant les mêmes millions en moitié pour répandre l'instruction primaire du bas peuple, et en moitié pour diminuer la mendicité par l'organisation de maisons d'asile pour les infirmes et la vieillesse, on obtiendra sous tous les rapports de véritables bénéfices qu'apportera la sécularisation.

Il faut couper le mal dans sa racine. La vente des biens de main-morte au profit de la nation, permettra que les voies de communication dans chaque province d'Italie trouveront d'un coup les capitaux pour être construites, dans la proportion de la richesse de ces biens, et de la pénurie de ces voies; en faisant exception de ces provinces où les moyens de communication se trouveraient dans une suffisante quantité. La vente des biens de main-morte permettra

d'amortiser une partie des dettes contractées pour la construction de ces moyens de communication.

Voilà ce *qu'il adviendra pour l'Italie*, — et, peut-être, pour ces pays, qui voudront imiter son exemple...

Or?...

* * *

Sur les pages de ce livre quelquefois j'ai rendu justice à la politique de Napoléon III, sans être guidé par quelque arrière-pensée de brûler de l'encens. Mon point de vue sur cette politique j'ai exposé depuis longtemps dans une lettre adressée, le 6 septembre 1859, à M. J. Proudhon. Cette lettre n'a pas été destinée à la publicité, pourtant je trove raisonnable d'en faire l'extrait suivant pour clore cette partie de mon travail. Le voici:

« ... Napoléon III est un homme à toute épreuve. Il connaît l'histoire; il doit doter la France de cette liberté, dont demandent tous ceux qui aiment l'humanité, la raison, et cette bonne et belle France qui s'avisait toujours si chaleureusement pour la cause sainte de la liberté des nations subjuguées, — cette France honnête, docile aux ordres du PSEUDO-DESPOTE, et prête à combattre les euménides des despotes véritables.

»Napoléon III, s'appuyant toujours sur l'amour de la France, gouvernée par la Justice, la clémence et par la liberté, et de l'autre côté, s'affermissant sur la reconnaissance des nations qui, aspirent après la liberté, dont elles sont privées et pour lesquelles il pourrait être un génie bienfaiteur, — Napoléon III sur ces deux bases peut fonder la force inébranlable de sa dynastie... Le sort *des Napoléonides* peut être digne d'envie, s'ils sauront aller avec l'esprit du temps et se tenir toujours à la hauteur de la mission mentionnée... C'est tout dit... »



ERRATA

Page	*Ligne*		*au lieu de*	*lisez:*
44	6	de dessous	satrapres	satrapes
61	4	—	en roulés	enroulés
77	14	de dessus	c'est	s'est
78	5	—	d'baandonner	d'abandonner
95	10	—	à falt	a fait
106	3	de dessous	mou	mon
111	6	—	te père	le père
114	14	—	St-Aersbourg	St-Pétersbourg
126	8	de dessus	Sonlakh	Soulakh
132	2	de dessous	terrestre	terrible
136	8	de dessus	Tebereau	Téhéran
137	7	—	de le	de la
170	13	—	l'affubla dans la toge	s'affubla de la toge
184	7	—	que par	que cessât par
189	8	de dessous	systèmé	système
214	6	—	part de la nature	la part de la nature
217	15	—	Maria baba	Maha Maria
218	18	de dessus	on	ou
226	14	de dessous	libre	livre
249	8	—	pur	par
252	17	—	le pastorale	la crosse





CH. SCHIEPATTI

Libraire à Turin

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] 1864 [illegible]

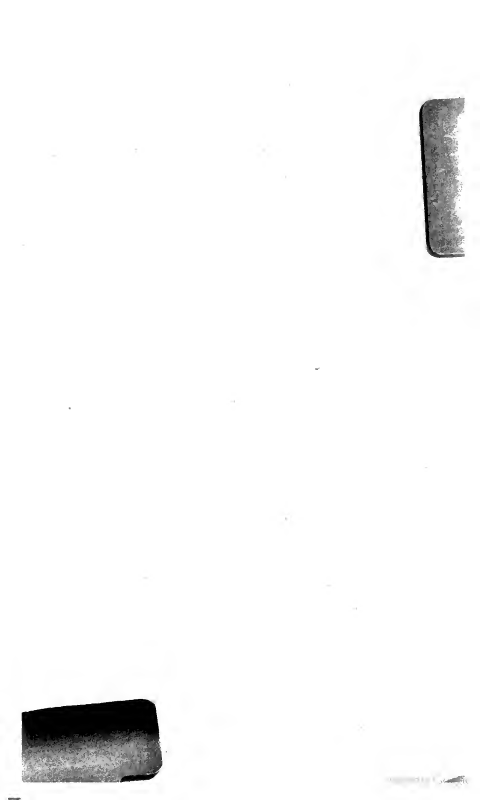
[illegible]

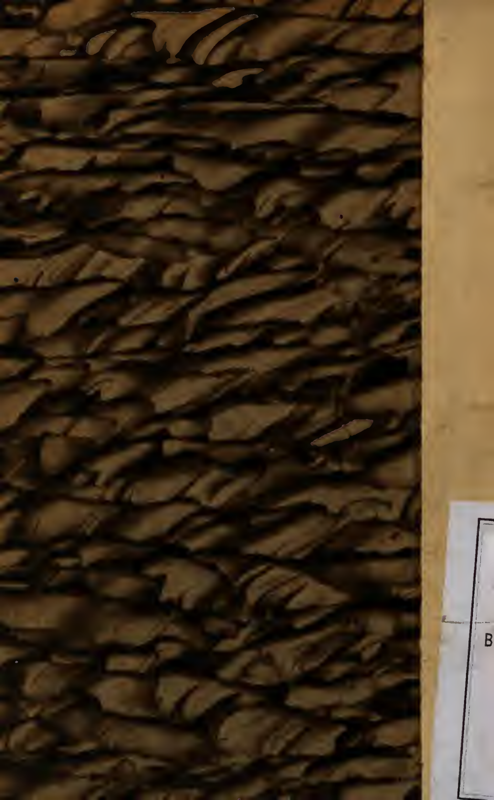
[illegible]

Scritti editi ed inediti di [illegible] Mazzini [illegible]

[illegible]

[illegible]




B